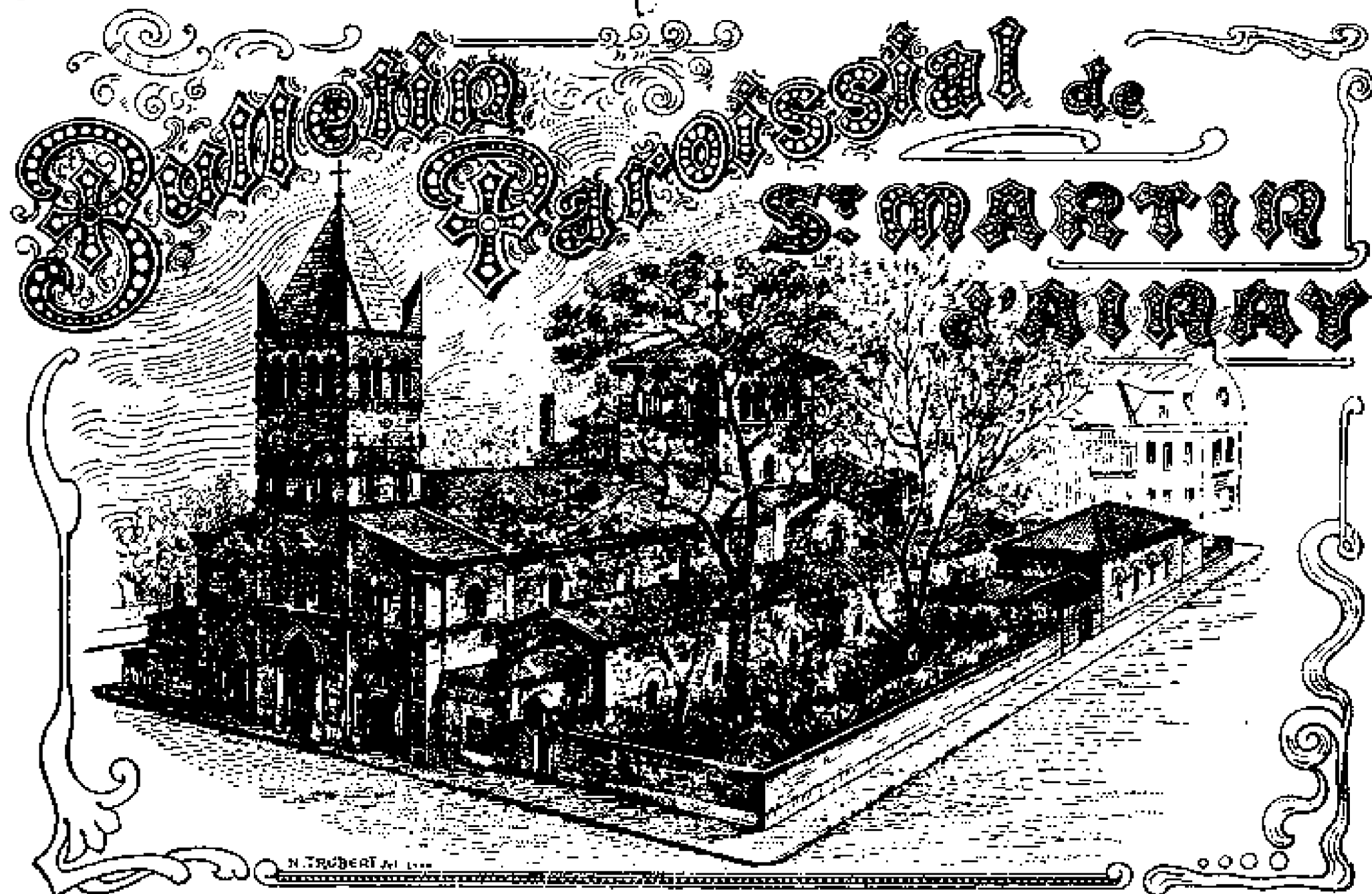


140
Février 1916.



Encore sur l'Action de la Providence dans les Evénements actuels

PAROLES HISTORIQUES DE M. DE FREYCINET

Membre du Ministère de Défense Nationale

M. de Freycinet a une très grande situation dans le ministère français, tant à cause de sa science étendue et de sa vive intelligence, qu'à raison de son expérience des affaires et de ses souvenirs très précis de la guerre néfaste de 1870-71, pendant laquelle il était, comme aujourd'hui, membre du ministère de Défense nationale. Alors il était le plus jeune, maintenant il est le plus âgé; il lie les deux époques.

Or, dans *la Guerre en province*, plusieurs fois réimprimée, M. de Freycinet écrivait (1) :

« Un ensemble de coïncidences malheureuses s'est joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et

(1) 1^{re} édition, 1871; dernière, 1915 (chez Michel Lévy, rue Auber, Paris, et Librairie nouvelle, boulevard des Italiens), p. 350-351.

cet ensemble a été tel que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas en là quelque raison supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation de fautes nationales. En présence de si prestigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : Digitus Dei est hic » (1).

Ce texte nous a toujours paru très remarquable. Bien qu'il émane d'un homme qui n'est pas des nôtres (M. de Freycinet est protestant), il exprime avec une admirable précision notre pensée.

Dieu n'a pas coutume d'intervenir d'une façon éclatante dans le développement des événements humains ; il laisse se déployer la liberté humaine ; il se cache dans l'histoire comme dans l'organisation des lois physiques, comme dans l'Ecriture, comme dans l'Eucharistie. Il se cache, mais il agit.

En 1870-71, ainsi que le constate un ministre de l'époque, Dieu déjoue tous les efforts. En 1914-1915, au contraire, il empêche la force de l'adversaire, étonnamment préparée pour la conquête, d'aller jamais jusqu'au succès décisif, sans, du reste, nous laisser pour le moment aller nous-mêmes jusqu'au triomphe.

Oui, M. de Freycinet a bien dit : « Le doigt de Dieu est là. »

Nous dédions d'abord ce texte à tous les catholiques pour raviver en eux la confiance.

En voyant se prolonger cette guerre, qui tient en quelque sorte en suspens toute la vie de l'Europe, en remarquant les indices qui font prévoir qu'elle sera longue encore, plus d'un est porté à se troubler, parfois à se décourager.

De fait, la situation de conscience qui nous est créée est vraiment étrange. Tout chrétien animé de l'esprit de l'Evangile doit aimer, désirer, vouloir la paix. Et voici cependant que nous, amis de la paix, nous sommes contraints de vouloir la guerre. Oh ! pas la guerre pour la guerre ! Notre désir serait de la détruire et de la rendre impossible pour l'avenir : vaine utopie, hélas ! dont le monde présent ne verra pas la réalisation. Sans aller vers l'utopie, nous voudrions, du moins, voir cesser au plus tôt le fléau actuel qui fait tant de ruines, tant de victimes, qui entrave tout, nos œuvres comme le reste. Et voilà que nous ne le pouvons pas.

Les choses, en effet, en sont arrivées à un point tel, que le vaincu de cette guerre sera réduit, pour un demi-siècle au

(2) « Le doigt de Dieu est là ».

moins, à un état de faiblesse voisin de l'annihilation. Non, il ne faut pas que ce sort soit celui de notre patrie.

Que si la paix se faisait sans qu'il y ait ni vainqueur ni vaincu, par une simple transaction comme il y en eut tant dans l'histoire, les préparatifs, par la force des choses, recommenceraient aussitôt, et une nouvelle guerre semblable éclaterait après une période de repos. Il faut, c'est évident, écarter cette hypothèse. Notre génération ne peut pas léguer le compte à régler à la génération de demain. Et puisque notre armée est intacte, tandis que les réserves de la Russie et de l'Angleterre sont presque sans bornes, c'est le devoir d'aujourd'hui de pousser la lutte jusqu'au bout pour en préserver nos fils et nos neveux demain.

Etrange problème, dont la solution s'impose même aux meilleurs amis de la paix. Douleuruse situation dans laquelle on a besoin de méditer des paroles comme celles de M. de Freycinet pour se reconforter par la confiance en l'intervention de la divine Providence en faveur de notre cause qui est celle de l'attaqué, celle de la justice.

Mais nous devons dédier et nous dédions aussi la déclaration de l'éminent ministre d'Etat à tous ceux qui, à un titre quelconque, participent au gouvernement de notre pays.

On reconnaîtra que, sans arrière-pensée, par patriotisme, nous leur avons, depuis le début, fait confiance, et que nous avons de notre mieux appuyé tous leurs appels. C'est notre devoir de continuer, nous n'y manquerons pas. Et nous avons l'espoir qu'ils ne négligeront aucun de ces moyens humains qui paraissent à l'observateur impartial devoir assurer la victoire définitive aux alliés.

Mais nous avons aussi le droit et le devoir de leur rappeler qu'au-dessus d'eux il y a Dieu, dont M. de Freycinet avait senti l'action autrefois, *Dieu que, du reste, tous nos alliés invoquent*, et dont aucun potentat humain ne peut empêcher l'action souveraine, sur laquelle influent douloureusement les « fautes nationales ».

— Mais, diront nos gouvernants, notre cause est juste. Cela ne suffit-il pas ?

Nous leur répondons :

— Dieu seul pourrait vous donner la réplique. Mais puisque vous rappelez avec raison que notre cause est juste, soyez donc *complètement* les champions de la justice.

Il y a des injustices en France. Mettez-y fin. Il y a des préfets qui, vis-à-vis des catholiques, n'observent pas l'union sacrée et les considèrent toujours comme des ennemis de l'intérieur, à

l'heure même où ils adressent aux évêques des appels patriotiques. Faites cesser ces brimades. Il y a eu sur la question religieuse des enquêtes qui ont donné aux fonctionnaires des prétextes pour agir contre nos amis. Arrêtez ces interprétations déplorables.

Oui, Messieurs, proclamez, défendez, appliquez la justice même vis-à-vis de ceux en qui vos administrations ont trop souvent vu des adversaires.

Et de même que, suivant la parole des Livres Saints, « la voix du sang d'Abel cria vengeance au ciel », la voix de votre justice sans exception crierà au ciel protection pour vous.

Lorsque la Rome antique voyait surgir un péril national, on proclamait : « *Caveant consules !* Que les consuls veillent ! » Vous êtes nos consuls. L'heure est grave, l'enjeu est la patrie elle-même.

Ne négligez pas Celui dont M. de Freycinet ne craignait pas de laisser entrevoir l'action, action qui ne saurait être moindre aujourd'hui où la guerre est plus universelle et les intérêts en jeu plus graves.

Si vous agissez ainsi, de la part de ce Dieu nous croyons pouvoir vous dire que cette autre parole de nos Livres Saints se réalisera : « *Justitia et pax osculatæ sunt.* La justice et la paix s'embrasseront » ; la paix se fera dans la justice et pour récompenser la justice.

FRANC.



CALENDRIER LITURGIQUE

1^{er} Février. — Fête de saint Ignace, évêque d'Antioche, martyrisé à Rome en l'an 107.

2^e Février. — FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE. — Quarante jours après la naissance de Jésus, Marie vint présenter son Fils au Temple, conformément aux prescriptions de la Loi mosaïque, et, malgré l'intégrité de sa pureté virginale, voulut se soumettre aux rites de la Purification. C'est en ces circonstances que le vieillard Siméon exhala, dans le Cantique « *Nunc dimittis* », son allégresse à contempler de ses yeux le Messie tant attendu comme le salut du peuple d'Israël ; et qu'il prédit à Marie le glaive de douleur qui devait transpercer un jour son âme. Cette fête où se mêlent la joie

et la tristesse sert en quelque sorte de trait d'union entre les fêtes du Temps de Noël et le Temps de la Septuagésime, toute proche. C'est à partir des Complies de la Purification que l'on chante, non plus l'antienne presque triomphale de l'« *Alma Redemptoris Mater* », mais l'antienne au rythme plus humble de l'« *Ave Regina Cœlorum* ».

11 Février. — Fête de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée à Lourdes. — C'est en effet le 11 février 1858 que Marie Immaculée apparut pour la première fois à Bernadette, inaugurant une série d'autres apparitions et ouvrant une ère de miracles, dont le moindre ne sera pas la protection efficace qu'elle aura donnée à notre Patrie pendant cette guerre.

20 Février. — Dimanche de la *Septuagésime* qui, déjà, par les couleurs violettes dont l'Eglise pare ses autels et ses ministres, par la suppression du « *Gloria in excelsis* » à la messe et de tout « *Alleluia* » dans le chant liturgique, oriente nos esprits et nos cœurs vers les futures solennités de la Passion et de la Résurrection de N.-S. J.-C.

25 Février. — Fête de saint Mathias, apôtre, celui des Douze qui fut choisi pour remplacer, dans le Collège apostolique, le traître Judas.



CHRONIQUE PAROISSIALE

Ligue des Femmes Françaises

Notre section paroissiale a reçu à la fin du mois de décembre la visite de M. le vicaire général Marnas. On peut dater de cette réunion la fondation de l'œuvre à Ainay. Quatre cents personnes avaient répondu à notre convocation et ont entendu les explications que leur a fournies Monsieur le Vicaire général sur la nature et le but de la Ligue, sur son organisation et son action. Un bon nombre de nouvelles adhésions ont été reçues.

Nos ligueuses se réunissent une fois par mois, le deuxième vendredi, et assistent à la messe de 7 heures.

Ecole cléricale

Plusieurs de nos anciens élèves, qui étaient entrés ou qui étaient sur le point d'entrer au Grand Séminaire, sont au service de la Patrie. L'un d'eux, Antoine Chénet, est prisonnier en Allemagne. Nous les recommandons instamment aux prières de nos paroissiens.



L'Œuvre du Calvaire

Parmi les œuvres qui sont écloses sur notre sol lyonnais, il en est une à laquelle les jours sombres que nous vivons donnent un rayon d'actualité : c'est l'Œuvre du Calvaire.

Elle fut fondée en 1842 par Madame Garnier qui voulut réunir ses sœurs dans le veuvage par *l'exercice de la charité, dans une fraternelle sympathie et dans une religieuse assistance*, nous dit le règlement de la congrégation. Son premier point d'appui fut donc un *lien religieux*, germe d'une congrégation régulièrement érigée et enrichie de nombreuses indulgences.

Réunir les veuves dans cet esprit de charité, les encourager et les occuper au soulagement des misères qui les entourent : telle fut l'œuvre de Madame Garnier.

Tout d'abord elle voulut répandre sur les veuves pauvres ce foyer de charité chrétienne : les dames du Calvaire les visitèrent, les consolèrent et les secoururent jusqu'au jour où l'œuvre se fixant dans une demeure hospitalière, une division s'opéra entre les dames qui continuèrent l'œuvre sans quitter leur propre foyer et celles qui s'installèrent au Calvaire. Au Calvaire, on recueillit les veuves âgées, pauvres et abandonnées; en ville, on continua à secourir les jeunes veuves chargées d'enfants.

A ces veuves abandonnées, Madame Garnier adjoignit bientôt les pauvres femmes rongées de plaies incurables qu'aucun hôpital ne voulait recevoir indéfiniment et que les dames veuves soignent jusqu'à leur mort : c'est la grande œuvre du Calvaire; l'hospice est situé, rue du Juge-de-Paix, 22; il abrite actuellement 50 veuves abandonnées, et environ 100 femmes incurables (Il ne reçoit pas les hommes.) A l'heure des pansements, des dames veuves de la ville montent aider les dames résidentes.

La petite œuvre est plus modeste et n'exige pas d'aussi héroïques vertus; elle continue, au pied de la colline, la tradition de Madame Garnier en visitant et secourant les jeunes veuves, mères de famille. Ses membres font partie de la congrégation du Calvaire et participent à tous ses secours spirituels, à toutes les prières et à tous les mérites du grand Calvaire. — Le dernier vendredi de chaque mois, à 3 heures, dans l'église de la Charité, une instruction est donnée aux congréganistes du Calvaire; toutes les dames veuves y sont invitées sans qu'aucune introduction y soit nécessaire. Elles sont invitées de même à la réunion de la Compassion de la Sainte Vierge, fête patronale de l'œuvre, et à la retraite annuelle, qui sera prêchée cette année par Mgr Lenfant, évêque de Digne, du 7 au 12 Février, dans l'église Saint-François-de-Sales.

A tous les cœurs brisés, à toutes celles qui ont vu s'effondrer leurs espérances et auxquelles il semble que la vie ne réserve plus qu'amertume, nous osons dire : « Venez au Calvaire par la grande ou par la petite porte, selon votre attrait, et si vous n'y trouvez pas les joies disparues, vous y rencontrerez du moins, avec l'emploi de vos forces et de vos facultés, la paix que Jésus promet à ses disciples. »



Pour de plus amples informations sur l'Œuvre du Calvaire, on peut s'adresser à Madame la Supérieure, 22, rue du Juge-de-Paix; et pour la petite œuvre, à Madame Tézenas du Moncel, présidente, 13, place Carnot, le vendredi matin.



LIVRE D'OR

M. François Peynaud, ingénieur civil des Mines diplômé, sous-lieutenant au 107^e régiment d'infanterie, proposé pour la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre, est mort pour la France, en bon chrétien, le 25 septembre 1915, à l'âge de 25 ans. Ce jeune homme, à qui de fortes études et une haute intelligence préparaient un brillant avenir, a été cité à l'ordre de la division en ces termes : « Jeune officier qui s'est maintes fois signalé par sa bravoure. Mortellement blessé en entraînant

sa section à l'assaut, le 25 septembre, est tombé en excitant ses hommes à marcher à l'ennemi. — Le Général commandant la division, *signé* : Bonfait. »



Le sergent HENRI CURTIL, du 114^e bataillon de chasseurs, a été cité à l'ordre de la brigade : « Resté un des seuls sous-officiers de la compagnie après une attaque, tous les chefs de section ou de demi-section étant tombés, a rallié auprès de son commandant de compagnie et maintenu pendant plus de dix heures sur une position conquise, battue par l'artillerie et les mitrailleuses ennemies, les faibles éléments restés valides. S'est efforcé d'organiser un terrain bouleversé, recueillant les blessés, repoussant par le feu et à la grenade les attaques incessantes de groupes ennemis; n'a quitté la position qu'après un ordre et après avoir assuré l'évacuation de tous les blessés. »

Etude sur Saint-Martin

*Discours prononcé dans la Basilique d'Ainay, le 21 Novembre 1915,
par M. l'Abbé Giraud, Directeur au Grand Séminaire de Lyon.*

Saint Martin naquit en 316 à Sabarie, ville importante de la Pannonie. Cette province romaine était située précisément au Nord de cette péninsule des Balkans sur laquelle l'attention du monde civilisé est en ce moment concentrée. Certains auteurs ont prétendu que notre saint était d'origine slave : cela paraît bien improbable puisque les invasions slaves n'ont commencé dans cette contrée qu'au VI^e siècle. D'autre part, saint Grégoire de Tours nous a conservé une légende orientale, la Légende des Sept Dormants, d'après laquelle saint Martin aurait été petit-fils de Florus, roi des Huns : cela paraît encore plus invraisemblable ; du reste certains indices que nous trouvons dans cette légende nous portent à nous défier des détails historiques qu'elle renferme.

J'inclinerais plutôt à penser que saint Martin était de race celtique : en effet précisément dans cette province de Pannonie une branche de la race celtique appartenant à la famille

des Boïens chassée d'Italie par les Romains était venue se réfugier. Elle s'était établie sur la rive droite du Danube, vers 193 avant Jésus-Christ, autour de cette ville de Sabarie où naquit saint Martin. Et vous voyez de suite, mes bien chers Frères, quelle lumière cette hypothèse projette sur toute la vie de notre saint patron. La race celtique faisait le fonds de la population de nos campagnes. Nos évêques gallo-romains des II^e et III^e siècles ne connaissant pas la langue celte étaient grandement gênés dans leurs entreprises de zèle. Saint Irénée ne nous dit-il pas quelque part dans ses ouvrages, que vivant parmi les Celtes, il est plus occupé à étudier leur langue qu'à polir son grec? Saint Martin n'eut pas à vaincre cette difficulté : celle lui-même il entre facilement en rapport avec ses frères de race, il connaît leur langue, il sait leurs habitudes, il est familiarisé avec les traditions religieuses des populations de nos campagnes. D'autre part nous savons par Sulpice Sévère que la famille de notre saint était des plus considérables de son pays d'origine. Chef Boïen il exercera un naturel ascendant sur les Boïens qui étaient établis au Sud de la Loire. Sa naissance même le préparait donc merveilleusement à sa mission.

La profession qu'il embrassa d'abord va encore contribuer à sa formation. Son père était un soldat : il s'était engagé dans les armées romaines et arriva même aux fonctions de tribun. Malgré l'exemple paternel, le métier des armes n'avait aucun attrait pour le jeune Martin. Son âme toute céleste n'aspirait qu'à se donner à Dieu. Chose extraordinaire, alors que son père et sa mère étaient païens, à dix ans cet enfant de bénédiction s'échappe de la maison paternelle et va à l'église se faire inscrire au nombre des catéchumènes. A douze ans, si ses parents ne l'avaient retenu, il se serait retiré dans quelque solitude pour y mener la vie des moines de la Syrie et de la Thébaïde. S'il eût pu suivre ses pieux desseins il aurait donc, dès cet âge si tendre, été consacré au service des autels comme ces aimables enfants de votre école cléricale dont une plume délicate nous faisait naguère, dans votre *Bulletin paroissial*, la gracieuse description. Dieu avait d'autres desseins. Il voulait tremper le caractère de cet enfant prédestiné par une discipline rude et austère. Ainsi la Providence tend fortement à ses fins, par des moyens qui nous semblent détournés et que nous n'aurions pas nous-mêmes choisis.

Le père de Martin, comme il arrive aux soldats de carrière, ne voyait pour son fils qu'une profession possible : le métier militaire. A peine eut-il atteint l'âge de quinze ans, le pauvre

enfant est livré, bien malgré lui, aux recruteurs de l'armée impériale. Et cela ne se fit pas sans violence, nous dit Sulpice Sévère : il fallut le prendre et l'enchaîner, «*captus et catenatus*» : c'est dans cet état qu'il fut conduit au camp où il allait apprendre le métier des armes.

Son instruction achevée, on l'envoya en garnison à Amiens pour défendre la frontière Nord de l'Empire contre l'invasion des hordes germaniques. C'est aux portes d'Amiens qu'il faut localiser l'épisode du manteau partagé par le jeune soldat avec un pauvre, dont le récit et la représentation figurée sont dans toutes vos mémoires.

Mais saint Martin ne pouvait se faire au métier des armes. Il profita donc de la première occasion pour reprendre ses desseins de vie parfaite. En quittant l'armée, il se rendit auprès de Maximin, évêque de Trèves. Maximin était poitevin d'origine. Le saint évêque parlait très souvent à son jeune disciple de son ami Hilaire, qui venait de monter sur le siège épiscopal de Poitiers : il louait ses vertus et sa science. Martin conçut ainsi le désir d'être mis en relations avec un homme si recommandable. Il partit donc pour Poitiers.

A peine saint Hilaire eut-il fait connaissance avec le jeune Martin, qu'il se sentit pris pour lui d'une amitié profonde, et voulut l'attacher à sa personne en qualité de diacre. Martin ne crut pas pouvoir accepter. Depuis l'âge de treize ans, il rêvait de vie solitaire. Le moment était enfin venu de mettre son projet à exécution. A huit kilomètres de Poitiers, en remontant la rive du Clain, se trouve un lieu solitaire, limité d'un côté par la rivière, de l'autre par une colline assez escarpée. Cet endroit, qui prit ou avait le nom de Ligugé, parut à Martin favorable à la réalisation de ses desseins. Qui nous dira le bonheur dont son âme fut inondée quand il se trouva enfin dans cette chère solitude ! Ce bonheur, je le comparerai volontiers à la joie intense qu'éprouveront, bientôt, j'espère, nos séminaristes, nos prêtres, nos religieux soldats quand, cette terrible guerre terminée, ils se retrouveront dans leurs paisibles demeures. Plus d'excitations à la violence, plus de cris de mort et de carnage, plus d'ordres obligeant à tuer son semblable, à détruire et incendier les maisons d'habitants inoffensifs. Plus autour d'eux de ces conversations licencieuses si pénibles aux âmes délicates ! Dieu ! Dieu seul ! la prière, l'étude, le travail des mains, l'apostolat ! Telle sera désormais la vie de saint Martin. Sous la direction de saint Hilaire il achèvera ses études scripturaires et théologiques. Dieu continue à le préparer ainsi à sa mission apostolique.

Vingt années s'étaient écoulées depuis la retraite de saint Martin à Ligugé, années de bonheur, années fécondes et bénies. Alors saint Hilaire vint à mourir. Il semblait naturel que le saint abbé de Ligugé vînt s'asseoir sur le siège épiscopal laissé vacant par la mort de son maître et de son ami. Il n'en fut rien pourtant. Mais quelques années plus tard, l'évêque de Tours, saint Liboire, ayant été rappelé à Dieu, les habitants de cette cité se dirent entre eux que personne n'était plus digne de lui succéder que l'Abbé Martin. Il y avait une difficulté : comment faire pour imposer cette charge à son humilité ? On imagina un stratagème : un Tourangeau nommé Ruricius alla le trouver. Et, connaissant sa charité, il lui dit que sa femme très malade serait bien consolée s'il allait la visiter. Le saint abbé ne savait pas refuser un service de cette sorte. Il se met en route avec son visiteur. Mais comme il approche de Tours, une foule nombreuse sort de la ville. On l'entoure, on le presse, on l'acclame, on le proclame évêque. Restait à faire ratifier cette élection par les évêques de la province. L'un d'entre eux trouva bien que, pour une telle dignité, Martin, dans son habit de moine, avait assez mauvaise apparence. Une pareille réflexion dut agréer infiniment à l'humilité de notre saint : elle ne parvint pas heureusement à le faire écarter.

Voilà donc saint Martin chef de l'Eglise de Tours. Nous sommes parvenus à l'apogée de sa carrière. Il va maintenant dépenser pour le bien des âmes et de notre pays tout ce que Dieu avait accumulé en lui de grâces et de science par une longue préparation.

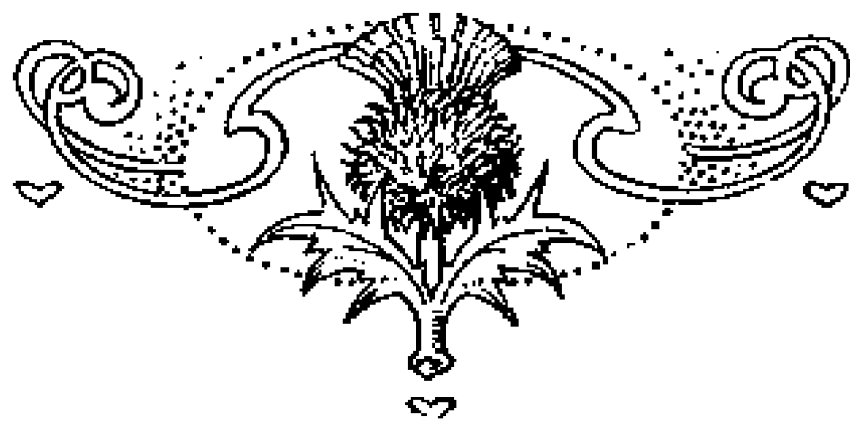
Le pieux abbé de Ligugé avait pu apprécier les avantages de la solitude pour un homme de Dieu. Son premier soin fut donc de se faire dans son diocèse un second Ligugé. Ceux d'entre vous, mes bien chers Frères, qui ont fait le voyage de Lyon à Tours, auront remarqué, en approchant de cette dernière ville, sur la rive droite de la Loire, des falaises de hauteur modérée mais presque à pic. La roche mise à nu par l'érosion est un calcaire friable dans lequel l'eau s'est frayée des chemins, creusant à flanc de coteau des grottes, des cavernes, des couloirs, de tout temps utilisés par l'homme pour se faire des habitations rustiques. C'est là que saint Martin établit sa deuxième abbaye qui devait plus tard s'appeler de son nom Marmoutiers. Environ quatre vingts moines se rangèrent bientôt autour de lui. Personne n'y possédait rien en propre. Il était défendu d'acheter et de vendre. Les plus jeunes copiaient

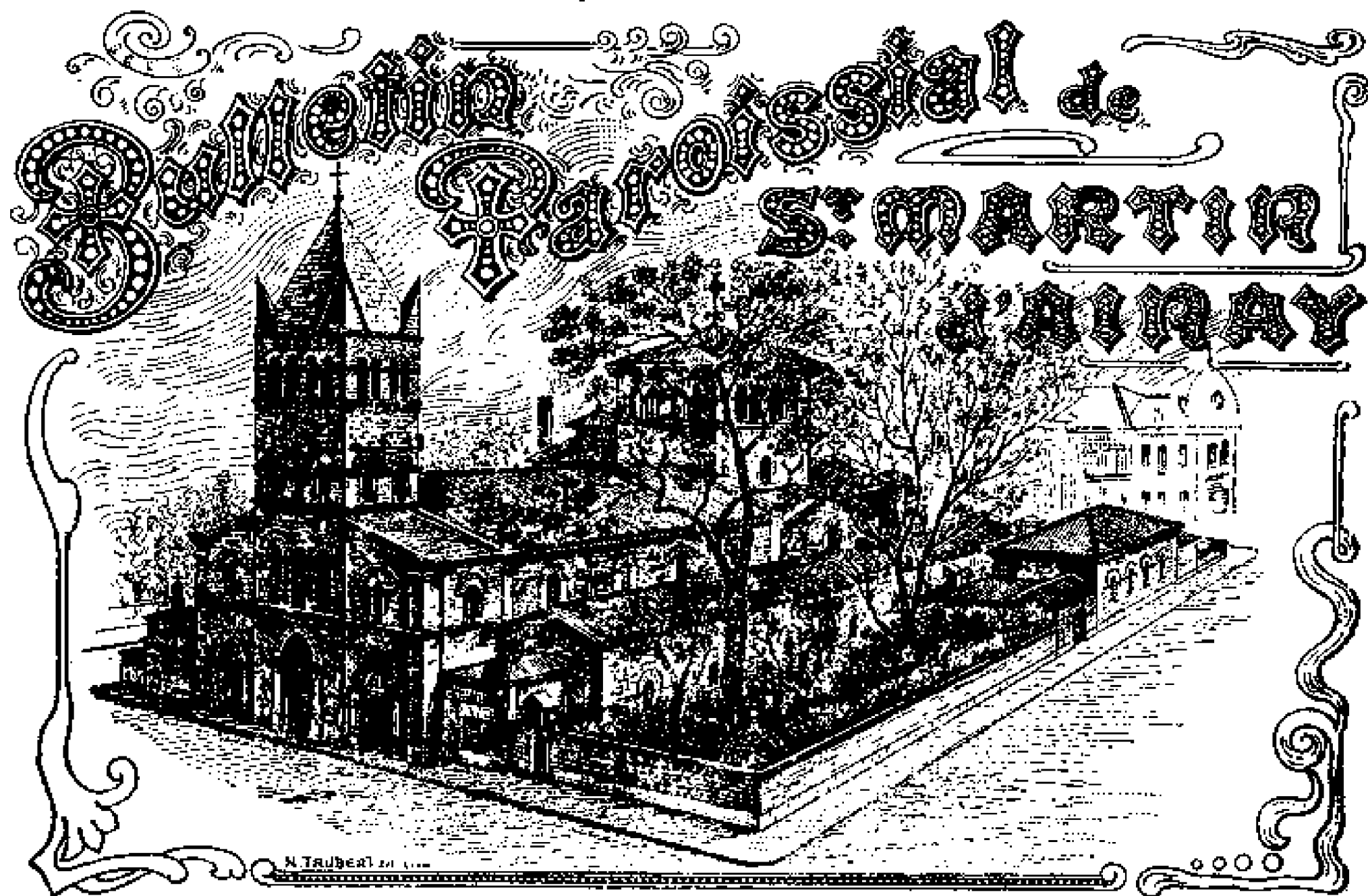
des manuscrits. Les plus âgés vaquaient à l'oraison. Les repas et l'office étaient en commun. Une nourriture d'une extrême frugalité : jamais de vin hors le cas de maladie. Des vêtements de poils de chameaux. Et ce qu'il y avait de plus merveilleux, c'est que beaucoup de jeunes gens de grande naissance venaient se soumettre à cette rude discipline.

Mais saint Martin comprenait que la place d'un évêque n'est pas toujours dans la solitude, ni même toujours dans sa ville épiscopale. La place d'un évêque est sur les chemins de son diocèse, dans les villes, dans les bourgs, dans les villages et les hameaux. La place d'un évêque est comme celle du bon pasteur de l'Evangile, à la poursuite de la brebis égarée ; elle est partout où il y a des âmes à éclairer, à convertir, partout en un mot où il peut exercer son ministère apostolique. Aussi les chroniqueurs nous montrent saint Martin toujours en voyage. Quand il était soldat, il avait un cheval pour monture. A présent qu'il est évêque, monté sur une ânesse, il va, il va, toujours en peine des âmes.

Il arrive dans un village, suivi de quelques clercs ou de quelques moines. Il s'enquiert des mœurs religieuses du pays. S'il y a près de là un temple d'idole, il y court. Et sa voix s'élève sans crainte. Pour flageller l'idolâtrie, il emprunte les paroles inspirées de l'Ecriture, il cite les Psaumes et les Prophètes. Le peuple est ému. Ces simples habitants des campagnes sont touchés par le ton de sincérité du prédicateur. La flamme de son langage leur semble quelque chose de divin. Quelquefois d'eux-mêmes ils se ruent contre les idoles et brûlent ce qu'ils ont adoré. Ailleurs la superstition est plus tenace. Alors le saint se met en prières. Souvent Dieu même, lui venant en aide sensiblement, manifeste par un prodige la vérité de sa prédication.

(A suivre).





LES CENDRES

Il semblerait qu'aux jours où nous vivons il ne fût pas nécessaire de faire entendre aux hommes ce formidable rappel à l'ordre : « *Souviens-toi que tu es cendre et que tu retourneras à la cendre.* »

Combien, il y a deux ans, brillants de force et de joie, vivaient parmi nous — les nôtres, nos bien aimés ! — et qui sont maintenant devenus poussière ! Abattus, déchiquetés, broyés, les débris de leurs membres, peu à peu, sous l'action des éléments, se sont résolus en la poussière originelle ; et leurs restes forment, de la mer du Nord à la trouée de Belfort, comme un immense rempart de poussière sacrée.

Toutes ces générations de jeunes gens, de jeunes hommes, que nous avons vus partir à l'appel de la Patrie, que nous avons suivis dans l'angoisse, dont nous avons attendu espéré le retour, et qui ne reviendront plus, des milliers et des centaines de milliers : poussière !

Mais l'homme, hélas ! — malgré quelquefois les apparences contraires — est tellement superficiel, tellement mobile dans ses impressions ; si peu de chose suffit à faire diversion, à effacer le deuil, à ramener le sourire ! Le deuil, voyez ! on

L'embrasse dans l'émotion du premier moment, on le porte ensuite par convenance, mais au fond il pèse à notre nature légère et bientôt on a hâte de s'en débarrasser. En vérité, même sur des tombes, sur un océan de tombes, elle demeure nécessaire, l'éternelle leçon : « *Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras à la poussière.* »

Le Mercredi des Cendres donc, nous prendrons, comme de vrais fidèles que nous sommes, le chemin de l'église. Nous serons de ceux qui s'agenouillent et que le prêtre, ayant entre ses doigts un peu de cendre, marquera au front d'une croix, en même temps qu'il prononcera, mais dans un sens nouveau, les paroles de l'antique malédiction.

Et si nous savons nous pénétrer de l'esprit du rit et mettre notre âme à l'unisson ; si nous savons entrer dans les pensées de la foi et en vivre, par cela même nous communierons très réellement à l'état d'âme de nos soldats. Nos dispositions profondes s'accorderont à celles de ceux qui sont là-bas sur le front ; ce sera de nous à eux un lien de plus, une conformité.

Là-bas, ils souffrent dans leur chair qui est poussière et qui est sans cesse menacée de retourner à la poussière ; et pour retourner à la poussière, il faut que leur chair souffre et meure. On ne retourne pas à la poussière sans souffrir et mourir.

Et puisque nous aussi nous sommes poussière, tenons-nous, en attendant la mort, en pensant à la mort qui viendra, dans la pénitence, dans la mortification, dans la souffrance volontaire.

Chez quelques-uns — et peu à peu, ces quelques-uns deviennent un grand nombre ; Dieu veuille que bientôt ils ne deviennent pas le grand nombre ! — chez quelques uns, on voit trop de recherche du bien-être, du plaisir. On croirait vraiment qu'il n'y a plus la guerre.

« C'est trop long », dit-on ; « on ne peut pas se contraindre à ce point indéfiniment ! » — Vraiment ! Ils ne se contraignent pas, sans doute, ceux qui tiennent dans les tranchées, ceux qui combattent et qui meurent ! Le bien-être, le plaisir : ce sont un peu partout, mais surtout dans certaines grandes villes, des ruées cyniques vers les spectacles, les théâtres, les cinémas. Quelle honte !

Et certaines femmes ! Vanité, insolence dans les parures, dans les toilettes. On orne comme une idole, on fait valoir, on étale la chair, jusqu'à la provocation !

Est-ce l'heure ! Ou du moins, ce n'est jamais l'heure, mais maintenant moins que jamais !

Ah ! soyons donc chrétiens autrement que de nom ! Qu'il

résonne en nous, le rappel à l'ordre, et qu'il entraîne dans notre vie les conséquences pratiques : « *Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras à la poussière.* »

Et de ce rapprochement du rit séculaire avec ce qui se passe au front jaillit une lumière.

Ces souffrances, cette mort de nos soldats, en un sens, sont une force ; de ces souffrances et de cette mort une force émane. Il le faut bien, puisque c'est cela qui arrête, qui immobilise, qui maîtrise l'effort, la poussée de l'ennemi, et qui, après avoir maîtrisé l'ennemi, en refoulera la masse énorme et formidable.

De même, en nous, l'attitude d'âme provoquée par la cérémonie des Cendres ; en nous la mortification, la pénitence, ces souffrances que nous nous imposons librement, portent avec elles une vertu : une vertu, puisqu'elles sont une prière. Prière souverainement efficace qui rappelle directement et évoque l'immolation rédemptrice du Christ Jésus. A cette prière incomparablement puissante qu'est la pénitence, l'expiation volontaire, peut-être n'avons-nous pas assez recouru, puisque nous n'avons pas été encore exaucés.

Il est donc vrai — et nous n'y songeons guère — que les grandes choses se font et que les grandes causes se défendent dans la souffrance et dans la mort.

Enfin, et pour terminer, une constatation qui s'impose et à laquelle nous ne donnerons jamais toute l'attention qu'elle mérite.

Le corps qui est poussière et qui doit retourner à la poussière n'y retourne pas de son plein gré ; ce n'est pas de lui-même qu'il va à la souffrance et à la mort. Il y a donc en l'homme autre chose que le corps, une puissance supérieure qui pousse, qui jette à l'immolation la chair qui s'épouvante et qui tremble : il y a l'âme.

Sans l'action intérieure et souveraine de l'âme, impossible d'expliquer que l'homme aille volontairement et même volontiers à la souffrance et à la mort, impossible de comprendre la portée et la vertu rédemptrice de la souffrance et de la mort.

Donc ce qui dans l'homme importe par-dessus tout, ce à quoi il faut songer, ce dont surtout il faut se préoccuper, ce en vue de quoi surtout il faut travailler et vivre, ce n'est pas le corps, c'est l'âme : l'âme fière et immortelle, dont les traits portent la ressemblance divine, et plus belle que toute beauté de ce monde.

O homme, par le corps tu es poussière et tu n'hériteras que de la poussière. Par l'âme, tu es fils de Dieu et tu hériteras du royaume de ton Père : tu seras roi, roi dans les gloires de la vie éternelle.

LE CARÊME

Ce mot fait peur, comme tous les mots qui rappellent un devoir difficile à remplir. Mais le Carême, aujourd'hui, avec tous ses adoucissements concédés par l'Eglise, est-il si difficile à faire ? Que nous sommes loin du temps où l'on ne mangeait pas de viande depuis le Mercredi des Cendres jusqu'à Pâques ! Les anciens ne se plaignaient pas ; ils avaient le sentiment du devoir. Bien des faux prétextes, bien des maux d'estomac imaginaires s'évanouiraient comme par enchantement, si la notion du devoir religieux entraît chez les chrétiens d'aujourd'hui.

A dire le vrai, cependant, le Carême, ce n'est pas surtout le temps où l'on fait maigre plus souvent qu'à l'ordinaire, où l'on se gêne dans le choix des aliments, où l'on jeûne. Les Phari-siens de l'Evangile jeûnaient souvent, et ils s'attiraient les anathèmes de Notre-Seigneur, parce que leur austérité extérieure cachait leurs vices. C'est la conversion du cœur que Dieu cherche, plus que la mortification dans le boire et dans le manger. Il faut faire jeûner le cœur du péché dont il fait trop souvent sa pâture ; c'est là le principal Carême.

Vous êtes emporté, médissant ; prenez votre courage à deux mains, et en pensant de temps en temps à Jésus souffrant sans mot dire les pires tourments, apprenez à tenir vos nerfs, votre sensibilité, votre langue.

Telle ou telle circonstance de votre vie vous est une occasion de péché ; laissez la l'occasion ; brisez, rompez ; le salut de votre âme est en jeu. L'enfer à éviter, le ciel à gagner : voilà la grande affaire du Carême.

Surtout, pendant ce saint temps, apprenez et réapprenez à prier. La prière est nécessaire à l'âme comme l'air à l'oiseau et l'eau au poisson. Il faut réparer tant de prières omises, tant de prières mal faites. Courage ! Commencez courageusement dès le mercredi des Cendres, et vous arriverez déjà transfiguré à la Communion pascale.



ANNONCES

Station du Carême

Elle sera prêchée par le R. P. Delaye, S. J.

A partir du troisième dimanche, commenceront les retraites, et les instructions du mardi et du jeudi (*Voir la Couverture*).

Œuvre du Denier du Clergé

La quête prescrite par Son Eminence se fera à domicile dès les premiers jours du Carême.



ÉCOLES LIBRES DE LA PAROISSE

Rapport sur l'Année Scolaire 1914-1915

Lorsqu'il y a un an, au début de la guerre, je résumais le fonctionnement de nos Ecoles d'Ainay pendant l'année 1914, je ne m'attendais pas à me retrouver un jour, à pareille date, dans la même situation qu'alors : je l'avoue sans fausse honte, car tout le monde à cette époque partageait de semblables illusions.

Mais si nul ne pouvait prévoir alors la continuation de cette épreuve nationale pendant une si longue durée, nul ne pouvait prévoir non plus la manière dont notre œuvre en supporterait les conséquences. Et à ce point de vue, il faut convenir que la Providence a visiblement protégé nos chères écoles d'Ainay. En septembre 1914, le local de notre École de garçons a failli nous être enlevé, puisqu'il servait de caserne à l'infanterie coloniale : il ne nous a été rendu que quelques jours avant la rentrée. Pendant ces dernières vacances, le même immeuble a été sur le point d'être réquisitionné en entier : une première fois, au mois d'août, le service de l'intendance a transformé la salle où nous nous réunissons en dépôt de sacs de farine ; puis elle a été vidée et pendant plusieurs semaines nous avons cru que toute notre école serait transformée en caserne pour secrétaires d'état-major (ou ouvriers d'administration). Nous n'aurions pu que déferer à cette réquisition, si elle avait été ordonnée.

Tout le monde s'y attendait. Des locaux provisoires étaient cherchés et trouvés pour notre école, et en particulier Monsieur le Curé de Sainte-Croix

et les directrices du Patronage de jeunes filles d'Ainay nous offraient leurs locaux avec une obligeance que nous ne saurions jamais oublier. Or cette réquisition n'a pas eu lieu. A la suite de démarches faites par notre si dévoué trésorier auprès de l'administration supérieure, l'autorité militaire s'est décidée à réquisitionner un autre local, à usage scolaire également, mais inoccupé cette année. L'autorité militaire a compris qu'il était juste de ne pas priver de son immeuble une école qui abrite plus de 200 enfants : nous ne saurions trop la remercier de cet acte de bon sens et de justice.

Mais cette protection providentielle qui venait de nous préserver de si graves ennuis ne s'est pas bornée à cette heureuse surprise. Elle s'est encore manifestée par les progrès très sérieux que nos Ecoles viennent de réaliser ce te année, malgré les difficiles circonstances où nous nous trouvions.



I. — C'est un progrès en effet, que de maintenir sa situation à tous les points de vue, notamment au point de vue financier, comme le fait notre **Ecole maternelle**.

Alimentée par un budget spécial, elle est soutenue par un Comité de dames dont la guerre elle même n'a jamais pu interrompre le dévouement ni diminuer le zèle. Le chiffre des cotisations spéciales à cette Ecole a un peu diminué en 1915; il est encore de 1.867 francs cette année. La rétribution scolaire de l'Asile est encore de 40 francs.

Nous savons qu'au point de vue pédagogique de très sérieux progrès ont été réalisés cette année par les enfants, notamment au point de vue de la rédaction des devoirs et de la tenue des cahiers.

Le nombre des élèves n'a pas diminué : 96, dont 47 petits garçons, au lieu de 91 en 1915. C'est un progrès, sensible celui-là. Il est du plus heureux présage pour nos deux autres Ecoles, dont l'Ecole maternelle alimente naturellement les petites classes.

De tels résultats obtenus dans les circonstances actuelles sont le meilleur éloge du dévouement de tous les instants manifesté par nos directrices.

(A suivre.)



NOS ŒUVRES DE JEUNESSE

Le Patronage de Garçons et les « Petits Paquets »

L'œuvre des « petits paquets », si recommandée par S. E. le Cardinal-Archevêque, fonctionne admirablement dans le diocèse. Notre patronage de garçons lui a donné une forme un peu particulière, en s'adressant à la charité des paroissiennes, afin de pouvoir envoyer sur le front un petit souvenir de Noël

aux pères et aux frères de nos enfants. Nous avions pensé nous intéresser aussi aux prisonniers, mais en fait il n'y en eut heureusement pas.

On a répondu généreusement à cet appel un peu téméraire, et les dons ont afflué : cache-nez, passe-montagnes, plastrons de flanelle, chemises, caleçons, gants, tricot, chandails, chaussettes (en grand nombre), mouchoirs, cravates de laine ; tous ces objets avaient été confectionnés par nos bienfaitrices ou achetés tout faits. Signalons un lot très important offert par la Ligue des Femmes Françaises.

Aux vêtements de laine, quelques personnes ont ajouté du tabac, du chocolat, des conserves et autres objets utiles pour nos chers combattants.

D'autres ont fait une offrande en espèces. Avec cet argent nous avons pu compléter les paquets. Et nous nous en voudrions de ne pas signaler un de nos plus jeunes « patronnés », qui a trouvé moyen de réaliser des économies sur sa modeste bourse, pour nous apporter à plus d'une reprise son offrande « *pour les soldats* ». Dieu a vu le bon cœur de Petit Paul et son obole ne sera pas sans récompense.

Nous avons remercié nos donateurs ; si quelqu'un avait été oublié, qu'il veuille trouver ici l'expression de toute notre gratitude.

Nos paquets, confectionnés après une visite à chaque famille d'intéressé, et selon ses indications, pour ne pas faire double emploi, contenaient des vêtements, des douceurs (chocolat, bonbons, tabac, cigarettes, conserves), des choses utiles (papier à lettres, enveloppes, cartes postales, crayons, calendrier). Puis on y a ajouté de quoi distraire les longs loisirs des tranchées : livres ; *Almanach du Pèlerin* ; tracts de la Bonne Presse (notamment celui qui est intitulé « *Le Pape et la Guerre* », qui aura pu dissiper bien des préventions et confondre bien des calomnies) ; le *Libre du Soldat*, minuscule manuel de piété, qui a pour sous-titre « *Prière des Français sous les armes* ». Enfin une certaine quantité d'insignes du Sacré-Cœur ont heureusement complété le tout.

Le contenu de nos paquets était arrêté, quand nous lûmes dans la *Croix* de Paris des 19-20 décembre 1915 l'article de Pierre l'Ermite « *Le vrai paquet* ». Nous ne fûmes pas peu satisfaits de voir que nos idées s'étaient rencontrées.

Les paquets partirent, et au bout de quelques jours les remerciements arrivaient, nous montrant avec quel plaisir tout avait été accueilli.



POUR NOS SOLDATS

Sur la demande de plusieurs de nos soldats, nous enverrons gracieusement le *Bulletin* à nos paroissiens mobilisés hors de Lyon.

Nous sommes heureux d'établir ainsi un lien entre les membres de la famille paroissiale qui sont restés à Lyon et ceux qui sont disséminés sur tous les fronts de nos armées, jusqu'au jour où, triomphants, ils se réuniront à l'ombre du cher clocher d'Ainay, pour prier ensemble et remercier Dieu.

A ces vaillants soldats, le *Bulletin* apportera chaque mois les paroles de réconfort dont ils ont besoin au milieu de leurs nombreuses souffrances ; il leur apportera aussi des nouvelles les uns des autres et des nouvelles de leurs œuvres.

Nous prions donc nos lecteurs de nous envoyer les *nom et prénom* ainsi que l'*adresse exacte* de tous ceux de nos paroissiens, et *seulement de nos paroissiens*, qu'ils savent être *combattants du front*, *prisonniers*, ou simplement *mobilisés* dans la zone de l'intérieur, qu'il s'agisse de membres de leur *famille* ou de leurs *amis et connaissances*. Qu'ils nous fassent parvenir le *plus tôt possible* ces renseignements, afin que dès ce mois-ci nous puissions envoyer à un grand nombre de nos chers enfants dispersés la revue paroissiale. C'est la seule collaboration que nous demandions à nos lecteurs : elle est bien minime, et nous espérons fermement que tout le monde s'empressera de nous donner satisfaction.

Nous prions nos mobilisés de nous *prévenir*, au cas où ils ne recevraient pas régulièrement le *Bulletin*, et nous leur serions reconnaissants également de nous faire connaître, quand il y aura lieu, leurs *changements d'adresse*.



LIVRE D'OR

M. **Charles Mothier**, 1^{er} canonnier servant, 113^e batterie de bombardiers, 3^e régiment d'artillerie coloniale, a été tué à l'ennemi le 8 décembre 1915, à Somme-Suippe, par un obus qui est tombé dans sa tranchée, et qui a tué quatre hommes.

C'était un bon soldat. L'an dernier, étant en permission à Ainay au moment de Pâques, il a été heureux de faire ses devoirs religieux dans sa paroisse.

Il avait été blessé le 24 août 1914, et pendant douze jours il fut prisonnier des Allemands, puis délivré par nos troupes à Moyennoutiers.

Ce jeune homme, qui était âgé de 24 ans, était de nos œuvres.



Le capitaine **Jean Burelle**, du 133^e régiment d'infanterie, est tombé pour la France à la Fontenelle, le 10 juillet 1915. Il appartenait à une famille de la paroisse, et il en fut lui-même pendant longtemps.

Il a été cité deux fois à l'ordre du jour :

1^{re} CITATION : « A montré l'exemple par son courage lors de l'établissement de tranchées sous le feu intense de l'artillerie ennemie, les 5, 6, 7, 8 juin, dirigeant les travailleurs avec un calme et un sang-froid remarquables. »

2^e CITATION : « Jean Burelle, capitaine au 133^e. Par son calme et sa bravoure au feu, a possédé un puissant ascendant moral sur sa compagnie, qu'il a brillamment conduite dans les différents combats auxquels il a pris part. A été glorieusement frappé pendant un violent bombardement d'une position qu'il avait conquise. »

Peu après, un prêtre-infirmier célébra en l'église de Saint-Jean-d'Ormont une messe à laquelle assistèrent officiers et soldats de la 5^e compagnie.

Ses chefs lui ont rendu les plus beaux témoignages que puisse ambitionner un soldat :

celui de bon Français : « Grâce à son initiative », écrit son chef de bataillon, « le bataillon eut l'honneur d'entrer le premier dans Sondernach » ;

celui d'un vrai chrétien : « Avec lui », écrit un autre officier, « c'est le meilleur d'entre nous qui disparaît. Deux jours avant sa mort, il recevait à la Voivre la Sainte-Communion avec plusieurs d'entre nous. »

Nous signalons également la mort glorieuse d'un ancien élève de notre école cléricale, M. l'abbé **Claude Bruyat**. — *Le Bulletin lui consacrera prochainement une notice.*

M. PIERRE LUCIEN-BRUN, lieutenant de réserve au 371^e régiment d'infanterie, vient d'être cité en ces termes à l'ordre d'une division d'Orient : « *Officier d'élite. A donné au cours des engagements du 8 au 13 novembre les plus beaux exemples de courage et de sang-froid. S'est particulièrement distingué le 11 novembre à la tête de sa section en s'emparant d'une position située à 200 mètres en avant de nos lignes, malgré la fusillade et le tir de flanc d'une mitrailleuse.* » — M. Pierre Lucien-Brun est le frère de M. *Paul Lucien-Brun*, sous-lieutenant au 121^e d'infanterie, tué à l'ennemi en Lorraine, au début de la campagne, et cité à l'ordre du jour de l'armée le 2 juillet 1915.

M. ANTOINE MOUNIER (11, rue Vaubecour), soldat à la compagnie M-7 du 4^e régiment de génie, a été l'objet de la citation suivante : « *A rempli avec dévouement et courage son devoir de sapeur-mineur en un point du front particulièrement exposé. Travailleur d'une grande énergie et de la plus grande bravoure. S'est fait remarquer par son sang-froid dans les rameaux de mine à proximité immédiate de l'ennemi.* » — Cette belle distinction était d'autant plus méritée par notre paroissien, et elle lui fait d'autant plus d'honneur, que ce vaillant soldat appartient à la réserve de l'armée territoriale (il a 45 ans), et qu'il est toujours des premiers à se présenter lorsque ses chefs demandent des volontaires pour remplir une mission périlleuse.





Etude sur Saint-Martin

*Discours prononcé dans la Basilique d'Ainay, le 21 Novembre 1915,
par M. l'Abbé Giraud, Directeur au Grand Séminaire de Lyon.*

(Suite)

Il faudrait des heures entières pour raconter les courses apostoliques de votre saint patron. Quelques exemples seulement.

Dans le pays chartrain, Martin avait annoncé la parole de Dieu. La foule était hésitante. Tout à coup une pauvre femme fend la foule. Ses vêtements sont en désordre, ses yeux baignés de pleurs. Elle porte dans ses bras le petit corps de son unique enfant qui vient de mourir. S'adressant à l'homme de Dieu, elle lui dit : « Rendez-moi mon enfant ! » Saint Martin prend le petit corps, il s'agenouille, se met en prières. Quelques instants après il rend à cette pauvre femme son enfant plein de vie. Alors toute la foule demande à devenir chrétienne.

Dans l'Anjou, il y avait un temple dédié à la déesse Isis. Saint Martin, comme il en avait l'habitude, prêchait aux abords de ce temple. Or voici qu'éclate un orage épouvantable, la foudre fend les nues, le tonnerre frappe à coups redoublés l'édifice païen, le vent emporte et disperse la toiture. Les murs eux-mêmes s'ébranlent. Il ne reste bientôt plus que des ruines fumantes à la place où le temple s'élevait tout-à-l'heure. Tous les assistants frappés d'une crainte religieuse demandent à grands cris le baptême.

Mais le rayon d'activité de saint Martin s'étendit bien au-delà des régions voisines de son diocèse. A Autun, son éloquence persuasive décida les païens à détruire de leurs mains le fameux temple de Bel qui dominait le Mont Beuvray. A Vienne en Dauphiné, ayant rencontré un jeune Bordelais d'illustre origine, il le guérit d'une maladie des yeux et le décida à se donner à Dieu tout entier : ce jeune homme deviendra plus tard saint Paulin, évêque de Nole. En 385 saint Martin se rend à Bordeaux, au concile tenu contre les Priseillianistes. Là il apprend que saint Romain, un de ses disciples — sans doute

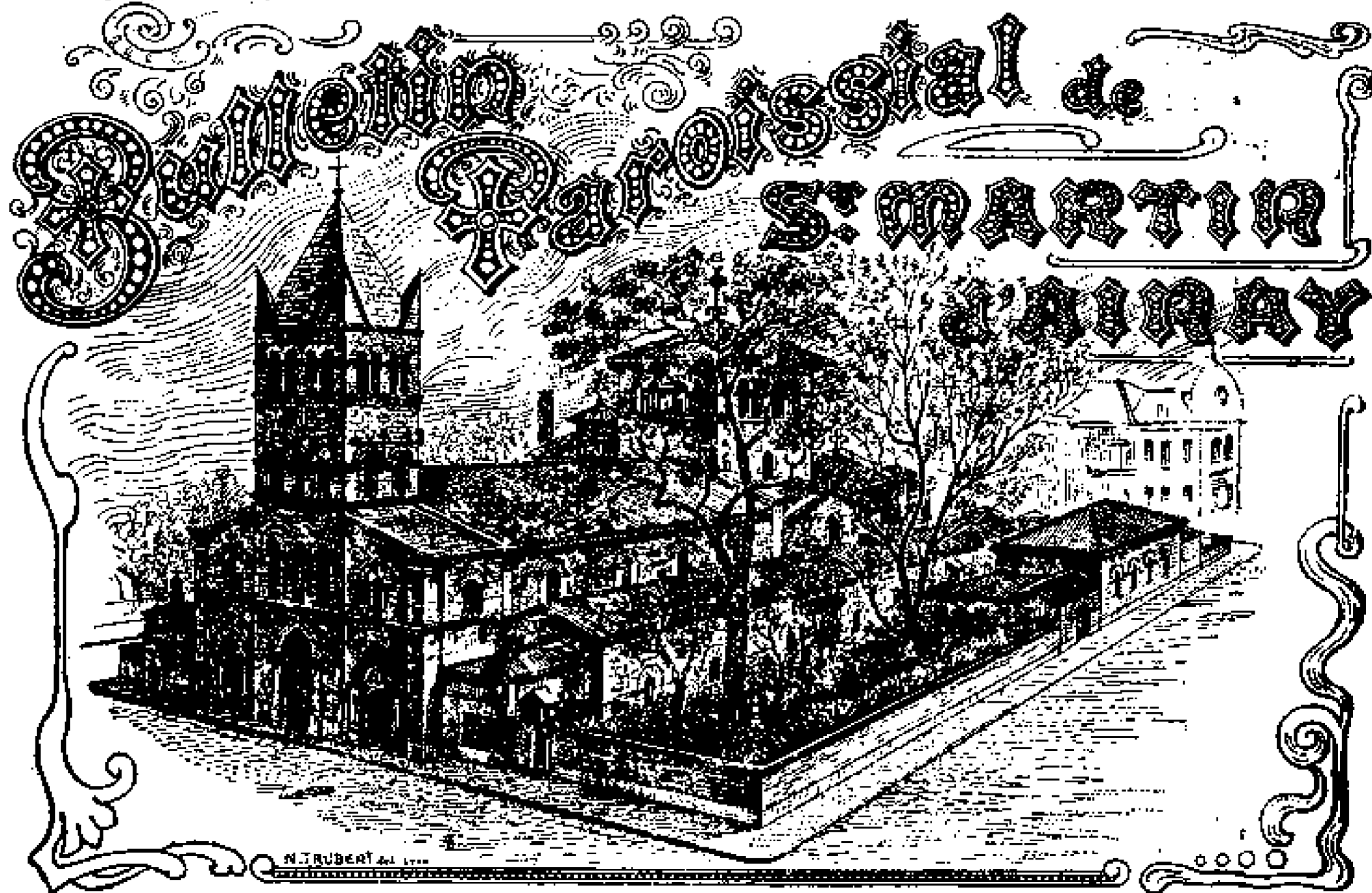
un moine formé d'abord à Ligugé ou à Marmoutiers — était gravement malade à Blaye. Le saint évêque se rend auprès de lui et a le bonheur de lui fermer les yeux.

Cet épisode est significatif. Il met bien en lumière les procédés de diffusion de l'apostolat de saint Martin. Des monastères qu'il avait fondés s'échappaient des essaims de moines qui, par groupes ou individuellement, étendaient au loin l'influence de leur fondateur.

Cette influence ne fut même pas limitée à la Gaule. On en trouve des traces dans les Provinces Rhénanes. Oui, les bords du Rhin se flattent aussi d'avoir leurs traditions martinienues, si bien qu'en 1880, lorsque parut la « *Vie de saint Martin* », de Lecoy de la Marche, un critique allemand se plaignit que le point de vue germanique avait été négligé... Bientôt les Allemands nous expliqueront, avec force preuves critiques à l'appui, que saint Martin était un saint allemand et que nous leur avons fait tort en le mettant dans notre calendrier.



303
Avril 1916.



A NOS CHERS MOBILISÉS

Mes Chers Amis,

Plus encore que d'habitude, à l'approche de Pâques, ma pensée se porte vers vous, et j'aime à croire que, de votre côté, à certains moments de calme et de silence, vous vous rappelez votre paroisse et votre vieille église. Votre paroisse, c'est le quartier où est votre demeure, votre voisinage, le milieu où s'écoule votre vie ordinaire. Et s'il est vrai que, dans nos grandes villes, les paroisses s'enchevêtrent les unes dans les autres et qu'elles manquent un peu de cette unité qui en fait, dans les campagnes, des lieux d'habitation tout à fait séparés, j'espère que vous vous êtes tout de même affectionnés à l'église de votre paroisse, et que vous la regardez comme votre église. Vous qui êtes tous plus ou moins artistes, et qui avez l'âme religieuse, vous aimez Ainay, son clocher massif, ses vieilles pierres ; je suis sûr que ces antiques choses vous ont souvent émus d'une joie grave, que vous avez été saisis par leur beauté et par la sensation qu'elles donnent du passé, qui semble ici s'être en quelque sorte éternisé sur place.

J'évoque devant vous, mes chers amis, l'image de votre paroisse, parce que cette image peut vous être, en ces jours, bienfaisante.

Pour les jeunes d'entre vous, elle est sans doute l'église de votre première communion, et de tant de cérémonies qui vous ont touchés, et de grandes impressions de grâce. Je souhaite que ces souvenirs restent vivants dans vos cœurs.

Vous, les jeunes qui appartenez à nos œuvres paroissiales, vous recevez depuis longtemps, grâce à l'affection de votre directeur et de vos camarades restés ici, une feuille mensuelle, qui est le trait d'union entre vous et eux. Mais combien d'autres jeunes gens et combien d'hommes sont au service de la patrie qui ne lisent pas ces pages réconfortantes ! Je voudrais leur dire, à eux aussi, que parmi les membres de mon troupeau, il n'en est pas qui me soient aussi chers. Nos bons soldats, nous les aimons parce qu'ils portent le poids de la défense de la patrie, parce que leur héroïsme et leur patience nous sauvent. Nous les aimons, nous prêtres, parce qu'ils peinent et souffrent. Pour vous, amis, nous avons du respect, de l'admiration, une tendre reconnaissance.

Et puisque nous vous aimons, nous voulons votre bien, votre plus grand bien. Et comment notre foi oublierait-elle que le bien le meilleur, c'est le salut et la sanctification de l'âme ? Nous vous souhaitons donc de bonnes fêtes pascales. Dans nos rangs, pendant la retraite des hommes, toujours si émouvante, vos places seront vides. Vos voix mâles manqueront à nos cantiques. Nous nous consolerons de votre absence en pensant que, là-bas, sur le front, dans vos tranchées, sur les grandes routes et les sentiers des bois, vous priez, et que ceux du champ de bataille, ceux des ambulances et ceux de Salonique... savent trouver quelque chapelle rustique ou improvisée, aborder quelque prêtre ami ou inconnu et accomplir le grand devoir chrétien, et recevoir le Corps du Seigneur qui est la vie et la résurrection.

Sans doute, parmi vous, il en est qui sont en retard pour leurs devoirs religieux. J'espère que tous vous aurez reçu le coup de la grâce, l'illumination et l'ébranlement intérieur, et qu'à la lueur de ces terribles événements, vous aurez vu ce qu'est la mort et ce qu'est la vie, et qu'il faut que la vie prépare la mort et que la mort conduise à la Vie.

Dans cette espérance, amis, je vous envoie le salut le plus cordial, le plus paternel.

Votre Curé.

P. VIGNON.



Préparons la Fête de Pâques

Nous sommes bientôt aux derniers jours du Carême, ceux que l'Eglise appelle les « jours saints ». Faisons encore plus d'efforts que nous n'en avons fait pendant ces dernières semaines, pour nous sanctifier, afin que la Communion pascale soit vraiment pour chacun de nous la « résurrection ». Pour s'aider à parvenir à ce résultat, voici quelques pratiques de pénitence, très efficaces dans leur simplicité :

J'accepterai généreusement tout ce qui me contrariera, soit dans mon travail, soit dans mes autres occupations, soit de la part de mes supérieurs ou de mes égaux.

Je renoncerai immédiatement à tout ce qui est contraire à mes devoirs d'état, à mon règlement particulier, à la vertu que je dois surtout viser à obtenir.

Je ne me plaindrai absolument de rien, ni du temps, ni du chaud, ni du froid, ni des hommes, ni des choses.

Je réciterai lentement les moindres prières.

J'attendrai quelque temps avant de lire une lettre et, en général, quand j'aurai envie de me précipiter sur quelque chose qui flattera ma nature, je ferai exprès d'attendre un peu.

Quand je serai triste, je m'efforcerai de paraître gai et toujours aimable.

Je ne dirai à personne que je souffre ici ou là, quand c'est une douleur légère et qui ne réclame aucun soin.

Je prendrai rapidement et sans goûter les choses qui me plaisent davantage, et j'accepterai volontiers celles qui me répugnent.



CALENDRIER LITURGIQUE

Le dimanche 2 avril est déjà le quatrième du Carême, et dès le dimanche suivant nous entrons dans le temps de la Passion.

« Nous allons voir la Sainte Eglise », comme s'exprime Dom Guéranger (*L'année liturgique*), « s'abîmer de plus en plus dans les tristesses de son deuil. Naguère, elle pleurait les péchés de ses enfants, maintenant elle pleure le trépas de son céleste Epoux. Dès longtemps déjà, le joyeux *Alleluia* est banni de ses cantiques; à moins qu'elle ne célèbre la mémoire de quelque saint, elle s'interdira désormais jusqu'à ces paroles qu'elle

aimait tant à redire : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprits. » La couleur de ses vêtements est toujours celle qu'elle a adoptée le jour des Cendres ; mais quand sera arrivé le redoutable Vendredi, le violet ne suffira plus à sa tristesse : elle se couvrira de vêtements noirs comme ceux qui pleurent le trépas d'un mortel ; car Notre-Seigneur est véritablement mort en ce jour. »

Dans l'attente de cette heure terrible, la Sainte Eglise couvre la Croix d'un voile sombre. Les Images des Saints ne sont plus visibles ; il est juste que le serviteur s'efface, quand la gloire du Maître s'est éclipsée. — A peine, pendant ce mois, quelques fêtes de saints, un peu marquantes ; Saint Nizier, évêque de Lyon, dont on fait mémoire le dimanche 2 ; le Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, premier martyr de l'Océanie, (28 avril). — Toute la vie liturgique de l'Eglise est absorbée par la célébration des grands myères de la Passion et de la Résurrection du Sauveur.

14 avril. — Mémoire des Sept Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie.

16 avril. — *Dimanche des Rameaux.* Procession et Bénédiction des Rameaux, en souvenir de l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem. L'Evangile de la messe raconte la Passion du Sauveur.

20 avril. — *Jeudi-Saint.* C'est la Cène de Notre-Seigneur, la fête de l'Institution de la Sainte Eucharistie. C'est pourquoi, à l'issue de l'unique messe qui se dit dans chaque paroisse, on dépose la Sainte Hostie sur un autel richement paré, où les fidèles viennent l'adorer. Le soir, en certaines paroisses, a lieu la Cérémonie du Lavement des Pieds, en souvenir de l'acte d'humilité que Notre-Seigneur accomplit avant la Cène à l'égard de ses apôtres.

21 avril. — *Vendredi-Saint.* Le matin, sur un autel dénudé, se célèbre la messe des Présanctifiés, où le prêtre consomme les Saintes Espèces, portées la veille au Reposoir. Auparavant, on entend le Récit de la Passion selon saint Jean ; et le Célébrant, après avoir dévoilé la Croix, la présente aux adorations des fidèles. Le soir, a lieu l'exercice du Chemin de la Croix.

22 avril. — *Samedi-Saint.* Tout en honorant la Sépulture de Notre-Seigneur, l'Eglise prélude aux joies pascales, par la bénédiction du Feu nouveau, la bénédiction du Cierge pascal et des Fonts baptismaux, par la célébration du Saint-Sacrifice

de la Messe, où de nouveau l'on entend retentir le *Gloria*, l'*Alleluia*, et le joyeux son des cloches, absentes depuis le Jeudi-Saint.

28 avril. — SOLENNITÉ DE PAQUES. — C'est la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur, vainqueur du péché et de la mort, et qui nous convie, nous et notre Patrie, aux joies d'une vie renouvelée par la souffrance et par la grâce. C'est l'ouverture de la Semaine pascale et du Temps pascal, qui s'étendra jusqu'au dimanche de la Trinité.



LIVRE D'OR

M. **Jean Baptiste Thiolière** (9, rue Adélaïde-Perrin), sergent-fourrier au 175^e de marche, a été tué le 28 avril 1915, aux Dardanelles.

M. ANTOINE BERLAND (12, quai Tilsitt), sous-lieutenant au 217^e d'infanterie, vient d'être décoré de la Croix de Guerre avec palme et cité à l'ordre du jour de sa division en ces termes : « Officier très brave et d'une grande conscience. Le 8 février, a entièrement rempli une mission délicate qui lui était confiée, et a rapporté des renseignements précis. Assailli par une patrouille ennemie, lui a fait face. Est rentré le dernier dans nos lignes, en ramenant les corps de deux des nôtres, le sous-officier commandant la patrouille ennemie et le cadavre d'un Allemand. » — Ces distinctions font honneur à notre patronage paroissial de garçons, dont M. Antoine Berland fut un des premiers directeurs.

M. **MARIUS BONNET** (5, rue de Jarente), dont nous avons mentionné la mort à l'ennemi, dans le *Bulletin* de décembre 1915, a été cité à l'ordre de la brigade : « Marius Bonnet, adjudant, 35^e d'infanterie, 11^e compagnie. Sous-officier énergique et courageux, ayant toujours témoigné le plus grand mépris du danger. Tué le 27 septembre à la tête de sa section, en l'entraînant à l'assaut des tranchées ennemies. »

Nous relevons à l'*Officiel* la citation suivante à l'ordre de l'armée :

« LOUIS PAYEN, sous-lieutenant au 359^e d'infanterie: Tous les officiers, et la plupart des sous-officiers de sa compagnie ayant été frappés, a réussi à maintenir son unité sur la position conquise, malgré le feu croisé des mitrailleuses et un bombardement violent ».



N.-B. — Si nous avons fait des omissions parmi ceux de nos paroissiens qui ont généreusement donné leur vie au pays, ou qui ont été l'objet d'une distinction quelconque, et particulièrement d'une citation à l'ordre du jour, nous prions nos lecteurs de nous en aviser, et nous nous empresserons de réparer ces oublis. Donnez-nous beaucoup de détails, de renseignements, afin que le Livre d'Or Paroissial soit complet autant que possible. — N'oubliez pas non plus de nous faire parvenir l'adresse de nos paroissiens mobilisés hors de Lyon; l'envoi régulier du Bulletin leur sera d'une grande utilité et leur procurera à tous un véritable plaisir : l'expérience que nous avons faite le mois dernier l'a prouvé, car elle a pleinement réussi.



AVIS



La Communion Solennelle des enfants aura lieu dans notre église, le jeudi 4 mai.

La Confirmation sera donnée le samedi 6 mai, à 8 heures, dans l'église de Saint-François-de-Sales, par S. G. Monseigneur Duret, Supérieur des Missions Africaines.





Société Catholique et Diocésaine des veuves de la Guerre

Nous attirons l'attention de nos Lecteurs sur le Communiqué suivant :

Parmi les œuvres que la guerre a suscitées pour remédier partiellement à ses ravages, une des plus touchantes, certes, est la « Société Catholique et Diocésaine des Veuves de la Guerre ».

Cette Œuvre s'est inspirée d'une double pensée : d'une part, l'efficacité de la religion qui peut seule relever et féconder les forces abattues par le veuvage ; d'autre part, de la facilité avec laquelle des veuves approchent d'autres veuves, lorsque, à toutes, en pleine jeunesse, Dieu et la France ont demandé le même sacrifice.

Son but peut se formuler ainsi : aider par un mutuel soutien les veuves chrétiennes du diocèse à supporter leur épreuve et l'adoucir lorsque le sentiment de l'isolement ou le besoin matériel viennent la rendre plus amère.

Désirée depuis plusieurs mois par son Eminence le cardinal Sevin, Archevêque de Lyon, elle a été bénie et encouragée par lui.

Un Comité central soumis à l'autorité diocésaine, s'appuyant sur le Comité des orphelins et s'entourant de conseils d'hommes expérimentés, s'occupe de l'organisation de l'Œuvre à Lyon, et de tous les avantages dont pourrait bénéficier les veuves de la guerre ou leurs enfants.

Dans chaque paroisse une ou plusieurs Dames sont chargées de connaître les veuves qui s'y trouvent établies, de les agréger à la Société si elles le désirent et remplissent les conditions exigées, de les visiter si elles sont malades ou isolées, enfin, de s'occuper d'elles dans la mesure de leurs besoins.

A peine existante cette Société a déjà rendu des services.

Ce qu'elle demande maintenant, c'est d'être connue, certaine que, connue, elle sera beaucoup aimée et beaucoup aidée. Ni les sympathies, ni les dévouements, ni, hélas ! les détresses ne lui feront défaut.

Que Dieu daigne bénir l'Œuvre qu'il a inspirée !

P. S. On peut adresser les demandes de renseignements complémentaires et les offrandes, soit à Mme E. Colcombet, prési-

dente de la Société, 33, rue Sainte-Hélène, soit au siège provisoire de l'Œuvre — 9, place de la Charité, chez Mme Boucharlat, trésorière — soit aux Dames du Comité, dont les noms suivent :

Mme F. Tabournel, vice-présidente, 6, rue Pravaz.

Mme de Dianous, secrétaire, 2, rue Sala.

Mme Paul Piaton, conseillère, 8, rue Auguste-Comte.

Mme M. Blanchard, conseillère, quai d'Occident, 2.

Mme J. Burelle, conseillère, rue Grôlée, 13.



ÉCOLES LIBRES DE LA PAROISSE

Rapport sur l'Année Scolaire 1914-1915

II. — Les **Ecoles de filles** sont aussi en progrès sensible, et ce progrès se manifeste à tous les points de vue, soit à celui du choix des maîtresses, soit à celui des concours.

Au premier point de vue, le personnel de notre Ecole a subi une perte des plus sérieuses par le départ de Mademoiselle Blondel, dont le souvenir ne s'effacera jamais de nos mémoires, pas plus que celui de Mademoiselle La Bonnardière. Nous n'oublierons jamais cet entrain, cette vivacité, cet esprit si ouvert qui donnaient tant d'intérêt à son enseignement. Une telle perte semblait irréparable, et par malheur nous n'avions même pas droit de nous plaindre. Nos institutrices sont si bien formées à l'enseignement, qu'il arrive un jour où elles ne sont plus à leur place dans des situations d'adjointes : la justice exige qu'elles passent Directrices à leur heure. Nous ne faisons rien pour hâter ce moment, mais nous ne pouvons y mettre obstacle. Or Mademoiselle Blondel elle-même a pu être remplacée par une ancienne élève de l'école.

Et l'année s'est terminée par quatre prix au Concours d'Instruction Religieuse, dont le 1^{er} prix dans la division supérieure et le 2^e prix dans la division d'honneur. Huit brevets d'Instruction Religieuse, un brevet supérieur, sept brevets élémentaires sont venus récompenser le travail acharné de nos institutrices. Les examens ont donné dix réceptions à la commission du comité libre pour le 1^{er} degré et quatre pour le 2^e degré. Pour le certificat d'études primaire officiel, il y a eu 19 réceptions. Les résultats de cette fin d'année nous expliquent le progrès réalisé à la rentrée dernière dans le nombre des élèves, qui est de 210 au lieu de 181 à la rentrée de 1914.

Quant à la rétribution scolaire de l'Ecole des filles, dont le chiffre soulève depuis si longtemps les doléances de tous nos trésoriers, elle s'est

considérablement accrue depuis le début de la guerre : elle était l'année dernière de 1.128 francs pour l'exercice 1913-1914 ; elle s'élève à 1.420 fr. 50 pour l'exercice 1914-1915. Ce chiffre ne s'explique pas par l'augmentation actuelle du nombre des élèves, puisqu'il lui est antérieur : il dénote à lui seul, de la part des familles, un effort dont on ne saurait trop les féliciter. Il montre que chaque jour elles comprennent mieux leurs responsabilités dans la grande œuvre de l'éducation : cette intelligence croissante de leurs devoirs montre que le but essentiel de l'Association des Familles est véritablement atteint parmi nous.

III. — Notre **Ecole de garçons** a réalisé des progrès aussi marqués, à tous les points de vue, et notamment à celui du nombre de ses élèves, qu'était de 180 à la rentrée de 1914, qui est remonté aujourd'hui à 215, chiffre qu'il n'avait pas atteint depuis longtemps.

Le choix des professeurs a donné lieu à deux améliorations importantes : la première a été le retour de M. Roiron, que nous sommes tous profondément heureux de revoir au milieu de nous. Depuis les vacances de Pâques de 1915, notre si dévoué maître, réformé à la suite d'une blessure de guerre, a repris sa place à la tête de la première classe. Et puis un professeur de premier ordre, M. Reverdy, partage aujourd'hui avec notre cher Directeur la lourde tâche qui consiste à diriger la classe spéciale, plus nombreuse que jamais cette année.

Cet accroissement du nombre des élèves s'explique par plusieurs causes, sur lesquelles il serait trop long d'insister, car il y en a qui tiennent aux circonstances actuelles. Mais parmi les autres il paraît juste de noter les résultats des examens et concours à la fin de cette première année de guerre. Les examens du certificat d'études primaires officiel ont été marqués par la réception de 32 de nos élèves ; ceux de la commission libre ont entraîné, pour le premier degré, quatre réceptions avec la mention *Bien*, dix avec la mention *Assez bien*, sept avec la mention *Passable* : soit au total vingt-et-une admissions, dont le chiffre comparé à celui des examens officiels, suffit à montrer la supériorité du diplôme des Ecoles Libres de Lyon. Les examens de la Commission libre pour le deuxième degré se sont terminés par quatre mentions *Bien*, treize mentions *Assez bien*, huit mentions *Passable* : au total, vingt-cinq réceptions. Le concours d'Instruction Religieuse ouvert par l'Archevêché entre toutes les Ecoles Libres de Lyon a été marqué pour notre Ecole d'Ainay par trois prix dans la division supérieure, deux prix dans la division moyenne, quatre mentions dans la division supérieure, trois mentions dans la division moyenne, et une dans la division élémentaire. Le concours d'admission à l'Ecole de la Salle, où huit de nos élèves étaient entrés l'année dernière, s'est terminé cette année par quinze réceptions. Nous ne saurions trop remercier notre dévoué Directeur, dont la préparation particulière de cet examen absorbe toujours la meilleure partie des vacances. Enfin le concours de Gymnastique, auquel prennent part toutes les Ecoles libres de Lyon, a valu à notre première classe le deuxième prix, et à notre classe spéciale le prix d'honneur, qui comporte la garde du drapeau.

Les succès ainsi remportés par les élèves de notre classe spéciale, qui traversait cependant l'année dernière une véritable période de réorgani-

sation, sont le plus encourageant des symptômes pour l'avenir de notre Ecole, puisqu'à l'heure actuelle, depuis la rentrée d'octobre, cette réorganisation est un fait accompli.

L'effort fourni par notre Directeur et nos professeurs n'a donc jamais diminué pendant cette première année de guerre. Je serais tenté d'en dire autant de celui des parents, malgré le fléchissement de la rétribution scolaire, qui était de 2.122 fr. 50 pour l'Ecole de garçons en 1913-1914, et qui est tombée à 2.000 fr. 50 en 1914-1915. Les situations exceptionnelles et souvent si pénibles dans lesquelles se sont trouvées tant de familles suffisent à expliquer cette diminution, et le chiffre qui figure à notre dernier budget dénote encore un effort qui, pour certaines d'entre elles, a dû être des plus méritoires.



Notre situation financière, dans les circonstances que nous traversons, exigeait une gestion des plus prudentes, et il suffit de jeter un coup d'œil sur le dernier budget de notre Association, pour se rendre compte de l'économie qui a présidé à son établissement. Les frais généraux de l'Ecole de garçons s'élevaient à 20.847 fr. 35 pour l'exercice 1913-1914; ils descendent à 20.256 fr. 55 en 1914-1915. Ceux de l'Ecole de filles et de l'External étaient de 16.047 fr. 74 en 1913-1914; ils sont réduits en 1914-1915 à 15.186 fr. 10. Enfin les frais généraux de l'Ecole maternelle, de 6.655 fr. 77 en 1913-1914, tombent à 6.438 fr. 45 en 1914-1915.

L'effort accompli par nos membres adhérents mérite, lui aussi, d'être mentionné. Les cotisations qualifiées de « dons » s'élevaient, en 1913-1914, à 2.913 fr. 50; elles sont montées en 1914-1915 à 3.084 fr. 65. Les annuités, portées au budget de 1913-1914 pour une somme de 10.570 fr., s'élèvent en 1914-1915 au chiffre de 11.266 fr. On comprend que dans ces conditions le déficit budgétaire, qui était de 14.242 fr. 20 en 1913-1914, se réduise cette année à 13.506 fr. 80, encore beaucoup trop considérable.

Les chiffres que je viens de citer montreront du moins que les membres de notre Association ont su remplir tous les devoirs que leur imposaient les circonstances, depuis le commencement de cette longue épreuve nationale dont il nous est impossible de détacher notre pensée. Toutes proportions gardées, en effet, nos obligations ressemblaient singulièrement à celles que la guerre impose à nos admirables troupes, et qu'on a si souvent résumées dans cette belle expression : *tenir!* Pour en comprendre la grandeur, il faut songer à tout ce qu'elle implique de courage et de persévérance dans l'effort. C'est un devoir qui nous incombe à tous, et que nos chers amis du front — dont le moral est si supérieur au nôtre — savent si bien nous rappeler, lorsqu'ils viennent nous voir. Que de fois ce cri leur a échappé : « *Pourvu que les civils tiennent!* »

Or, « tenir », pour les catholiques français, ce n'est pas seulement se garder du pessimisme et de l'attrait des fausses nouvelles; c'est encore maintenir sans faiblesse les œuvres aussi nécessaires que la nôtre, les institutions aussi liées à la vie nationale que nos Ecoles, ainsi que je vous le rappelais déjà l'année dernière.

J'ose dire que cette obligation devient chaque jour plus rigoureuse pour

nous : car le maintien de nos Ecoles n'est pas seulement un devoir envers nos enfants ou envers nos associés, pères et mères de familles que nous avons à aider dans la tâche si grande que Dieu leur a confiée. C'est un devoirs envers nos morts, et particulièrement envers ceux des parents de nos élèves qui sont tombés au champ d'honneur (1).

Il faut continuer leur œuvre en assurant jusqu'au bout, à leurs enfants qui sont moralement les nôtres (n'oublions jamais notre beau titre d'« Association de Familles »), le bienfait de l'éducation chrétienne qu'ils ont voulue pour eux. Plusieurs même n'en ont jamais mieux compris l'importance et la grandeur qu'en face des périls qui les entouraient. Cette foi qui les a soutenus devant le danger, consolés dans leurs souffrances, ils ont eu raison de la regarder comme le plus précieux des biens, pour eux et pour la France, et nous manquerions à tous nos devoirs envers eux, si nous ne l'aidions pas à la conserver. On l'a dit bien souvent : c'est un devoir envers tous nos chers morts, que de travailler, après la victoire à refaire une France plus forte et plus unie. Elle ne peut l'être que si elle devient chaque jour plus chrétienne; et pour arriver à ce relèvement moral de notre bien-aimé pays, nos œuvres d'enseignement sont un des moyens les meilleurs que nous puissions employer.

PAUL MAGNIN,

Avocat à la Cour d'appel.

Professeur suppléant à la Faculté Catholique de Droit.



Etude sur Saint Martin

*Discours prononcé dans la Basilique d'Ainay, le 21 Novembre 1915,
par M. l'Abbé Giraud, Directeur au Grand Séminaire de Lyon.*

(fin.)

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'immenses furent les résultats de l'apostolat de notre saint évêque. On a dit qu'on ne détruit bien que ce qu'on remplace. Saint Martin ne se contentait pas de détruire, il remplaçait. Au culte des faux dieux, il substitua le culte du Christ, le culte des saints et des reliques. Aux fêtes,

(1) Une messe a été célébrée le 22 décembre 1915 par Monsieur le Curé pour le repos de l'âme des membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Libre d'Ainay morts pour la France.

aux processions païennes, il substitua des fêtes et des processions chrétiennes. Nous devons ainsi au zèle de notre illustre apôtre la pénétration du Christianisme dans les campagnes, l'institution des paroisses rurales et du clergé rural. Nous lui devons encore l'habitude prise par les évêques de faire des tournées pastorales. Et vous savez, mes Frères, quel bien a été réalisé dans notre pays par ces voyages apostoliques.

C'est précisément dans une visite pastorale que la mort surprit saint Martin. Il avait fondé au confluent de la Vienne et de la Loire, à Candes, un monastère auquel était unie une paroisse. Or il advint que le désordre se mit entre les moines. Notre saint évêque se dit : « Si j'y vais, la paix sera bientôt rétablie. » On était alors aux premiers jours de novembre : la saison était déjà rigoureuse ; avec les brouillards de l'automne le froid est plus pénétrant. Notre saint était bien âgé : il avait plus de quatre-vingts ans. Et de Tours à Candes, il faut compter cinquante kilomètres au moins : tout un voyage avec les moyens de communication de ces temps reculés ! Cependant Martin se met en route. En le voyant arriver, les moines oublient leurs dissentiments. Mais l'auguste voyageur sent soudain ses forces défaillir. Il comprend qu'il va mourir. Il se fait alors étendre sur un lit de cendres. C'est sur cette humble couche qu'il veut attendre la venue du Maître. Ses disciples, ses enfants désolés assistaient impuissants à l'agonie de leur Père. « Oh ! ne nous quittez pas ! » lui criaient-ils.

C'est à ce moment que Martin fit cette sublime prière : « Seigneur, si je suis encore nécessaire, je ne refuse pas le travail. » — « Homme ineffable ! » s'écrie Sulpice Sévère, « que ni les travaux ni la mort ne peuvent abattre ! »

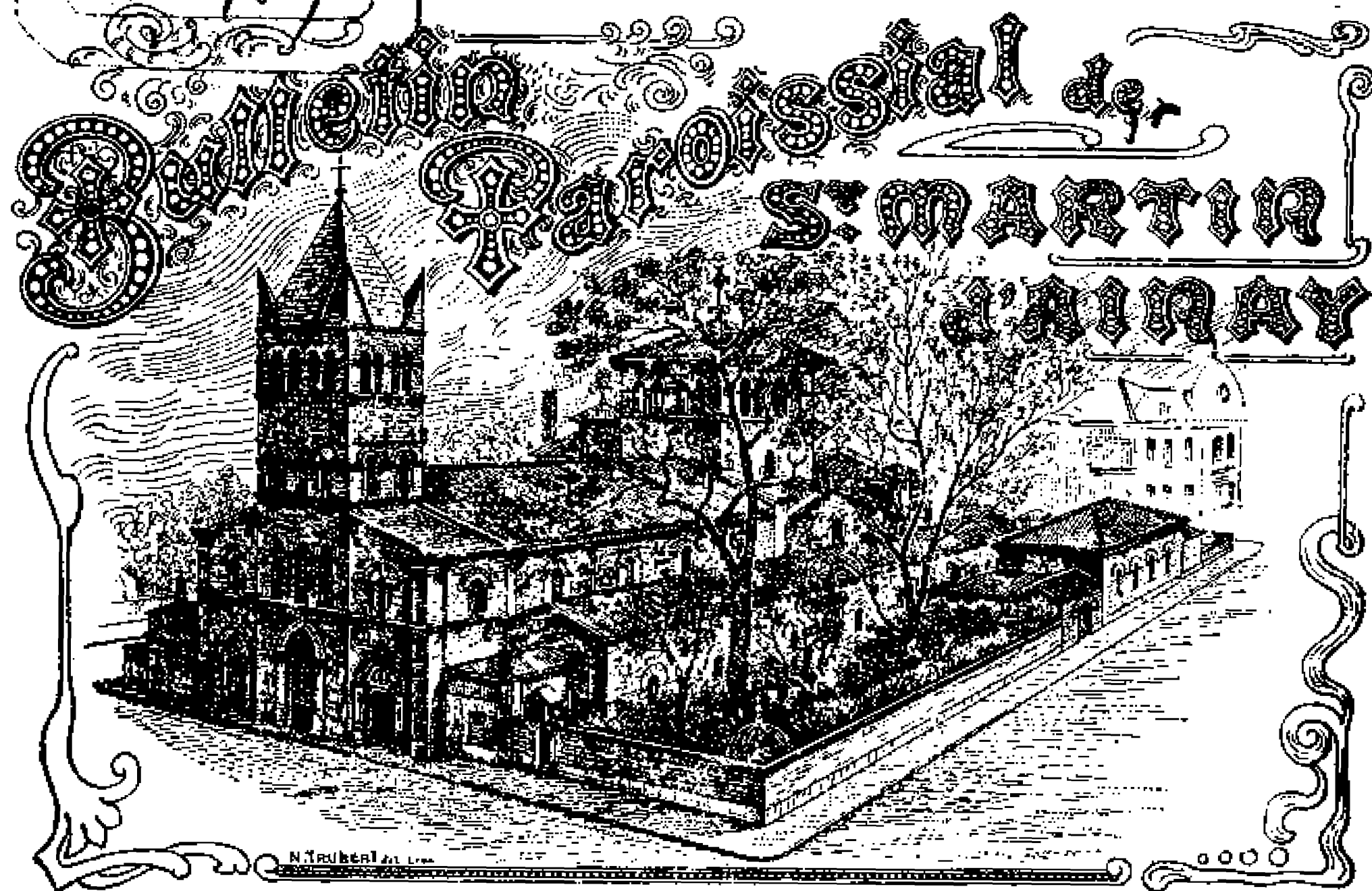
Mais Dieu exauça l'un et l'autre de ses vœux, si contradictoires et si exclusifs qu'ils semblent d'abord. Il attira dans ses bras l'âme de son serviteur, mais il lui laissa tant de puissance sur la terre, qu'il continua pendant tout le Moyen-Age par son culte, par les miracles opérés auprès de son tombeau, l'œuvre d'évangélisation commencée.



DÉPOT LÉGAL

Rhône

Juillet 1916.



Les Maux temporels et la Providence

Pensées de Saint Augustin

Il arrive, durant cette terrible guerre, de rencontrer des âmes qui ont beaucoup prié pour leurs proches : elle les ont perdus cependant, et leur foi se trouble ; elles hésitent à affirmer la justice et la bonté de Dieu. Ceux pour qui on faisait tant de vœux, on adressait au ciel tant de supplications, auraient dû, croient-elles, être épargnés.

Voici, pour soutenir ces âmes, quelques fortes et claires pensées de saint Augustin. Elles expriment parfaitement l'enseignement chrétien sur l'action de la Providence dans la répartition des biens et des maux temporels.

..

Pendant le sac de Rome par les Barbares, des païens s'étaient réfugiés avec les chrétiens dans les églises et avaient été épargnés. Certains s'en étonnaient, comme ils s'étonnaient de voir les justes soumis à de si terribles épreuves. Saint Augustin répond : (*Cité de Dieu*, l. I, c. VIII.)

« Pourquoi, dira-t-on, cette miséricorde divine s'est-elle étendue sur des méchants et des ingrats? — Pourquoi, pensez-vous, sinon parce qu'elle vient de celui *qui fait luire son soleil sur les bons et les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et les injustes ?*

« Il y en a qui se corrigent de leur impiété par la pénitence ; et beaucoup d'autres, comme l'Apôtre l'enseigne, *méprisant les trésors de sa bonté et de sa longanimité, dans la dureté de leur cœur impénitent, s'amassent un trésor de colère pour le jour de la vengeance et de la révélation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres.* La patience de Dieu invite les méchants à la pénitence, tandis que ses fléaux apprennent la patience aux bons.

« De même aussi la miséricorde de Dieu embrasse les bons pour les aider, et sa sévérité atteint les méchants pour les punir.

« Il a plu, en effet, à la divine Providence de préparer dans l'avenir, pour les justes, des biens dont ne jouiront pas les impies, et pour les impies, des maux dont ne seront pas tourmentés les bons. Mais il a voulu que les biens et les maux temporels fussent communs aux uns et aux autres : c'est pour que nous ne recherchions pas avec trop d'avidité des biens que nous voyons les méchants posséder aussi et pour que nous n'évitons pas comme une honte des maux dont la plupart du temps les bons sont également affligés.

« Mais ce qui importe beaucoup, c'est l'usage de ce que nous appelons prospérité ou infortune. L'homme bon n'est pas exalté par la prospérité et il n'est pas non plus brisé par l'infortune. L'impie, au contraire, ne trouve un supplice dans le malheur que parce qu'il a été corrompu par la félicité.

« Cependant, même dans la distribution de ces biens et de ces maux, Dieu montre souvent son action d'une façon très évidente. En effet, si maintenant tout péché était puni par un châtiment manifeste, on croirait que rien n'est réservé au jugement dernier, et si, par ailleurs, Dieu ne punissait aucun péché d'une façon éclatante, on croirait qu'il n'y a pas de Providence divine.

« Il en est de même pour les biens temporels : que Dieu, par une libéralité manifeste, ne les accorde pas quelquefois aux prières de ceux qui l'invoquent, et nous dirons qu'ils ne dépendent pas de lui. Qu'il les accorde à tous ceux qui les demandent, et nous penserons qu'il ne faut le servir qu'à cause de ces récompenses. Un pareil culte ne nous rendrait point vertueux, mais plutôt cupides et avarés.

« Parce qu'il en est ainsi, et que les bons et les méchants sont également affligés, il ne s'ensuit pas qu'il ne soit fait aucune distinction entre eux, dès là qu'il n'y a pas de différence entre ce qu'ils endurent. Il y a une distinction entre ceux qui souffrent, si les souffrances sont les mêmes. Dans un même tourment, la vertu et le vice ne sont pas identiques.

« C'est ainsi que dans un même feu l'or brille et la paille fume ; un semblable fléau broie la paille et nettoie le froment. La lie n'est pas confondue avec l'huile, parce qu'elle coule du même pressoir. Ainsi le même creuset puissant du malheur éprouve, purifie, transforme les bons comme en un or liquide, condamne, ruine et rejette de la vie les méchants.

« De là vient que dans la même affliction, les impies profèrent des imprécations contre Dieu et blasphèment, alors que les bons le prient et le louent. Tant il importe de considérer non point ce qu'un homme souffre, mais les dispositions dans lesquelles il souffre. »

Saint Augustin fait ensuite cette juste remarque que même les bons sont souvent coupables de quelques fautes, et c'est une raison pour que Dieu permette qu'ils souffrent avec les impies des peines temporelles. D'autres fois enfin, et ici Job nous sert d'éclatant exemple, quand le juste souffre, « c'est afin que l'esprit de l'homme s'éprouve et se connaisse lui-même, et qu'il sache avec quelle forte piété il aime Dieu, d'un amour dégagé de tout vil intérêt. »

Prions donc pour que Dieu nous épargne l'épreuve du malheur, ou nous aide à en profiter pour le bien de nos âmes.



CALENDRIER LITURGIQUE

1^{er} juillet. — Fête du Très Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ.

Ce sang divin, qui fut répandu au milieu de si horribles souffrances, est aujourd'hui le sujet de la joie de l'Eglise et l'objet de ses louanges, car c'est par lui que fut opérée la rémission de nos péchés et que l'effusion du sang humain, pour une juste cause, acquiert une vertu rédemptrice, qui sauvera notre patrie.

2 juillet. — Fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. — Après que se fut opéré en elle le mystère de l'Incarnation, Marie accourut auprès de sainte Elisabeth, pour la féli-

citer de la prochaine naissance du Précurseur. Elisabeth salue Marie par des accents prophétiques, dont nous retrouvons quelques mots dans l'*Ave Maria*, et Marie lui répond en chantant le cantique inspiré du *Magnificat*.

7 juillet. — Fête des saints Cyrille et Méthode, apôtres des pays slaves, au IX^e siècle. Premier vendredi du mois. Bénédiction du Saint Sacrement en l'honneur du Sacré-Cœur.

9 juillet. — IV^e Dimanche après la Pentecôte. — Dans le diocèse de Lyon, solennité de la fête de Saint-Irénée.

14 juillet. — Fête de saint Bonaventure, religieux de l'Ordre de saint François d'Assise, cardinal et docteur de l'Eglise.

16 juillet. — Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, patronne de l'Ordre du même nom et de tous les fidèles qui portent le scapulaire du Mont-Carmel.

19 juillet. — Fête de saint Vincent de Paul, fondateur de la Congrégation de prêtres, dite des Lazaristes et des filles de la Charité appelées, du nom de leur fondateur, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Ce saint, l'une des gloires de l'Eglise de France, a été le promoteur ou l'inspirateur d'une foule d'œuvres charitables même contemporaines; il a remédié, par l'organisation de la charité publique, aux misères de son temps, et il a donné personnellement des exemples héroïques de dévouement pour le prochain.

22 juillet. — Fête de sainte Marie-Madeleine, la pécheresse, dont Notre-Seigneur fit une repentante et une sainte.

25 juillet. — Fête de saint Jacques le Mineur, apôtre.

26 juillet. — Fête de sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie et patronne des Mères chrétiennes.

29 juillet. — Fête de sainte Marthe, qui fut à Béthanie, avec son frère Lazare et sa sœur Marie, l'hôtesse de Notre-Seigneur.

31 juillet. — Fête de saint Ignace de Loyola, qui fonda au XVI^e siècle la Compagnie de Jésus.



LIVRE D'OR

M. Jules Berthet (10, rue de l'Abbaye-d'Ainay), agent de change honoraire, brigadier au train automobile, est mort au service de la France. Blessé grièvement à Bar-le-Duc, le 1^{er} juin 1916, par l'éclat des bombes lancées lors de l'attaque aérienne de cette ville, il est décédé le même jour, à l'ambulance Jeanne-

d'Arc, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 40 ans, et il a été provisoirement inhumé au cimetière de Bar-le-Duc, le 4 juin 1916.

Le colonel **Henri Jacquand**, chef d'état-major du groupe des armées du centre, chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de guerre est mort au front le 10 juin 1916, à l'âge de 48 ans.

Ancien élève de l'Externat Saint-Joseph, puis du collège Stanislas, M. Jacquand brillamment reçu à l'Ecole de guerre, en était sorti avec le numéro 1. Il venait d'être successivement chef d'état-major des généraux de Castelnau, de Langle de Carry et Pétain, qui tous l'avaient tenu en une estime particulière. La maladie, facilitée par les fatigues incessantes d'une campagne aussi longue, l'a terrassé. A peine âgé de quarante-huit ans, il a succombé à la fièvre typhoïde, à l'hôpital de Bar-le-Duc, samedi dernier 10 juin. Il avait vécu en excellent chrétien et les derniers sacrements de l'Eglise sont venus le soutenir dans le dernier combat.

Ses obsèques ont été célébrées à Bar-le-Duc, au milieu d'une affluence militaire vraiment imposante. Le général de Castelnau y était représenté par son quatrième et dernier fils. Sur la tombe, le général Pétain a rendu hommage, en termes émouvants, à l'exceptionnel mérite de cet officier qui était en même temps un homme de la trempe la plus rare.

Le colonel Jacquand était le fils de M. Jacquand, ancien membre de la Chambre de commerce et ancien président du Tribunal de commerce de Lyon, et le gendre du général Jacquemin qui a commandé le 13^e corps d'armée et présidé le comité de cavalerie.



M. ALFRED MONTALAND (24, rue de Jarente), engagé volontaire, brigadier au 54^e d'artillerie, a été cité dans les termes suivants : « Brigadier d'une très grande bravoure. Le 4 mai 1916, s'est porté spontanément, sous un violent bombardement d'obus de gros calibre, au secours de trois officiers bloqués par un éboulement dans le poste de commandement et a contribué à leur sauvetage. » — M. Alfred Montaland a été décoré de la croix de guerre.

Le sous-lieutenant BERNARD DE RIBEROLLES (6, rue de Condé), commandant la section automobile T.M. 421, vient d'être cité à l'ordre du groupement : « Blessé à son régiment au début de la campagne, a pris le commandement de la section automobile T. M. 421 ; a rendu les plus grands services à la division par le

zèle éclairé, le dévouement et l'esprit d'initiative dont il a fait preuve dans des circonstances parfois très difficiles. » — Il est le frère d'un de nos anciens directeurs du Patronage de garçons, M. *Robert de Riberolles*, sergent au 23^e régiment d'infanterie, cité à l'ordre du régiment, et mort des suites de ses blessures en février 1915.

M. ANTOINE BARNOLA, engagé volontaire de la classe 1917, ancien élève de l'Externat Sainte-Marie, à Lyon, a été cité à l'ordre du jour dans les termes suivants : « Antoine Barnola, brigadier-téléphoniste très courageux, s'est employé avec un zèle inlassable à assurer le fonctionnement du poste d'observation de la batterie sur un parcours particulièrement battu par le feu de l'ennemi. »

C'est le fils aîné de M. Pierre Barnola, directeur de la « Croix de Lyon et du Rhône », lui-même capitaine de territoriale et en face de l'ennemi depuis le lendemain de la déclaration de guerre.

Enfin, nous apprenons avec plaisir que M. PIERRE VIGNAT (6, rue Sala) a été promu au grade de capitaine au 22^e bataillon de chasseurs. Cité à l'ordre de la division et deux fois à l'ordre de l'armée, il a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.



CHRONIQUE PAROISSIALE



Brevet d'Instruction Religieuse.

Nous enregistrons avec le plus grand plaisir les succès de plusieurs paroissiennes et nous espérons qu'une heureuse émulation s'établira de plus en plus pour la préparation de ce brevet, qui est un excellent stimulant des études religieuses.

Brevet supérieur : Mlles Marie-Antoinette Berthaud (mention bien); Alice Déthieux.

Brevet élémentaire : Mlles Marie-Edmée Jarrosson (mention bien); Suzanne Martin (mention bien); Elisabeth Host (assez bien); Alice Monroë (assez bien); Marie-Antoinette Bécameil; Isabelle Corneloup; Denise Guercin; Marguerite Guinet; Marcelle Ode; Marie-Louise Perret; Marie Robert.

« **Le Vandalisme Allemand** », *Conférence de*
M^e Charles Jacquier.

Dans l'avant-dernier numéro du *Bulletin*, nous n'avions pu annoncer, — car la date n'en était pas encore fixée, — la conférence que M^e Jacquier nous avait promis de faire au profit du Patronage de garçons de la paroisse. Néanmoins, l'assistance a été belle et a pu remplir facilement la grande salle de l'Hôtel de l'Europe. De ce succès, nous devons remercier le Comité de dames et de demoiselles patronesses, qui avaient bien voulu se charger de placer les billets. Nombreux étaient nos paroissiens, et beaucoup d'autres personnes avaient été attirées par l'éloquence de l'orateur et par l'intérêt poignant de la conférence qui était sur « **Le Vandalisme Allemand** ».

Les journaux ont donné l'analyse de la conférence, illustrée par les splendides projections de M. Lucien Bégule, qui nous avait déjà, l'an dernier, en bon paroissien d'Ainay, montré la cathédrale de Reims avant et, hélas! après le bombardement.

Nous sommes heureux de remercier, par l'organe du *Bulletin*, ces deux amis, dont l'union dans le domaine de l'éloquence et de l'art est si puissante pour vulgariser, et on ne le fera jamais assez, les horreurs qu'accumulent nos ennemis sur le sol de notre chère et belle France.

Mgr Marnas, provicaire capitulaire et directeur diocésain des œuvres, avait bien voulu accepter la présidence de cette séance qu'il a terminée en louant le conférencier et son auxiliaire et en remerciant les assistants qui étaient venus apporter le témoignage de leur bienveillance au Patronage d'Ainay. Il a fait valoir toute l'importance, aujourd'hui plus grande que jamais, de cette œuvre nécessaire dans toute paroisse, et l'a recommandée à l'intérêt et à la générosité de tous.

Belle soirée, fruit d'une bonne œuvre!

Voici du reste, de l'allocution de Mgr Marnas, quelques extraits que nous avons pu recueillir :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Vous voudrez bien me permettre d'adresser à Maître Jacquier nos remerciements, partis du fond du cœur, pour cette conférence si émouvante qu'il vient de nous faire sur « *Le Vandalisme Allemand.* »

Je ne lui dirai pas que sa parole toujours éloquente, surtout lorsqu'elle est vengeresse, que sa parole si noblement française a remué nos âmes jusque dans leur profondeur : cela, il doit

s'en douter à nos applaudissements, à nos murmures d'approbation.

Ce que je veux, c'est le remercier pour la leçon qu'il nous donne ce soir, leçon si opportune. Nous oublions trop facilement, nous qui sommes si éloignés des affreuses réalités de la guerre, et qui, en somme, avons si peu souffert, si nous comparons le sort de nos cités à celui des provinces dévastées, nous oublions trop toutes ces horreurs, et c'est pourquoi je remercie également Monsieur Bégule de ces visions de guerre qu'il vient de graver fortement en nos cœurs indignés.

Toutes ces horreurs, prenons garde de ne les oublier jamais... N'oublions pas que les Allemands, ont poussé les cruautés à l'extrême. N'oublions pas que, depuis vingt-deux mois, ils ensanglantent l'Europe, et que si ces légions de vandales avaient pu réussir dans leur entreprise, nous serions tombés dans la plus abominable des dominations. N'oublions pas le sang si saintement versé par les nôtres, ni les pleurs, ni les larmes de nos milliers de veuves et d'orphelins en deuil. N'oublions rien de ces crimes commis, de ces atrocités supportées, de ces ruines amoncelées. Que tout cela reste gravé dans nos cœurs.

Les patronages nous sont à tous sympathiques, et ces œuvres doivent être prospères. C'est pourquoi je vous demande, Mesdames et Messieurs, de donner largement à la quête qui va être faite, afin qu'elle soit fructueuse. Car nous savons que nos patronages catholiques ne sont pas seulement un foyer d'enseignement et de morale chrétienne, mais encore des écoles où se forment toujours des patriotes, et parfois des héros...

Pour les Mutilés.

Nos élèves de l'école de filles ont offert à leur directrice, pour sa fête, un cadeau que nous tenons à signaler aux lecteurs du *Bulletin*. Elles ont consacré leurs loisirs depuis plusieurs mois à faire des objets de lingerie, de broderie, de pyrogravure, de cuir repoussé, qu'elles ont mis en vente le samedi 17 juin. Elles ont ainsi eu la joie de réunir 650 francs, à donner à nos chers mutilés.

Pour le jour de l'an, elles avaient pensé aux petits réfugiés belges. Chaque classe en avait habillé un, et leurs privations généreuses leur avaient permis de donner à cinquante d'entre eux un goûter, un paquet de vêtements et des jouets.

Avis.

On serait très reconnaissant aux personnes qui pourrait disposer d'un ou de plusieurs exemplaires du *Bulletin paroissial* dont les numéros suivent, pour compléter une collection :

Février et Mars 1909 ;

Novembre et Décembre 1910 ;

Août 1911.



Une Simple Lettre de Soldat

Nous la publions telle qu'on nous la communique. Certes, elle n'a aucune prétention littéraire ; mais comme elle exprime bien les bons sentiments de nos chers soldats !

Mes bien chers Parents.

J'écris ces lignes qui seront pour vous le dernier adieu de votre fils Pierre. Je les écris en demandant à Dieu que jamais vous n'ayez à les lire, car, lorsqu'elles vous seront remises, la mort m'aura pris. Je serai tombé à mon tour pour la France, comme Benoît. Mes bien chers parents, ne nous pleurez pas trop : notre mort est belle, c'est celle des martyrs et tous les catholiques espèrent qu'elle ouvre la porte du ciel. Depuis longtemps j'avais offert à Dieu ma vie. C'est lui qui me l'avait donnée, il était aussi libre de me la reprendre.

Je quitte cette terre sans beaucoup de regrets, vous saviez en effet que je n'étais pas de ceux qui aimaient bien la joie : mon plus gros chagrin est de la quitter avant vous, de vous laisser tout seuls, au déclin de votre vie. Mais j'espère que mon sacrifice vous donnera les secours de Dieu, qu'il vous donnera la résignation et le courage chrétien, et qu'enfin il vous méritera le retour de Jules en la compagnie duquel vous finirez vos jours à l'abri de la misère. J'avais rêvé certes, autre chose, et il m'aurait été doux de vous rendre au cours de votre vieillesse un peu de ce que vous aviez fait pour moi étant plus petit.

Dieu en a décidé autrement : inclinons nous devant sa volonté. Toutefois vous pourrez encore considérer ma mort comme la dernière preuve de mon amour pour vous, car c'est

bien aussi un peu pour vous que je donne ma vie, pour votre défense, pour que vous restiez français.

Mes biens chers parents, je m'en vais heureux, malgré tout, de donner ma vie pour la France, heureux de faire simplement mon devoir. J'espère fermement en la miséricorde divine. Je sais que ma mort effacera mes péchés, et, avec la perspective d'un tel au-delà, la fin la plus horrible et la plus cruelle me sera douce. Je mourrai donc heureux et sans crainte. Ne me pleurez donc pas trop. Vous avez perdu deux fils, mais leur mort glorieuse doit vous être une consolation ; tous deux en effet sont morts en braves, en bons chrétiens, en bons français. Tous deux vous attendent au ciel. Mes chers parents, employez les derniers moments de votre vie à prier beaucoup, à faire tout le bien que vous pourrez faire. Songez à la douce joie de nous retrouver tous ensemble et cette fois pour toujours.

Mes chers parents je vous dis adieu, car je vous laisse à la garde de Dieu, mais je vous dis surtout au revoir, car je vous attends au ciel. Avec ce papier, vous recevrez les suprêmes baisers terrestres de celui de vos fils qui vous chérissait tendrement, et dont toujours vous aviez été l'unique amour.

Au revoir et à Dieu.

PIERRE.

Fait à Salins d'où je suis parti pour la guerre le 15 novembre.



“ SON PRÊTRE ”

L'abbé J. B. avait été ordonné sous-diacre en juillet 1914. Quelques jours avant le Congrès eucharistique de Lourdes, sa sœur m'écrivait :

« Jean vient de faire le pas décisif. Il est radieux, et moi plus radieuse encore. Il espère être diacre à Noël et prêtre en juillet 1915... »

Leur mère étant morte très jeune, la sœur aînée, s'improvisant maman, avait élevé le petit frère. A force de travail, de patience, de dévouement, elle avait réalisé un grand rêve qui devait être la joie, la fierté, le réconfort de sa vie, elle allait « en faire un prêtre ».

... Mais la guerre éclata. Je ne savais pas ce que le jeune sous-diacre était devenu, lorsque, dans les premiers jours de

novembre, un matin, en ouvrant mon journal, j'ai lu ces lignes :

« L'abbé Jean B., séminariste du diocèse de V., sous-lieutenant d'infanterie, mort au champ d'honneur, près d'Arras, en relevant, sous une pluie de balles, son capitaine grièvement blessé. »

Une exclamation douloureuse me vint aux lèvres :

— La pauvre fille!...

Et, pendant plusieurs jours, j'avais beau entendre parler d'autres souffrances, apprendre d'autres deuils navrants, je revenais sans cesse par la pensée vers l'immense chagrin, l'infinie détresse de ma pauvre amie, qui devait se répéter dans sa stupeur :

— Jean est mort!... Jean, c'est-à-dire toute la joie, toute la raison d'être de sa vie. .

Trois semaines plus tard, au hasard d'une course dans Paris, je reconnais sous de grands voiles de crêpe un triste visage pâli, émacié, ravagé par la douleur.

Je courus vers elle, les mains tendues :

— Vous ici, à Paris?

— Oui... des affaires à régler... Mais je repars demain.

— Pourquoi si tôt?...

— J'ai besoin de travailler...

Je ne pus réprimer un cris involontaire : — Pour qui?...

Elle me regarda droit dans les yeux :

— Pour le remplaçant de Jean!

Puis, précipitamment, à voix basse, l'air confus d'en avoir tant dit et d'être obligée de tout expliquer maintenant :

— Vous comprenez, quand j'ai appris qu'il avait été tué, j'ai cru devenir folle, au premier moment... puis le cher enfant m'a obtenu des grâces d'apaisement et de lumière. J'ai vu très clair qu'il attendait encore quelque chose de moi... Ma vie n'était pas finie. Une œuvre me restait à accomplir...

Je connaissais bien mon Jean. S'il a eu un regret, au moment de la Mort, c'est d'être parti trop tôt, avant d'avoir pu servir le bon Dieu dans le sacerdoce. Ce qu'il n'a pu faire, il faut qu'un autre l'accomplisse. J'ai résolu de payer désormais la pension d'un séminariste pauvre. Comme cela, Jean aura son remplaçant, et moi j'aurai « mon prêtre ».

J'aurai mon prêtre!

Mères, épouses, sœurs affligées, vous toutes qui, brisées à cette heure par des douleurs que rien ne console, vous sentez

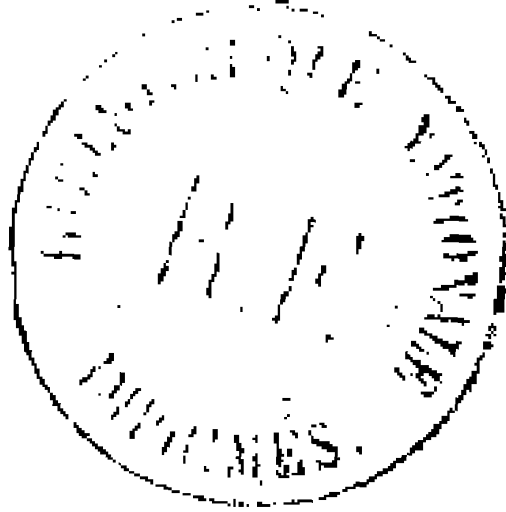
maintenant si seules, si désespérées, si inutiles dans le vaste monde, je n'ai retracé cette humble histoire que pour livrer à vos méditations l'admirable cri de ce cœur de chrétienne.

La fleur du clergé de France est fauchée tous les jours sur nos champs de bataille. Qui remplacera demain, dans nos Séminaires vides, les jeunes Clercs tués glorieusement à l'ennemi?

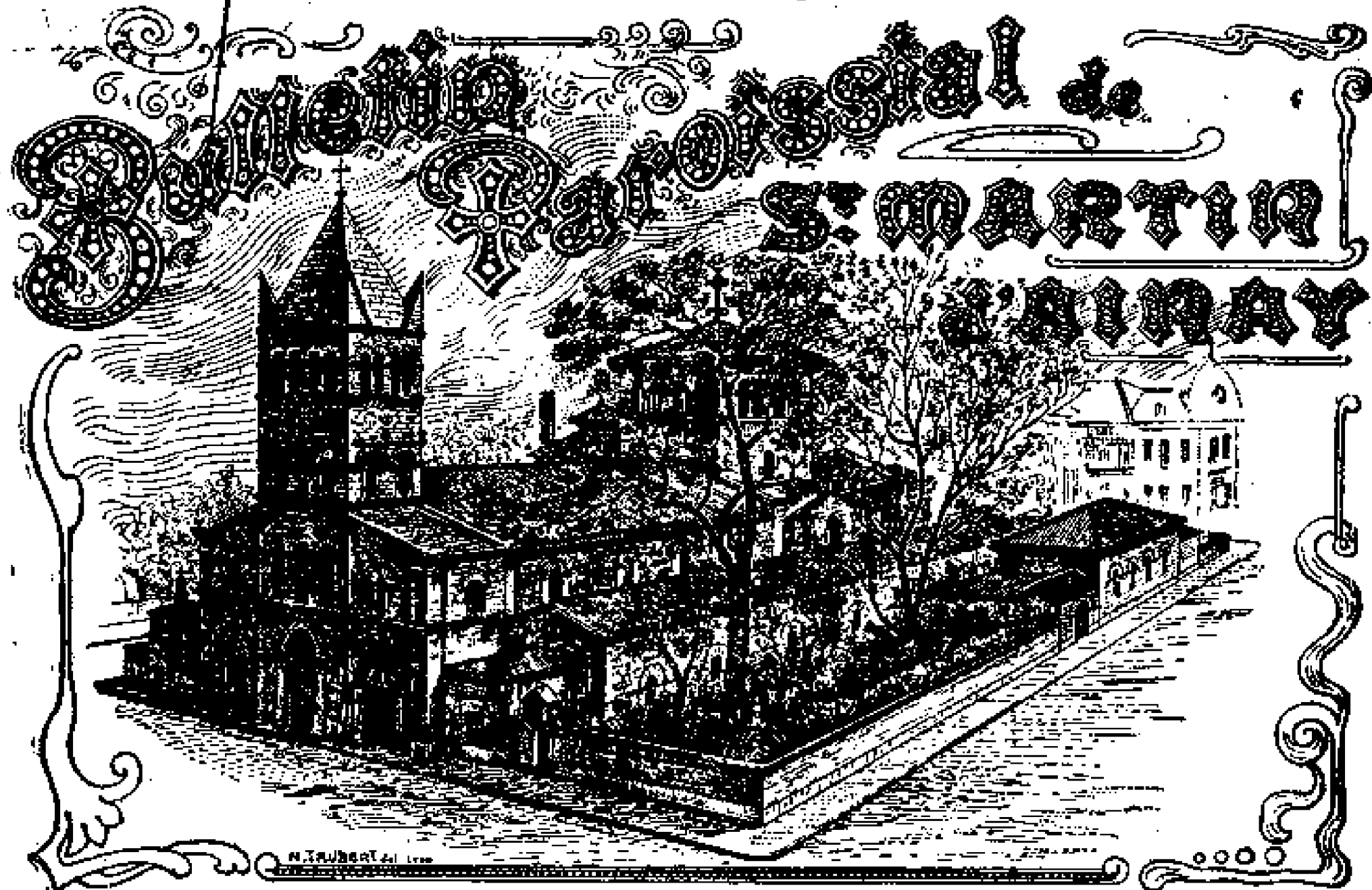
Vous pleurez des héros. L'héroïsme se gagne. C'est pour avoir déjà tant sacrifié que votre âme est capable de nouveaux sacrifices. N'y aura-t-il point quelqu'une d'entre vous, qui, de sa vie désormais sans but, voudra faire une vie magnifiquement féconde?

Vous avez tout donné à la patrie... Si vous donniez un prêtre à Dieu?...

J. V.



87
Janvier 1919



L'an 1919

Dieu l'a royalement doté ; il arrive, avec dans ses bras pleins de promesses infinies, la victoire et la paix : deux mots simples et qui ont beaucoup servi, mais qui couvrent cette fois des réalités si prodigieuses, si incalculables dans leur portée, que les longs siècles du passé, si chargés d'histoire, en ont peu connu de telles.

L'an 1919 nous apporte comme don de joyeux avènement, la victoire et la paix. Et pourtant, de lui aussi comme de tous les autres qui se sont succédés, se pose l'angoissante question : « Que sera-t-il ? Bon ou mauvais » ?

Il semble qu'il ne puisse être que bon. Hélas ! combien d'enfants princiers sont venus à la lumière auxquels tout souriait, auxquels étaient destinées toutes les puissances, toutes les grandeurs, toutes les gloires : Majestés dès leur naissance, dans des berceaux de rois ou d'empereurs, devant lesquels les peuples s'inclinaient et auxquels paraissait attaché tout l'espoir du monde. Ils n'ont pas été à la mesure des dons qu'ils avaient dans les mains, et ces dons, forces terribles, se sont retournés contre eux. Et voyez l'effondrement, les ruines immenses, les tragiques misères sombrant dans les larmes, dans le sang parfois sous la honte et la malédiction. Songez à ces empires qui

s'écroulent, les plus puissants, les plus formidables : l'empire russe, l'empire autrichien, l'empire allemand, l'un sur l'autre en un fracas colossal. Et songez à ceux qui, hier encore étaient empereurs, étaient tout, et qui aujourd'hui cherchent un asile qu'aucun coin du monde ne leur offrira.

La victoire, la paix ! dons prodigieux, mais qui, comme tous les dons d'ici-bas, ne valent pas par eux-mêmes : ils ne valent que si on les fait valoir, que par ceux qui les font valoir.

La victoire et la paix : saurons-nous en user ? Saurons-nous leur demander les fruits seulement qu'elles peuvent porter ? leur faire porter les fruits qu'elles doivent porter ? Prenons garde aux chimères d'où naissent les rêves fous, et qui, si on les suit, mènent aux abîmes.

Déroulède chantait :

« Corrompus jusqu'à l'âme, amollis jusqu'aux fibres,
« L'élan durerait peu, nous eût-il faits vainqueurs,
« Fussions-nous déchirés, nous ne serions pas libres,
« Nos bras se sont armés, sachons armer nos cœurs.

« Soyons les artisans virils des fortes tâches.

La victoire, la paix ! ce n'est pas, automatiquement, l'affluence de tout bien, la cessation de toute misère, l'entrée dans un Paradis, un Paradis dans lequel il n'y aurait qu'à se laisser vivre, à jouir, à se réjouir.

La victoire et la paix n'empêchent pas la vie de rester la vie. La vie, cette vie, est essentiellement une lutte. Et toute lutte comporte des renoncements et des souffrances et un labeur. Ah ! il faut qu'on se le redise, qu'on s'en pénètre, qu'on s'y attende ; la victoire et la paix n'empêchent pas la vie de rester la vie !

La vie est une lutte contre les puissances de mal que nous portons en nous, du fait de notre nature faussée par le péché originel — contre les forces de la nature brute, hostiles par le fait du péché originel et qu'il faut maîtriser, dompter, asservir — contre les forces de désordre qui du fait de la nature humaine faussée s'agitent au sein des sociétés et tendent par une action incessante à les pervertir. Et cette lutte, sous toutes ses formes différentes, suppose nécessairement de chacun de nous, un effort personnel et intérieur — un effort pour nous dégager et assurer notre liberté en assurant notre domination. C'est au-dedans de nous, d'abord que nous devons soutenir cette lutte : et là où l'on oublie cette vérité fondamentale, la prospérité et la grandeur ne sont que des façades qui ne tarderont pas à s'écrouler.

Et si la vie est une lutte, un effort, c'est qu'elle est aussi un essor. Un essor ! Le terme auquel elle tend, vers lequel elle doit aller n'est donc pas simplement le terre à terre, la prospérité matérielle, et la sécurité dans la prospérité. Elle doit

monter; et jugeant ce monde et sa gloire pour ce qu'ils sont, s'élever au dessus, et réaliser en soi d'abord, puis aussi autour de soi, toujours plus de justice : au-dessus de ce monde de la force et de la nécessité, le règne de la justice.

La justice ! ce qui doit être. La justice ! La justice à chacun ce qui lui revient, ce qui lui est dû.

Et d'abord la justice pour Dieu.

La justice pour Dieu est à la fois la base et le couronnement de toute justice, non seulement la base et le couronnement, mais l'âme de toute justice.

Se rapprocher de Dieu — se conformer à Dieu — s'unir à Dieu en l'aimant et en le servant — rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Rendre à Dieu ce qui revient à Dieu : combien, hélas, n'y penseront pas ! Et pourtant l'essentiel est là — l'essentiel ! faute de quoi aucune année de ce monde ne saurait être bonne — faute de quoi la victoire et la paix n'apporteront — par les recherches du bien-être, et l'appétit des joies malsaines — que la diminution, l'avilissement des âmes, la dissolution et la mort.

Et la vie ne sera l'effort et l'essor qu'elle doit être que si elle se reconnaît dépendante et tributaire d'une autre vie ; que si, prenant bien garde de ne pas s'hypnotiser sur le moment présent, elle élève son regard, et le tenant bien élevé et bien droit, ne perd pas de vue les perspectives éternelles.

Bonne année 1919 !

Et l'année sera bonne si nous ne voyons pas dans la victoire et dans la paix, simplement de plus grandes facilités de vie, ou des promesses et des occasions de jouissance ; mais si, au contraire, nous y trouvons un stimulant et des moyens nouveaux de devenir plus justes, plus fiers, plus grands, meilleurs Français et meilleurs chrétiens.

Bonne année !

Contribution aux plans de reconstruction

*Faites, Seigneur,
Que nos yeux soient ouverts.*

Il faut que notre monde contemporain, déposant son orgueil prodigieux, sache reconnaître pourquoi tant de sang et d'efforts, tant de cris et d'agitations ne l'ont point rapproché de cet idéal de justice et de liberté qu'il poursuit.

Il faut que notre orgueil comprenne la cause des étonnants mécomptes, des prodigieuses humiliations, des chutes et rechutes qui ne cessent de nous avertir.

Il faut, dis-je (ce dont nous sommes bien loin), que nous nous décidions à reconnaître que nous sommes des aveugles.

Nous sommes aveugles parce que nous voulons le progrès et que nous rejetons, en même temps, l'unique force qui peut opérer le progrès.

Nous sommes aveugles parce que nous prétendons aller à la justice, à la liberté, par le luxe, la joie, la sensualité, l'avidité croissante, le débordement des passions, l'égoïsme et l'irréligion, c'est-à-dire en redescendant vers l'animalité.

Nous sommes aveugles, car nous ne voyons pas ce que tout œil doit voir : que ce qui conduit au progrès, c'est le contraire absolu de ces vices, c'est le retour de l'homme vers l'âme, vers le devoir, vers la vie de l'esprit, vers Dieu :

Travail, sobriété, respect, continence, vertu, religion.

Voilà l'unique semence de la justice et de la liberté.

Il n'y en a pas d'autres.

Qui ne sait pas cela est plus aveugle que les aveugles de Jéricho. Il est deux fois aveugle, car il ne voit pas et il croit voir.

Que ceux donc d'entre nous qui ont le grand bonheur et l'immense force de la foi prient pour les autres.

Faites, Seigneur, que nos yeux soient ouverts !

O Christ ! Touchez les yeux des peuples. Ils verront et ils vous suivront !

P. GRATRY.



CALENDRIER LITURGIQUE

1^{er} Janvier — En ce premier jour d'une année nouvelle, l'Eglise célèbre la circoncision de Notre-Seigneur, c'est-à-dire le jour où le fils de Dieu, suivant le rite Juif, versa les premières gouttes de son sang rédempteur et mérita déjà le nom de Jésus, Sauveur, qu'Il reçut en ce jour et qu'Il justifia par sa vie, par sa mort et par ses œuvres de salut en faveur des hommes.

3 Janvier. — Premier vendredi du mois et de l'année, Fête de Sainte Geneviève, vierge, patronne et protectrice de la ville de Paris et de la France.

5 Janvier. — Dimanche du Saint-Nom de Jésus, Nom béni de tous ceux qui ont éprouvé sa douceur et sa puissance, nom terrible aux démons, nom consolant pour ceux qui souffrent, premier nom balbutié par les lèvres de l'enfant qui commence à prier, dernier nom, jeté comme un cri d'espoir, par les lèvres des mourants.

6 Janvier. — L'Epiphanie de notre Seigneur, ou sa manifes-

tation aux Gentils, c'est-à-dire à tous les peuples de la terre, auxquels il apportait dans la personne des Mages appelés à la Crèche, les lumières de la foi chrétienne et les bienfaits de la Grâce, par les Sacrements de l'Eglise.

14 Janvier. — Saint Hilaire, évêque de Poitiers et docteur de l'Eglise. On fait en ce jour la petite commémoration de tous les fidèles trépassés.

15 Janvier. — Fête de Saint Paul premier ermite.

17 Janvier. — Fête de Saint Antoine patriarche des Cénobites.

18 Janvier. — Fête de la chaire de Saint-Pierre à Rome.

19 Janvier. — Fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, patronne et modèle des familles chrétiennes.

21 Janvier. — Fête de Sainte Agnès, vierge et, martyre à Rome au IV^e siècle.

25 Janvier. — Fête de la Conversion de l'apôtre Saint Paul sur le chemin de Damas.

27 Janvier. — Fête de Saint-Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople au V^e siècle, et docteur de l'Eglise.

28 Janvier. — Fête du Bienheureux Grégoire X, pape.

29 Janvier. — Fête de Saint François de Sales, évêque de Genève, apôtre du Chablais, adversaire infatigable des hérétiques, qu'il convertit en grand nombre par ses prédications et ses controverses savantes, mais surtout par la sainteté de sa vie et la douceur de ses procédés. Il mourut au monastère de la Visitation de Lyon, en 1622, et c'est pourquoi il est honoré comme le patron du Clergé lyonnais.

CHRONIQUE PAROISSIALE

Dans le Clergé

M. l'Abbé Guittard, qui a servi consciencieusement la patrie ces années dernières vient d'être démobilisé, et il reprend au milieu de nous son ministère. Nous sommes extrêmement heureux de son retour et nous lui souhaitons cordialement la bienvenue.

L'Assemblée Générale des Pères de Famille

Elle s'est tenue le dimanche 15 décembre. Le rapport de M. le Président a fait connaître l'état satisfaisant de nos écoles; il a souligné particulièrement le remarquable relèvement de nos finances, qui est dû à la générosité des paroissiens d'Ainay. Cet heureux événement est du meilleur augure, et nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. Ce rapport sera publié in-extenso dans le « Bulletin ».

M. Jacques Turret a bien voulu adresser la parole aux enfants, et a eu le talent de les intéresser vivement à des considérations fort élevées et fort sérieuses : ce qui n'est pas un mince mérite. Il a exposé avec force le rôle important qu'aura à remplir l'école chrétienne de l'après-guerre.

Les chants et débits des élèves ont eu grand succès,

Un Prix Monthion

Une de nos paroissiennes a obtenu cette année un des prix de vertu décernés par l'Académie Française. Voici en quels termes le rapporteur, M. Denys Cochin, a parlé de la lauréate et de son œuvre :

M^{me} Bizolon est une cordonnière lyonnaise, restée veuve toute jeune avec un fils, il y a 24 ans. Elle travaille ferme pour élever et instruire ce fils et l'a vu, dès le premier jour, partir pour la guerre.

Dès qu'elle a été seule, elle n'a qu'une pensée : aider, encourager les soldats, non pas tels ou tels filleuls choisis et connus, mais tous les soldats qui passent, car tous lui rappellent son fils. Elle imagine d'aller à la gare de Perrache au passage des trains et de leur apporter son propre déjeuner. Peu à peu elle intéresse des voisins à sa bonne œuvre et obtient quelques secours. On la voit alors arriver avec de grands arrosoirs pleins de café chaud et de chocolat. Cela se passait vers 5 heures du matin et elle se levait à 3 heures, de façon à ménager à ses petits une bonne surprise en ce moment mélancolique qui suit une mauvaise et froide nuit sans beaucoup de sommeil.

Elle ne manqua qu'une seule fois à cette pieuse obligation qu'elle s'était imposée, ce fut le jour où elle apprit la mort de son fils tué à l'ennemi. Dès le lendemain, elle revenait à son poste.

Messieurs, vous approuverez, j'en suis sûr, la récompense accordée par l'Académie à M^{me} Bizolon et à son œuvre : « Le déjeuner du soldat ».

Annonces et Avis

Fête de la Confrérie du Saint-Sacrement. — Elle aura lieu, comme d'habitude, le jour de la solennité de l'Epiphanie, qui tombe cette année le dimanche 12 janvier. A la messe de 7 heures nous invitons non seulement les confrères, mais nous voudrions y voir le plus grand nombre possible de nos paroissiens. Nous avons à leur parler de la ligue des droits des ca-

tholiques, que son Eminence le cardinal veut créer dans le diocèse.

Quête annuelle pour les pauvres. — Elle se fera le lundi 20 janvier et les jours suivants. Elle a pour but d'alimenter la caisse, où pendant l'année entière Dames de la Miséricorde et Sœurs de Charité puisent en faveur de tous les pauvres de la paroisse. Il suffit de savoir cela pour comprendre qu'il ne s'agit pas de faire, à l'occasion de cette quête, une petite aumône particulière, mais de contribuer à toutes les aumônes qui seront faites pendant le cours de l'année dans la paroisse. Cette contribution doit être large et abondante, pour suffire à tous les besoins de l'année.

LIVRE D'OR ET CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

M. l'abbé FROT Jean-Julien, dont la famille demeure sur la paroisse, et qui était brancardier-aumônier au 217^e régiment d'artillerie de campagne, *est tombé mortellement blessé, en allant porter secours à des blessés le 4 août 1918.* Il sera inscrit dans le monument de la paroisse où il exerçait avant la guerre le saint ministère. Mais nous tenons à lui donner une mention dans notre Bulletin : *« exemple de courage et de dévouement, dit sa citation au corps d'armée ; s'est brillamment porté au secours des blessés, même dans les circonstances les plus périlleuses. »*

Jean-Ferdinand RIGAUD, 32 rue Vaubecour, soldat au 111^e d'Infanterie décoré de la Croix de guerre est mort pour la France à J.... (Meuse) le 6 octobre 1918 à l'âge de 43 ans après 50 mois de présence au front.

Françisque COLLOMBAT, Brigadier au 12^e régiment de Cuirassiers. Blessé le 12 septembre 1918 est décédé le 13 septembre et a reçu la médaille militaire.

Pierre TARDIVOT, (rue Ste-Colombe). Fusillier-mitrailleur au 298^e d'Infanterie a été tué à Oulchy-le-Château le 22 juillet 1918 à l'âge de 22 ans.

Adolphe GUILLERMOT, (11 rue du Général Pléssier, sergent au 134^e régiment d'infanterie, a été tué le 1^{er} Mars 1918 à la Butte Dumesnil.



Le sergent MARTIN Adrien, a reçu la croix de guerre avec la citation suivante : *« Martin Adrien, Emile caporal au 35^e Régiment d'Infanterie. »*

Le 13 août 1914 au combat de Montreux-Vieux (Alsace) a ramené sous un feu violent son capitaine grièvement blessé entre nos lignes et l'ennemi. » A été blessé.

Le cavalier Paul PORTE, engagé volontaire, a été cité à l'ordre du 2^e régiment de Dragons, le 6 juillet 1918 :

« Agent de liaison du commandant de compagnie, a été blessé en assurant son service avec beaucoup d'activité et de courage. »

Le lieutenant LEPERCQ Joseph, artillerie de la 6^e division de Cavalerie a été cité à l'ordre du jour en ces termes :

« Commandant de batterie hors ligne, d'une haute valeur morale et d'une tenue magnifique, grièvement blessé pendant l'attaque de l'infanterie belge de septembre 1918, alors qu'il surveillait à découvert le tir de sa batterie, sous un tir violent de 105 et de 150. »

LEPERCQ Henri, sous-lieutenant au 265^e d'artillerie a été cité à l'ordre de la division en ces termes :

« Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1918, en reconnaissance sur un terrain battu par les mitrailleuses a donné constamment l'exemple de la plus grande énergie et du plus brillant entrain. »

Le 10 novembre a prêté l'aide la plus active à l'infanterie accompagnant les premiers éléments avec la 1^{re} pièce de sa batterie qui installée à quelques centaines de mètres de l'ennemi, s'est fait remarquer par la précision et la justesse de son tir. »

M. Joseph COURT a obtenu les 2 citations suivantes à l'ordre du régiment :

1^o « Belle attitude au feu aux combats des 27 Mai 1918 et jours suivants. »

2^o « S'est distingué par sa belle conduite au feu au cours des combats du 28 Septembre au 6 Octobre 1918. »

BRUN Georges, sous-lieutenant C. M. 1. 99^e d'infanterie dont nous avons relaté la mort glorieuse, avait été cité le 21 mai à l'ordre de la division :

« Officier mitrailleur remarquable par son courage, son entrain et son esprit d'initiative. S'est bravement battu dans les combats du 17 au 26 avril 1918 et avec ses mitrailleurs a infligé des pertes élevées à l'ennemi. »

Le lieutenant BUFFARD Louis, commandant la 5^e compagnie du 9^e zouaves, a été cité en ces termes à l'ordre de la division (4^e citation) :

« Commandant de compagnie calme et courageux, s'imposant à ses zouaves par son exemple. Au cours des combats du 19 au 31, a garde le contact avec l'ennemi bien que sa compagnie soit fortement décimée. A coopéré pour une large part au succès du régiment. »

Rapport sur l'exercice scolaire 1917-1918

lu à l'Assemblée générale

de l'Association des Familles, le 15 décembre 1918

par M. le Président

Lorsque, l'année dernière, au début de mon rapport, je conseillais à tous les amis de nos écoles la patience et le courage, en songeant de loin à nos chers combattants, personne parmi nous ne s'attendait à voir commencer cette année scolaire le jour même de la victoire et nous ne pouvions prévoir que notre prochaine assemblée générale aurait lieu le lendemain des fêtes inoubliables qui ont marqué le retour à la France des deux provinces qui l'aimaient tant et qui, loin d'elle, avaient si longtemps souffert. Comment pourrions-nous, malgré tous nos deuils et toutes nos tristesses, détacher notre pensée de pareils événements, qui nous imposent si hautement l'obligation de remercier Dieu?

Nous le pouvons d'autant moins que l'histoire des journées qui vient de s'accomplir en Alsace et en Lorraine est la meilleure des leçons pour tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre. Elle nous apprend, en effet, que la Providence sait choisir son heure en ce monde, et que le droit méconnu finit toujours, sous son action bienfaisante, par y faire son chemin. Nous a-t-on assez dit, pendant de longues années, à nous Français, dont le cœur saignait toujours, qu'il fallait oublier nos provinces perdues et s'incliner devant les faits accomplis? On nous le soutenait sous les prétextes les plus divers: mais il y avait constamment des sophistes pour le dire et la force qui maintenait nos frères loin de nous semblait d'un poids si effroyable que ceux qui se prétendaient les plus sages nous exhortaient volontiers à courber la tête et à nous résigner. Où en serions-nous aujourd'hui, si nous les avions écoutés?

Je ne crains pas de dire qu'il y a dans cette admirable histoire une leçon pour nous, que nous devons comprendre. Les préjugés et les erreurs, même législatives, qui s'opposent à l'extension de notre action et aux agencements de nos œuvres d'enseignement chrétien n'ont sûrement pas plus de force que les liens qui ont retenu, pendant plus de quarante ans, nos bien-aimées provinces éloignées de la patrie: elles ont pourtant fini par s'y réunir un jour. Déjà, au cours de l'épreuve nationale dont nous sortons, ces préjugés et ces idées fausses ont quelque peu perdu de leur violence, sous l'action des événements: ils n'ont pu résister à la grande leçon de choses qui ressortait de la magnifique attitude de nos

prêtres et de nos instituteurs devant l'ennemi. A nous aujourd'hui de faire le reste par notre travail de chaque jour, et n'oublions jamais que le droit, la justice et le bon sens finissent toujours par réussir, lorsque ceux qui ont la charge de les défendre savent attendre et combattre sans jamais se laisser. C'est ce qu'ont su faire, depuis plus de quinze ans, les catholiques lyonnais qui ont su maintenir et sauver nos chères Ecoles à travers toutes les crises, même les plus graves, et en particulier les fondateurs de nos Associations de familles; les jeunes générations qui profitent aujourd'hui de leur patience et de leur dévouement ne sauront jamais toute la reconnaissance qu'elles leur doivent.

Un seul sentiment devra être aussi vif chez elles: celui des grands devoirs que l'heure présente nous impose et dont mon excellent confrère M. Turret doit vous entretenir tout à l'heure: notre enseignement libre est une des premières parmi les forces morales dont la France a besoin pour se relever et chacun de nous doit s'efforcer sans cesse d'être à la hauteur d'une semblable tâche. Ce qui nous donne heureusement la plus entière confiance, c'est le dévouement quotidien de nos professeurs et de nos institutrices, dont rien n'arrête l'ardeur au travail, pas même les deuils les plus douloureux (1): c'est bien à eux que l'on pourrait appliquer la devise historique donnée par Louis XVIII à la ville de Briançon: le passé répond de l'avenir.

I

C'est à coup sûr la pensée que suggèrent les résultats des examens et des concours à notre Ecole de garçons. L'an dernier, 28 élèves avaient été reçus à l'examen du certificat libre pour le premier degré, 27 à celui du second degré, et 24 au certificat d'études primaires officiel. Cette année, en juillet 1918, 25 sont admis au premier degré du certificat libre, dont 10 avec la mention *Bien*, et 10 avec la mention *Assez bien*, 42 ont obtenu le même certificat pour le second degré, dont 4 avec la mention *Bien* et 19 avec la mention *Assez bien*.

Seuls, les examens du certificat d'études primaire officiel, plus facile cependant que ceux du certificat libre du second degré, subissent un léger fléchissement: 14 de nos élèves seulement l'ont obtenu en juillet 1918. La cause en est peut-être dans les changements subis en cours d'année par

(1) Toute l'Association et tous les bienfaiteurs de nos Ecoles ont pris la part la plus vive à celui de la dévouée directrice de notre Ecole maternelle, dont le fils, le lieutenant L'Herminier a trouvé une mort glorieuse en Champagne, le 11 juin 1918.

les programmes et le mode de notation aux examens: nos excellents professeurs n'auront pas de peine, j'en suis sûr, à remonter le courant cette année.

Le concours d'*Instruction religieuse entre les Ecoles libres de Lyon* nous avait rapporté, en 1917, 6 prix et 4 mentions: cette année, nos élèves y remportent 5 prix et 10 mentions, dont 7 dans la division supérieure, constatation qui ne saurait nous laisser indifférents, puisqu'elle montre que cet enseignement capital semble mieux compris par les enfants, à mesure que leur intelligence se développe et que leur jugement commence à se former.

Mais c'est surtout dans le nombre des admissions à l'Ecole de la Salle que la progression s'est montrée sensible: 20 de nos élèves y avaient été reçus l'année dernière, 24 y entrent cette année. Peut-il y avoir de meilleure récompense pour le dévouement de notre directeur et ses cours de vacances? Voilà de longues années que les économistes demandent sur tous les tons à notre enseignement national de ne pas trop former de fonctionnaires, mais surtout des industriels, des commerçants et des agriculteurs, dont la France a besoin plus que jamais aujourd'hui. Il me semble que nos Ecoles ne répondent pas si mal à ce désir.

Enfin le nombre de nos élèves, si on l'envisage en bloc, reste satisfaisant cette année, puisqu'il s'élève actuellement à 250. Nous n'aurions que des constatations heureuses à faire si nous n'avions pas eu à déplorer la perte d'un de nos plus anciens professeurs, M. Franquin, qu'une douloureuse maladie nous avait enlevé dès les premiers jours de juillet. Nous l'avons perdu pendant les vacances, mais nous n'oublierons jamais son dévouement envers les enfants de nos petites classes, dont il s'occupait avec tant d'ardeur. Une messe pour le repos de son âme vient d'être célébrée depuis la rentrée, sur la demande de notre Conseil, qui tenait à lui témoigner toute notre reconnaissance et la vôtre (1).

II

Nos écoles de filles sont rentrées, cette année, sans autre changement qu'une classe supprimée à l'Ecole et ajoutée à l'Externat. Elles ont continué, comme autrefois, non seulement à conduire leurs élèves avec succès à tous les examens et à tous les concours, mais à assurer pour l'avenir le recrutement des autres Ecoles. Depuis plusieurs années, les élèves de ces grandes classes entrent avec les meilleurs numéros

(1) M. Franquin et un de ses collègues, M. Moncany, qui nous a quitté cette année, ont été remplacés par deux institutrices, Mlles Dumoulin, qui obtiennent les plus heureux résultats avec les élèves de nos petites classes.

à l'Ecole normale Ste-Marie, de St-Genis-Laval, qui forme avec tant de distinction nos institutrices de demain: plusieurs fois de suite, la première reçue à cette Ecole était des nôtres. Une autre est entrée avec le même numéro dans une des Ecoles supérieures de commerce pour jeunes filles qui viennent de se fonder à Lyon récemment: je tiens à le noter ici, car elle porte un nom qui nous est cher: c'est la fille d'un de nos vice-présidents, que vous avez eu plusieurs fois le plaisir d'entendre ici, et qui partage son temps en s'occupant avec un égal dévouement des affaires publiques et des nôtres. Nous ne saurions trop remercier Dieu de le récompenser ainsi, dans ses enfants, de tout le bien dont il remplit sa vie de chaque jour.

En 1917, le brevet d'instruction religieuse avait été remporté par 6 de nos élèves et 8 l'ont obtenu cette année. Le concours d'instruction religieuse entre les Ecoles libres de Lyon nous avait apporté, l'année dernière, 7 prix et 5 mentions; nos élèves y remportent 8 prix et 7 mentions en 1918, ce qui est un progrès des plus appréciables et la meilleure des récompenses pour nos dévouées institutrices.

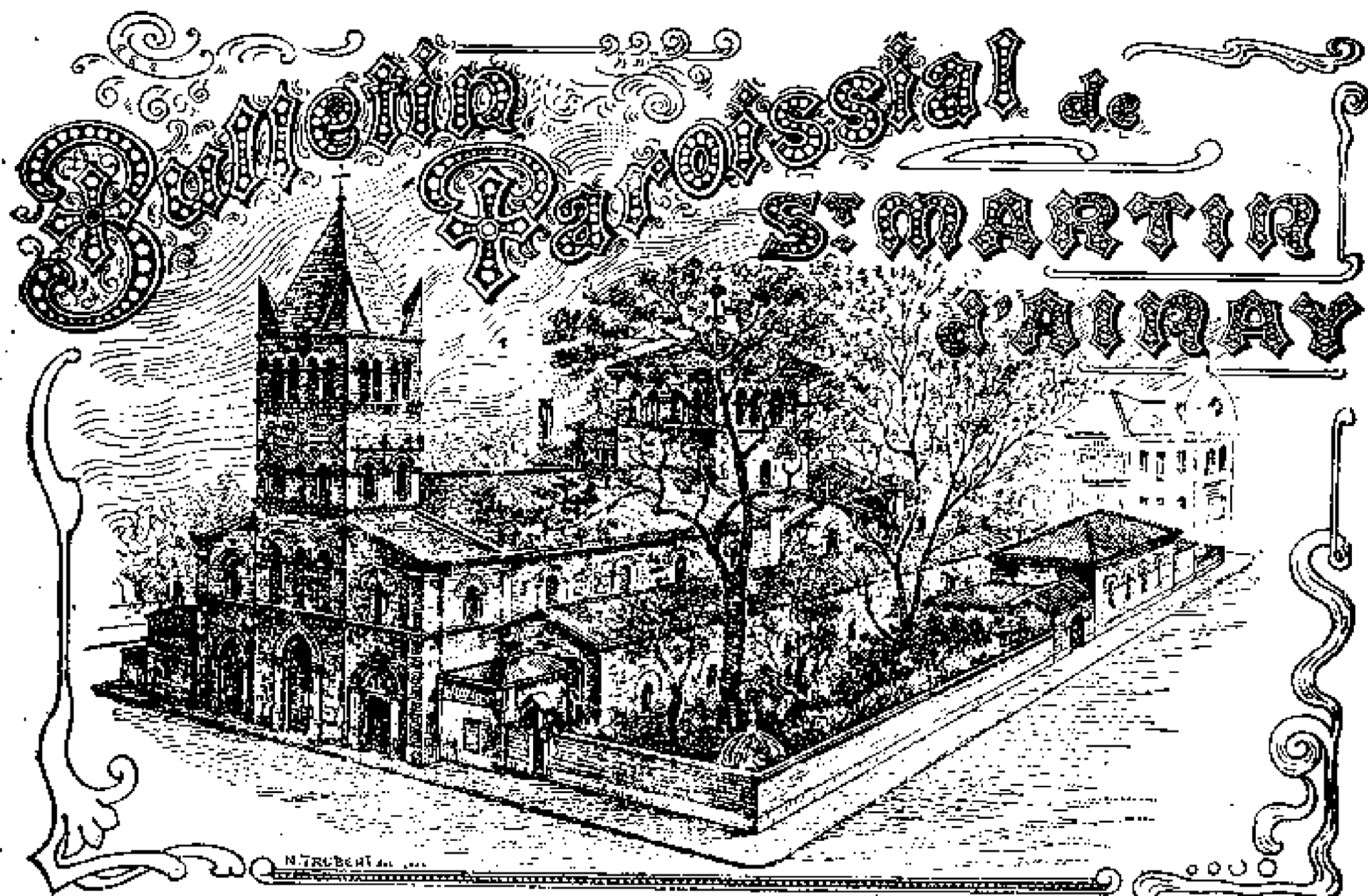
L'année dernière, 16 de nos élèves étaient reçues au certificat d'études primaires officiel et 13 au certificat libre du premier degré et 10 au certificat du second degré. Cette année, 8 ont obtenu le certificat officiel, 12 le certificat libre du premier degré, dont 6 avec la mention *Bien* et 4 avec la mention *Assez bien*; 9 ont réussi au second degré du même certificat, dont une avec la mention *Très bien*, 3 avec la mention *Bien* et 4 avec la mention *Assez bien*.

Le nombre de nos brevets élémentaires est resté le même que l'année dernière, soit celui de 9; plus 2 brevets élémentaires d'enseignement primaire supérieur (au lieu d'un en 1917) et 4 brevets supérieurs au lieu de 7 en 1917.

(A suivre).



Mars 1919.



LETTRE
DE S. ÉM. LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON
Relative à l'Œuvre du Denier du Clergé

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Vous n'ignorez pas avec quelle joie nous avons salué la victoire qui, après avoir mis fin à l'effusion du sang, va nous permettre de relever les ruines et ramène chaque jour dans leurs foyers, des époux, des fils et des frères impatientement attendus, dans leurs paroisses des prêtres tout heureux de reprendre leur vie de prière, d'apostolat, de dévouement aux âmes.

Nos prêtres, comme tant des vôtres d'ailleurs, ont donné leur sang pour la Patrie. Nous sommes fiers de nos morts et le Livre d'Or du Diocèse de Lyon sera particulièrement riche, cent cinquante prêtres ou séminaristes étant tombés sur les champs de bataille.

Ceux qui nous reviennent ont également mérité de l'Eglise et de la France et, si le sacrifice qu'ils ont si généreusement offert n'a pas été jugé par Dieu nécessaire au triomphe de la cause soutenue par eux avec tant de vaillance, ils n'en ont pas moins droit à notre reconnaissance et à nos respectueux égards.

Vous ne voudrez pas, nos très chers frères, qu'après ces quatre années de privations, de souffrances et de dangers, ils puissent, à leur retour, être de nouveau troublés par l'incertitude du lendemain. Or, cette question se pose pour eux comme pour l'ensemble du Clergé depuis surtout que l'Etat a renié l'engagement qu'il avait pris de leur assurer le pain de chaque jour.

Sans doute, vous avez compris que, par suite de la défaillance des pouvoirs publics, c'est à vous qu'incombe le devoir de nourrir vos prêtres. Nous n'avons pas à revenir longuement sur un sujet que notre éminent prédécesseur a traité avec l'autorité et l'ampleur qui caractérisent ses écrits. Il vous a montré comment l'obligation de contribuer à l'Œuvre du Denier du Clergé repose tout à la fois sur le droit naturel, divin et ecclésiastique. A la suite de Notre-Seigneur et de l'apôtre Saint Paul, nous nous bornerons à vous rappeler que, tout ouvrier étant digne de son salaire, ceux qui sèment chez vous les biens spirituels ont quelque droit à récolter vos biens matériels (S. Luc, x, 7; — I, Corinth., ix).

Pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, tout en donnant très largement pour les Œuvres de guerre, vous avez continué à fournir votre contribution à l'Œuvre du Denier du Clergé. Nous éprouvons le besoin de vous en témoigner publiquement notre gratitude et de vous redire la parole de satisfaction que vous adressait, en 1914, l'éminent Cardinal Sevin : « Soyez félicités et remerciés. »

Mais les circonstances d'aujourd'hui, nos très chers frères, ne sont plus celles d'hier. Le coût de la vie s'est accru dans des proportions effrayantes. Aussi, les salaires des ouvriers ont-ils doublé ou même triplé. Seuls, nos instituteurs libres et nos prêtres en sont restés, ou à peu près, au traitement d'avant-guerre. Nous n'osons vous demander d'augmenter du double ou du triple votre souscription annuelle. Si toutefois vos moyens vous permettent ce geste généreux et que votre charité vous l'inspire, nous ne pourrions que vous bénir. Mais ce que nous attendons de tous avec une entière confiance, c'est au moins un léger effort.

Il résulte de l'état comparé des traitements du Clergé dans les divers pays que la situation économique du Clergé de France est notablement inférieure à celle de la plupart des autres clergés. Alors que, avant la séparation, les ressources globales d'un grand nombre de curés de France ne s'élevaient pas au-dessus de 1.600 à 1.800 francs, le traitement moyen d'un vicaire aux Etats-Unis était, il y a quelques années de 3.000 fr., Vous savez comment, en Alsace-Lorraine, l'Etat allemand s'est empressé, dès le début de l'occupation, d'augmenter d'une façon sensible les traitements concordataires du Clergé. Ce geste a été impuissant à détacher le cœur de ces prêtres de la mère-patrie et M. le Président de la République et M. le ministre des Affaires étrangères nous disaient récemment quelle large part ils ont eue dans la persévérante fidélité de nos chères provinces usurpées. Quelle humiliation pour notre pays si demain ils avaient à payer de sacrifices semblables aux nôtres, leurs inaltérable attachement à la France !

Actuellement, nos très chers frères, malgré les légères améliorations que nous nous sommes efforcé, pendant la guerre, d'apporter au sort de nos prêtres, nous savons que, par suite du renchérissement sans cesse croissant de la vie, un certain nombre de curés de notre Diocèse sont dans un état voisin de la misère. Ils peuvent dire avec Saint Paul : « *Nous connaissons la pauvreté et le dénuement* » (Philipp., iv, 10). Comme lui aussi ils ne se plaignent pas et ils supportent les privations pour l'amour de Dieu et le bien des âmes.

Sans vouloir leur apporter l'abondance, nous voudrions tout au moins ne pas les voir manquer du strict nécessaire. Nous serions heureux de donner à nos Curés une nouvelle marque de notre paternelle sollicitude en élevant, grâce à votre concours, leur traitement de 900 à 1.000 francs, aussi longtemps que la situation économique restera ce qu'elle est. C'est, comme vous pouvez en juger, une ambition fort modeste.

L'effort que nous vous demandons de faire n'est pas onéreux pour chacun d'entre vous, mais si tous entendent notre appel, les petits ruisseaux formant les rivières, l'Œuvre du Denier du Clergé sera suffisamment alimentée pour permettre que le vœu d'aujourd'hui soit demain une réalité. Vous aurez prouvé une fois de plus votre attachement à vos évêques et à vos prêtres et vous aurez acquis de nouveaux droits à notre reconnaissance et aux célestes bénédictions que nous demandons chaque jour au bon Dieu de répandre abondamment sur nos chers et généreux diocésains.

L.-J., Card. MAURIN, *Arch. de Lyon.*

Annonces et Avis

Quête du Denier du Clergé. — Elle aura lieu dès le commencement du Carême. — Nous prions les personnes qui ont la charité de nous prêter leur concours pour cette quête, de venir à la cure le dimanche 9 mars, à 11 heures, pour recevoir les instructions nécessaires.

Dispositif du Carême : Jeûne et abstinence.

ARTICLE PREMIER. — L'Eglise prescrit comme pratique de pénitence pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne.

ART. II. — La loi de l'*abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse.

Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson n'est plus défendu.

ART. III. — L'abstinence est obligatoire pour tous les fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, tous les vendredis de l'année et, en outre, les mercredis de Carême, les trois jours des Quatre-Temps et aux Vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, le Samedi-Saint jusqu'à midi seulement.

ART. IV. — La loi du *jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour. Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin et une collation le soir, en se conformant, pour la quantité et la qualité des aliments, à la coutume légitime des lieux.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre à la collation du laitage, des légumes, des pâtes et une petite quantité de poisson, mais les œufs ne sont pas permis.

Pour la réfection du matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat *sans lait* et une petite quantité de pain.

Il est permis de faire la collation au milieu du jour et le principal repas le soir.

ART. V. — Les fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de vingt et un ans accomplis jusqu'à la soixantième année commencée.

Le jeûne est obligatoire : 1° tous les jours pendant le Carême *les dimanches exceptés*; 2° les trois jours des Quatre-Temps; 3° aux Vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

ART. VI. — Les personnes qui croiraient ne pas pouvoir observer les lois de l'abstinence et du jeûne, telles qu'elles viennent d'être indiquées, s'adresseront à leur Curé pour obtenir les dispenses dont elles auraient besoin. Nous autorisons les Aumôniers et Confesseurs à accorder ces mêmes dispenses.

ART. VII. — Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, nous recommandons instamment aux fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite « *Aumône de Carême* », proportionnée à leurs moyens.

La Station quadragésimale de 1919. — Elle sera prêchée par M. l'abbé Chavanet, missionnaire apostolique. Elle commencera le premier dimanche de Carême, à Vêpres.

La troisième semaine, une petite retraite sera donnée aux enfants et une autre aux domestiques et personnes occupées. (*L'horaire est au calendrier paroissial*).

STATION QUADRAGÉSIMALE 1919

Plan et Sujets de Prédications

I. — **DOMINICALES**, aux Vêpres de 5 heures.

Dimanche 9 mars. — Jésus-Christ, notre modèle : *Via, Veritas, Vita*.

16 mars. — Jésus-Christ, Conquérant des Intelligences et des Cœurs.

23 mars. — Jésus-Christ, Conquérant des Volontés : Jésus-Christ et la Liberté.

30 mars. — Jésus-Christ et la Vierge Marie.

II. — **SERMONS DU SOIR**, pour tout le monde, le mardi à 8 heures du soir.

11 mars. — Jésus-Christ et le Devoir.

18 mars. — Jésus-Christ et nos devoirs.

25 mars. — Jésus-Christ et nos progrès ou nos lâchetés.

III. — **CONFÉRENCES AUX DAMES ET JEUNES FILLES**, le mercredi, à 4 h. 1/2 du soir.

12 mars. — La Femme et le monde : flatteries.

19 mars. — La Femme et le monde : maximes et dépravation.

26 mars. — La Femme et ses droits.

IV. — **CONFÉRENCES AUX HOMMES**, le jeudi, à 8 h. 1/4 du soir.

20 mars. — Indifférence religieuse : Que m'importe?...

27 mars. — Crime familial et social.

3 avril. — Honneur et Conscience.

CHRONIQUE PAROISSIALE

Dans le Clergé

A son tour, M. l'abbé Coudière nous revient, après avoir fourni à un service de la défense nationale une contribution qui a été très appréciée de ses chers. Nous demandons à nos chers paroissiens, en ce moment de changements et de réorganisation, de nous aider par leurs prières à faire aussi parfaitement que possible l'œuvre de Dieu pour le salut de leurs âmes.

Assemblée générale de la Ligue des Femmes Françaises

Un bon nombre de nos paroissiennes se groupaient le 11 février, dans la salle du Patronage des filles, auprès de Mgr Marnas, qu'entouraient M. le Curé, Mme Damour, présidente de la section d'Ainay, Mme Vignon, présidente diocésaine, Mlle Grogner, vice-présidente paroissiale, etc. Mlle Jourdan a lu un rapport que nous publions in-extenso. Il mettra bien au courant des travaux de la Ligue sur la paroisse pendant l'année écoulée, en même temps qu'il fera connaître l'esprit de l'Association.

M. le vicaire général a recommandé ensuite aux Ligueuses de prêter généreusement leur concours à toutes les œuvres de zèle de la paroisse et de continuer pendant le temps qui sera nécessaire, à s'occuper des réfugiés et des églises dévastées du diocèse de Lille.



Compte-rendu de la Ligue des Femmes Françaises

Année 1918

Parmi les nombreux exposés que met chaque année sous nos yeux l'initiative des Catholiques de ce diocèse, le compte-rendu de la Ligue des Femmes Françaises se présente sous un jour particulier. Tandis que chaque Œuvre lyonnaise circonscrit son action sur un terrain précis et se propose un seul but, le but de cette Ligue est multiple et son initiative si diverse, que bien loin de resserrer avec intention nos regards sur un seul point, il nous faut les porter sur un tableau varié et multiple aussi. Tel sera le compte-rendu du travail de la paroisse d'Ainay et par là, il sera conforme aux directions reçues. Son Eminence n'a-t-elle pas indiqué que cette grande association étant destinée à unir toutes les femmes catholiques par l'apostolat et les Œuvres, son action peut revêtir les formes les plus diverses? Et au début de cet exposé, il nous sera permis, Monseigneur, de considérer votre présence comme un nouveau témoignage de cette bienveillance que la Ligue a été si souvent déjà heureuse de trouver auprès de vous et qu'elle a toujours rencontrée à l'Archevêché de Lyon.

Les Œuvres de piété dans notre programme tiennent le premier rang. Mentionnons donc tout d'abord le don de ce magnifique drapeau du Sacré-Cœur, qui orne le chœur de la basilique d'Ainay. La parole éloquente du P. Perroy rendit plus solennelle la cérémonie de son érection. Sans doute les Ligueuses d'Ainay n'avaient pas épargné leurs généreuses offrandes; car il est vrai de dire — sans vouloir exciter aucun regard jaloux — que bien des drapeaux du Sacré-Cœur ont été placés cette année, mais que aucune paroisse n'a été aussi bien partagée.

Avec le même zèle, les membres de la Ligue ont fait circuler les Tracts qui demandaient une journée de chômage pour la fête du Sacré-Cœur. Leur appel n'est pas demeuré sans réponse. On a pu voir au nombre des magasins fermés dans notre quartier, qu'il avait su faire naître un véritable mouvement d'intérêt. Les circonstances, il est vrai, parlaient d'elles-mêmes et assez haut pour impressionner les foules. Et voilà bien longtemps, disons-le, que Ligueuses ou Catéchistes, nous luttons contre ce préjugé que prier, c'est seulement « demander » à Dieu.

D'autres feuilles, les listes de souscription en faveur de l'Eglise votive du Sacré-Cœur, ont reçu aussi bon accueil. De véritables largesses, d'humbles offrandes se sont unies sur ces listes en témoignage de notre reconnaissance, en souvenir aussi, et bien des donateurs ont accueilli avec une douloureuse joie cette assurance que les Sacrifices offerts dans cette Eglise seraient comptés à ceux des leurs qui avaient été des victimes.

La fidèle participation de nos associées à toutes les manifestations de la vie paroissiale s'est traduite par leur présence empressée aux prières publiques, aux journées, aux nuits d'adoration, et aussi, par le soin qu'elles ont pris d'obtenir à ces prières une plus nombreuse assistance. Nos 32 dizainières, nos 445 adhérentes ont trouvé là matière à leur apostolat; en particulier pour la préparation de la journée de pénitence et de prière du 22 mars, suivie par tant de fidèles et avec tant de ferveur.

La quête en faveur de l'Eglise du Sacré-Cœur, celle pour les Pupilles de la Nation, ont été assurées aux portes de l'église par les associées elles-mêmes. Le chœur de chant enfin, formé par la Ligue, est devenu le chœur de la paroisse et, sous l'habile direction qui est la sienne, on a pu juger déjà du succès qui a marqué ses débuts et du goût musical auquel ce succès a été dû.

Rappelons à ce propos que la Messe mensuelle de l'Association a été fixée au deuxième vendredi du mois, à 8 heures. La messe de 7 heures ayant paru un peu matinale, le Conseil a espéré satisfaire, avec la nouvelle heure adoptée, un plus grand nombre d'assistantes. Notons aussi la Messe annuelle pour les Associées défuntes, et surtout la Messe de chaque mois, dite le deuxième mardi à 7 heures pour nos soldats tombés à l'ennemi.

Si nous en venons maintenant à un autre genre d'activité, nous trouvons l'Association mêlée à la propagande faite pour la Ligue « *Patria* ». Les souscriptions, les adhésions ont été recueillies par nos soins et bien des sympathies ont été gagnées à cette entreprise qui s'attache, comme on le sait, à prévenir la concurrence allemande faite à notre commerce par des voies souvent si détournées.

Plus laborieux a été le patriotique travail des volontaires envoyées aux gares de Perrache et des Brotteaux. Quelles œuvres, pendant ces années de guerre, ont été plus chères à la Ligue que l'abri fourni aux permissionnaires et les rafraîchis-

sements offerts à la portière des trains ? Elles auront été vraiment son œuvre.

La première en date, déclarée à la Préfecture sous le nom de *Ravitaillement aux soldats de passage*, occupe, à Perrache seulement, 60 personnes qui se succèdent nuit et jour pour distribuer gratuitement aux soldats, du café au lait, du thé, des boissons rafraîchissantes. « Je n'oublierai jamais, nous dit sa principale organisatrice (Mme la Présidente du Conseil de Saint-François), avec quelle spontanéité la Direction de la Protection de la Jeune Fille a mis à la disposition de la Ligue le kiosque de son Œuvre, facilitant par là la nôtre dans une si grande mesure. »

Une vingtaine environ de paroissiennes d'Ainay, de celles qui ont des loisirs et de celles qui n'en ont point, ont offert leurs soins à nos soldats. Elles devraient nous dire combien leurs journées, leurs nuits étaient intéressantes, combien fatigantes aussi, dans l'abri des permissionnaires. « Dans la cantine de la salle de repos, nous dit le *Bulletin de la Ligue*, 150 Dames, absolument bénévoles, font la cuisine, sautent des centaines d'omelettes, épluchent des milliers de pommes de terre, en protestant hautement contre les aides salariés. Les nuits sont très pénibles par suite de l'intensité de la vie nocturne de la Cantine. On n'a pas encore eu une minute pour s'asseoir et déjà voici l'aurore. Les capotes bleues ressortent du dortoir. Aux oreilles de nos dames résonnent cent voix : « Madame, un café ; Madame, un œuf ; Madame, une bouteille ». Et c'est le grand coup de feu jusqu'à ce que tous aient déjeûné, que les bidons soient garnis, les musettes gonflées de provisions de route. » N'est-ce pas une œuvre attachante ? Son extension est due cette année, nous dit-on, à l'admirable générosité de quelques membres influents de la Ligue d'Ainay, générosité qui a permis d'élargir la Cantine et d'abriter ainsi un plus grand nombre de soldats.

Sans collaboration cette fois et par les seuls soins de la Ligue paroissiale, l'envoi de paquets aux prisonniers a été régulièrement assuré. Des dons spontanés, une Tombola, ont apporté les fonds nécessaires. Chaque mois, 23 colis ont été expédiés, ce qui représente depuis 1915 un total de 700 colis pour nos 20 prisonniers. Aujourd'hui enfin nous pouvons parler de leur retour. Tous ont tenu à venir exprimer leur reconnaissance ; ils n'ont su dire assez de quel secours ces envois avaient été pour eux. Ils ont dit leur long exil, les occupations, le travail volontaire auquel ils se livraient pour se sauver du désespoir ; la touchante fraternité avec laquelle, à leur arrivée, nos pa-

quels étaient aussitôt partagés entre tous; et leur merci était si vivement senti qu'il a ému vraiment celles à qui il était dû.

Les 32 rapatriés installés tant à Lyon qu'à Saint-Cyr sont demeurés à la charge de l'Association. On a vu dans le compte-rendu de l'année précédente quel effort considérable avait nécessité leur installation et quelle sympathie les avait accueillis. Quelques membres de la Ligue se sont partagé la visite de ces pauvres familles. Toutes se sont procuré du travail, se sont casées de leur mieux dans leur nid temporaire. Nous avons appris que quelques-unes déjà s'étaient hâtivement éloignées. Beaucoup de dons aussi, vêtements, objets mobiliers, ont été remis au Vestiaire de l'Œuvre des Rapatriés.

De nos pauvres régions envahies, dévastées, la Ligue n'a pas oublié les églises. Des envois importants ont été faits à Lille et beaucoup d'associées ont apporté leur concours à l'ouvrier en ornements d'églises dont le travail est tout entier dirigé vers nos départements du Nord.

L'activité de la Ligue, cette année, a donc été en grande partie consacrée au soulagement des victimes de la guerre et à la propagande des prières pour la France. La Ligue a compris son rôle et c'est ce rôle chrétien et patriotique, qui doit la faire grandir chaque jour. « Si vous n'êtes pas encore de la Ligue disait en mai dernier à Fourvière, le Prédicateur du Pèlerinage, hâtez-vous de le devenir ». Et en effet, toute femme chrétienne et française devrait spontanément apporter son nom, son influence, au mouvement religieux que nous avons tant à cœur de faire naître dans notre pays. Sans doute, nous le croyons, Dieu s'est montré le tout puissant protecteur de ce pays si éprouvé. Mais quand Dieu sera-t-il reconnu pour son Maître? Aux heures douloureuses, tragiques de la guerre, aux heures où l'ennemi occupait notre sol, la France a su trouver des croyances, une voix pour porter sa plainte au-delà de la terre. Nous n'en voulons pour témoignage que le spectacle qu'offrait le 7 juin dernier l'esplanade de Fourvière lorsque, pressée poitrine à poitrine, à genoux, docile à la voix de ses pasteurs, la population, par des invocations répétées osait affirmer sa foi et adressait à Dieu l'ardente imploration de tous les naufragés : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. »

Et parce que, par la grâce divine, sitôt après cette angoisse il s'est fait en nous un grand calme; parce que la saison prochaine a marqué pour nous la victoire et plus que la victoire, puisqu'elle a rapporté « nos provinces perdues dans les plis

du drapeau », faudra-t-il maintenant que la foi et la prière s'éloignent, et la France manquant au grand devoir de la reconnaissance va-t-elle encore une fois se détourner de Dieu ? Nous avons hier un écho en propageant la prière qui demande, n'en trouverons-nous pas un aujourd'hui en organisant l'action de grâces ? Et si par les mille formes de notre apostolat, il nous était donné de traduire et de tourner vers Dieu les sentiments qui naissent des événements de ces années terribles, n'aurions-nous pas, pour notre part, contribué à procurer cette prière nationale que nous voudrions voir jaillir du cœur de la France ? Et pour atteindre ce but, toutes les chrétiennes ne s'uniraient-elles pas à nous ? Et ne serions-nous pas alors vraiment, Monseigneur, la Ligue des Femmes Françaises ?



LIVRE D'OR ET CITATIONS

Marcel **Mourgne** (9, rue Franklin), maréchal-des-logis au 4^e génie, est mort le 26 octobre 1914, à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris.

Jean-Auguste **Gonfrier** (4, rue d'Auvergne), soldat au 84^e d'infanterie, est mort le 17 novembre 1918, des suites de maladie contractée en service. Mort pour la France, à Salonique.

Gaston **Delay-Goyet** tombé au Champ d'honneur, le 17 décembre 1914, en Belgique.



M. Paul **GUILLLOT**, chef de bataillon du 3^e régiment d'infanterie coloniale, a été cité à l'ordre de l'infanterie divisionnaire, classe 17 :

« Officier de valeur, ayant dirigé pendant l'attaque du Plateau de Kravitz, le 15 septembre 1918, un groupement de mitrailleuses avec autant de compétence que d'autorité, sachant communiquer à ses subordonnés, dans l'accomplissement du devoir, toute l'ardeur dont il est animé et contribuant au succès final. A continué fin septembre, octobre et novembre à faire preuve de belles qualités militaires pendant la poursuite pénible de l'ennemi jusqu'au Danube. »

André MARTIN, engagé volontaire, classe 17, deux citations.

Première, du 16 juillet 1918 :

« Désigné pour assurer la liaison téléphonique, est sorti à maintes reprises, sous de violents bombardements, pour réparer la ligne. »

Deuxième, du 14 octobre 1918 :

« Très bon téléphoniste. A montré beaucoup de courage et de sang-froid dans l'exécution du service de liaison et en effectuant sous de violents bombardements les réparations des lignes. »

Marin DELAY-GOYET, ancien élève de notre Ecole libre, caporal à la 83^e Cie d'aérostiers, est cité à l'ordre de l'aéronautique :

« Excellent caporal téléphoniste de ligne, travailleur courageux et d'un dévouement à toute épreuve. S'est toujours signalé par son activité et son insouciance du danger en assurant la réparation des lignes dans les zones battues par l'artillerie ennemie. Le 29 août 1918, s'est précipité pour éteindre un incendie de gargousses qui menaçait le ballon du campement et a été blessé par un obus qui explosa pendant l'incendie. »

Croisade pour la Vie !

Comme toujours, la victoire sera immédiatement suivie d'un vif mouvement de mariages et de naissances; saisissons l'heure, ne laissons pas tomber cette flamme.

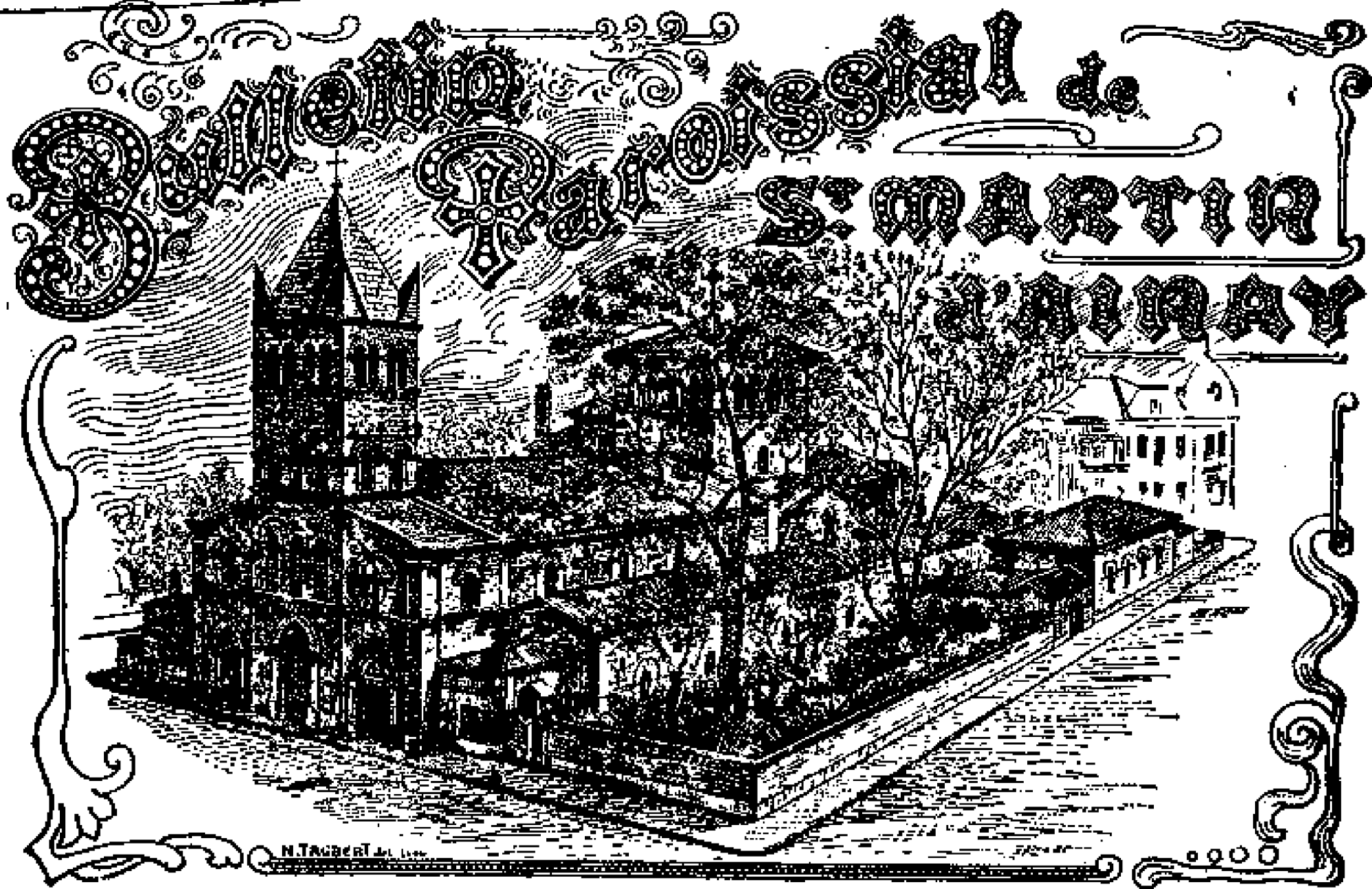
La France veut-elle, oui ou non, se suicider? Veut-elle périr comme ont péri la Grèce antique, l'empire romain?

Il faut faire comprendre aux Français, par tous les moyens, ces grandes vérités qu'ils méconnaissent: « Tout ménage normal doit compter trois ou quatre enfants *« au moins »*. Tout homme a le devoir de contribuer à la perpétuité de sa patrie, comme il a le devoir de la défendre.

Ne nous y trompons pas: une des causes profondes de la guerre actuelle a été notre faible natalité...

C'est une lourde erreur, en même temps qu'un blasphème, de prétendre qu'il est inutile d'avoir des enfants pour les imposer plus tard en d'autres guerres. « Non! plus les Français seront nombreux, moins on osera les attaquer... »

Discours de M. DESCHANEL, à la Sorbonne.



MOIS DE MARIE

MOIS DE JEANNE D'ARC

A Rome, tout récemment, s'est tenue la Congrégation dans laquelle a été proposée l'admission des miracles, qui permettront de procéder à la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. L'attention du peuple chrétien et surtout des chrétiens de France, se trouve donc, cette année et en ces jours arrêtée sur elle.

Et c'est pourquoi nous remarquons ceci : le mois de mai qui est le mois de Marie — et c'est bien à Marie, à sa gloire, à son culte, qu'il est d'abord et très spécialement consacré — est aussi en un sens, le mois de Jeanne d'Arc.

Coincidence saisissante et qui paraît vraiment voulue par la Providence : comme pour marquer que la Sainte Vierge prenait en quelque sorte à son compte et faisait sienne la mission de Jeanne d'Arc — et aussi pour marquer que la Mère du Ciel enveloppait de sa maternité cette enfant de dix-sept ans, qui, pour sauver la France, quittait ses parents et le coin de terre où elle avait vécu, et s'en allait toute seule au loin, au milieu des camps, exposée à tous les périls — les grandes dates de la mission de Jeanne d'Arc semblent, autant

que possible, autant que peut le comporter le développement normal des événements humains, se concentrer au mois de mai.

Le 8 mai 1429, délivrance d'Orléans, après plus de six mois de siège et alors que tout paraissait perdu : ce fut le signal du changement des destinées et du relèvement de la France.



L'année suivante, 1430, le 24 mai, au soleil levant, elle se jetait dans Compiègne assiégée par les Bourguignons, alors alliés des Anglais; le soir du même jour, elle tentait une sortie et était faite prisonnière. On la conduisit de prison en prison, et, enfin, vendue aux Anglais, elle fut amenée à Rouen; là, après un véritable martyre et un long et inique procès, elle fut condamnée à être brûlée vive. Le 30 mai 1431, elle monta sur le bûcher et expira

au milieu des flammes, en prononçant le nom de Jésus : elle avait un peu plus de dix-neuf ans.

Ainsi, d'une année à l'autre et au mois de mai toujours, se succèdent les trois dates qui marquent les grandes étapes de sa mission : la délivrance d'Orléans, la captivité, la mort ! 8 mai — 24 mai — 30 mai !

Entre la mère et la fille — entre cette Mère la Bienheureuse Vierge Marie et cette fille Jeanne d'Arc — il y a, toute proportion gardée et la Vierge Marie étant affirmée unique, et à une incommensurable distance au-dessus de toute autre créature quelle qu'elle soit — entre cette Mère et cette fille, il y a de merveilleuses ressemblances.

Et, entre elles, les relations sont étroites, d'intimité profonde, de tendresse exquise et radieuse. Relisez ces lignes d'un des derniers historiens de Jeanne d'Arc, Gabriel Hanotaux, de l'Académie française.

« ... Le culte de Jeanne d'Arc pour la Vierge chaste et immaculée est attesté par ses propres déclarations souventes fois répétées et par les témoignages de ceux qui ont connu l'intimité de son âme. Quand elle somme les Anglais de vider le

« royaume, c'est au nom du « Roi du ciel, fils de sainte Marie ».
 « Quand ses juges lui demandent d'où procède sa mission, elle
 « répond « qu'elle est venue au roi de France, de par Dieu,
 « de par la Vierge Mère et tous les bienheureux, saints et
 « saintes du Paradis. » Son aumônier témoigne qu'elle était
 « dévote » à Dieu et à la Vierge Marie », et quand elle fait chan-
 « ter deux fois par jour, matin et soir, par des prêtres rassem-
 « blés, ce sont des hymnes et des antiennes en l'honneur de la
 « sainte Vierge », et, sans doute, ce *Salve Regina*, que saint
 « Bernard appelait l'antiphone du Puy.



Jeanne d'Arc au départ de Vaucouleurs

« C'est au moment où ses compagnons amenant Frère Jean
 « Pasquerel, reviennent du Puy, qu'elle fait peindre ces dra-
 « peaux, symboles de sa mission et gage de la victoire. Ici
 « encore, les bonnes gens devinaient mieux que les savants, la
 « pensée de cette fille du peuple. Elles l'appelaient la « Pucelle
 « à la bannière. »

« Car il y avait, dans ces emblèmes flottant au vent, un sens
 « mystique, une vertu, une force.

« Elle eut à la fois une bannière, un étendard et un fanion.
 « Sur la bannière, destinée aux ecclésiastiques qui l'accompa-
 « gnaient, était peint le Crucifix; sur l'étendard qu'elle por-
 « tait elle-même à la bataille, elle avait fait représenter, en la
 « face principale, semée de fleurs de lys, le « Roi du ciel »,
 « en majesté », ayant pour siège l'arc-en-ciel, portant d'une
 « main le globe et de l'autre, bénissant; en outre, deux anges
 « agenouillés : saint Michel et saint Gabriel, présentant à Dieu

« une fleur de lys; au-dessus, était inscrite la devise qui fut
 « reproduite en tête de la plupart des lettres de Jeanne d'Arc :
 « Jeshu, Maria ». Quant au fanion, tenu par ses serviteurs, et
 « qui indiquait sa place dans l'armée, il figurait la sainte Vierge
 « en *Annonciation*, l'ange lui offrant la fleur de lys, fleur de
 « pureté et fleur de France.

« Ces emblèmes sont d'une interprétation claire comme tout
 « ce qui émane de cette fille simple et sincère. Le Dieu de
 « majesté, c'est le « Roi du ciel », son « souverain Seigneur »,
 « celui qui l'a envoyée. Prenez ces mots dans toute leur force
 « et réalité. Pour Jeanne d'Arc, Dieu est le vrai Roi de France
 « et celui-ci n'a reçu le royaume qu'en commande.

« L'image de l'Annonciation, c'est la commémoraison cons-
 « tante auprès d'elle, de cette fête de Notre-Dame du Puy.
 « qui lui a été assignée comme le point de départ de sa mission.
 « La Vierge pure, l'ange « annonçant », la fleur de lys, c'est
 « toute sa vocation. Cette épithète d' « Angélique » était celle
 « qui qualifiait la cathédrale du Puy, et aussi, ce Fra Angelico,
 « qui, juste à l'époque où Jeanne portait sur les champs de
 « bataille, l'image sacrée, ne se lassait pas de peindre la même
 « image dans les couvents de l'Italie. »

Oui! mois de mai, mois de Marie et mois de Jeanne d'Arc.
 Tous, nous y songerons.



ANNONCES ET AVIS

A la Mémoire de nos Héros!

Immédiatement après la signature de l'armistice, nous
 avons annoncé (*bulletin de décembre 1918*), que nous
 nous proposons de placer dans notre église un monu-
 ment commémoratif des soldats de la paroisse morts à la
 guerre.

« Nous les graverons dignement, disions-nous, sur des
 tables de marbre dont l'église sera fière, ces noms sacrés,
 ces noms glorieux, les chers noms de ceux qui ont versé
 leur sang pour la patrie. Ils nous prêcheront le courage,
 le dévouement au bien général, l'esprit de sacrifice. »

Le moment est venu de mettre à exécution ce dessein. Nous réitérons donc notre prière de nous envoyer les indications nécessaires. La liste que nous avons publiée en décembre dernier contenait 142 noms ; 8 nouveaux sont venus s'y ajouter. Quelques prénoms font défaut dans cette liste : qu'on veuille bien nous les faire connaître.

Notre intention n'est pas d'élever un monument grandiose, que les dimensions et la disposition de notre église ne comporteraient pas. Encore est-il cependant qu'il doit se présenter avec un caractère artistique. — A cet effet, nous ouvrons une souscription ; les offrandes seront reçues à la sacristie ou au presbytère, 4 bis, rue Jarente.

Nous demandons à tous ceux que cette idée intéresse d'y contribuer.

Il ne convient pas d'attendre davantage pour payer à nos chers défenseurs, le tribut de reconnaissance auquel ils ont droit.

(N. B. — Après le mois de mai, il serait peut être impossible d'inscrire de nouveaux noms.)

Ligue des Femmes Françaises.

La messe mensuelle, qui se dira le 9 mai, à 8 heures, aura pour intention spéciale de remercier Dieu de la protection signalée qu'il a accordée à la France, en nous faisant triompher de nos ennemis. Pour remplir ce devoir de reconnaissance, nos Ligueuses viendront plus nombreuses que jamais.

Divers.

1^o La Communion solennelle fixée d'abord au 1^{er} mai est renvoyée au jeudi suivant, 8 mai.

Le lendemain, 9 mai, le sacrement de confirmation sera donné par Mgr Cuaz, à l'église de Sainte Blandine, à 8 heures.

2^o Jeudi 21 mai. Pèlerinage de la paroisse à N.-D. de Fourvière. A 7 heures, messe dans la basilique.

3^o Le temps des Pâques pour les malades finissant pour l'Ascension, nous prions encore les fidèles de nous désigner les malades et les infirmes qui ne peuvent venir à l'église accomplir leur devoir pascal.

CHRONIQUE PAROISSIALE

I. — Croisade Eucharistique.

Notre zélé prédicateur du dernier carême, M. Chavanet, qui s'est fait en France le propagateur d'une œuvre en faveur des églises martyres des diocèses dévastés par l'ennemi, a profité de son passage au milieu de nous, pour recueillir des objets ou débris d'or et d'argent à transformer en vases sacrés. Sa collecte s'est élevée à 8.000 francs en lingots, qui deviendront ciboires, calices, ostensoirs, custodes, etc. Dès à présent on peut prévoir la confection et l'envoi à Lille et à Cambrai d'une centaine de vases sacrés, beau résultat certes, qui témoigne de la piété de nos paroissiens !

II. — Juste récompense.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dans sa séance solennelle du 17 décembre 1918, distribuait les prix de la fondation Lombard de Buffières, destinés à récompenser les instituteurs et institutrices les plus méritants. Du rapport présenté par M. le Dr Vincent, nous extrayons et nous plaçons avec la plus vive satisfaction sous les yeux de nos paroissiens le passage suivant :

M^{lle} Chaffanjon (Anne-Marie), directrice de l'Ecole libre de la paroisse Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon, est née à Lyon, en 1857; elle compte quarante-deux ans d'enseignement; elle fut choisie, en 1902, par Mgr Delaroche pour diriger l'école que les Sœurs expulsées tenaient sur la paroisse d'Ainay. Elle se trouve avoir l'honneur d'être la plus ancienne des directrices d'Ecoles à Lyon. Ses succès sont remarquables; elle a déjà conduit quarante jeunes filles au brevet supérieur. « C'est une institutrice qui a le souci du progrès, dit M. le curé Vignon; au lieu de se maintenir dans des pratiques routinières, elle est au courant des améliorations qui se font jour dans le domaine pédagogique et elle cherche à les réaliser dans son école. — La bonne instruction n'est qu'une partie de sa tâche; elle vise à accomplir dans toute sa plénitude l'œuvre de la formation des jeunes filles. » M. le Curé d'Ainay a soin de relever ce qui caractérise spécialement la mission de M^{lle} Chaffanjon; c'est par pur dévouement qu'elle a accepté la charge très lourde de l'Ecole d'Ainay; car elle avait une situation plus avantageuse et plus douce dans les familles particulières. « L'ambition d'un plus grand bien à faire l'a soutenue, depuis de longues

années, dans les fonctions qu'elle remplit à la satisfaction de tous. »

M. Pierre Pagnon appuie la demande d'un prix Lombard de Buffières émise par M. le Curé d'Ainay et par Mgr Lavallée, notre très honoré confrère qui voit à l'œuvre M^{lle} Chaffanjon. Cette admirable éducatrice paraît aussi très digne d'une récompense à M. le chanoine Vianey, inspecteur diocésain des Ecoles libres. M. Mazas, avocat à la Cour d'appel, joint aussi l'hommage de son estime pour le caractère élevé et la charité de M^{lle} Chaffanjon et il la recommande également à la bienveillance de notre Compagnie.

La cause étant très bonne, elle a été facilement gagnée par ses éloquents avocats. L'Académie reconnaissant les hauts mérites de M^{lle} Chaffanjon, lui accorde *de publics éloges* et un prix de la Fondation Lombard de Buffières.

III. — Nos petits Lauréats.

Un matin de Mars, cette intention était donnée au Mois de Saint Joseph : « Plusieurs élèves recommandent un examen à Saint Joseph. »

Ces enfants n'étaient pas de ceux qui prient le Ciel pour se dispenser du travail personnel. Instruits par de bons professeurs, ils apportent leur coopération à l'étude. Aussi leurs efforts ont été particulièrement bénis. En effet, l'Ecole cléricale d'Ainay a cueilli 4 prix sur 8 accordés aux manécanteries de Lyon.

Classe de Quatrième : 9 concurrents.

2^e Prix : Jean Moulager, de St-Barthélemy-Lestra.

4^e rang : François Andrémasse, de Ste-Blandine.

Classe de Cinquième : 16 concurrents.

1^{er} Prix : Maurice VÉRILLON, de Ste-Blandine.

2^e Prix : Victor Marmorat, du Chambon-Feugerolles.

3^e rang : Pierre Perrin, de Cordelles.

Classe de Sixième : 18 concurrents.

2^e Prix : Joseph Korner, de la paroisse du Sacré-Cœur, à Lyon.

6^e rang : Joseph Heurtier, du Chambon-Feugerolles.

Classe de Septième : 16 concurrents.

6^e rang : Charles Berthet, d'Ainay.

IV. — Grand Catéchisme de persévérance des jeunes filles.

A la séance de clôture du catéchisme de persévérance, Mlle la Secrétaire a lu le compte-rendu suivant qui résume les travaux de l'année.

L'approche de la grande joie de Pâques a-t-elle jamais été plus douce et plus lumineuse à vos cœurs qu'en cette année ? L'aube de la Résurrection du Christ nous apparaît comme devant être aussi l'aube de la paix glorieuse pour notre cher pays. Nos prières ont été exaucées. Dieu a accordé à la France, en échange du sacrifice de tant de ses fils, la victoire ardemment désirée.

C'est dans la grande allégresse de cette victoire, alors que les chants d'actions de grâces et les carillons joyeux se taisaient à peine, qu'eût lieu la réunion d'ouverture de notre catéchisme de persévérance, le 24 novembre dernier. Cette date, plus tardive que de coutume à cause de la grippe qui sévissait, trouva plus impatient encore, notre zèle à nous grouper de nouveau autour de l'autel de la Vierge Marie. M. le Curé, qui avait bien voulu venir présider la réunion, nous adressa une délicate allocution qui fut comme le prologue des instructions de l'année : « Vous êtes appelées au bonheur éternel nous dit-il, et vous devez connaître la route à suivre pour l'atteindre. La morale Chrétienne sera votre guide. Nous sommes non pas des choses que l'on pousse n'importe où et dont on fait ce que l'on veut, mais des êtres raisonnables auxquels Dieu a assigné un but. Alors que les choses se laissent emporter par le courant qui les entraîne, nous devons, nous, comme le batelier habile, commander notre barque et la conduire au milieu des flots jusqu'au rivage de l'éternité. La morale qui nous enseignera les grands principes généraux de la conduite humaine sera encore d'une grande utilité pour la formation de notre conscience. Nous pourrons d'autant mieux suivre les inspirations de celle-ci qu'elle aura été mieux éclairée. »

Nous devons bientôt, hélas, abandonner notre chère chapelle que l'inondation envahit. Mais les cours ne furent point interrompus, grâce à Dieu. Nous pûmes, dans l'hospitalière chapelle des Incurables continuer à recevoir le précieux enseignement de la divine parole que notre zélé Catéchiste n'a cessé de nous donner avec tout le dévouement de son cœur d'apôtre.

Nous avons fêté solennellement, le 8 décembre, Marie-Immaculée, notre Mère bien-aimée. A cette occasion, M. le Prédicateur de l'Avent vint nous féliciter des grâces de lumière

que le Bon Dieu nous accordait chaque dimanche. Puis il insista pour que nous complétions notre instruction religieuse par la lecture de l'Evangile « le plus admirable et le plus parfait des Catéchismes » nous dit-il. « N'est-ce pas dans l'Evangile qu'est la science unique et nécessaire, la véritable science de Dieu enseignée par son Verbe incarné ? Ne laissons donc pas l'Evangile à de vains admirateurs, nous les disciples du Christ qui devons être la lumière du monde et le sel de la terre. Faisons de ce saint Livre, la nourriture habituelle de nos âmes assoiffées de vérité et d'amour ».

J'arrive enfin, Mesdemoiselles, à cette admirable suite d'instructions que nous avons eu le bonheur d'entendre, durant cet hiver, et sur lesquelles nous allons jeter un coup d'œil d'ensemble.

Après plusieurs années consacrées au Dogme, nous avons abordé la Morale fondamentale. — La Morale est l'étude des lois à observer, elle est la science de nos devoirs. Nous ne pouvons nous dérober à cette étude : rien ne la supplée. Nous aurions beau avoir un jugement très sévère, il est des devoirs positifs que le bon sens ne devine pas. De plus, la Morale nous apprend à devenir meilleurs et nous rend aptes nous catholiques à acquérir des mérites surnaturels. Ces motifs ne suffiraient-ils pas ?

(A suivre.)



LIVRE D'OR ET CITATIONS

Marc **Badel**, sous-lieutenant au 252^e régiment d'infanterie tombé au champ d'honneur, à la Côte 304 (Verdun), le 21 juin 1916.

Marcel **Rambosson**, 2, rue Vaubecour, soldat au 27^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi, le 29 septembre 1918, au Bois de l'Echelle, à 20 ans, cité à l'ordre du régiment, le 11 novembre 1910 :

« Jeune soldat remarquable par son énergie et sa bravoure. Le 29 septembre 1918, s'est porté crânement à l'attaque d'une position ennemie solidement organisée ; a franchi plusieurs réseaux sous un feu violent de mitrailleuses ; est tombé mortellement frappé en abordant la ligne ennemie. »

Lieutenant Léon RIMAUD, commandant la 3^e compagnie du 1^{er} régiment de tirailleurs, a obtenu la nouvelle citation suivante :

« Officier de cavalerie, volontaire pour servir dans l'infanterie, a accompli dans cette armée toute la campagne. A forcé l'admiration de ses chefs et de ses camarades par le courage et l'entrain dont il fit preuve au cours des derniers combats d'octobre 1918. »

Henri DECITRE, 11, rue Adélaïde Perrin, a reçu le 27 mars, la médaille militaire et la croix de guerre avec la citation suivante :

« Sous-officier consciencieux et dévoué, a été blessé grièvement le 1^{er} août 1918, à Donnart sur-la-Luce, en première ligne. »

André ALARDET, 12, rue d'Auvergne, sergent au 33^{le} régiment d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes : 1^o à l'ordre de la brigade, en date du 6 novembre 1915 :

« A montré le plus grand courage en conduisant sa section sous un feu très violent et en assurant, dans des conditions difficiles, la rentrée dans nos lignes de nombreux blessés. »

Croix de guerre, étoile de bronze : 2^o à l'ordre du régiment en date du 2 février 1919 :

« Sous-officier, modèle de courage et de dévouement. S'est signalé par sa belle attitude au feu, à l'attaque de Vaux, en 1916, et depuis lors, en toutes circonstances en secteur, comme dans les journées mai-juin 1918. »

Seconde étoile de bronze, Fourragère aux couleurs de la Croix de guerre.

Un Pèlerinage dans le Quartier d'Ainay

Combien de nos paroissiens connaissent les Madones et autres sujets religieux qui décorent et surtout protègent un grand nombre de maisons de leur quartier ? On passe ici et là, tous les jours, sans prendre garde à ces images qui sont, en même temps que des œuvres d'art, un témoignage de foi et de piété. En ce mois de la Madone, nous proposons aux lecteurs du *Bulletin*, un pieux pèlerinage dont M. André George, par son livre *Les Madones de Lyon* sera le cicérone intéressant.

« La perspective de Fourvière est tellement indispensable à Bellecour, que les parties de la place qui échappent à son rayonnement semblent privées de vie. Pour animer un peu ces immenses maisons froides, on a érigé au centre des façades de Saône (n^o 35), un charmant médaillon représentant la Sainte Famille. La Vierge tient, debout sur ses genoux, l'Enfant

Jésus qui dépose gentiment une couronne sur la tête de Saint-Joseph.

« Au débouché du pont Tilsitt... dans la direction du Sud, à l'intersection du quai Tilsitt (n° 10), et de la rue Alphonse-Fochier, on entrevoit, derrière un grillage, une Vierge couronnée. Sur le piédestal sont gravés les noms des donateurs.

« En suivant le fil de l'eau, nous rencontrons, à l'angle formé par les rues Sainte-Claire, devenue aujourd'hui la rue Guynemer, et Sainte-Colombe, l'Immaculée-Conception qui occupe une niche originale sculptée du xvi^e siècle. Cette niche est supportée par un culot composé de deux petits génies tenant un écusson (1). L'amour plein de jeunesse exprimé par cette statue moderne, qui fleurit dans un cadre aux formes anciennes, fait chanter dans la mémoire le beau vers d'André Chénier :

Sur des penses nouveaux, faisons des vers antiques

« Une statue de Saint-Martin, érigée rue Vaubecour, 34, annonce que nous sommes sur les terres de l'illustre évêque de Tours, le saint le plus populaire de France, puisque 3.675 églises portent son nom (2). Lyon lui a dédié un joyau d'art roman superbe, la basilique d'Ainay.

« Sur sa droite, un tympan de la porte du petit jardin qui la sertit d'un écrin vert, Fabisch a sculpté un épisode de la vie de Saint Martin. Ses ennemis avaient comploté de le faire écraser par la chute d'un arbre, mais celui-ci, par un miracle de Dieu, s'abattit du côté des persécuteurs. A l'intérieur du porche, le même artiste a taillé dans la pierre un Christ assis, entouré de quatre évangélistes, sous la forme symbolique. Cette œuvre rappelle par certains détails l'ornementation archaïque des chapiteaux du chœur de l'église. Enfin, sur le mur extérieur de la façade des fonts baptismaux, on a encastré un tympan du xi^e siècle qui, pendant longtemps, orna la porte du cloître. La sculpture, grossière et fort endommagée, représente des scènes de la vie de Saint-Jean-Baptiste : le festin d'Hérode, la danse de Salomé, la décollation du Précurseur et son ensevelissement (3).

« Jusqu'à ces dernières années, Notre-Dame et Saint-Jean figuraient aux deux angles du presbytère d'Ainay. Lorsque la loi de séparation attribua cette maison à la ville de Lyon, son

(1) JAMOT, *Inventaire général du vieux Lyon*, Cette niche proviendrait, paraît-il, d'une vieille maison démolie de la rue Impériale.

(2) *Histoire de l'église*, par David et Lorette, p. 47.

(3) BIROT, *Histoire des églises et des chapelles de Lyon*, par l'abbé MARTIN.

premier acte de propriétaire fut de mettre à bas ces statues exécutées par Fabisch en 1860 (1). Ce vandalisme était inexcusable, d'autant plus que l'immeuble avait été spécialement aménagé pour recevoir ces sculptures qui célébraient la tradition religieuse la plus illustre de Lyon. Saint-Martin-d'Ainay se glorifie d'avoir possédé le premier autel érigé dans le monde, en l'honneur de la Conception (Immaculée de la Sainte-Mère de Dieu. Ce fut le pape Pascal II qui, lors de la Consécration de l'église, en 1107, confia aux Lyonnais le soin de faire fleurir cette dévotion, qui devint un dogme en 1854. La présence de Marie-Immaculée en face de la vieille abbaye d'Ainay rappelait de la manière la plus heureuse que ses moines, et à leur exemple le clergé de Lyon, avaient été des précurseurs dans l'histoire du culte de la Sainte-Vierge.

« Tout-à fait au sommet de la maison portant le n° 16, de la rue de l'Abbaye-d'Ainay, se dresse, une grande statue de Saint-Joseph.

« Quelques pas plus loin, (n° 11), les yeux du promeneur sont ravis par l'apparition de Notre-Dame-de-Lourdes illuminant une maison neuve. Un orphelinat de la rue d'Auvergne présente au-dessus de sa porte d'entrée (n° 10), une Madone Immaculée qui reproduit le profil traditionnel où la sculpture a essayé de fixer la vision de Bernadette.

« Dans l'ordre de l'église d'Ainay, nous découvrons, rue Adelaïde-Perrin, n° 5, une Vierge Mère, au sourire très doux, Notre-Dame du Bon-Conseil. Ce petit bas-relief a été exécuté en 1912, par Dumas, élève de Fabisch,

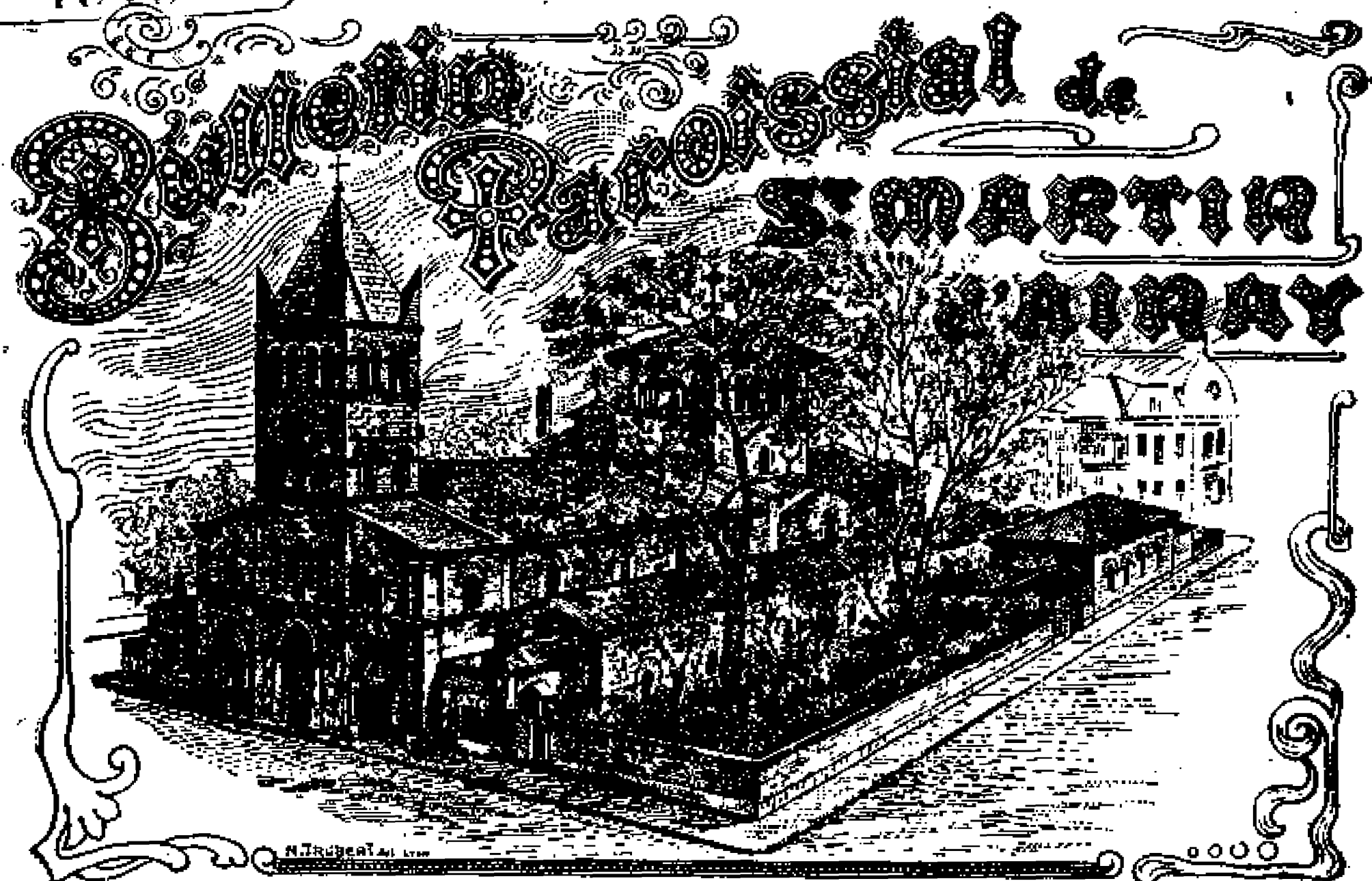
« Sur la maison voisine se détache un joli médaillon du Sacré-Cœur.

« Il existe dans le voisinage une grande statue de Notre-Seigneur. On l'aperçoit de la rue d'Enghien, n° 9, derrière une claire-voie, dans le jardin de l'*Adoration Réparatrice*.

« Nous aurons terminé le recensement des statues religieuses de la paroisse d'Ainay en indiquant, 20, rue Sala, une belle sculpture représentant Sainte-Claire qui couronne la façade du couvent de ses filles. Suivant le mot d'un docte évêque du XVII^e siècle, la province de Lyon est terre franciscaine ».

A la fin de l'ouvrage de M. André George, un *Index des Statues* mentionne encore, pour le quartier d'Ainay, la statue de Jeanne-d'Arc, à l'angle de la rue Condé et de la rue Vaubecour, et, sur les murs de l'ancien presbytère, une série de médaillons représentant certains abbés d'Ainay.

(1) Note fournie par M. DE LEUSSE.



Une plus grande pitié des églises de France

Au cours d'une législature d'avant-guerre, M. Barrès entreprenait au Palais Bourbon une campagne vaillante en faveur de nos églises. Les résultats matériels furent minces. Le Parlement resta, sinon sourd, — il applaudit, — du moins immobile ou presque. Mais l'opinion et le pays étaient désormais saisis de cette question : la grande Pitié des églises de France. C'est le titre même du livre pathétique où l'auteur a consigné et amplifié sa plaidoirie généreuse.

Depuis la guerre elles font pitié combien davantage les églises du Nord et de l'Est : les artilleurs ennemis les ont prises pour cibles préférées de leur tir. Par dizaines, par centaines, elles gisent, écrasées : une colonne, une ogive, un pan de mur ici et là seuls se dressent, protestations poignantes ! et parfois l'emplacement lui-même est méconnaissable, bouleversé. Victimes de la guerre nos églises de là-bas : pillées, mutilées, tombées au champ d'honneur, disparues...

Le sort des autres, pour être moins sinistre, reste précaire. Elles s'effritent les églises des vieux âges, d'incomparables monuments vont s'écrouler, et les municipalités regardent le Temps, ce vandale minutieux, poursuivre sa dévastation.

Mais qu'est-ce que des clochers qui penchent, qu'est-ce que des chefs-d'œuvre à la veille de mourir ! Le problème est plus haut : monument d'art ou pauvre bâtisse, une église est faite pour abriter ces pierres vivantes, les âmes des croyants. Il faut passer le seuil, pousser la porte, il faut voir dedans. Pitié alors la pitié des églises françaises, tabernacles solitaires, temples délaissés, sanctuaires vides... Grande, plus grande pitié de Jésus abandonné dans ses églises !

Il y est seul, la nuit entière... Le soir venu, on l'a enfermé dans quelque coffre-fort banal, en un recoin obscur de sacristie. Au petit jour, quand sonnera le dernier coup de la première messe, il sera réintégré dans le tabernacle du maître-autel, et parmi les rares fidèles qui entreront en même temps que lui dans l'église, bien peu le plaindront, lui qui veut être plaint, qui veut nous faire pitié. Mais son état pitoyable nous trouve impitoyables.

Les messes du matin se succèdent devant une cinquantaine d'adoratrices, dont quelques-unes communient, dont deux ou trois peut-être reviendront au cours du jour. Pour le Dieu-Hostie la journée se passera presque pareille à la nuit. Un convoi lugubre pour une demi-heure emplira l'église, avec sa douleur trop profane et ses devoirs de politesse. A onze heures le catéchisme, et le vicaire, toutes les cinq minutes, rappellera impérieusement à ces gamins distraits qu'ils sont là chez Dieu. L'après-midi, quel long silence ! Parfois l'écho d'un pas sous la voûte : une fillette qui vient offrir un cierge, des fleurs... Chère petite, n'oubliez pas que votre saint préféré est au ciel, que sa statue est en pierre, et continuez votre prière, bien sûr, mais tout à l'heure priez aussi devant le grand autel où Quelqu'un est vivant et véritablement présent ! Ou bien, c'est un pauvre, en hiver, qui vient là pour une sieste... Et pourquoi pas ? l'église est accueillante, elle est tiède, mais le calorifère ne devrait pas accaparer toute la reconnaissance du visiteur. Des femmes pieuses entrent aussi, et des prêtres, mais la foule n'est pas venue, la grande foule qui Lui faisait pitié en Palestine. Et tout un jour a passé, demain répètera aujourd'hui, les jours se suivront pour se ressembler, les semaines après les semaines, et la paroisse gardera sa réputation juste, méritée, puisque ailleurs c'est pire, et puisque dans tant d'églises de village le Dieu de l'Hostie ne connaît d'adorateurs, une fois la messe dite, que ces blés peut-être qu'il voit de la porte entr'ouverte, ces blés là-bas au grand soleil...

Le dimanche. Dieu merci, tout est changé. Messes matinales, messe de communion générale, messe d'enfants, messe du

prône, grand'messe, messe des hommes. L'église s'emplit et se désemplit pour se remplir. Mais cette affluence réjouit moins déjà, console moins, si l'on songe à ceux qui ne viennent pas, la majorité encore, à ceux qui n'ont, à aucun degré, le sens religieux du dimanche, pour qui le jour du Seigneur est le jour de l'amusement, des dîners, des promenades, le jour des toilettes, à moins que ce ne soit le jour du travail, comme les autres jours, tout simplement.

Laïcisation progressive des dimanches, et « profanation » des fêtes, profanation au sens étymologique, le moins dur, bien friste déjà. Où sont les Fêtes-Dieu, celles d'autrefois, les grandioses processions du Saint-Sacrement dans les villes? Réfugiées dans les petits villages, les processions, tolérées par des municipalités qui font cette concession... au bon Dieu ou aux électeurs? Belles quand même, touchantes, touchantes... Oh! les ruelles des bourgades, les longs couloirs inégaux et tout blancs avec leurs draps immaculés piqués de roses roses! Tout le village à l'air de faire sa première communion. Sur la place, le reposoir habillé de dentelles et coiffé de sa flèche en papier d'or. Ici et là les groupes endimanchés qui, tout à l'heure, se glisseront dans le cortège, les hommes le chapeau à la main, les femmes le rosaire aux doigts. Silence d'attente..., et soudain les cloches à la grande volée, le Saint-Sacrement va quitter l'église, là bas dans le carré noir de la porte ouverte on voit les cierges de l'autel comme un buisson d'étoiles. Et voici sortir la théorie bariolée, jolie: voiles flottants, rubans crus des congréganistes, masse profonde et sombre des hommes, puis les pas menus et les bas blancs des fillettes, les enfants de chœur, cardinaux en miniature dans un nuage d'encens... Heureuses, les petites mains, heureuses de lancer bien droit, bien haut, des poignées de fleurs!... Aux bras des porteurs le lourd dais doré oscille, et c'est Dieu qui s'avance, Dieu qui passe dans son ostensor d'or, et c'est Lui, ce petit soleil vermeil, qui a fait ce grand soleil là-haut qui lui fait fête!... Il se déroule au loin le cortège, entre les foins coupés et les sillons pleins de promesses. Les vieilles croix de pierre, à l'angle des champs saluent Dieu au passage. La brise rapporte jusqu'à l'église un lambeau de cantique, mais l'église n'entend pas que son hôte s'en aille, et quand les cloches à toute voix le rappellent, il revient, docile dans son cortège d'encens, de soleil, de prières, il revient entre les haies blanches des maisons drapées, entre les haies de son peuple agenouillé, il revient par les ruelles jonchées de feuillage et de roses, et il rentre dans son église, acclamé par les voix, acclamé plus

haut par les cloches, et tous bas acclamé par les cœurs !

Oh ! la pitié de tant d'églises d'où Dieu ne sort plus, même une fois l'an, oh ! les églises devenues des prisons, devenues des tombeaux ! Pour être porté en viatique aux mourants, Dieu se cache... Dissimulé sous la douillette du prêtre, au matin, le long d'un trottoir, il évite ainsi les insultes ou la contravention. Ostracisme encore inconnu de nos campagnes françaises, mais, les curés des villes souffrent pour leur Dieu qu'il ne puisse pas être porté de plus officielle façon.

Pour l'instant, ce Dieu demande au moins qu'on vienne le plaindre chez lui et consoler dans ses églises sa solitude. Et puisque ses rares amis eux-mêmes ne sauraient passer là leur vie entière, qu'ils pensent à Lui de loin aussi, la pensée pieuse n'a que faire des distances, et l'âme d'un coup d'aile est auprès de l'Eucharistie.

Ainsi sera diminuée la pitié des églises de France, la grande pitié de Jésus abandonné dans ses églises.

Annonces et Avis

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Toutes les personnes qui voudront bien faire une offrande, pour contribuer aux frais de la Canonisation de la Bienheureuse **Marguerite-Marie**, auront leurs noms conservés au Monastère de la Visitation de Paray-le-Monial et la Communauté s'engage à prier pour elles à perpétuité.



Chronique Paroissiale

1. — Inscriptions aux registres de catholicité (du 15 juin au 15 juillet)

BAPTÊMES.

15 juin,	Marie-Renée-Joséphine Jacquinod.
— —	Pierre-Jean-Marie Doucet-Bon.
— —	Albert-Pierre Lombard.

- 21 juin, Paulette-Marie-Alice *Bert*.
 — — Abel-Marius *Bert*.
 23 — Germaine-Joséphine Benoîte *Rubalier*.
 26 — Raoul-Gonzague-Marie-Jos.-Louis-Gérard *Durand*.
 28 — Renée-Henriette *Blachier*.
 29 — Vincent-André-Joseph *Perroux* (supplément aux cérémonies).
 1^{er} juillet, Antoine *Renand*.
 6 — Geneviève-Jeanne-Joséphine *Voches*.

MARIAGES.

- 17 juin, M. Emile *Lallot* et Mlle Pauline-Antoinette *Chauvet*.
 18 — M. Marie-Camille *Labroue* et Mlle Alice-Marie-Hippolyte *Cocard*.
 21 — M. Auguste-Louis *Brun*, et Mlle Eulalie-Sylvie *Engolras*.
 26 — M. Jacques-Julien *Baudon*, et Mlle Marie-Henriette *Innocent*.
 7 juillet, M. Alphonse-Ferdinand *Landry* et Mlle Fernande *Blondelot*.
 8 — M. Jules-Joseph *Pouchol* et Mlle Eugénie *Fèche*.
 10 — M. Jean Joseph-Dominique *Michoud* et Mlle Marie-Emilie-Odetta *de la Chapelle*.
 12 — M. Laurent-Emile *Morel* et Clara-Juliette *Derobe*.
 15 — M. Alf.-Antonin *Jaffaux* et Marie-Louise *Ranfain*.

SÉPULTURES.

- 22 juin, Mlle Irma *Honoré*, 76 ans.
 27 — M. Louis *Vétu*, 67 ans.
 30 — Mme Marie *Bouillier*, 90 ans.
 — — M. Jules *Raest*, organiste de la Basilique, 77 ans.
 1^{er} juillet, Mlle Jeanne *Lachize*, 22 ans.
 — — M. Jean *Bourseau*, 25 ans.
 13 — Mme Jeanne *Jacquet*, née *Prunet*, 94 ans.
 15 — Mme Marie *Parjat*, née *Boullu*, 81 ans.



Résultats des Examens et Concours

1918-1919

ÉCOLE DE FILLES

Brevet d'Instruction religieuse

Marie DEMANGE (*Bien*), Marie-Thérèse PIRONNEAU (*Assez-bien*), Anne-Marie BÉCAMEIL, Yvonne BRUNOD, Georgette CHARTRON, Henriette FRANCKHAUSER, Juliette MARTIN.

Concours d'Instruction religieuse de l'Archevêché

(entre toutes les écoles libres de Lyon)

DIVISION D'HONNEUR : Marie-Thérèse PIRONNEAU 1^{er} prix, Marguerite PERRET 2^e mention, Marie DEMANGE 3^e mention.

DIVISION SUPÉRIEURE : Marcelle MONGELLAZ 5^e prix, Suzanne BRUNET 6^e prix, Marcelle TERRENOIRE 2^e mention, Suzanne MICHEL 7^e mention, Yvonne BRUNOD 10^e mention, Henriette FRANCKHAUSER nomination.

DIVISION MOYENNE : Marthe DUMONT 1^{re} mention, Simone COUDURIER 6^e mention, Marthe CHEMARTIN nomination, Juliette BATTON nomination.

DIVISION ÉLÉMENTAIRE : Jeanne DRUGUET 7^e prix, Anne-Marie SAGER 8^e prix, Juliette BAUT 2^e mention, Marie-Clotilde RABAIN 5^e mention.

Certificat 1^{er} degré

Mention Bien : Clotilde RABAIN, *Mention Assez-bien* : Juliette BATTON, Yvonne BRUN, Marthe CHEMARTIN, Simone COUDURIER, Alice NOCA, Charlotte MARION.

Certificat 2^e degré

Bien : Raymonde JOLY, Suzanne MAISONNEUVE, Marie-Louise MICHEL, Germaine TRIPIEZ, Marthe DUMONT. *Assez-bien* : Etienne Comola, Antoinette ORGERET, Marcelle RAMOND, Suzanne BRUNET, Clarisse FROMENT. *Passable* : Marie-Louise BÉCAMEIL, Augustine DUCRAY, Anna LAMOUREUX.

Certificat officiel

Juliette BATTON, Victorine FAURE, Marie-Louise GERMAIN, Charlotte MARION, Clotilde RABAIN, Yvonne THIBAUD, Emilienne BONToux, Yvonne BRUN, Marthe CHEMARTIN, Alice NOCA, Renée QUINTALLET.

A cet examen, Marie-Louise GERMAIN et Marthe CHEMARTIN ont reçu de M. l'Inspecteur primaire une mention spéciale pour leur composition française.

Brevet élémentaire 1917-1918

Georgette BÉCAMEIL, Cécile BOURDON, Marie CHALEUIL, Blanche FRANCKHAUSER, Yvonne GONON, Georgette JOLY, Marcelle JANIN, Camille NÈEL, Marcelle ODE.

Les résultats de la dernière session (année 1918-1919) seront publiés ultérieurement.

Brevet élémentaire d'enseignement primaire supérieur

Yvonne GONON

Brevet supérieur

Marguerite GUINET, Suzanne JACQUIN, Marie-Louise PERRET, Victorine ORLANDINI.

ÉCOLE DE GARÇONS

Certificat de la Commission des Facultés Catholiques

1^{er} DEGRÉ. — *Mention Très bien* : BERNOLIN Jean.

Mention Bien : ANDROUIN Maurice, BELAIQUE Léon, BRUYÈRE Jean, GUIGUE Marius, MALLEVAL Albert, COURTINE Marcel, RIVAL Louis, DE VALETTE Maurice.

Mention Assez-bien : ANDROUIN Roger, BRIVADY Gabriel, BROUX Marcel, DESMULE Jean, DUTEL Joseph, DELPECH Maurice, FOURRIER Louis, GERMAIN Raymond, GABET Paul, JACQUET Fleury, LIVERSET Henri, LEVIN Maurice, MANGIER Jean, MICHEL Lucien, MOLLIÈRE Fleury, MUR Jules, ROUSSET François, STœFFLER Jean, TOURON François.

Mention Passable : CÉCILLON Francis, COMPAR Joseph, MATHIEU Jacques, THOMAS Edmond, THÉVENIN Alexandre, VERCHET André, JULIEN Louis.

2^e DEGRÉ. — *Mention Très-bien* : BERNOLLIN Jean, CAMBON Jean, MANIN René, ROUCHON Marcel.

Mention Bien : CLERC Fernand, GUERPILLON Joseph, GUIGUE Marius, HONTA Jean, RIVAL Louis, ROBERT Louis, DE VALETTE Maurice.

Mention Assez-bien : BELAIQUE Léon, BRUYÈRE Jean, COURTINE Marcel, DUTEL Joseph, JOUFFRE Jean Louis, LIVERSET Henri, MOLLIÈRE Fleury, MUR Jules, MIGNOT Pierre, NARDY Paul, RIPPET Joannès, THOMAS André, TRICOT Marius, RIORY René, MALLEVAL Albert, VIAL Louis,

Mention Passable : ANDROUIN Maurice, BOUILLET Jules, BROUX Marcel, DAMIRON Georges, FOURRIER Louis, JACQUET Fleury, LOMBARDINI Marius, ROUX Jean, VIRET Elie.

Certificat de la Commission officielle

ANDROUIN Maurice, ANDROUIN Roger, BERNOLLIN Jean, BOHÉ André, BONNETAIN Marius, BOSTDECHEZ Robert, BRIVADY Gabriel, CÉCILLON Francis, CLOZEL Benri, COURTINE Marcel, DAMIRON Georges, DELPECH Maurice, DEMOTAT Jean, DESGRANGE Jean, DESMULE Jean, DURET Jean, FUGIER François, GABET Paul, GERMAIN Marius, HONTA Jean, JULLIEN Louis, LEVIN Maurice, LOMBARDINI Marius, MALSERT Roger, MATHIEU Jacques, MICHEL Lucien, MIGNOT Pierre, NARDY André, QUAZZOLA Joseph, ROUSSET François, RIVAL Louis, STOEFFLER Jean, THÉVENIN Alexandre, THOMAS Edmond, TOURON François, VIRET Elie.

Concours d'Instruction religieuse (entre toutes les écoles libres de Lyon)

DIVISION SUPÉRIEURE. — HONTA Jean : 1^{er} Prix. BERNOLLIN Jean : 2^e Prix. ROUCHON Marcel : 5^e Prix. MANIN René : 6^e Prix. — Mentions : RIVAL Louis, ROBERT Louis, PAQUIER Elie, GUIGUE Marius, CLERC Fernand.

DIVISION MOYENNE. — Mention : ROUSSET Francis.

Concours d'admission à l'Ecole de La Salle

ANDROUIN Maurice, BERNOLLIN Jean, CAMBON Jean, CLERC Fernand, DELLASETTE Marcel, DURET Jean, FABRE Louis, GUERPILLON Joseph, GUIGUE Marius, HONTA Jean, LIVERSET Henri, MALLEVAL Albert, MUR Jules, NARDY Paul, PAQUIER Elie, RIORY René, RIPERT Joannès, RIVAL Louis, ROBERT Louis, ROUCHON Marcel, THICOT Marius.

Séminariste d'Ainay tué à la Guerre

Si l'annonce de « disparu » a parfois justifié un espoir, le plus souvent n'a-t-elle pas été le prélude de cette nouvelle « soldat tué » ?

D'abord porté disparu Claude-Marie Thivillier, un ancien de notre Ecole cléricale d'Ainay est décidément aujourd'hui reconnu mort.

Enfant d'Avezieux, il fut, en 1911, recommandé en ces termes à notre Manécanterie : « L'enfant est sérieux, intelligent et donne de solides garanties de vocation. »

Claude-Marie avait déjà 13 ans. Initié à un travail méthodique, fournissant lui-même un labeur soutenu, il parvint en

deux ans au seuil de la 3^e. Ses notes conservées dans nos registres sont excellentes et ses places aux concours des Ecoles-cléricales de Lyon — deuxième sur 34 élèves, puis premier sur 13 — furent sa récompense en attendant le succès au baccalauréat. Il eut pour voisin d'étude un camarade qui préférait aux Commentaires de César une collection de timbres. Plusieurs fois Claude-Marie rappela son condisciple au devoir — et c'était tout gain, tant pour lui-même que pour le flâneur.

Les motifs ne manquaient pas à notre bon élève de travailler assidûment : l'attrait pour l'étude, l'amour de ses parents, les vues surnaturelles. — Sa piété filiale, nous nous souvenons combien elle était profonde ; il disait sa grande affection pour son père et sa mère. Et celle-ci nous ayant plusieurs fois écrit depuis la mort de son enfant répète : « Dieu m'a pris un fils si bon ! » En vérité Dieu a voulu unir de bonne heure à Lui cette âme généreuse et belle qui sur terre avait appris à vivre en sa présence. Sa religion devant le T. S. Sacrement tout intérieure qu'elle fût se reflétait sur son visage, s'exprimait par sa tenue : un paroissien édifié avait demandé le nom de cet enfant qui servait si bien la Messe.

Disons-nous que Claude-Marie était parfait ? Non. Mais les défauts qui lui furent signalés il les combattit. Le même enfant qui refusa un jour de se dessaisir de son superflu, un menu objet, offrira plus tard à ses camarades, projetant une réunion, son hospitalité. Un soir de promenade il échangea avec un condisciple des surnoms plutôt disgracieux. L'on se brouilla.

Entre temps l'école visita le T. S. Sacrement. Au sortir de l'église Claude-Marie s'approcha de son ennemi et lui tendit la main. L'action du divin Maître sur un cœur docile a des effets immédiats et visibles.

M. le Curé d'Ainay envoya l'enfant au petit Séminaire de Montbrison. M. le Supérieur nous écrit : « J'ai gardé de lui le meilleur souvenir. Séminariste pieux et consciencieux, on ne se rappelle pas que, pendant ses trois années de petit Séminaire, il ait donné occasion à une plainte ou à une réprimande. Il passa au milieu de nous sans faire de bruit, doux et modeste, aimé de ses Maîtres comme de ses condisciples. Il attachait par sa vertu scuriente et eût exercé plus tard, s'il fut parvenu au Sacerdoce, un ministère bienfaisant et fécond. Il avait gardé d'ailleurs, comme beaucoup d'autres de ses camarades, l'heureuse empreinte de votre chère école. Puisse-t-elle continuer longtemps à en former un grand nombre comme ceux que j'ai eu le plaisir de connaître ! »

Continuant sa marche en avant il entre au grand Séminaire.

M. le Supérieur nous a dit qu'il estimait beaucoup ce jeune homme, qu'il appréciait son travail, sa piété, ses bons rapports avec Maîtres et élèves.

« Au sérieux de sa vocation, à son amour de l'étude, à sa piété vraie, nous écrit l'un de ses amis, il savait joindre une gaieté franche et une simplicité charmante et il était aimable pour tous sans exception. »

Mais voici que la France appelle une nouvelle classe à sa défense. Affecté au 99^e d'infanterie à Vienne, notre soldat « est bientôt aimé de toute la section, assure un camarade. Lorsqu'il remplissait sa fonction de caporal il savait si bien prendre ses hommes pour se faire obéir !... Puis, il est parti comme élève sous-officier. »

Sans trop tarder, le voici au front : « Je suis monté en troisième ligne, à 5 kilomètres des Boches. Que nos prières s'unissent en ce jour ! » Et encore : « Cette fois, je vous écris d'un petit village de l'Argonne, tout près de la ligne de feu. Prions ensemble, ainsi que nos petits frères d'Ainay ! »

Il se souvient qu'élève, il fêtait Mme Trontin, cette « bonne mère » qui hospitalise depuis 23 ans, pour l'amour de Dieu les pensionnaires de la Manécanterie. Il lui écrit à l'occasion de la Ste Anastasie : « J'attends l'heure de partir en renfort et en ligne. Je crois qu'elle ne va pas tarder, mais je pars plein de courage et conflat dans la bonne Providence. C'est donc au milieu de jours mouvementés que je vous envoie mes vœux ; comme par le passé, ils sont d'un cœur profondément reconnaissant et affectueux et, comme ces fleurs que l'on entoure de feuilles vertes pour les embellir, mes vœux sont accompagnés de prières et ils le seront tout spécialement lundi. »

A un ami Séminariste soldat il confie qu'il est parti content, joyeux même, mais il a néanmoins beaucoup souffert. Il ajoute : « Ne nous décourageons pas, nos épreuves aident à notre formation. Notre apostolat futur mérite d'être gagné. » — « *Notre apostolat futur mérite d'être gagné* » ; peut-il être parole plus digne d'un Séminariste, pensée plus bienfaisante aux heures où l'âme faiblit ?

Mais le jour du sacrifice est arrivé : le 30 mai 1918, Claude-Marie atteint au bras, puis blessé gravement, tombe. Le lendemain, il est fait prisonnier avec son ambulance.

Depuis cette date, aucune nouvelle n'est parvenue de lui : le doute n'est plus possible, Claude Marie nous a quittés. Il est de la phalange des Séminaristes qui ont donné leur vie pour la France et pour les âmes.

Jeune enfant, puis grand Séminariste, il a eu deux ardents désirs.

Le premier, Dieu l'a pleinement exaucé : « J'attends avec impatience le bonheur de faire mon entrée dans l'Ecole cléricale d'Ainay. » Son autre ambition, il nous l'avait révélée : « J'ai hâte de convertir les pêcheurs. » C'était un peu le « desiderio desideravi » de l'Evangile.

Dieu permette — c'est là notre prière — que son enfant collabore comme on le fait au Ciel, au salut des âmes !

La Flore du Clocher d'Ainay

(Fin)

Sont-ce les oiseaux du ciel qui ont été les semeurs ? Le chardonneret, qui sans doute avait sa couvée dans les vergers de l'abbaye, est-il venu, à son retour des champs où il allait cueillir la graine du chardon, se poser sur la pyramide séculaire pour accomplir son festin, et son bec a-t-il laissé tomber le germe qui a peuplé la face du midi de ces magnifiques plantes de carduus nutans ? qui pourrait le nier ? ou bien, est-ce à l'aile des vents qu'a été confiée la graine ?

Si l'on considère les semences de la plupart des plantes qui vivent sur le clocher, cette supposition ne manquera pas de vraisemblance. Tout le monde connaît les aigrettes légères du chardon, du salsifis, de la dent-de-lion surtout, formant ce globe léger et éphémère, sur lequel les enfants se plaisent à souffler, pour en disperser dans les airs les fragiles débris. Chacune de ces étoiles plumeuses est une aile, à l'aide de laquelle la graine s'envole à la découverte de terres nouvelles.

Il n'est personne qui n'ait vu la graine du sycomore tourner dans les airs avec sa membrane ailée, si susceptible d'être enlevée par le moindre vent.

Mais comment toutes ces semences apportées sur une pyramide de pierre ont-elles pu y germer et y croître ? Comment des plantes énormes ont-elles pu y fixer leurs longues racines et y trouver leur nourriture ? De tels résultats ne sont dus qu'à l'action lente des siècles. Il est arrivé là ce qui arrive sur les montagnes dont les flancs ont été déchirés par quelque accident, ce qui est arrivé, dans le principe, sur la couche entière du globe. Les lichens et les mousses se sont attachés d'abord aux pierres, et surtout aux joints du mortier et de la

pyramide, que sa maçonnerie grossière et les tufs de sa partie supérieure rendaient plus pénétrable. Leurs détritns et leurs débris, unis au mortier décomposé lentement par l'action végétale, ont commencé un petit noyau de terre. Une graine d'une petite plante, apportée sur cette couche si mince, a pu y germer, croître, se développer et mourir. A cette plante, grâce à l'augmentation que ses détritns ont donnée à la couche végétale, a pu en succéder une plus grande, qui elle-même en a appelé une autre ; et ainsi, de débris en débris, d'année en année, de siècle en siècle, — depuis le deuxième (époque vraisemblable de la construction du clocher) jusqu'au dix-neuvième, — avec les détritns de plantes sans cesse détruites et sans cesse renaissantes, la plupart étant annuelles ou bisannuelles, se sont entassés dans les fentes du mur, et surtout dans les angles formés par la large corniche de la base et la saillie des oreillettes, ces dépôts de terre végétale, qui dans quelques endroits, avaient une épaisseur de plus de vingt-cinq centimètres, et ont pu fixer et nourrir les plus fortes de nos herbacées.

Quant au sycomore, son existence sur le clocher et son mode de formation ont été des phénomènes plus surprenants encore. Que sa graine une fois tombée sur la couche végétale, si épaisse du côté du Nord, y ait germé et vécu les premières années, il n'y a rien là qui doive étonner. Mais comment le jeune arbrisseau, qui avait non-seulement à se nourrir, mais à se fixer dans cet étrange sol, a-t-il pu se cramponner aux flancs de pierre de la pyramide ? Comment ses racines ont-elles pu se glisser entre les assises, qu'elles avaient si étroitement enlacées que, pour les arracher, il a fallu arracher les pierres elles-mêmes ?

Tandis que les radicelles amenaient leurs suçoirs à l'extérieur, où se trouvait la couche végétale, les autres racines, grosses et moyennes, envahissaient l'intérieur du mur, où, comprimées et aplaties entre les assises de pierre, elles présentaient, selon qu'elles étaient plus ou moins resserrées, des étranglements ou des bourrelets ; affectaient les formes les plus bizarres, et rappelaient, par leurs capricieux contours, des ressemblances d'animaux : de reptiles, de poissons, de grenouilles, etc.

L'une de ces racines trouvée dans l'intérieur du mur, entre la corniche et la première assise de la pyramide, offre l'image parfaite d'un sabre dans le fourreau, avec sa poignée arrondie, sa garde, son gracieux contour, sa lame aplatie sur les faces et convexe par son coupant. La face qui reposait sur la corniche est entièrement plane, et l'autre est élégamment ornée des mille sinuosités auxquelles les fibres du bois ont été soumises, sous l'étreinte du mortier et des pierres. De jolis cailloux

arrondis, de la grosseur d'un petit globule, arrachés au mur et saisis dans le bois où ils sont incrustés, ajoutent encore, comme autant de pierres précieuses, à la décoration de cette face du sabre, et témoignent de l'authenticité de son origine.

Enfin, au risque d'abuser de la patience de nos lecteurs, nous rappellerons, pour terminer l'histoire du merveilleux sycomore, et pour consoler ceux qu'attristerait trop sa disparition, qu'un de ses tronçons tout mutilé, transporté comme par hasard dans le jardin du presbytère d'Ainay, dans le courant de septembre, s'est trouvé si bien de cette nouvelle Terre Promise, à laquelle il n'était point habitué, qu'il s'est cru au printemps, et ses racines affamées ont sucé avec tant d'avidité les sucres abondants de ce sol inespéré, que quelques jours ont suffi à la vieille tige pour se couvrir de jeunes pousses qui atteignent déjà une longueur de 10 à 15 centimètres. (1)

Hélas ! C'est tout ce qui restera du parterre aérien. Les dernières traces de ces richesses végétales, accumulées par les siècles, vont disparaître sans retour. Un joli appareil de pierres blanches, unies et serrées, remplace la vieille maçonnerie.

En vain les oiseaux du ciel laisseraient-ils tomber les débris d'une proie trop abondante ; en vain les vents amèneraient-ils des nuées de graines ; le monument leur présentera des entrailles de pierre, des assises impénétrables et, dans la partie supérieure, des joints menteurs, qui n'ont été que simulés, tout exprès, ce semble, pour tromper leurs espérances.

C'en est donc fait, et il n'est que trop vrai, l'adieu au parterre séculaire du clocher d'Ainay sera un adieu éternel et, de toutes ces richesses végétales, il ne restera qu'un souvenir fugitif.

Puissent ces quelques lignes avoir contribué à fixer ce souvenir, ou à en prolonger la durée.

Abbé THÉVENET

(1) Ce « rescapé » a-t-il longtemps survécu à sa transplantation ? D'aucuns ne prétendent. On dit même qu'il vit toujours et ne serait autre qu'un des deux plus grands arbres qui ombragent à l'heure actuelle le jardin de l'église. C'est là une opinion très peu vraisemblable. Car ni l'un ni l'autre des deux arbres en question n'est un sycomore. Or, il est difficile de supposer que l'abbé Thévenet, excellent botaniste, se soit grossièrement mépris sur l'essence de l'arbre qu'il décrit si minutieusement. Le sycomore prodigieux du clocher d'Ainay n'est donc bien réellement plus qu'un souvenir.

« Le Rêve »...

C'était au Salon, quelques années après la guerre, Detaille exposait une toile intitulée *le Rêve*.

Sur la terre froide où glisse un pâle rayon de lune, un régiment dort ; les officiers ont piqué leur sabre en terre, le drapeau repose sur les fusils formés en faisceaux. Et voilà que dans le ciel sombre, passe, au galop, toute une chevauchée glorieuse qui se rue éperdument à la poursuite d'un ennemi invisible, mais que tous nomment en leur cœur douloureux.

Ce tableau fit sensation.

Une foule, impressionnante par son silence et sa tristesse, venait méditer devant lui... devant ce rêve..., qui, hélas ! n'était qu'un rêve !

L'Allemagne alors montait à l'apogée de sa puissance. L'Alsace et la Lorraine, devenues « terre d'Empire », semblaient être à jamais dans les serres du vautour ; et quand on parlait d'elles, on disait « la ligne bleue »... c'est-à-dire la chose lointaine... presque inaccessible...

Pourtant des fous espéraient quand même !

Le 1^{er} mars 1871, à la tribune de l'Assemblée Nationale, Victor Hugo, d'une voix vibrante, s'écriait, et ses paroles sont à l'Officiel :

M. VICTOR HUGO. — *Il y aura désormais en Europe deux nations qui seront redoutables : l'une parce qu'elle sera victorieuse ; l'autre parce qu'elle sera vaincue. (Sensation). De ces deux nations, l'une, la victorieuse, l'Allemagne, aura l'empire, la servitude, le joug soldatesque, l'abrutissement de la caserne, la discipline jusque dans les esprits, un parlement tempéré par l'incarcération des orateurs...*

(Mouvement).

Mais une heure sonnera. Nous la sentons venir, cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grand pas dans l'histoire. Oui, dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir, reprendre des forces, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'idée et la France de l'épée.

Puis, tout à coup elle se redressera ! Oh ! elle sera formidable. On la verra d'un bond ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace !

Est-ce tout ? Non ! non ! saisir, — écoutez-moi — saisir Trèves. Mayence, Cologne, Coblenz...

— Non ! non !...

— Parlez !

M. Victor Hugo. — *Saisir Trêves, Mayence, Cologne, Coblenz : toute la rive gauche du Rhin !*



Quand il descendit de la tribune, les collègues sérieux souriaient : « C'est un poète !... »

Mais, en dehors de l'Assemblée, il y avait d'autres fous dans la nation... des fous qui, sans se lasser, chantaient :

*Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine,
Et malgré tout, nous resterons Français !*

Ces fous, on les estimait souvent, mais on les regardait toujours comme dangereux... Tu t'en souviens, ô Déroulède... ?

L'Alsace-Lorraine, pratiquement, il fallait en faire notre deuil. On nous permettait d'y penser... mais il ne fallait pas en parler : « A quoi bon rouvrir la blessure !... Nous étions un pays vieilli qui devait en prendre son parti !... On ne peut pas être et avoir été !... »

Et on avait l'air d'un naïf si on parlait des forces morales... du « cran » de la race... et quand, avec Bossuet, on affirmait les nations guérissables.



Et voici, qu'une fois de plus, Dieu perd la sagesse des sages.

Ce sont les poètes, les fous, les optimistes, les têtus, ceux qui pendant cinquante ans, ont refusé d'admettre la loi de la force... ce sont ceux-là qui ont aujourd'hui raison de la force.

L'impossible est devenu possible.

Le « Rêve » est devenu réalité.

Réveille-toi, petit soldat de Detaille, réveille-toi de ton sommeil de vaincu !

Redresse tes épaules, lève ton front et laisse le vent de la Victoire te caresser le visage.

Aujourd'hui, c'est le réveil en fanfare !

Oui, ils ont fait cela, tes enfants... ces gosses d'hier... Ils ont pris à la gorge la bête monstrueuse et, raidis sur leurs jarrets, ils lui ont cassé les reins !

Le kaiser, oubliant sa femme, sa poudre sèche et son épée aiguisée s'est enfui en Hollande !...

En Hollande aussi, son hussard de la mort !

- Comme en 1870, des millions d'Allemands ont passé le Rhin.

en chantant leur *Die Wacht am Rhein*. Mais, cette fois, ils ne le repasseront plus, et pour cause !

...Tu n'en crois pas tes yeux... ? Et pourtant c'est vrai !

Et nous disons et répétons, sans nous rassasier, ces phrases, si douces comme les paroles d'amour qu'une mère murmure à son petit enfant perdu et retrouvé :

Metz est français !

Strasbourg est français !

Français aussi, le mont Saint-Odile où vécut la patronne de l'Alsace...

Nos chevaux boivent l'eau du Rhin, et leurs cavaliers le vin rouge de Ribeauvillé.

Dans le ciel passent toujours les blanches cigognes... Mais, en les voyant, les Alsaciens ne chantent plus, avec du désespoir dans la voix :

Cigogne, l'as de la chance !...

Tous les ans, tu vas en France...

Car l'Alsace, elle est en France maintenant ! Et elle y est revenue le 1^{er} novembre, fête de saint Martin, le vieil évêque, patron des Gaules !...



Comme ils doivent tressaillir dans leurs tombes, les grands morts de l'Année terrible !... les soldats de Saint-Privat, de Mars-la-Tour, de Rezonville, de Gravelotte, de Borny... les cuirassiers de Reichshoffen, tous ces beaux escadrons qui tourbillonnaient dans la fournaise, et qui arrachèrent au vieux Guillaume ce cri d'envie : « Ah ! les braves gens !... »

Oui, debout les morts !...

Car aujourd'hui c'est la victoire !...

Aujourd'hui !... mais écoutez... ?

C'est le pas de tout un peuple...

Écoutez !... Regardez !...

Il descend de l'Arc de Triomphe... il descend les Champs-Élysées.

Écoutez !... Regardez !...

Il défile devant toi, ô statue de Strasbourg... ô statue de pierre à laquelle notre douleur fidèle a fait une âme !

Et le voile de crêpe est levé !...

Écoutez !... Regardez !...

C'est la justice de Dieu qui passe...

Pierre L'ERMITTE.

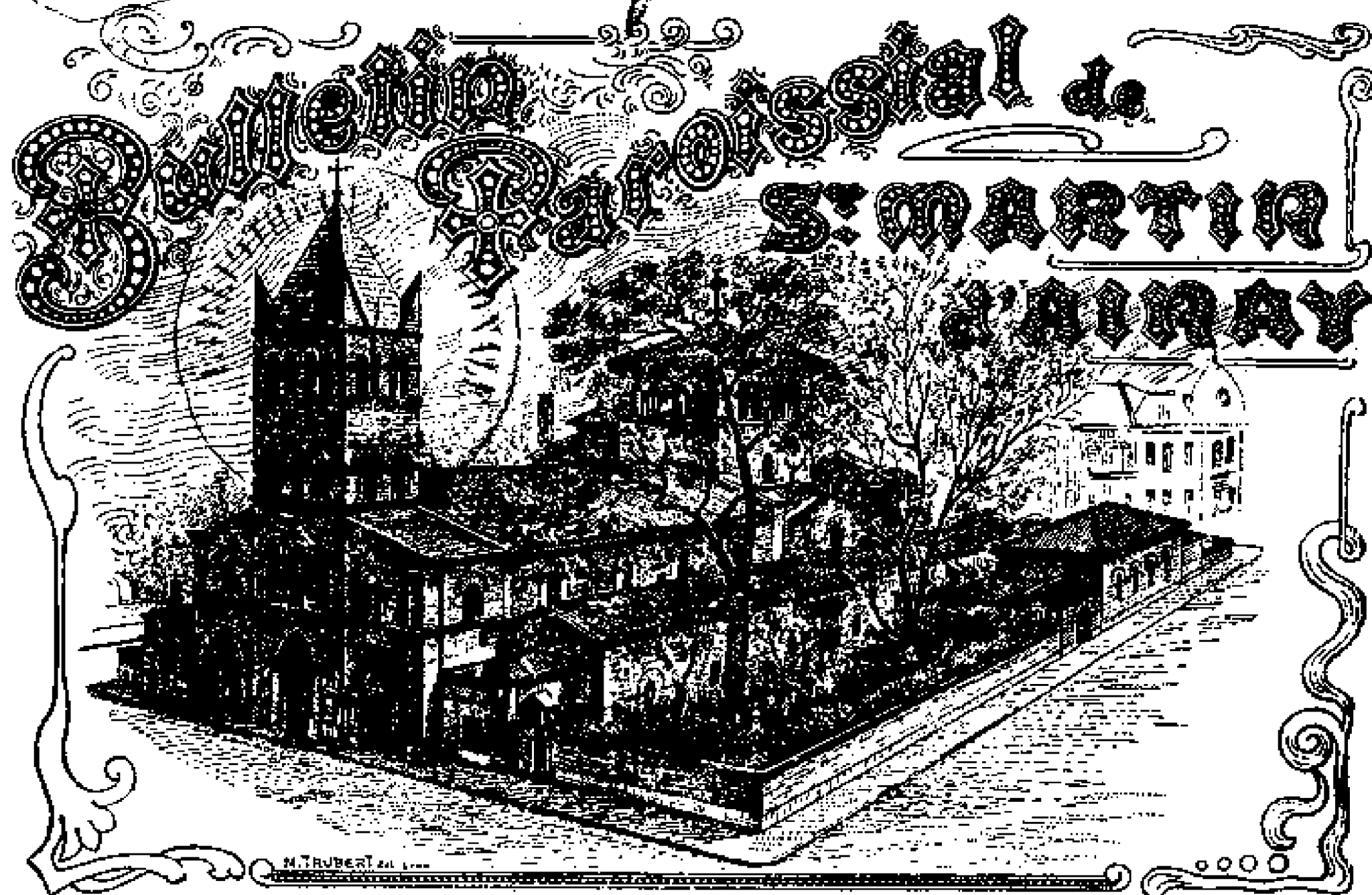
Le Gérant : P. PAQUET.

IMPRIMERIE M. PAQUET 66, R. DE LA CHARITÉ, L. 11

REPORT 1222
THOUG
140
1916

Jan

Janvier 1916



= 1916 =

Année mystérieuse, année décisive, année du siècle et qui le baptisera, nous te regardons en face avec une large paix du cœur... année partie en entier pour la guerre et qui vas la résoudre. Nous nous sommes haussés aux vertus qu'exige ta mission. Courage à toute épreuve, calme, sagesse, patience éternelle, inusable, esprit équipé pour tous les efforts, âme parée pour tous les dévouements et résolue à toutes les beautés... voilà notre état général, immuable et déterminé. Après celles de nos soldats, voilà les armes et les munitions qui ne nous manqueront jamais !

Nous avons tout envisagé. Nous sommes prêts à tout, même à ce qui n'arrivera pas. Unis, confondus et noués, nous ne sommes plus qu'un seul et même sacrifice organisé, croissant, multipliant et se renouvelant sans cesse. Nous avons fait vœu d'endurance, de dignité, d'imperturbable tenue. Nous avons juré, en un mot, de la *vivre*, cette année. Ce sera la meilleure façon, toute neuve pour quelques-uns d'entre nous, de *vivre* notre vie !... Nous ne voulons pas nous soustraire à ce moment

exceptionnel et sublime, essayer de l'escamoter par de petits moyens et de le traverser « sans nous en apercevoir », en nous détournant de lui... Non, nous avons le souci, encore une fois, de la vivre à fond, cette année d'élite, en étant dignes d'elle, en l'accompagnant au pas, dans les étapes de nos devoirs difficiles et différents, mais qui se rejoignent.

Nous allons donc nous plier — sans que cela nous courbe — à cette permanence de la guerre, en prendre la sainte et grave habitude.

Nous ne nous demanderons plus jamais *quand cela finira*. Parole vaine, insidieuse et désarmante. Chaque matin, nous ne nous jetterons plus avec une fièvre étroite sur le communiqué de la nuit, pour n'avoir pas à repousser un mouvement d'humeur ou de lassitude, si nos soldats n'ont pas la politesse de prendre une avance égale à celle de nos désirs... Rien ne nous étonnera. Rien ne nous troublera. Rien ne nous arrêtera. Nous consentirons à savoir et à ne pas savoir. Nous aurons, dur comme fer, l'optimisme de la patrie. Nous demeurerons souriants et aimants, fidèles à nos chefs et à nos soldats, sûrs d'eux à défaut de nous-mêmes, et nous dirons et nous penserons que tout ce qu'ils font est bien, juste, utile, admirable et magnifique, et beau... et nous aurons mille et mille fois raison de le proclamer, parce que jamais nos louanges, notre amour, notre gratitude éperdue ne pourront leur décerner les bénédictions qu'ils méritent, et dont nous voudrions couronner, pour le rendre invulnérable, leur front glorieux.

Henri LAVEDAN,
de l'Académie Française.



BONNE ANNÉE !

Vous connaissez la légende :

C'était dans les années où Jésus était enfant à Nazareth.

Parfois, sans pourtant sortir de la portée du regard de sa Mère, il s'amusait avec les camarades de son âge.

Il est entendu que les enfants s'amusent, même un Enfant-Dieu !

Un jour, sur les bords du ruisseau, le groupe joyeux s'était avisé de faire œuvre d'artiste. Chacun, très appliqué, triturant de ses petits doigts inexpérimentés la terre molle, s'essayait à

lui donner la forme de quelque animal familier : l'âne, le chien de la maison.

Jésus, lui, avait modelé un oiseau : et c'était si parfait qu'on eût dit qu'il était vivant.

Il tenait donc sur sa main ouverte l'oiseau d'argile, et de l'autre il le caressait doucement. Puis, comme on souffle parfois sur un pétale de fleur ou sur un papillon pour le faire s'envoler, il souffla.

Et voici ce que l'on vit : deux petites ailes s'entr'ouvrir et toutes frémissantes s'élancer en battant l'espace, en même temps qu'à plein gosier sortait un cri d'ivresse et de joie.

Petits enfants, vous allez à l'occasion du nouvel an former bien des vœux, formuler bien des souhaits.

Ces souhaits, ces témoignages d'amour, élevant vos doigts réunis à la hauteur de votre visage, vous essayerez, du souffle de votre bouche, de les envoyer comme des baisers, là-bas, bien loin, jusqu'aux tranchées de première ligne, où vos papas montent la garde face aux Allemands. Vous les enverrez aussi à la France, et à tous ceux que la France aime, au roi Albert de Belgique, à sa famille et à son peuple ; au roi Pierre de Serbie, maintenant un vieillard, et qui déjà en 1870 combattit dans les rangs français pour la France, au roi de Serbie, Pierre le Héros, et à son peuple.

Mais voilà : toute la sincérité de votre cœur, toute l'ardeur de votre amour ne suffiront pas à rendre vos souhaits vivants, à les faire vivants et efficaces.

Il y faudrait le souffle de votre âme, *le souffle de votre prière*.

Le souffle de votre prière sera sur vos souhaits ce que fut le souffle de Jésus sur l'oiseau d'argile : ils s'envoleront, ils iront là où vous voulez qu'ils aillent ; ils deviendront réalité, la réalité que votre cœur a rêvée.

Sans la prière, nos vœux ne seraient que des formes inertes, des formes vides.

Par la prière, vos vœux deviendront des réalités pleines.

Petits enfants, formez des vœux, formez des souhaits. Mais en même temps, joignez vos petites mains, levez vos yeux au ciel, vers le bon Dieu, et que vos cœurs ne se lassent pas de frapper à la porte du Paradis.





CHRONIQUE PAROISSIALE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Le 19 novembre les parents de nos élèves et les bienfaiteurs des écoles de la paroisse étaient convoqués pour entendre le rapport sur l'exercice scolaire 1914-1915. Nous avons eu la satisfaction de les voir plus nombreux encore que d'habitude ; notre grande salle était absolument pleine. Et ceci est déjà un indice significatif de la prospérité de nos écoles. Monsieur le Président l'a d'ailleurs fait constater par les détails les plus précis.

Au cours de la séance, M. Bornet, fondateur des Associations scolaires libres de la région lyonnaise, a adressé à l'auditoire de hautes leçons, propres à aider à l'œuvre de reconstruction qui s'imposera à la France après la guerre. Son discours visait surtout la restauration de l'autorité dans la famille.

Le côté des jeunes de l'assemblée — ayons la franchise de dire : le côté des anciens aussi — a beaucoup goûté la partie récréative du programme.

Que la Divine Providence daigne continuer à bénir nos chères écoles !



—→AVIS←—

Quête pour les pauvres de la paroisse

Dans une récente lettre pastorale, Son Eminence le Cardinal disait à propos des œuvres charitables : « Que vos subsides aillent d'abord aux nécessités et aux souffrances qui vous environnent immédiatement, car en règle ordinaire les besoins de ceux qui habitent avec nous ou près de nous ont droit à une incontestable préférence. »

Nous ne pourrions faire précéder notre quête annuelle de paroles plus significatives et plus autorisées. Oui, nous devons donner généreusement pour constituer le fonds où l'on puisera pendant toute l'année pour secourir les pauvres de la paroisse.

La quête se fera à domicile le lundi 24 et les jours suivants.

NOS ŒUVRES DE JEUNESSE

Préparation Militaire — Foot-ball

Selon le désir de S. E. le Cardinal-Archevêque, il s'est fondé à Lyon une œuvre interparoissiale de formation militaire pour les jeunes gens, qui y sont admis à partir de quinze ans. Nous avons eu le plaisir de voir nos jeunes congréganistes fournir un bon contingent à cette association, et fréquenter ces réunions, qui, d'ailleurs, sont des plus attrayantes. Le lundi soir, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, c'est M. le lieutenant Meygret qui apprend aux soldats de demain et d'après-demain la lecture des cartes d'état-major, et les initie non-seulement à la science de la topographie militaire, mais aussi à la vie de caserne, leur en faisant connaître d'avance tout le détail et les prémunissant contre tous les écueils qu'ils pourraient y trouver. L'hygiène du soldat, telle qu'elle doit être, leur est largement expliquée, et ce cours, grâce à la parole chaude et colorée du conférencier unie à une profonde connaissance du métier militaire, est suivi avec un intérêt toujours croissant. L'exemple vivant de cet officier qui a largement payé sa dette à la Patrie, et qui parle en ami à ses auditeurs, est le meilleur commentaire à ce qu'il leur enseigne.

Le mercredi et le vendredi, à la même heure, c'est M. Sandoz, le professeur de gymnastique bien connu à Lyon, qui fait « travailler » nos futurs poilus. Et il ne les laisse pas dans l'inaction ! Nos classes 1917 et suivantes sont en bonnes mains.

Chaque réunion amène de nouveaux adeptes venant de toutes les paroisses de Lyon ; des plus rapprochées comme Saint-François, des plus éloignées comme Saint-Irénée et N.-D. de Bellecombe. Et le siège de l'œuvre est rue Sala !

La plus franche et la plus cordiale camaraderie règne entre ces jeunes gens appartenant à toutes les classes de la société. C'est réellement l'apprentissage de la vie militaire, et en même temps c'est l'image de la fraternité chrétienne, celle que l'on trouve inscrite mieux dans les cœurs catholiques que sur les monuments.

Le dimanche matin, après avoir rempli ses devoirs religieux, on se retrouve à un rendez-vous fixé d'avance, et on part joyeusement sous la conduite de M. Meygret : on fait du service en campagne, et on rentre vers midi, avec une moyenne de 15 kilo-

mètres dans les jambes. — De temps en temps, au lieu de cette promenade, on va faire du tir au stand de la Doua. Dès le début, nos apprentis soldats se sont montrés bons tireurs, en mettant 60 balles (exactement 59.3) sur 100 : résultat plus que satisfaisant pour des jeunes gens qui n'avaient jamais tenu un fusil entre les mains !

On pourrait croire que ces exercices suffisent pour la journée du dimanche, mais il faut ne pas connaître notre jeunesse de ce temps de guerre, pour se figurer qu'elle aime le repos. Elle veut profiter de tout son dimanche pour se faire des muscles : Ainay a maintenant son équipe de foot-ball, l'U. S. A., s'il vous plaît ! (pour les profanes, *Union Sportive d'Ainay*). On a de suite pensé à la nécessité d'une tenue uniforme (l'accessoire, quand on est jeune, semble au moins aussi important que le principal) : culotte noire, chandail bleu de ciel à col et parements blancs. Nous souhaitons de tout cœur à nos jeunes amis succès... et persévérance.

Il y a beaucoup de façons de préparer la victoire... et de conserver les jeunes gens. Seulement, il y a toujours des frais et nos moyens sont plus que restreints ; toute aide sera la bienvenue.



LIVRE D'OR

M. **Louis Honnorat**, caporal au 140^e d'infanterie, est mort pour la France, à Saint-Michel-sur-Meurthe (Vosges), le 29 août 1914, à l'âge de 24 ans.

M. **Philibert Legros**, caporal au 52^e régiment d'infanterie, est tombé au champ d'honneur, le 25 septembre 1915, à l'âge de 30 ans.

M. **René Tarel**, soldat au 42^e régiment d'infanterie coloniale, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, tombé glorieusement pour la France, le 11 septembre 1915, à l'âge de 20 ans, est pieusement décédé des suites de ses blessures au mois de novembre.

M. **Georges Chartron**, élève à l'Ecole régionale d'architecture, sergent réserviste au 140^e régiment d'infanterie, cité à l'ordre du jour de l'armée, est mort glorieusement pour la France, à l'âge de 25 ans.

† † †

N.-B. — Par un oubli involontaire, nous avons omis de mentionner dans le dernier Bulletin que M. Julien Mazenot avait été décoré de la Croix de guerre.



M. MARCEL BOISSON, maréchal-des-logis au 26^e dragons, agent de liaison au 53^e colonial, a été cité à l'ordre de la division « pour avoir rempli ses délicates fonctions, le 25 septembre, avec le plus grand mépris du danger. » — Il est le frère de M. Robert Boisson, sergent au 30^e alpins, cité à l'ordre de l'armée.

M. LOUIS MANNE, caporal au 359^e régiment d'infanterie, a été cité pour sa « très belle conduite au feu, les 26 et 27 juillet, aux combats du Linge ».

En septembre, il a été l'objet de cette seconde citation : « Arrêté net par le feu une contre-attaque ennemie qui se présentait devant sa demi-section ; puis, saisissant un pétard et le brandissant à découvert au-dessus de la tranchée, s'est écrié : *« Allons, les Boches ! en voulez-vous ? approchez donc un peu, et ce sera du soigné ! »* — Le général commandant la VII^e armée, signé : DE MAUD'HUY. »

A la suite de ces diverses actions, le caporal Manne a été élevé au grade de sergent, puis d'adjudant, décoré de la Croix de guerre avec palme et proposé pour la médaille militaire.

M. FERDINAND DE LA ROCHETTE, sous-lieutenant au 217^e de ligne, tué en Lorraine, et dont nous avons relaté la mort dans le *Bulletin* d'Août-Septembre 1915, a été cité à l'ordre du jour de l'armée pour le motif suivant : « Tombé glorieusement en combattant avec un courage et une énergie dignes des plus grands éloges, au cours de contre-attaques violentes livrées à l'ennemi dans ses tranchées. »

Un officier de ses amis nous raconte ainsi son dernier combat : « Dans la nuit, son bataillon s'empare du fortin de la cote 303 de Reillon, mais avant que la position ait pu être organisée, la contre-attaque allemande surgit par les ravins et les boyaux. Le sous-lieutenant de la Rochette, admirable tireur, est en joue sur le dernier coude du boyau et pendant longtemps tout Allemand qui se présente tombe tué par lui. Cependant, le nombre des assaillants augmente et leur flot inonde l'ouvrage qui devient intenable. Presque tous l'abandonnent ; seul avec quelques braves, le sous-lieutenant de la Rochette s'acharne et continue la résistance.

« Quand, trois quarts d'heures plus tard, le 217^e reprend l'atta-

que, de la Rochelle est encore là gardant à lui tout seul une partie du fortin. On voyait son grand corps de gaillard vigoureux, continuant à saler les Boches, tantôt à coups de fusil, tantôt à coup de grenades.

« Un camarade arrive à sa hauteur et lui crie : « Bravo la Rochelle !... » Au même instant, il voit le brave frappé à mort, chanceler, puis s'abattre pour ne plus se relever. La balle l'a frappé en plein cœur.

« Voilà ce que j'ai vu, et depuis lors, je suis fier d'avoir connu ce brave : sa mort est de celles qu'il ne faut pas pleurer.

« L'avance obtenue en juin est son œuvre, la France lui doit une portion de notre chère Lorraine. »



La Providence et notre Patrie

L'article paru sous ce titre dans le Bulletin de décembre a provoqué, de la part d'un de nos lecteurs, professeur de l'enseignement supérieur, des réflexions que nous publions. Mais il est certain qu'il y a parfait accord de pensée entre notre correspondant et l'auteur de l'article. Pour celui-ci, « justice immanente des choses » signifie la justice que Dieu a insérée dans les choses, l'action de Dieu par les choses elles-mêmes et les événements.

Le dernier numéro du Bulletin paroissial d'Ainay, contient sous la signature : A. EYMIEU, un article, très judicieux d'ailleurs, sur la guerre actuelle, dans lequel se lisent les lignes suivantes : « Les péchés de la France, la guerre, l'invasion se suivent et se tiennent comme la graine, la fleur et le fruit. Châtiment, si l'on veut ; mais celui que la faute elle-même a déclenché sur le coupable, celui qui procède de la justice immanente DES CHOSES, et non pas encore de la justice positive de Dieu. » Il me semble que pour les catholiques, il n'y a que deux justices : la justice humaine si souvent déformée et faussée par nos passions, et la justice divine. Dieu a établi dans l'ordre religieux et dans l'ordre moral des lois précises, et comme il n'est pas un Législateur dont on puisse se moquer, il a voulu que toute infraction grave et systématique, obstinée à ces lois, entraînant après elle le châtiment fatal du coupable, individu ou nation. Ce châtiment, déclenché par la faute elle-même, suivant les expressions de M. Eymieu, est

l'œuvre de la justice divine, agissant suivant les lois infiniment sages de la Providence, et je ne m'explique pas qu'un catholique nous le présente comme résultant de la justice immanente *des choses*. Cette expression me semble empruntée à la philosophie rationaliste, qui veut à tout prix éliminer Dieu de notre vie sociale, de notre vie individuelle, de la création toute entière; elle habitue l'homme peu éclairé à l'idée d'une sorte de justice *anonyme* qui se serait établie *d'elle-même* dans le monde; elle supprime l'action de Dieu ou du moins elle la tait, et de là à supprimer Dieu, la distance n'est pas grande.

J'ajoute que ce mode d'agir de la justice divine, faisant produire à la faute elle-même son châtiment, tout en étant le mode usuel, laisse place, quand il plaît à Dieu, à des manifestations extraordinaires, à des châtiments que nul ne pouvait prévoir, et qui obligent les hommes de bonne foi à dire : Le doigt de Dieu est là; je citerai simplement comme exemples la destruction totale de Jérusalem et la dispersion des Juifs par Titus, comme châtiment du peuple déicide; les échafauds et les horreurs de la Révolution française, comme châtiment de l'impiété et de l'immoralité du XVIII^e siècle. Mais que le châtiment du péché se fasse par le mode usuel, sans bruit pour ainsi dire, ou qu'il se fasse au bruit du tonnerre, c'est toujours la manifestation d'une seule et même justice, la justice de Dieu. Ne parlons donc plus de *justice immanente des choses* pour le châtiment des fautes, de *force immanente des choses* pour la permanence des lois de la nature, et maintenons toujours dans nos façons de parler et d'écrire l'action de Dieu dans toute sa plénitude.

Notre correspondant l'a d'ailleurs reconnu lui-même dans une seconde lettre où il dit :

Je suis d'avis avec vous, que l'auteur, quand il parle de la justice immanente des choses, voit Dieu derrière cette justice, mais il n'est pas sûr que tout le monde la voie. Alors, pour ne pas être une cause d'erreur, une pierre d'achoppement pour les humbles et les petits, remplaçons la justice immanente par la divine Providence, et disons que le châtiment qui suit la faute, qui est déclenché par elle, l'est en vertu des lois éternelles établies par la divine Providence pour la conservation de l'ordre moral, la conservation de l'œuvre de Dieu créateur.





ÉCOLE CLÉRICALE

« PAGE DES ANCIENS »

Depuis sa fondation — qui remonte à un siècle — l'Ecole a donné sept Missionnaires à l'Eglise. Le *Bulletin* relatait, il y a deux ans, une lettre du Père Chaize, missionnaire au Tonkin. Aujourd'hui, des notes édifiantes nous sont communiquées, qui font revivre le ministère de deux apôtres morts à la peine.



M. **Laurent-François Pouget**, né en 1849 à Issoire, vint étudier le latin à la manécanterie d'Ainay. En 1861, il était du nombre des petits clercs. Et comme il était entré jeune à l'école, il fit sa Première Communion dans notre Basilique.

Le 20 juin 1871, il sollicite son admission au Séminaire des Missions étrangères et trois ans plus tard il reçoit la Prêtrise des mains du Vicaire Apostolique de la Mandchourie.

Ses Supérieurs l'affectèrent à une mission de la Malaisie et, en lui faisant connaître sa destination, son Directeur lui écrivait : « Si vous ne rencontrez pas, au milieu des Malais, l'occasion tant désirée de vous laisser couper le cou pour Notre-Seigneur, vous serez son témoin, son martyr, chaque jour, par votre zèle, votre patience, votre constance et toutes les autres vertus de l'homme apostolique. »

Son Directeur prophétisait juste ; M. Pouget eut en effet à se sacrifier à petit feu en évangélisant les populations de Singapore et de Sarangong et les Mantras d'Ayer Salak dans le territoire de Malacca. En ce temps-là, la langue malaise était d'un usage plus général et plus constant qu'aujourd'hui et M. Pouget était passé maître en ce dialecte.

Mais surtout la mission des pauvres Mantras était des plus

difficiles : deux missionnaires y avaient trouvé la mort : M. Pouget travailla à sauver ce qu'il put de cette chrétienté.

En 1875, nous le trouvons vicaire de la cathédrale de Singapour ; il fait le catéchisme aux petits enfants, — et il excelle dans cet office, — et il dirige de nombreux pénitents.

Au bout de dix ans il reprend le travail de la mission proprement dite, mais la fièvre mine sa santé et après quatre années de lutte contre la malaria, il doit se retirer dans un sanatorium. Sa retraite n'est pas infructueuse ; il mène à bonne fin la réimpression d'un livre de prières en malais.

Son état s'aggrave encore. M. Pouget vient alors en France respirer l'air natal. Il croit y recouvrer ses forces : il retourne en Malaisie où pendant six ans — les six derniers de sa vie — il catéchise, il confesse, il administre les sacrements, dirige un orphelinat.

En vérité, il avait accompli à la lettre son programme de vie apostolique.

Notre Manécanterie est justement fière de compter parmi ses anciens Enfants un tel Missionnaire, témoin de Notre-Seigneur Jésus-Christ chez les peuples lointains.

Le Livre d'or de l'Ecole, à la page de l'apostolat catholique, contient un autre nom, celui de M. Thierry.

M. Joseph-Gabriel Thierry, né le 13 octobre 1862, dans le diocèse de Lyon, se voua aux missions du Cambodge.

Dès son arrivée, en 1886, il se familiarise avec la langue du pays et groupe bientôt des catéchumènes autour de sa chapelle.

Successivement professeur de Séminaire et missionnaire dans les districts de Xoai-doi et de Cai-doi, il fait abstraction de sa santé et contracte une maladie qui l'oblige à revenir en France.

A peine guéri, ou du moins se croyant guéri, il voulut repartir. Il eut le temps de donner un beau développement à l'œuvre de la Sainte-Enfance, avant que la santé lui échappât complètement. Il laissa ses chrétiens inconsolables et mourut en France le 29 janvier 1896.



Ces Prêtres ont été de bons soldats du Christ.

Ils ont lutté beaucoup, et blessés dans la *tranchée* de leur mission ils ont dû prendre une courte convalescence au pays natal.

Mais le désir de retourner là-bas était plus fort. Ils ont regagné le *front* et sont tombés en plein combat. — Dieu, juste et bon, les a récompensés au Ciel !



Le mardi 7 décembre, l'hôpital auxiliaire n° 4 du Grand Séminaire de Francheville était en fête à l'occasion d'une remise de décorations à quelques soldats. Parmi eux, on remarquait un glorieux mutilé, l'abbé **Jean Giraudet**, clerc tonsuré, ancien élève de notre école cléricale, caporal au 169^e régiment d'infanterie. Le lieutenant-colonel qui présidait la cérémonie épingla la médaille militaire et la croix de guerre avec palme sur la poitrine de ce vaillant jeune homme, dont notre manécanterie a le droit de s'enorgueillir, et qui fut cité en ces termes : « *Caporal très énergique et très brave. Blessé grièvement en défendant l'accès d'un boyau sous un feu violent d'artillerie et de mousqueterie. A subi l'amputation de la cuisse gauche.* — Signé : J. JOFFRE. »



123
Mai 1916.



Prière pour la France à Notre-Dame

Sainte Vierge Marie, voyez à vos pieds les enfants de la France qui vous conjurent d'avoir pitié de leur chère patrie. Vous êtes puissante comme une armée rangée en bataille ; ne permettez pas que cette France qui vous est consacrée succombe dans la lutte.

Si elle a beaucoup péché, elle a aussi beaucoup aimé. Elle a donné à votre Fils et à son Vicaire beaucoup d'aumônes, de prières et de sang. Elle voue, par milliers, ses fils et ses filles au service des pauvres et au salut des infidèles.

O Marie, soyez touchée de son humble repentir. Ecoutez le cri que pousse vers vous cette fille aînée de l'Eglise. Obtenez-lui, au moment choisi par votre miséricordieuse sagesse, un complet et éclatant triomphe qui, en la délivrant de ses ennemis, la ramène tout entière au service de son Dieu. En attendant cet heureux jour que nous vous supplions de hâter, ô Mère, venez adoucir toutes les douleurs et fortifier toutes les âmes.

Donnez à nos soldats, à nos chers soldats, le courage dans la bataille, la joie dans les fatigues, par-dessus tout l'esprit chrétien.

Accordez à nos malades et à nos blessés la patience, le soulagement dans leurs souffrances, la guérison du corps et la conversion de l'âme.

Faites que tous ceux qui meurent puissent avant d'expirer, se réconcilier avec Dieu et lui offrir leur vie en sacrifice d'expiation et d'amour.

N'oubliez pas tant de prisonniers envoyés sur la terre étrangère ; envoyez les anges du Ciel visiter et consoler leur triste captivité, préservez leur foi des pièges de l'hérésie.

Inspirez à nos chefs le conseil et la constance qui assurent la victoire.

Protégez, ô Vierge sainte, ceux de nos compatriotes, qui envahis par l'ennemi, sentent plus que nous le poids accablant de la guerre.

Venez aussi au sein de nos familles sécher les pleurs de tous ceux d'entre nous qui ont sur le champ de bataille un époux, un fils, un frère, un père même tendrement aimé.

Bonne Mère, notre confiance est en vous, priez pour nous sauvez-nous.

De tous les points de la France, on vous invoque, on vous supplie. Vous nous donnerez la victoire, ô Vierge secourable, après la victoire, vous nous rendrez, sans que nous ayons à passer par d'horribles secousses, la tranquillité, l'ordre, la vraie prospérité d'une nation purifiée, transfigurée par l'épreuve. — Ainsi soit-il.



Calendrier Liturgique

Le mois de mai s'ouvre au début du Temps pascal. Ce « temps », affirme dom Guéranger, « est le point culminant de toute la Liturgie, dans sa période annuelle. Tout ce qui l'a précédé n'en était que la préparation : la pieuse attente de l'Avent, les doux épanchements de Noël, les graves et sévères pensées de la Septuagésime, la pénitence du Carême, le spectacle déchirant de la Passion, toute cette série de sentiments et de merveilles n'était que pour aboutir au terme sublime auquel nous sommes arrivés. En ces jours s'unissent les deux grandes manifestations de la bonté de Dieu envers les hommes : la Pâque d'Israël et la Pâque chrétienne, la Pentecôte du Sinaï et la Pen-

tecôte de l'Eglise... Ces cinquante jours du Temps pascal sont aussi l'image de la bienheureuse éternité. Ils sont consacrés tout entiers à la joie : toute tristesse en est bannie ; et l'Eglise ne sait plus dire une parole à son divin Epoux, sans y mêler l'*alleluia*, ce cri du ciel dont retentissent sans fin les chemins et les places de la Jérusalem céleste.

« Les fêtes des Saints, qui ont été suspendues dans tout le cours de la Semaine Sainte, l'ont encore été durant les huit premiers jours du Temps pascal, mais ensuite elles vont reparaître, joyeuses et abondantes, comme de brillantes planètes autour du divin Soleil... »

1^{er} Mai. — Fête de saint Philippe et de saint Jacques, apôtres.

2 Mai. — Fête de saint Marc l'Evangéliste ; fête renvoyé du 25 avril.

3 Mai. — Fête de l'Invention de la Sainte Croix de Notre-Seigneur.

4 Mai. — Fête de sainte Monique, mère de saint Augustin.

6 Mai. — Fête de Notre-Dame de Fourvière, l'espérance et la gloire de la Cité lyonnaise.

8 Mai. — Fête de l'Apparition, sur le mont Gargan, de l'archange saint Michel.

10 Mai. — Solennité de saint Joseph, époux de la Sainte Vierge et patron de l'Eglise universelle. Cette fête est prolongée par une octave et elle se solennise le dimanche 14 mai.

15 Mai. — Fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes.

30 Mai. — Deuxième jour des Rogations ; fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, vierge, libératrice de la France, au x^e siècle.

Ce qui ajoute au charme du mois de mai, ce qui rehausse l'éclat de ses fêtes et dilate encore les joies du Temps pascal, c'est que ce mois est consacré à honorer Marie par des exercices appropriés, et à la prier pour nos besoins spirituels et temporels, pour l'exaltation de la Sainte Eglise et le salut de notre Patrie.





CHRONIQUE PAROISSIALE

Clôture du Cours Supérieur de Religion.

Suivant la tradition, elle a eu lieu le dimanche des Rameaux. Nous donnons le rapport qui a été lu, par Mademoiselle la Secrétaire, après la messe de communion.

Monsieur le Curé,
Monsieur l'Abbé,
Mesdemoiselles,

Un profond sentiment de reconnaissance et d'amour ne s'élève-t-il pas en vos âmes en ce jour où nous clôturons nos chers catéchismes de persévérance? Question inutile, me direz-vous; chaque printemps fait naître en nous le même sentiment. Il est vrai, mais il me semble que cette année plus que les autres, un acte d'amour et d'actions de grâces monte de notre cœur vers Celui qui prodigue à notre égard d'une façon si spéciale les bienfaits de son cœur.

Ne sommes-nous pas en effet des enfants privilégiées du Divin Maître? Tandis que dans l'Europe entière retentit le fracas des batailles, tandis que nos pères et nos frères forment à la frontière cette barrière infranchissable et sublime contre laquelle se brisent les efforts inutiles de l'ennemi, nous nous sommes trouvées réunies chaque dimanche de l'hiver dans la chère petite chapelle calme et recueillie, où Jésus, par la voix de son prêtre, notre dévouée catéchiste, a daigné éclairer nos âmes d'une lumière plus vive sur les merveilles contenues dans ce seul mot : la Grâce.

Tel fut, en effet, le sujet de la première moitié de notre cours de l'hiver auquel succéda le sujet des sacrements et l'étude particulière du sacrement de baptême.

Le 7 novembre, Notre-Dame de la Persévérance nous réunissait autour de son autel : M. le Curé célébra la sainte messe et nous adressa quelques paroles destinées à nous faire mieux comprendre la grandeur, la beauté et l'utilité de l'enseignement que nous allions recevoir.

« La grâce, nous dit-il, est le sujet le plus élevé qui puisse être proposé à l'intelligence humaine. C'est aussi le plus utile à la piété solide et forte qui doit être la nôtre. La grâce nous attire et nous tendons vers elle par toutes nos aspirations de beauté et de lumière. Son accroissement dans nos âmes doit être notre unique préoccupation, puisque la mesure de notre gloire dans le ciel sera la mesure de la grâce que nous aurons au moment de la mort. C'est le don suprême de Dieu dont parle Jésus à la Samaritaine, ce don que nous connaissons si peu, davantage pourtant, maintenant que le Sauveur nous a réunies autour du puits de Jacob, comme la femme de Sichem pour nous parler de cette eau qui,

seule, calmera notre soif, et qui deviendra en nous la source d'eau jaillissant jusqu'à la vie éternelle. »

Onze conférences furent consacrées à l'étude de la grâce, étude rapide, hélas ! pour un sujet si vaste que des années ne suffiraient pas à épuiser.

Nous vîmes d'abord comment la grâce déposée en nous au baptême est une participation à la vie divine, une introduction au surnaturel absolu, elle nous transforme complètement, nous est une nouvelle naissance, suivant le terme même de Jésus dans son enseignement à Nicodème : « Si quelqu'un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. » L'Eglise appelle d'ailleurs le baptême, sacrement de la régénération et les nouveaux baptisés, même adultes, sont pour elle des enfants. L'Evangile nous offre dans la parabole de l'enfant prodigue, une image frappante de l'action régénératrice de la grâce.

Nous n'avions aucun droit à la grâce, c'est un don gratuit de Dieu qui est pour nous comme une seconde création.

Devant un don aussi merveilleux, qui est la colonne principale de notre édifice catholique, la rage de Satan devait forcément s'exercer et dès les premiers siècles jusqu'à nos jours, l'Eglise eut à lutter contre de nombreuses erreurs que l'on peut ranger en deux catégories : 1^o l'erreur des naturalistes qui rejettent tout surnaturel ou le réduisent presque à néant et parmi lesquels on peut ranger les Pélasgiens, premiers adversaires de la grâce ; erreur renouvelée par les modernistes.

2^o Les faux surnaturels qui admettent l'élévation de l'homme au surnaturel, mais soutiennent que cet état lui était dû. Luther, Calvin, Baius, Jansénius ont donné dans cette erreur.

Cette vie divine qui nous est infusée au Baptême, porte le nom de grâce habituelle ou sanctifiante. Sa nature est mystérieuse et Jésus nous dit lui-même : « L'Esprit souffle où il veut ; tu ne sais d'où vient sa voix ni où il va ». C'est un don surnaturel inhérent et permanent à l'âme qui nous fait participer à la vie de Dieu. Seule, l'âme baptisée, l'âme juste a part à cette vie vraiment divine parce que, seule, elle réalise la condition demandée par Dieu : « Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera, et nous viendrons à Lui, et nous ferons en Lui notre demeure ».

Après avoir fait sa demeure en notre âme, Dieu ne reste pas inactif. Il tend à se l'assimiler, à l'absorber en Lui afin de la rendre de plus en plus capable de faire l'acte divin de la vision et de l'amour, d'accomplir en un mot sa destinée.

La grâce produit en l'âme des effets nettement déterminés ; elle nous rend agréables à Dieu et fait de nous ses amis, plus encore, ses enfants d'adoption ; plus encore ses héritiers, et nous apporte même la ressemblance avec notre Père céleste.

Non seulement la grâce sanctifiante produit en nous des effets admirables, mais elle confère à notre âme des prérogatives toutes divines. Cette ressemblance de Dieu qui devient notre partage, a fait dire à saint Paul : « Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans un état de justice et de sainteté ».

Une âme en état de grâce est un seul corps avec Jésus-Christ, et l'Ecriture sainte nous présente l'union divine qui existe alors entre l'âme et Dieu, sous la figure de l'union nuptiale.

La grâce apporte avec elle la justification, moyennant toutefois certaines conditions exigées par Dieu « qui nous a créés sans nous, mais ne nous sauvera pas sans nous », dit saint Augustin. Des adultes seuls, elles sont exigées ; la foi aux vérités révélées est la principale, c'est la racine même de la justification.

La crainte de Dieu, l'espérance, un commencement d'amour, la pénitence sont demandés aussi de celui qui veut être justifié. Ces vertus ne sont pourtant que des dispositions, Dieu seul pose la cause réelle, efficiente de la grâce.

Aussi, à moins d'une révélation spéciale personne ne peut être sûr d'être justifié. Nous n'en avons qu'une certitude morale fondée sur la ferveur, la croissance de notre vie spirituelle.

Cette vie divine, qui est le seul bien véritablement précieux en ce monde, peut se perdre par un seul péché mortel. Veillons et prions, comme nous l'a conseillé Jésus, afin de ne pas entrer dans la tentation. Gardons-nous du péché véniel qui, sans détruire la grâce l'affaiblit en nous, développons-la au contraire par la prière, les sacrements, les bonnes œuvres.

A mesure que la grâce grandit en nous, son fruit, le mérite s'accroît aussi. Ce fruit est un droit à la récompense, droit que nous n'avons pas par nous-mêmes, mais que Dieu nous a mis dans les mains par un effet de sa bonté infinie et qui sera dans le ciel la mesure de notre gloire.

Avec le mois de février nous commençons l'étude de la grâce actuelle qui nous occupa deux dimanches seulement.

Nous abordâmes les questions si intéressantes de ce que l'homme peut faire sans les grâces actuelles, s'il peut quelque bien en état de péché, ce qu'il ne peut pas faire sans la grâce. L'Écriture sainte et les conciles de Trente et d'Orange apportèrent à notre foi les doctrines consolantes qui condamnèrent les Pélasgiens, les protestants et les jansénistes.

L'homme pécheur peut faire des actes bons qui le prédisposent au surnaturel, les grâces actuelles sont nécessaires pour entrer et persévérer dans la grâce sanctifiante. Dieu ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

La distribution des grâces actuelles se fait selon le bon plaisir de Dieu. Nous devons avoir une absolue confiance en Lui car Il veut nous sauver tous et nous donnera toujours les moyens nécessaires. Les pécheurs même endurcis reçoivent des grâces suffisantes de conversion ; la correspondance seule leur est demandée au moment que Dieu choisit pour agir. « Je me tiens à la porte et je frappe, dit-il par la voix de Jean. C'est à nous d'entendre le divin appel et d'y répondre.

Ce merveilleux sujet de la grâce qui a rempli de lumière nos cœurs autant que nos esprits, fit place à l'étude si pratique des sacrements.

Nous avons considéré d'abord les sacrements en général, fleuve immense se ramifiant en sept branches pour donner la fécondité au jardin de l'Eglise.

Nous avons vu leurs effets, effet commun à tous ou production de la grâce sanctifiante, et grâce sacramentelle propre à chaque sacrement ; le ministre et les conditions requises et non requises de lui pour la vali-

dité ; enfin le sujet des sacrements et les dispositions des enfants et des adultes pour la validité et pour la réception de la grâce.

Après ces vues d'ensemble nous avons abordé l'étude du Baptême qui a marqué la fin de nos cours et dans laquelle nous avons eu un dernier chapitre fort intéressant sur la liturgie du Baptême.

Vous avez toutes eu, Mesdemoiselles, la joie de constater, en voyant notre crypte occupée jusqu'en ses derniers bancs, qu'un nombre respectable de jeunes filles avaient profité cette année d'un enseignement si précieux. Le catéchisme a compté en effet 125 inscriptions et 45 résumés ont été donnés régulièrement chaque semaine, résultat nous semble-t-il très beau pour une année de guerre qui prend à beaucoup d'entre nous le temps précieux qu'elles voudraient pouvoir consacrer à avancer dans la science religieuse. La même raison devait être une épreuve pour le chœur de chant, mais un zèle ardent a su combler tous les vides et comme les années précédentes nous avons joui des chants qui apportent tant de vie à nos réunions.

On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, c'est pour cela sans doute qu'aucun événement n'est venu interrompre le cours paisible et recueilli de nos réunions dominicales.

Il faut pourtant mentionner notre fête annuelle célébrée le 5 décembre et à laquelle la parole éloquente de Monseigneur Lavallée est venue apporter un parfum de piété qui a embaumé nos âmes et fait grandir en nos cœurs l'amour du Divin Maître et la reconnaissance pour ses bienfaits.

« Les dons de Dieu sont ineffables, nous dit-il, et nous sommes vraiment des âmes privilégiées ; par cette instruction religieuse, d'abord, qui ouvre nos âmes à la grâce et surtout par le don suprême de la sainte communion qui nous fait participer à la vie divine et que nous apprécions davantage chaque fois qu'il nous est donné de la recevoir, parce que chaque fois nous connaissons mieux les bienfaits et les beautés de l'Eucharistie et nous sommes plus capables d'en profiter. »

Ouvrons maintenant l'Evangile, Mesdemoiselles, réalisons la parabole des talents. Toutes, nous voulons, n'est-ce pas, quand il sera l'heure de rendre nos comptes, entendre le Maître nous dire : « C'est bien, bon et fidèle serviteur ; puisque tu as été fidèle en de petites choses, je te mettrai à la tête de grandes ; entre dans la joie de ton Seigneur ».

Mais Jésus nous dit ailleurs : on exigera beaucoup de celui à qui on a donné beaucoup.

Nous l'avons vu, Mesdemoiselles, nous sommes de celles à qui il est donné beaucoup. Que ferons-nous donc pour acquitter notre dette ? La tâche est si vaste, le champ du Père de famille nous offre une moisson si abondante, que nous résumons, si vous le voulez bien, tous nos désirs, toutes nos intentions, en promettant à Jésus, en retour de tous ses dons, d'être des âmes de bonne volonté. Toutes les œuvres, tous les devoirs, toutes les tâches différentes auxquels nous sommes destinées, sont contenus dans ces simples mots : fidélité à la grâce.

Nous serons les servantes fidèles toujours prêtes à accomplir les moindres désirs du cœur de Jésus, à étendre son règne et à lui rendre une France, digne elle aussi des ineffables bienfaits qu'elle a reçus du baptistère de Reims jusqu'à nos jours !

G. S.

Patronage des Jeunes Filles et Cours Professionnels.

Les Cours professionnels pour jeunes filles ont eu leur distribution de prix le dimanche 16 avril. Monsieur le Curé présidait. Ce fut fort simple, comme il convient en temps de guerre : quelques chants joliment exécutés, quelques poésies patriotiques crânement dites par les « grandes » du Patronage.

Un substantiel rapport a rendu compte des travaux dans les Cours, des jeux, divertissements et causeries au Patronage, pendant l'année 1915-1916.

Monsieur le Curé a félicité les élèves de leur assiduité et application au travail, et le Patronage de sa bonne tenue et de son bon esprit ; puis, s'adressant aux Directrices et Maîtresses, il leur a témoigné sa reconnaissance pour le dévouement à leur œuvre et pour le tact qui les a guidées dans le choix de tout ce qui a été dit et fait.

Rien ne saurait mieux, que le compte rendu qui a été lu à cette réunion, donner une juste idée de l'œuvre, de son fonctionnement et de ses résultats ; l'abondance des matières nous oblige à en différer la publication au mois prochain.

ANNONCES ET AVIS

Clergé Paroissial.

Le nouvel appel des hommes du service auxiliaire qui vient d'être fait a enlevé beaucoup de prêtres à leur paroisse, et à un moment où les charges de leur ministère étaient très lourdes. Aussi l'autorité diocésaine a-t-elle demandé aux paroisses relativement bien partagées de venir en aide à celles d'entre elles qui étaient plus nécessiteuses. Ainay, qui avait eu la joie de conserver jusqu'à présent trois vicaires, a été obligé de céder l'un d'entre eux, et le Père Latil fut désigné pour aller aider Monsieur le Curé de Saint-Bernard, à la Croix-Rousse. C'est avec regret que nous avons vu s'éloigner de nous ce *vicaire volontaire*, en qui nous avons perdu un collaborateur actif, qui s'était mis vaillamment à la tête de nos œuvres de jeunes gens et de petits garçons. Par la voie du *Bulletin*, nous lui adressons l'expression de toute notre *affectueuse reconnaissance*.

Communion Solennelle et Renouvellement.

Elle aura lieu le *jeudi 4 mai*. La retraite commence le lundi matin, 1^{er} mai, à 8 heures. Nous recommandons instamment aux familles de faire renouveler à leurs enfants leur Première Communion. Ceux-ci doivent suivre la retraite aussi bien que les premiers communians.

Confirmation.

Nous rappelons qu'elle sera donnée par S. G. Mgr Duret, Supérieur des Missions Africaines de Lyon, le *samedi 6 mai*, à 8 heures, dans l'Eglise de Saint-François-de-Sales

Catéchismes de Persévérance.

Après la Première Communion, ils sont indispensables aux enfants, aussi bien aux *élèves des écoles communales* qu'aux autres, plus encore sans aucun doute. C'est un devoir rigoureux pour leurs parents de leur faire prendre les moyens que l'Eglise juge nécessaires à leur persévérance.

Pèlerinage à Fourvière.

Mercredi 10 mai, à 7 heures, dans la Crypte. Nous voudrions que toute la paroisse y prenne part, au moins que chaque famille y ait des délégués pour la représenter.

Le « Bulletin » aux Armées.

L'arrivée du *Bulletin Paroissial* procure toujours un grand plaisir à notre braves soldats : la preuve en est dans l'empressement qu'ils mettent à nous répondre et à nous remercier, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur famille. Tous sont heureux de constater que de loin nous nous intéressons à eux, et que nous prions pour eux. Ces vaillants défenseurs de notre chère Patrie aiment aussi recevoir des nouvelles de la petite patrie qu'est la paroisse, et des œuvres dont ils s'occupent ou auxquelles ils confient leurs enfants.

Notre entreprise se développe, puisqu'il a été envoyé une centaine d'exemplaires du *Bulletin* du mois d'avril, alors qu'il n'en avait été envoyé que 35 ou 40 au mois de mars. Nous espérons qu'elle se développera encore, et que l'on continuera à nous faire parvenir des adresses de paroissiens mobilisés. A tous ceux qui veulent bien s'en charger, nous adressons par avance nos plus affectueux remerciements.

LIVRE D'OR

M. JEAN-BAPTISTE THIOLIERE, dont nous avons annoncé la mort dans le dernier numéro du *Bulletin*, a été cité à l'ordre du régiment : « Le 28 avril 1915, agent de liaison auprès du chef de bataillon, a été tué d'une balle à la tête en accomplissant sous un feu violent les missions les plus dangereuses, à Seddul-Bahr (presqu'île de Gallipoli). »

Nous sommes heureux de mentionner que M. ANDRÉ JOLIVET, soldat de 2^e classe, appartient au 372^e régiment d'infanterie, qui a été longuement cité à l'ordre du jour de la 57^e division, par le général commandant, pour son endurance, son stoïcisme et sa bravoure, au cours de la pénible retraite de Serbie. Le capitaine de la 21^e compagnie de ce régiment a envoyé à la famille de notre paroissien une note certifiant qu'il avait sous ses ordres M. André Jolivet, à l'époque où cette citation a été méritée.

Le 3 avril 1916, le général Bailloud a cité à l'ordre du jour de la 156^e division M. MAURICE SONNERY (14, quai Tilsitt), engagé volontaire au 4^e régiment de zouaves. Voici le texte de la citation : « A fait la campagne des Dardanelles, où il a montré des qualités remarquables de courage et d'entrain. A l'attaque d'Eski-Hissarlik, s'est particulièrement distingué, ne cessant de se prodiguer jusqu'au moment où il tomba grièvement blessé. Est mort des suites de ses blessures. » (*Voir le Bulletin d'août-septembre 1915.*)



L'Abbé Claude BRUYAT

Ancien élève de l'Ecole Cléricale d'Ainay,

Mort glorieusement au Champ d'Honneur

« Le chasseur Claude Bruyat a été tué à l'assaut de Carency, le 9 mai 1915, vers une heure de l'après-midi. Il a reçu une balle à la tête, en abordant les tranchées allemandes. C'était un chasseur modèle sur tous les points; il est tombé au champ d'honneur avec bravoure... »

La mère de Claude apprit par cette lettre toute militaire la mort de son « Séminariste ». Car il s'agit d'un clerc tonsuré, qui est demeuré plusieurs années élève de notre Ecole Cléricale.

La mémoire est restée bien vivante, à Saint-Laurent-de-Chamousset, du petit Claude. On nous le représente se privant souvent — trop souvent — de son goûter en faveur de cama-

rades moins fortunés, et aussi entraînant à la maison paternelle, à l'imitation du Curé d'Ars, quelque mendiant : « Viens, maman te donnera à manger. »

Claude veut être au bon Dieu. En 1899, il est à l'Ecole Cléricale d'Ainay. A en juger par les notes de ce temps-là, la première année de l'enfant fut laborieuse. Puis, à force de travail, notre latiniste, que les grammaires et l'analyse rebutaient, se place dans les tout premiers et obtient même, en cinquième, le prix de thème latin au concours des Ecoles Cléricales de Lyon. « Son heureux caractère », nous écrit son Professeur d'alors, « son aimable franchise, sa physionomie toujours souriante le rendaient très sympathique à tous ses camarades. Nous avons remarqué, nous ses maîtres, son bon esprit et sa candide piété. Nous avons pleine confiance en lui. Doué d'une belle voix de soprano, il était avec Charles Jacoby, Jean Chatard et Joanny Dargère, au nombre de mes meilleurs choristes. Ces chers Enfants, comme j'aimais à les entendre chanter les louanges de Dieu dans notre belle basilique ! Vieux souvenirs d'Ainay, j'ai plaisir à vous faire revivre ! »

Claude continue à l'Argentière les classes commencées à Ainay. Ses maîtres lui confient une « charge », témoignage de son travail et de sa piété.

Son désir d'être missionnaire, dont il avait fait part à Mgr Delaroche, prend de la consistance au Grand Séminaire et reçoit l'approbation de son Directeur. Il sera missionnaire des noirs, en Afrique. C'est dans ce but que Monsieur le Supérieur des Pères Blancs envoie l'abbé Claude au Séminaire de théologie, à Chanly, en Belgique.

Ces études furent interrompues par le service militaire qui appela Claude à Grenoble. Là, il ne perd pas de vue son idéal : « Mes noirs », dit-il, « mes pauvres noirs, comme je les aime : il me semble que je les connais déjà ! »

La Providence a ses vues : Survint une maladie qui ébranla les généreux projets de Claude Bruyat. Le médecin s'opposa absolument à l'avenir rêvé des missions, sous le climat d'Afrique. Claude, navré, mais très chrétiennement soumis, travaille à sa convalescence et devient un an ou deux surveillant au collège de Dôle au milieu d'une jeunesse qu'il aimait en Dieu. Mais ce ministère n'était pas, dans sa pensée, définitif. Claude, régulièrement dirigé par le R. P. Rosette, s'oriente vers la vie religieuse : « Que Dieu fasse de moi un Jésuite généreux et fervent ! » Son entrée dans la Compagnie de Jésus était décidée pour le mois de septembre 1914.

Un mois plus tôt la guerre éclatait. L'abbé Bruyat et son frère Antoine reçoivent la bénédiction de leur admirable mère, vont tous deux faire leur devoir et tombent ensemble sous le feu de l'ennemi.

Notre manécanterie gardera précieusement le souvenir de Claude Bruyat, cette âme si ardente pour le salut des petits noirs d'Afrique, ce saint jeune homme à qui Dieu avait demandé tant de renoncements pour le préparer au dernier sacrifice, très glorieux, très méritoire, de sa vie pour la France.



NOTRE-DAME DU PUY

Décorée de la Croix de Guerre

Au milieu des horreurs et des dévastations de cette guerre européenne, surgissent, en grand nombre, comme des points lumineux ou des rayons d'espoir, les traits les plus héroïques et les plus touchants.

Parmi ces derniers, il en est un, absolument authentique, qui confère à l'antique Vierge de la Basilique du Puy la décoration spéciale de la campagne actuelle.

Toutefois, ce n'est point sur son manteau brodé d'or et de perles qu'a été épinglée la croix de bronze, car la vénérable et séculaire Madone a trouvé dans la « grande guerre », une incarnation tout à fait inattendue.

Voici le fait dans sa chrétienne et rigoureuse vérité :

« Un maréchal des logis d'un régiment d'artillerie de montagne souffrait, l'hiver dernier, de voir les hommes de sa pièce exposés sans vêtements chauds à l'âpre vent d'Alsace. Il écrivit pour eux au Puy, sachant bien que, dans la ville des dentelles, pour réchauffer nos soldats, le cliquetis des aiguilles avait remplacé la chanson des fuseaux.

« Son appel ne resta pas sans écho ; il eut bientôt la joie de distribuer autour de lui un ballot de lainages. Les artilleurs ainsi munis voulurent perpétuer le souvenir du bienfait, car ils n'ignoraient pas que, Le Puy et Notre-Dame étant inséparables, leur reconnaissance devait monter jusqu'à la Vierge noire

« Ils choisirent en son honneur un formidable ex-voto : leur canon, qu'ils baptisèrent d'un beau nom : *Notre-Dame du Puy*.

« Marie agréa l'hommage de ces jeunes Français ; elle qui porte, parmi ses noms glorieux, celui de Reine de la Victoire, fit désormais partager son titre à son filleul d'acier.

« Il batailla si vaillamment sur les hauteurs d'Alsace, que le général, à la suite de combats heureux, citant à l'ordre du jour tous les canonniers, voulut aussi décorer le canon

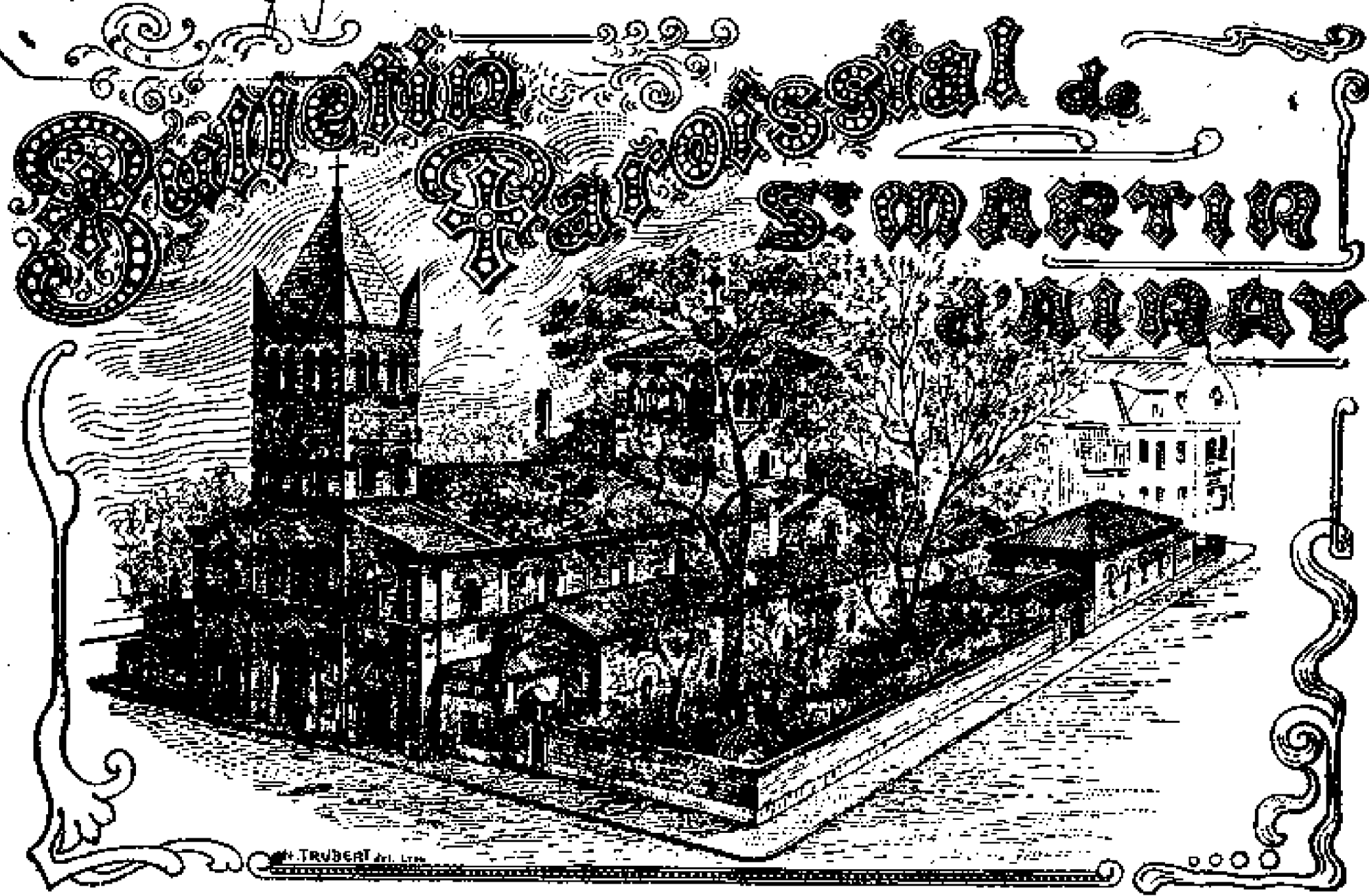
« Et voilà comment en un coin de terre française reconquise, Notre-Dame du Puy reçut la Croix de guerre.

« Quant au maréchal des logis, il refusa d'abord les galons de chef, puis l'épaulette d'officier mitrailleur, voulant rester, jusqu'au bout de l'épopée, le servant de sa pièce et par là le chevalier de Notre-Dame. »

Extrait de la Semaine religieuse du Puy.



Février 1919.



NUNC DIMITTIS

On raconte qu'un illustre vieillard, auquel la France doit beaucoup et qui a été sans doute l'instrument de la Providence, s'écria lors de l'entrée triomphale de nos soldats à Metz, en s'adressant au généralissime Foch : « Maréchal, après avoir vu cela, ne pensez-vous pas que l'on peut mourir ? »

Telles furent les paroles du vieillard Siméon, à nous rapportées par le Saint Evangile, quand il reçut le divin Enfant des bras de la Sainte Vierge, venue au temple pour l'humble cérémonie de la Purification ! — comme si l'Immaculée-Conception devait être purifiée ! — Mais Marie ne voulait-elle pas, en tout, nous montrer l'exemple de la soumission aux lois divines ?

Pour nous, chrétiens et croyants, il nous plaît de rapprocher ces deux exclamations, ces deux *nunc dimittis*, car, nous aussi, nous aurions tenu un langage identique en présence des merveilles de l'entrée des Français en Lorraine après les quatre années d'épreuve que nous venons de subir ; n'est-ce pas l'Enfant-Dieu qui nous a apporté dans les bras de sa Mère, la paix pour Noël 1918 ? *Pax hominibus bonæ voluntatis* ! La paix et toutes ses conséquences, et dans un bulletin précédent écrit pour le 8 décembre, n'a-t-on pas montré Marie, Reine de la paix, nous obtenant notre grâce de son divin Fils ?

Réjouissons-nous donc, aussi bien jeunes hommes que vieillards, et si ceux-ci peuvent prononcer le *Nunc dimittis* en toute vérité et remercier Dieu d'avoir vu avant de mourir l'heureuse issue de la plus grande des guerres, ceux-là peuvent du moins se joindre à leurs aînés dans un tribut de reconnaissance surtout s'ils sont revenus indemnes de la terrible fournaise.

Tous peuvent, en tous cas, chanter le *Magnificat* de la Purification et demander à Dieu que la France, qui a enfanté la Paix dans de si longues et si affreuses douleurs, sorte de l'épreuve, purifiée non seulement devant les nations plus ou moins jalouses, ou simplement pharisiennes, qui se permettaient de la considérer comme impure, mais aussi et surtout aux regards de Dieu, pour la soumission, dont elle a fait et fera preuve, à ses lois fondamentales de foi, d'espérance et d'amour.

J. C. P.

Notre-Dame de Lourdes

Depuis la signature de l'armistice — 11 novembre 1918 — les visites de chefs d'Etats alliés se sont succédées à Paris. A chacun d'eux, la France reconnaissante a ménagé une réception triomphale. D'abord, le roi d'Angleterre Georges V et ses deux fils ; puis, le roi Albert de Belgique, accompagné de la reine Elisabeth et du prince héritier ; ensuite, le président Wilson qui, pour venir à nous, avait traversé l'Océan ; puis, le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, et d'autres et d'autres encore. Il y a là, dans cette sorte de procession, comme une allure d'épopée. C'est une succession de témoins, les plus grands qui puissent être, venant apporter à notre France, au nom de tous les peuples de la terre — tous, les uns après les autres — un même témoignage, le témoignage de l'universelle sympathie et de l'admiration du monde.

Les réceptions qu'on leur a faites ont été une série d'apothéoses ; et l'on a eu raison. Le témoignage qu'ils rendaient méritait d'être ainsi souligné et glorifié. Et puis, c'était une façon de dire notre reconnaissance ; car tous ceux-là, pour la justice et pour le droit, s'étaient rangés à nos côtés, dans la lutte gigantesque. Ils ont voulu courir nos risques, et c'est avec leur aide que nous avons triomphé.

Honneur et reconnaissance à nos alliés !

Nous avons rendu à nos alliés de la terre l'hommage que nous leur devons. Mais nous avons eu d'autres alliés, plus puissants que les plus puissants d'ici-bas, et dont l'intervention s'est plus spécialement manifestée à des heures critiques, où nos alliés d'ici-bas ne pouvaient rien pour nous, et où, humainement, nous étions perdus.

Il serait indigne de la France si fière, indigne de la France au grand cœur, de ne pas rendre à ceux-là aussi, à ceux-là surtout, l'hommage et le témoignage auxquels ils ont droit.

Et parmi ceux-là, il faut placer au premier rang, après Dieu, la Bienheureuse Vierge Marie.

La Bienheureuse Vierge Marie, qui, à travers les siècles, a comblé notre France de ses prédilections, et de ses faveurs innombrables, à tel point qu'on a pu dire : *Regnum Galliæ regnum Mariæ* : royaume de France, royaume de Marie.

La Bienheureuse Vierge Marie à qui, sous l'ancienne royauté, la France a été consacrée, donnée par un de ses rois Louis XIII.

La Bienheureuse Vierge Marie, qui, de notre temps, a voulu d'une façon si prodigieuse, — d'une façon inouïe, même dans les fastes du miracle — se manifester à Lourdes — s'y manifester et y établir le centre du culte que, de tous les points du monde, lui rend l'Église universelle.

Voyez tous ces ruisseaux de peuples qui cherchent la Vierge comme les fleuves cherchent la mer : du Nord, du Midi, de l'Orient, de l'Occident, d'au-delà des Océans, des glaces du Pôle ils regardent, ils s'en vont vers Lourdes, vers la France.

Et, de même qu'un de nos rois, par un vœu solennel, avait consacré son royaume à Marie, de même, au cours de cette guerre, nos évêques, tous nos évêques, d'un mouvement unanime, et, par un acte officiel, ont consacré leurs diocèses, tous les diocèses de France, c'est-à-dire la France catholique, c'est-à-dire toute la France, la France tout court, à Notre-Dame de Lourdes.

D'ailleurs, pourrions-nous oublier que l'Allemagne, en se jetant sur la France pour l'écraser, visait aussi la Vierge de Lourdes, elle ne s'en était pas cachée ; il y avait eu provocation directe et formelle. Un journal d'Outre-Rhin disait — ce sont à peu près les paroles, et c'est strictement le sens : — « Nous leur casserons tellement d'os (aux Français) que leur Sainte Vierge de Lourdes n'abondera pas à les raccomoder. »

Elle a relevé le défi, l'Immaculée ! Nous avons passé par bien

des douleurs, bien des angoisses, bien des larmes, c'est vrai ! Il le fallait sans doute, pour que nous fussions dignes. Mais, par les deuils et les larmes, nous sommes arrivés à la victoire, à la victoire immense, colossale, prestigieuse.

Gloire à notre alliée, l'Immaculée !

Gloire à la Vierge Marie — plus douce que toutes les mères — plus puissante que toutes les armées des empereurs rangées en bataille.

Gloire à Notre-Dame de Lourdes !

Février est le mois des Apparitions de Lourdes. C'est le 11 février 1858 que la Sainte Vierge apparut pour la première fois à Bernadette.

Notre alliée, la Vierge, n'entrera pas à Paris, comme l'ont fait les cortèges des rois, par les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe de l'Étoile et la place de la Concorde. Ce sera nous, au contraire, qui irons à Elle. Ce sera nous qui défilerons devant Elle, en foules innombrables, pour jeter à ses pieds, chacun en passant, le témoignage de notre reconnaissance et le cri de notre amour.

Nous irons à Elle, innombrables, au moins par l'âme et par le cœur, au jour anniversaire de la première apparition, en attendant le Grand Pèlerinage promis par nos évêques, et pour lequel la France entière se lèvera.

Gloire à notre alliée, la Vierge de Lourdes !

Calendrier liturgique

1^{er} Février. — Fête de saint Ignace, évêque d'Antioche, martyrisé à Rome au premier siècle de l'ère chrétienne.

2 Février. IV^e Dimanche après l'Épiphanie et fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie. Cette fête, qui clôt le temps de Noël, nous rappelle, en même temps que la docilité admirable du Fils de Dieu et de sa mère aux prescriptions de la loi Mosaïque, la prophétie du vieillard Siméon, sauvant Jésus comme la lumière des peuples et un signe de contradiction, et annonçant à Marie qu'un glaive de douleur transpercerait son âme.

7 Février. — Premier Vendredi du mois, jour consacré par les âmes pieuses à honorer le Cœur de Jésus.

11 Février. — Fête de la première apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée, à la grotte de Lourdes, en 1858, apparition qui, fut suivie de dix-huit autres, au cours desquelles la glorieuse Vierge daigna déclarer qu'Elle était et voulut prouver la réalité de sa présence par de nombreux miracles. Ces mêmes miracles n'ont cessé d'éclater chaque année, parmi les innombrables pèlerins qui sont venus prier devant la Grotte, pour eux, pour les leurs, et pour la France.

16 Février. — Dimanche de la Septuagésime, qui marque le début de la longue préparation de l'Eglise aux fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques. A partir de ce jour et jusqu'aux solennités pascales, on ne dit, plus à la messe le *Gloria in excelsis*, et l'on n'entend plus l'*alleluia* aux offices : l'Eglise en signe de pénitence, revêt ses autels et ses ministres des ornements violets.

18 Février. — Fête du Bienheureux Jean-Pierre Néel, du diocèse de Lyon, missionnaire, martyrisé en Chine, en 1862.

22 Février. — Fête de la Chaire de Saint-Pierre, à Antioche, en souvenir de l'autorité pontificale que le prince des apôtres y exerça, avant de siéger dans l'Eglise de Rome.

24 Février. — Fête de l'apôtre Saint Mathias, qui fut élu, pour compléter le nombre des Douze, après la défection du traître Judas.

CHRONIQUE PAROISSIALE

Dans le clergé

Dans le dernier Bulletin nous annoncions un heureux événement : le retour de M. l'abbé Guittard. Les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Cette fois c'est un grand regret que nous avons à exprimer : le départ de M. l'abbé Penel. Mgr le cardinal lui confie les importantes fonctions de directeur-adjoint des *Missions catholiques* et des *Annales de la Propagation de la Foi*. Ces publications périodiques servent grandement la cause de l'Eglise, et nous sommes fiers qu'elles soient mises entre les mains de M. Penel. Quant à nous, nous conserverons avec reconnaissance le souvenir du travail intelligent qu'il a accompli pendant douze ans à Ainay, de ses instructions si claires,

de l'heureux développement qu'il a su donner aux œuvres de jeunesse dont il était chargé, de l'habileté qu'il apportait à toutes choses.

Voici une bonne idée que je sou mets aux personnes qui cherchent à lui témoigner leur reconnaissance. Qu'on s'abonne à la revue illustrée *Les Missions catholiques*, à laquelle il va désormais consacrer son talent. Je suis sûr qu'on lui fera le plus grand plaisir, en lui procurant le moyen de faire plus de bien.

La fête du 5 janvier. — Nous n'avons guère l'habitude de revenir dans le Bulletin sur les cérémonies religieuses qui ont eu lieu dans notre église. Nous voulons cependant consacrer un mot à la fête de Noël des enfants qui nous a laissé un très agréable souvenir. Comme chaque année, nous avions convoqué nos chers enfants, petits et grands, garçons et fillettes, élèves de nos écoles et de toutes les conditions, à venir chanter des noëls et adorer le divin Enfant. Malgré le mauvais temps, malgré la triste épidémie, ils étaient nombreux le 5 janvier, dans notre vieille basilique, toute rajeunie d'abriter tous ces petits. Et ils défilaient lentement, longuement, dans les nefs qui retentissaient de leurs chants pieux et joyeux. Et ils s'agenouillaient, un à un, devant les pieds mignons qu'ils baisaient avec respect. Si quelques-uns, les plus petits, trébuchaient parfois un peu, en faisant ce geste, en prenant cette attitude inaccoutumée, une grande sœur, un camarade les soutenait ou les relevait, et Jésus leur souriait plus qu'aux autres, parce qu'ils étaient les plus petits : « Bienheureux les petits, a-t-il dit dans son Évangile. Le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent. » C'était tout simple, et c'était charmant !

LIVRE D'OR ET CITATIONS

Par erreur, le *Bulletin* de janvier a cité Adolphe **Guillermot** c'est : Adolphe **Guillermet** (11, rue du Général Plessier) sergent au 134^e régiment d'infanterie a été tué le 1^{er} mars 1918 à la Butte-du-Mesnil.

Joseph **Robert**, 402^e territorial, mort de maladie contractée au front, le 6 mars 1916.

Marius **Barry**, est tombé au champ d'honneur le 8 septembre 1918.

Le soldat Benoît **Lanceron**, du 133^e rég. d'infanterie, ancien élève de notre Ecole libre est tombé au champ d'honneur, dans la Somme, le 30 juillet 1916. Avait obtenu la belle citation :

Soldat animé du plus grand esprit de sacrifice. Au cours d'une attaque, s'est élancé en avant sous les plus violentes rafales d'artillerie et d'infanterie ennemies.

* * *

Jean CHAINE, notaire à Lyon, lieutenant au 72^e d'infanterie a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 23 novembre dernier avec le motif suivant :

Excellent commandant de compagnie. d'un courage magnifique et d'un moral très élevé, qui a su faire de son unité une troupe d'élite. Le 18 juin 1918 a entraîné sa compagnie à l'assaut dans un bombardement très intense. Quoique blessé a conservé le commandement. Trahi par ses forces n'a consenti à être évacué qu'après avoir passé ses consignes et rendu compte de la situation. Est revenu au front, à peine guéri, a repris immédiatement sa place au combat.

Robert HOURS, engage volontaire, sous-lieutenant observateur à l'escadrille 211, a été cité une seconde fois à l'ordre :

Observateur remarquable par son profond sentiment du devoir et par la manière parfaite dont il exécute les missions les plus diverses. Le 26 septembre, contre 6 Pfalys et le 3 octobre contre c D VII, a soutenu des combats très durs et a chaque fois achevé sa mission bien que son avion fût sérieusement endommagé.

Le chasseur Antoine GUILLARD, du 51^e bataillon, ancien élève de notre Ecole libre, a obtenu les citations suivantes :

1^o A pris part aux attaques du 30 décembre 1918, attaques qui ont mérité au bataillon une citation à l'ordre de l'armée :

2^o Très bon chasseur, s'est brillamment conduit à l'attaque du 23 juillet 1918 (Première citation à l'ordre du bataillon).

3^o Fusilier mitrailleur remarquable de sang-froid. Déjà remarqué aux combats de l'Aisne et de la Somme, s'est distingué à nouveau par sa courageuse attitude aux attaques du Bois des Contrebandiers les 6, 7 et 8 octobre 1918 (Deuxième citation à l'ordre du bataillon).

Le chasseur de 1^{re} classe Louis BARRY a été cité à l'ordre du bataillon :

Téléphoniste au bataillon, s'est acquitté pendant la période du 17 octobre au 8 novembre 1918 d'une mission des plus périlleuses,

parcourant sans cesse, pour établir la liaison, un terrain battu par des feux de mitrailleuses et d'artillerie ennemie.

Avait déjà la Croix de guerre avec palme et deux citations.
Frère de Marius Barry tombé au champ d'honneur.

Bonté et Miséricorde

Oh ! ne soyez sévères qu'envers vous-mêmes. Oh ! soyez doux, vous les éprouvés ! Soyez humbles, vous les forts. Enveloppez des miséricordes de votre cœur les conseils de votre esprit. Chacun a sa misère et chacun a sa chaîne. La mieux cachée est celle dont les pointes s'enfoncent le plus profondément dans l'âme. Agissez envers votre semblable ainsi qu'on fait envers un malade. Quel qu'il soit, il souffre, l'être humain qui passe indifférent ou qui vous écoute. N'ajoutez pas aux peines qu'il a, l'humiliation, les exigences, les rudesses de votre orgueil.

Ayez la pitié tendre et consolante. Eh ! qui êtes-vous donc pour incriminer et condamner les autres et les fustiger du fouet de votre colère ? Que la bonté soit votre première vertu ! Sans celle-là toutes les autres sont nulles. Faites qu'on ait confiance ; attirez, pardonnez, encouragez, ne foudroyez pas. Une larme fait plus pour sauver les âmes, une larme est plus éloquente que la vaine jactance et que les injonctions de la sèche philosophie. Dans ce rude chemin que nous suivons tous, répandez votre cœur sur les déshérités, sur les *coupables* ! sur ceux que la fatigue écrase ; relevez les courages, souriez à ceux qui ont peur, tendez la main à ceux qu'attire le précipice ; et ne vous réservant rien pour vous-même que le sentiment d'avoir été bon, poursuivez votre ministère d'indulgence et de charité. Ne vous plaignez pas des épines, mais arrachez-les pour ceux qui vous succèdent. Ainsi vous aurez servi à quelque chose dans ce monde et votre détachement l'aura eu dès ici-bas sa récompense.

Mme BANCHECOTTE.



Rapport sur l'exercice scolaire 1917-1918

lu à l'Assemblée générale

de l'Association des Familles, le 15 décembre 1918

par M. le Président

(Suite.)

Ces chiffres vous laissent soupçonner, j'en suis sûr, la diminution qui atteint cette année le nombre de nos élèves, tombé actuellement à 159. Cette diminution, que je ne dois pas vous dissimuler, tient à plusieurs causes, dont une des plus actives est sûrement l'épidémie de grippe qui a fait, depuis quelques mois, tant de ravages parmi nous, et qui a conduit beaucoup de familles à garder leurs enfants à la campagne. Elle tient également un peu à l'attrait que les carrières industrielles et commerciales exercent de plus en plus sur les jeunes filles: elle tient surtout au fléchissement du nombre des enfants dans les petites classes, qui se manifeste aujourd'hui dans toutes les Ecoles, même à l'Ecole maternelle, où le nombre des élèves est actuellement de 55, en dépit du zèle de nos institutrices. Il faut noter ici l'action de causes d'ordre général, qui se sont produites depuis le début de la guerre, et dont nos directrices ne sauraient être rendues responsables: causes passagères, nous l'espérons fermement et qui ne doivent pas entraîner pour nos excellentes maîtresses le moindre découragement. Les écoles les plus prospères en souffrent et je suis persuadé qu'à la suite du relèvement économique et moral de notre pays, qui suivra certainement la guerre, l'action de ces causes ne tardera pas à se ralentir et à disparaître un jour (1). Sur ce point encore, sachons patienter et attendre: ce n'est pas seulement pendant la guerre que cette règle de conduite est avantageuse à observer.

Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que des mesures soient prises pour faire connaître à nos directeurs et directrices, d'une manière plus complète, avant chaque rentrée scolaire, les noms des familles susceptibles de faire entrer leurs enfants dans nos écoles, dont il faut au moins qu'elles connaissent l'existence, ce qui n'arrive peut-être pas toujours. C'est une question d'organisation, d'entente entre les diverses œuvres paroissiales, dont les unes peuvent connaître certaines familles et les autres les ignorer: notre Conseil ne saura l'oublier.

(1) On sait que la natalité a été des plus faibles, en beaucoup de ville pendant l'année 1915.

III.

Ce qui doit, d'ailleurs, achever de nous donner confiance dans l'avenir, c'est que notre situation financière, si inquiétante l'année dernière, se présente aujourd'hui sous un jour beaucoup moins sombre. Vous vous rappelez sans doute que pour l'année 1916-1917, notre budget se soldait par un déficit de 15,087 fr. 70. En présence d'un pareil chiffre, le Patronage d'Ainay décida d'abandonner au profit des Ecoles le produit de sa séance annuelle, qui rapporta 3000 francs. Puis M. le curé fit un appel pressant à la générosité des paroissiens d'Ainay et cet appel fut inséré dans le « Bulletin » paroissial. Il a été si bien entendu que le total des souscriptions et annuités, qui s'élevait l'année dernière à 12,960 francs, est monté cette année à 24,924 francs, compensant largement la baisse des annuités de l'Ecole maternelle, qui tombent de 2,013 à 1,910 francs. Les expressions me manquent pour remercier nos chers paroissiens; comme ils mériteraient de l'être, pour avoir répondu si vite et si largement à cet appel. Ils ont bien compris, comme l'écrivait l'un d'eux, que nos Ecoles sont *l'œuvre des œuvres*, puisqu'elles sont destinées à former l'élite religieuse et morale qui peut seule relever et transformer le pays.

Il semble d'ailleurs que, cette année, tout le monde ait compris en même temps combien il était nécessaire de venir en aide à notre œuvre. L'effort des parents de nos élèves, manifesté par l'élévation de la rétribution scolaire, dans chaque Ecole, mérite tous les éloges. Les mensualités de l'Ecole des garçons sont montées de 2,845 fr. à 4,342 fr. 50, celles de l'Ecole de filles de 1,630 fr. à 2,077 fr. 50; celles de l'Externat de 2,099 fr. à 3,328 fr. 70; celles de l'Ecole maternelle de 50 à 54 francs. Le remboursement des classiques payés s'est élevé de 2,427 fr. à 2,929 fr. 85, et celui des classiques gratuits de 600 fr. à 648 fr. 90. N'insistons pas sur ce dernier article, qui ne concerne, comme son titre l'indique, que le remboursement d'une dépense faite dans l'intérêt des enfants (et que les écoles publiques réclament elles-mêmes, m'a-t-on dit, en dépit du principe légal de la gratuité scolaire, parce qu'il est conforme à la justice). Mais l'élévation des chiffres de la rétribution scolaire, qui est la meilleure preuve de l'affection des familles pour nos chères Ecoles, c'est-à-dire de la profonde vitalité de notre œuvre, mérite d'attirer notre attention, car il justifie une fois de plus, les constatations que je vous ai si souvent rappelées, et les prévisions que je vous soumettais ici même, l'année dernière dans ce rapport. Avais-je assez raison de dire que le rétablissement ou l'augmentation de la rétribution scolaire n'ont jamais ébranlé aucune Ecole libre et ne lui ont jamais, d'une manière durable, fait perdre des élèves? Notre

histoire fournit, aujourd'hui, une nouvelle preuve de cette vérité d'expérience.

Je me permets de noter, avec une réelle satisfaction pour votre Conseil, l'augmentation des mensualités de l'Ecole de filles et de l'Externat. La faiblesse de la rétribution scolaire a fait longtemps le désespoir de nos trésoriers et de nos institutrices: j'ai dû la constater dans nombre de mes rapports annuels, mais aujourd'hui je constate que, là comme ailleurs, les parents ont pris pleine conscience de l'étendue de leurs obligations et de leur responsabilité: notre œuvre a donc, chez eux, pleinement atteint son premier but, qui est de leur faire mieux comprendre ces vérités essentielles. On ne saurait trop les féliciter d'en saisir si pleinement l'importance.

La générosité de nos bienfaiteurs et des familles de nos élèves mérite d'autant plus d'être louée qu'elle nous fait arriver à des résultats meilleurs et qu'elle aura besoin d'être continuée à l'avenir: aucun de ces deux aspects de notre situation financière ne doit pas être dissimulés.

Tout d'abord le résultat obtenu est des plus satisfaisants, car il allège sensiblement le déficit chronique contre lequel nous avions à lutter jusqu'ici: il tombe de 18.024 fr. à 3.349 fr. 55. Quel soupir de soulagement pour nous tous, et spécialement pour notre cher trésorier! C'est la fin d'une inquiétude qui n'avait que trop duré, et qui ne pouvait persister sans affaiblir sérieusement notre œuvre.

Néanmoins, il ne faut pas s'endormir et il serait dangereux de croire que notre effort de cette année n'aura pas à être soutenu l'année prochaine. Un rapide examen de notre budget suffit à le démontrer.

Ce qui nous aide, en effet, à diminuer le déficit, c'est dans une certaine mesure, l'accroissement des revenus de la société de capitalisation immobilière, propriétaire de nos immeubles, dont nous faisons partie et qui figure à notre actif. Ils montent cette année de 3.439 fr. à 6.948 fr. 70, et nous en profitons. Mais cet accroissement dépend de circonstances économiques dont nous ne sommes pas les maîtres, et qui peuvent ne pas se reproduire une autre année: nous avons vu cet article baisser dans d'autres exercices, il ne faut donc pas trop compter sur son maintien ni à plus forte raison sur son élévation.

Ensuite et surtout, ce qui s'élève toujours, par la force des choses et malgré l'économie rigoureuse de votre trésorier et de votre Conseil, ce sont les dépenses. Les frais généraux de l'Ecole de garçons étaient de 23.939 francs l'année dernière; **cette année, ils sont de 25.176 fr. 50.** Les frais généraux de l'Ecole de filles et de l'Externat sont montés de 16.372 fr. à 17.508 fr. 05; ceux de l'Ecole maternelle sont seuls tombés de 7.210 francs à 6.981 fr. 65. Il faut en outre

porter à notre budget une prévision de 4,500 francs pour aménagements et réparations aux logements de nos professeurs, qui ont des charges de famille et ont besoin d'être convenablement installés; le déficit est réduit, mais il persiste toujours.

Il y a plus: les difficultés de la vie matérielle et du ravitaillement sont devenues si fortes pendant la guerre que nous avons dû, à deux reprises, cette année, augmenter les traitements de nos professeurs. Au mois de mai, nous avons accordé à ceux d'entre eux qui sont mariés et pères de famille une légère augmentation, par chaque enfant, de leur indemnité de vie chère. Elle était absolument insuffisante et le désir d'être justes nous l'a fait considérablement augmenter, à la première séance tenue par votre Conseil, à la rentrée des classes. C'est à ce moment que nous nous sommes trouvés en présence des heureux résultats de l'exercice actuel: nous ne pouvions pas laisser passer cette occasion d'être équitables envers nos instituteurs.

Pour le même motif, votre Conseil a décidé d'accorder une nouvelle indemnité de vie chère à nos institutrices, qui ne sollicitaient toujours rien, mais qui n'en souffraient pas moins terriblement de la cherté croissante de la vie. Aucune objection ne pouvait s'élever contre une semblable mesure et personne n'en a faite, mais elle aura pour conséquence d'accroître, l'année prochaine, le déficit dont je viens de vous parler, et pour cela de rendre nécessaire un redoublement de générosité de la part de tous nos bienfaiteurs.

Qu'ils soient cependant remerciés, comme ils méritent de l'être, pour nous avoir permis de relever notre situation antérieure et de regarder l'avenir sans crainte! C'est une joie sans mélange pour tous ceux qui ont, devant Dieu et devant vous, la charge de cet avenir, que de voir la nécessité de l'Enseignement libre et chrétien si bien comprise par tous nos amis, déjà écrasés par les œuvres de guerre de toute nature. Certes, il est permis de souhaiter qu'un jour l'institution de la répartition proportionnelle scolaire vienne alléger les charges si lourdes que supportent, si exclusivement et si injustement, les catholiques français; mais comment hâter le jour de cette mesure de justice, sinon en fortifiant nos Ecoles et en augmentant leurs moyens d'action? Seules, des œuvres vivaces s'imposeront un jour à l'attention des pouvoirs publics et les amèneront à nous accorder ce que nous souhaitons de tout cœur: l'exacte répartition des charges publiques et leur allègement pour ceux dont la générosité soulage chaque année l'Etat de l'entretien et de l'éducation de tant de milliers d'enfants en France.

Paul MAGNIN, Avocat,

Professeur suppléant à la Faculté catholique de droit.

Avril 1919.



LE GRAND ABSENT

Voilà donc la Conférence de la Paix ouverte et délibérant depuis un mois et demi.

Rien ne lui manque, ni du côté du nombre des représentants, ni du côté de la grandeur des intérêts en jeu, pour en faire la plus solennelle et la plus importante des assemblées des réunions de diplomates qu'ait jamais vue l'histoire des siècles.

Vingt-neuf nations y figurent, depuis la grande République de cent millions d'hommes des Etats-Unis jusqu'à la petite République de Haïti, depuis l'immense Empire métropolitain et colonial de l'Angleterre, avec ses 400 millions d'habitants jusqu'au Monténégro, depuis la Chine et le Japon jusqu'à la Belgique, à la Serbie, à la Roumanie, hier encore écrasées, anéanties, et aujourd'hui ressuscitées, jusqu'à l'Italie et à la France qui mérite bien par ses sacrifices sanglants et ses héroïques victoires de présider les assises les plus imposantes de l'humanité : on y compte 67 délégués des nations grandes ou petites, et, en dehors de ces représentants officiels, des centaines de conseillers techniques, tout prêts à leur fournir sur

toutes les questions militaires, financières, économiques, industrielles, commerciales, diplomatiques, les avis de leur science et de leur expérience professionnelles.

D'autre part, il ne s'agit de rien moins, dans cette Conférence de la Paix, que de refaire la carte de l'Europe, la carte de l'Afrique et des Colonies, « la carte du monde », a-t-on dit, et de dresser un « statut nouveau de l'humanité », la « Société des nations », comme on l'appelle pompeusement, alors que l'Allemagne, les débris de l'Autriche, la Bulgarie la Turquie, et tous les neutres en étant exclus jusqu'à nouvel ordre, ce ne peut être qu'une « Société de nations », ainsi qu'on l'écrivait l'autre jour dans *l'Univers*.

En tout cas, les intérêts politiques, militaires, économiques, nationaux, religieux même par certains côtés, de vingt-neuf nations de douze cents millions d'hommes, sont tous réunis entre les mains des 67 délégués de la Conférence de la Paix, et c'est sur l'avenir des quatre cinquièmes du genre humain qu'elle va se prononcer.

Quelles lourdes et terribles responsabilités pour des hommes délibérant ainsi sur le passé à réparer — et quel passé de ruines sanglantes lamentables! — sur le présent à rétablir et à consolider, sur l'avenir à prévoir et à prémunir contre des retours de barbarie aussi horribles que ceux dont souffre encore la France saignée aux quatre veines! Que de sagesse, que de perspicacité, que de prévoyance ne faut-il pas aux préparateurs de cette paix, dont M. Clémenceau avait raison de dire qu'elle « sera plus difficile à gagner que la guerre ». Quel courage même ne leur est-il pas nécessaire car, suivant le mot de lord Palmerston : « Dans les conflits de la diplomatie, il faut à un homme d'Etat, sous le voile de la sérénité imperturbable, autant d'ardeur patriotique et plus de courage, qu'à un grenadier sur le champ de bataille. »

* * *

Eh bien, à ces assises solennelles du *xx^e* siècle, où il faut tant de lumières et de force, de justice et de prévoyance, personne n'a appelé le Dieu de toute lumière et de toute force, de toute justice et de toute prévoyance, le Dieu sans lequel il n'y a ni prévoyance, ni justice, ni force, ni lumière. Dieu absent de ces délibérations d'où doit naître l'avenir des peuples et du monde; et pourtant le poète l'a dit :

... L'avenir n'est à personne !
 ... L'avenir est à Dieu !..
 L'homme aujourd'hui sème la cause,
 Demain, Dieu fait mûrir l'effet.

Dieu est le « grand Absent », le « grand Proscrit » de ces assises de la Paix, Lui qui est le Dieu de la paix, autant que « le Dieu des Armées ». Alors que les vingt-neuf nations de la Conférence de Paris, la France en tête, auraient dû se jeter à genoux pour demander à Dieu son assistance providentielle dans l'élaboration si difficile d'une paix durable, ni la France, hélas ! ni aucune des vingt-huit autres nations intéressées n'a appelé l'aide de Dieu, n'a même osé prononcer son nom.

Proscrit aussi, avec Dieu et comme Dieu, le Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain Pontife, la plus haute autorité morale qu'il y ait ici-bas, le défenseur-né de cette justice, de ce droit éternel et immuable dont se réclament les plénipotentiaires de l'univers !

Cet oubli des devoirs des nations envers Dieu, leur Créateur et leur Providence, ne peut avoir que de funestes conséquences.

Comment ? Les délégués de la Conférence de la paix veulent bâtir une maison, et quelle maison, celle de l'humanité future ! et ils commencent par proscrire Celui dont l'Écriture nous dit : « Si le Seigneur ne bâtit point la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui veulent la bâtir. »

Les délégués de la Conférence de la paix veulent construire une cité, et quelle cité, la Société des Nations ! et ils commencent par proscrire Celui dont la sagesse éternelle nous dit : « Si le Seigneur ne garde point la cité, c'est en vain que veillent ceux qui la gardent. »

Puisque les voix officielles ont écarté Dieu de la Conférence de la paix, -- le grand Proscrit avec son représentant ici-bas, qu'au moins toutes les familles chrétiennes, toutes les âmes croyantes de France, répondant à l'appel du Pape et des évêques, fassent tous leurs efforts pour racheter l'athéisme public et la proscription de Dieu, pour obtenir de sa bonté qu'elle ne se venge pas d'un crime officiel, plutôt que national, en égarant la prétendue sagesse humaine, et qu'elle daigne, malgré tout, accorder à la France une paix équitable, une paix durable, une paix digne des merveilleuses victoires qu'elle doit à la Providence autant qu'à l'héroïsme de ses grands soldats et au génie de leurs grands chefs.

(Semaine Religieuse).



Annonces et Avis

I. — Le Carême.

Plus que trois semaines de Carême, paroissiens d'Ainay !... il s'agit de ne point les laisser passer inutiles.

Vous ne pouvez guère satisfaire à Dieu aux dépens de votre corps... l'épidémie continue, les santés sont chancelantes et la tâche professionnelle demande toutes vos forces.

L'aumône compensatoire ? Certes, quand on a la sécurité du lendemain, ou à peu près, le sacrifice d'argent est peu de chose ; c'est chez le journalier qui n'a que ses bras, qu'il est méritoire.

Travailler à son salut... comment donc alors ?

En vous consacrant au soin de votre âme. Penser à Dieu, vous pénétrer de sa doctrine, vous rappeler vos offenses, n'est-ce pas ce que Dieu demande ?

Tout cela, le trouverez-vous en vous-même ? Quand il s'agit de règles de conduite, on est toujours en fond pour diriger les autres ; on est plein de bon sens et de sang-froid quand on n'est pas en question soi-même. Mais quand il s'agit de soi, la lumière échappe, le scrupule assaille. Il vous faut instruction, édification, ligne de conduite. Cherchez votre guide pour ce Carême.

Ce guide, la Providence vous l'envoie, chers paroissiens, dans la personne de notre prédicateur. Avec sa parole vibrante son âme apostolique, un zèle inlassable, M. l'abbé CHAVANET répond véritablement aux besoins de vos âmes... Venez l'entendre.

Plan et Sujets de Prédication Quadragésimale

Prédicateur : Le P. CHAVANET, missionnaire apostolique

I. PRÉDICATION GÉNÉRALE

A. — DOMINICALES

Dimanche 9 mars. — Jésus-Christ : Notre modèle : *Via, Veritas, Vita.*

16 mars. — Jésus-Christ : Le Conquérant des intelligences et des Cœurs.

23 mars. — Jésus-Christ : Le Conquérant des volontés.

30 mars. — Jésus-Christ et ses Prêtres.

6 avril. — Jésus-Christ et ses Disciples.

13 avril. — Jésus-Christ et ses Autels : Lumière,

Jeu-di-Saint 17 avril. — Jésus-Christ et ses Autels : Zèle et Force.

Vendredi-Saint 18 avril. — Jésus-Christ et sa Croix Rédemptrice.

PAQUES 20 avril. — Jésus-Christ et son Eglise ; *Mors et vita*.

B. — SERMONS DU SOIR (8 h.) : Pour tout le monde.)

Mardi 11 mars : Jésus-Christ et *le Devoir*. — Mardi 18 : Jésus-Christ et *Nos Devoirs*. — Mercredi 19 : Saint-Joseph : Vie d'épreuves. — Mardi 25 mars : Annonciation, Fête de la Vierge : Marie Reine et Mère.

II. — RETRAITE DES DOMESTIQUES. OUVRIÈRES PERSONNES DE SERVICE

Lundi 23 mars : Avis et Conseils. — Mardi 25 : Ames prédestinées. — Mercredi 26 : Principale affaire. — Jeudi 27 : Pureté de vie. — Vendredi 28 : Trois leçons de choses.

III. — CONFÉRENCES AUX DAMES ET JEUNES FILLES (5 h. 1/2 du soir.)

Mercredi 12 mars. — La Femme chrétienne, et le Monde : Attraites-Flatteries.

Jeu-di 20 mars. — La Femme chrétienne et le Monde : Maximes-Dépravations.

Mercredi 26 mars. — La Femme de l'Evangile : Droits et Dignités chrétiennes.

Retraite. — Lundi 31 mars : Femme Chrétienne, Femme Païenne : Oisives, Laborieuses. — Mardi 1^{er} avril : Celles qui regrettent, qui luttent et règnent. — Mercredi 2 : Jeanne d'Arc, Idéal de la Jeune fille et de la Femme française. — Jeu-di 3 : Larmes de Repentir. — Vendredi 4 : Clôture de la Retraite : Messe de Communion. Allocution.

IV. — CONFÉRENCES AUX HOMMES ET JEUNES GENS (Jeu-di à 8 h. 1/4 du soir)

Jeu-di 20 mars. — Que m'importe !... Folie.

Jeu-di 27 mars. — Que m'importe !... Crime familial et social.

Jeu-di 3 avril. — Honneur et conscience.

Retraite. — Lundi 7 avril : Athéisme et Religion. — Mardi 8 : Temps et Eternité. — Mercredi 9 : Sans peur ni reproche. — Jeu-di 10 : Morale Indépendante. — Jeu-di-Saint 14 : Morale et Famille. — Mardi-Saint 15 : Un point d'Histoire à éclaircir. — Vendredi-Saint 18 : La Passion... Jésus-Christ humilié dans ses proches, sa doctrine, sa personne.

A notre Auditoire de Saint Martin d'Ainay

Il nous sied mal de nous présenter nous-même, prédicateur du Carême, aux nombreux lecteurs et lectrices du *Bulletin paroissial*. Pourtant, s'il nous était ainsi donné d'atteindre quelques âmes, encore hésitantes pour se rendre à l'appel du pasteur et de ses chers auxiliaires, notre témérité aurait une excuse légitime et bien justifiée.

Quand ces lignes paraîtront, la moitié de notre tâche sera accomplie. Le travail de notre apostolat aura atteint surtout les humbles et les petits, c'est-à-dire la part choisie, privilégiée à laquelle le divin Maître donnait sa sollicitude toute paternelle, durant sa vie publique.

Humbles ouvrières, abeilles laborieuses de la Ruche chrétienne, vous aurez mieux compris et apprécié, j'espère, l'exemple qui vous est donné dans la demeure de Nazareth et vous aurez repris votre labeur avec un courage nouveau puisé à la source d'eau vive que vous offrent nos autels chrétiens.

Durant la même semaine, la troisième de notre station, les enfants de nos diverses écoles ont eu leur part : leur Retraite spéciale. Eux aussi ont voulu, comme les aînés de la famille, mieux connaître leur sainte Religion et se préparer ainsi à remplacer dignement plus tard ceux et celles qui les auront précédés au terme du grand voyage.

Il nous reste encore une double tâche, la principale peut-être, à accomplir. Elle est certes déjà ébauchée puisque, dès les premières heures, nous avons convoqué, d'abord dames et jeunes filles, puis les hommes et jeunes gens, à des Conférences spéciales. Nous aurions pu craindre quelques déceptions puisque nous paraissions enfreindre des habitudes de vie religieuse dans une aussi parfaite paroisse. Il nous plaît de remercier nos deux auditoires.

Par leur nombre, par leur sympathie surtout, ils ont voulu, à n'en point douter, nous prouver qu'ils s'intéressent plus que jamais au travail de rénovation française et chrétienne qui s'impose à tous, après la grande épreuve de la guerre.

Nous vous convions donc, chers auditeurs et auditrices d'Ainay, à ces conférences nouvelles qui, pour la retraite des dames d'abord, pour celles des messieurs ensuite, formeront une synthèse logique et apologétique chrétienne.

Ainsi, les uns et les autres aurons-nous contribué, pour notre part, à rendre notre France plus belle, parce que, plus religieuse.

Le PRÉDICATEUR

II. — Repeuplons nos Patronages.

Le Patronage catholique devient plus que jamais nécessaire.

Il y a à réparer les désastres d'une guerre qui vient de faucher l'élite de notre jeunesse des Œuvres paroissiales. Le patronage est la pépinière dans laquelle nous choisirons, d'année en année, les sujets éprouvés pour les transplanter, en cadre ou en masse, suivant les circonstances, dans nos œuvres post-scolaires.

Les scandales de la rue vont se multipliant et s'aggravant tous les jours. Il faut que vos enfants — vous l'admettez bien, parents catholiques ? — soient isolés de pareils contacts. Le patronage est cette école de préservation. Avec, à sa tête, un de vos prêtres, avec la collaboration d'un certain nombre de jeunes gens de nos meilleures familles, il gardera vos enfants pieux, obéissants, purs.

Quand l'école donne congé à l'enfant ; quand l'enfant doit rester seul à la maison ou bien que sa présence devient un souci de plus pour la mère déjà surchargée, Parents que nous voulons aider, Parents dont nous voulons alléger les charges, nous adoptons votre enfant, — c'est notre manière à nous, prêtres, d'être pères et même... mères de famille. Le patronage est le complément de l'école ; le patronage catholique est une seconde famille ; vos enfants y apprendront à *bien s'aimer les uns les autres*.

Nous leur offrons une cour spacieuse, de plein air, avec préau couvert pour les jours de pluie. Bien mieux que dans la rue et avec plus de sécurité, là, ils pourront s'ébattre et se développer physiquement.

Jeux, promenades, concours avec prix, récompenses, goûters au pain et au chocolat, quand la vie sera moins chère et le chocolat moins rare : tous ces agréments, la charité de nos bienfaiteurs nous permettra certainement de les procurer à vos enfants.

Ainsi, chaque soirée du jeudi et du dimanche sera pour nos chers petits un temps de congé, une soirée véritablement bien-faisante après laquelle ils vous reviendront... un peu fatigués sans doute — l'exercice, c'est la santé du corps — mais l'âme saine.

Réunion : 1^{re}, rue Sainte-Hélène, le jeudi, à 1 h. 1/2. le dimanche, après les petites vêpres, c'est-à-dire, vers 2 h. 1/4.

III. — Divers.

1° Le temps de la *Communion pascale* commence le dimanche de la Passion et finit le deuxième dimanche après Pâques.

2° Nous prions les fidèles de nous désigner les malades et les infirmes qui ne peuvent venir à l'église accomplir leur devoir pascal.

3° Les examens d'admission à la Communion solennelle auront lieu pour les garçons, le *lundi 7 avril*, pour les filles, *8 avril*.

4° La Communion solennelle paroissiale aura lieu à sa date traditionnelle du premier jeudi de mai : *le 1^{er} mai*,

5° Le Sacrement de Confirmation sera donné à Ainay, le lendemain, *2 mai*.

CHRONIQUE PAROISSIALE

A César, ce qui est à César... Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, sous le titre : *La Fête de Saint-Thomas d'Aquin et l'Université catholique* :

« Depuis le samedi 7 mars 1914, jour où l'Université Catholique avait célébré dans la Basilique Saint-Martin d'Ainay sa Fête patronale, l'horrible guerre, avec son cortège d'angoisses et de douleurs, n'avait plus permis de donner à la solennité de St Thomas d'Aquin sa splendeur habituelle. Mais le bon Dieu veillait. Et sa paternelle Providence qui se plaît toujours à tempérer les larmes de quelques sourires, *miscens gaudia fl. tibus*, a permis enfin aux Facultés Catholiques de renouer, vendredi dernier, la chaîne de l'une de leurs plus chères traditions.

Ce fut vraiment une touchante et magnifique solennité que l'heureuse reprise de cette Fête Universitaire. Son Eminence le Cardinal Maurin célébra le saint Sacrifice, assisté de ses Vicaires généraux Mgr Vindry et Mgr Marnas. MM. les Membres de la Société civile, MM. les Professeurs et leurs Doyens, MM. les Étudiants des Facultés, les nombreux Amis de l'Œuvre remplissaient les nefs et leurs pourtours, pendant que, dans le chœur, les petits *soprani* de la Basilique, avec leurs voix pures et impeccables, égrenaient des *Molets* grégoriens, délicieusement accompagnés par l'éminent et pieux organiste qu'est M. le commandeur J. Ruest »

LIVRE D'OR ET CITATIONS

Commandant **Martian de Bernardy de Sigoyer** blessé le 25 août 1914, mort au Champ d'honneur, le 18 mars 1915.

Lieutenant Louis **Vignon**, du 299^e d'infanterie, tombé au Champ d'honneur, le 28 mai 1918.

A été cité en ces termes à l'ordre de la division :

« Officier dévoué et d'un courage exemplaire. Le 28 mai 1918, ayant reçu mission d'interdire une route à un ennemi supérieur en nombre, a rempli cette mission avec courage et abnégation. Pris à partie par l'artillerie d'accompagnement ennemie, n'a cédé du terrain que pied à pied, et a su maintenir l'entrain de ses hommes par son attitude décidée. Grièvement blessé en fin de journée, a refusé de se laisser transporter à l'arrière, donnant ordre à ses hommes de continuer à se défendre. Deux blessures ».

Le lieutenant Louis Vignon était le frère du lieutenant Pierre Vignon, du 3^e zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, mort des suites de ses blessures, le 27 août 1917.

Henri **Saléon-Terras**, 2, rue du Plat, adjudant-chef au 61^e régiment d'infanterie, mort pour la France, le 23 septembre 1914, à Avaucourt. Cité à l'ordre de la division :

« Sous-officier plein d'entrain et de courage, venu comme volontaire sur le front, le 12 septembre, a été mortellement frappé en conduisant sa section à l'attaque d'une position ennemie. »

Croix de guerre avec étoile d'argent.

Albert **Prétet**, aspirant au 140^e régiment d'infanterie, mort à la suite de longues souffrances causées par les gaz, le 18 février 1918, anniversaire de la mort de son père. Décoré de la Croix de guerre. Albert Prétet, était le fils du Colonel Prétet. A eu ses deux frères, MM. Pierre et Paul, tués en 1914.

Joseph **Arthand**, 12, rue d'Auvergne, sergent au 159^e d'Infanterie, tué au combat de la Maison Blanche, à Saint Nicolas-les-Arras, Pas-de-Calais, à l'âge de 35 ans.

• • •
L'abbé Joseph **CHABRY**, ancien professeur de notre Ecole cléricale d'Ainay, vicaire à Saint Maurice-sur-Loire, a été cité à l'ordre du service de santé du 11^e corps d'armée :

« Le caporal Chabry, agent de liaison de la Malmaison (octobre 1917), où il a fait preuve de dévouement et de sang-froid sur des routes bombardées, a depuis toujours rendu de grands services au groupe par sa conduite et son zèle de tous les instants. »

Croix de guerre.

Antoine JACQUEMIN, ancien élève de notre Ecole cléricale, séminariste au Grand Séminaire de Francheville, brigadier au 232^e R. A. C. a été cité à l'ordre du régiment pour le motif suivant :

« Agent de liaison auprès de l'infanterie, a donné de réelles preuves de courage et de dévouement pendant la dernière offensive des Flandres (octobre 1918) en parcourant, la nuit comme le jour, des zones battues par le feu de l'artillerie ennemie, en vue de porter au commandant de groupe des renseignements concernant la marche de notre infanterie ». Croix de guerre.

Les Indulgences et le Nouveau Droit

1^o Pour gagner une indulgence, il faut être baptisé, non excommunié et en état de grâce, c'est-à-dire exempt de péché mortel, au moins quand on remplit la dernière œuvre prescrite. Il faut aussi avoir l'intention, au moins générale de gagner l'indulgence et remplir, de la manière voulue et au temps voulu, toutes les conditions auxquelles elle est concédée. Elle est gagnée quand la dernière condition est remplie.

2^o L'indulgence plénière est concédée de façon à ce que si celui qui la gagne ne l'obtient pas dans toute sa plénitude, il la gagne cependant partiellement dans la mesure des dispositions où il se trouve.

3^o Une indulgence plénière ne peut être gagnée qu'une fois par jour, à moins que la concession ne dise qu'on peut la gagner plusieurs fois. Si la visite d'une église est exigée, elle peut être faite dès la veille à midi jusqu'à minuit du jour fixé.

4^o On peut gagner des indulgences pour soi-même et pour les âmes du purgatoire, mais on ne peut en faire bénéficier des vivants.

5^o Toutes les indulgences accordées par le Souverain Pontife sont applicables aux âmes du purgatoire à moins que le rescrit ne dise le contraire.

6^o Les chapelets et autres objets enrichis d'indulgences les conservent indéfiniment, le canon 924 déclare que les chapelets et autres objets de piété ne perdent leurs indulgences que s'ils sont détruits ou vendus, ils les gardent donc s'ils sont prêtés, donnés ou reçus en héritage. On peut maintenant prêter son chapelet sans qu'il perde les indulgences; si on le donne, les indulgences sont acquises à la personne à qui on l'a remis,

Dans les chapelets, les grains seuls reçoivent les indulgences, on peut donc sans les perdre, renouveler la chaîne et les autres accessoires, lors même que les grains auraient été mêlés dans la rupture, (*Congrégation des indulgences, 10 juin 1839*). — Et dans les crucifix, l'indulgence est attachée à l'image du Christ et non à la croix, qui peut être changée. (*Ind., 11 avril 1840*).

7^o Quand la confession et la communion sont requises comme conditions: la confession peut être faite dans les huit jours qui précèdent le jour où l'on gagne l'indulgence, la communion dès la veille, et l'une et l'autre, pendant toute l'octave, c'est-à-dire pendant les sept jours qui suivent. Sauf pour les jubilé et les indulgences accordées en forme de jubilé, ne sont pas tenus à une confession spéciale ceux qui ont l'habitude de se confesser au moins deux fois par mois ou de recevoir chaque jour la communion, quoiqu'ils s'en abstiennent une ou deux fois par semaine. Donc ceux qui communient cinq fois par semaine n'ont pas besoin de se confesser pour gagner les indulgences qui requièrent la confession comme condition.

8^o Pour gagner les indulgences attachées aux triduum, neuvaines, etc., on peut se confesser et communier durant l'octave qui suit immédiatement la fin des exercices.

L'indulgence est gagnée quand la dernière œuvre imposée est accomplie.

9^o On ne peut gagner les indulgences attachées à une pratique ou œuvre à laquelle on est déjà tenu par l'obligation résultant d'une loi ou d'un précepte, à moins que la concession ne le dise expressément. Cependant, il y a exception pour les prières et pratiques indulgenciées qui auraient été prescrites comme pénitence sacramentelle.

10^o La prière demandée aux intentions du Souverain Pontife est une prière « vocale » que chacun peut choisir à volonté, à moins qu'il en soit autrement ordonné.

Si une prière particulière a été assignée, on peut pour gagner l'indulgence la réciter dans n'importe quelle langue, pourvu que la fidélité de la traduction soit assurée par une déclaration ou de la sainte Pénitencerie, ou de l'un des ordinaires du lieu où la langue vulgaire est celle même de la traduction; mais les indulgences cessent absolument par le fait de toute addition, soustraction ou interpolation.

Pour gagner les indulgences, il suffit de réciter la prière en alternant avec un compagnon ou de la suivre mentalement pendant qu'un autre la récite (*canon 934*).

11^e Une indulgence partielle peut se gagner plusieurs fois le jour, en répétant la bonne œuvre prescrite, à moins que le contraire ne soit spécifié.

12^e A une même prière ou bonne œuvre, peuvent être attachées des indulgences à divers titres; mais par une unique récitation ou une seule bonne œuvre, on ne peut gagner toutes les indulgences à moins que le contraire ne soit spécifié. Il y a cependant exception pour la confession et la communion.

Par une même communion on peut donc gagner plusieurs indulgences plénières.

13^e Les œuvres prescrites pour gagner les indulgences peuvent être commuées par le confesseur pour ceux qui, à cause d'un empêchement légitime ne peuvent les accomplir.



Lectures

Pour la Semaine de la Passion et la Semaine Sainte

Le Saint Evangile. — La Vie de Notre-Seigneur. — L'imitation de Jésus-Christ : *Liv II., ch. XI, XII. Liv. IV.*

BOSSUET. — Sermons : *Sur la Pénitence. — Sur la nécessité des souffrances. — Sur la Passion de N.-S. — Sur le renouvellement de la vie chrétienne.*

Méditations sur l'Evangile : *La dernière semaine du Sauveur.*

BOURDALOUE. — Sermons : *Le Retardement de la Pénitence. — La Passion de N.-S. — La Communion pascalle. — La Persévérance chrétienne.*

Exhortations pour le Carême, sur la Passion de N. S.

La Passion, par le P. OLLIVIER, des Frères prêcheurs.

La Passion et la Semaine Sainte, *année liturgique*, de Dom GUÉRANGER : pour suivre l'Eglise dans la célébration qu'elle fait du Mystère de la Passion, durant le cours de ces deux semaines.

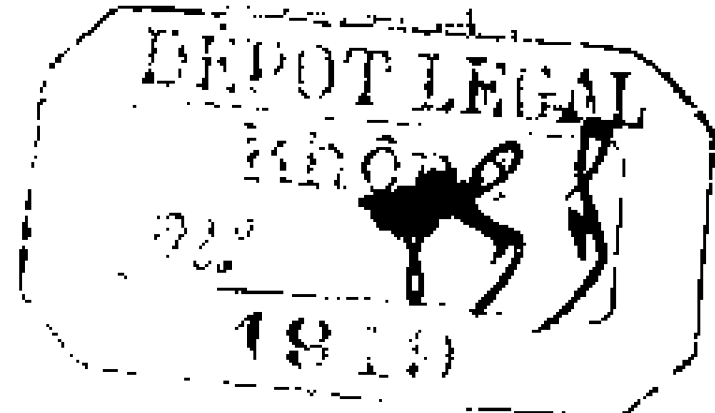
L'Apôtre Saint Jean, par MGR BAUNARD : *La Promesse et la Doctrine de l'Eucharistie en S. Jean; S. Jean à la Cène; S. Jean à la Passion; S. Jean à la Résurrection.*

La Montée du Calvaire, par le P. LOUIS PERROY.

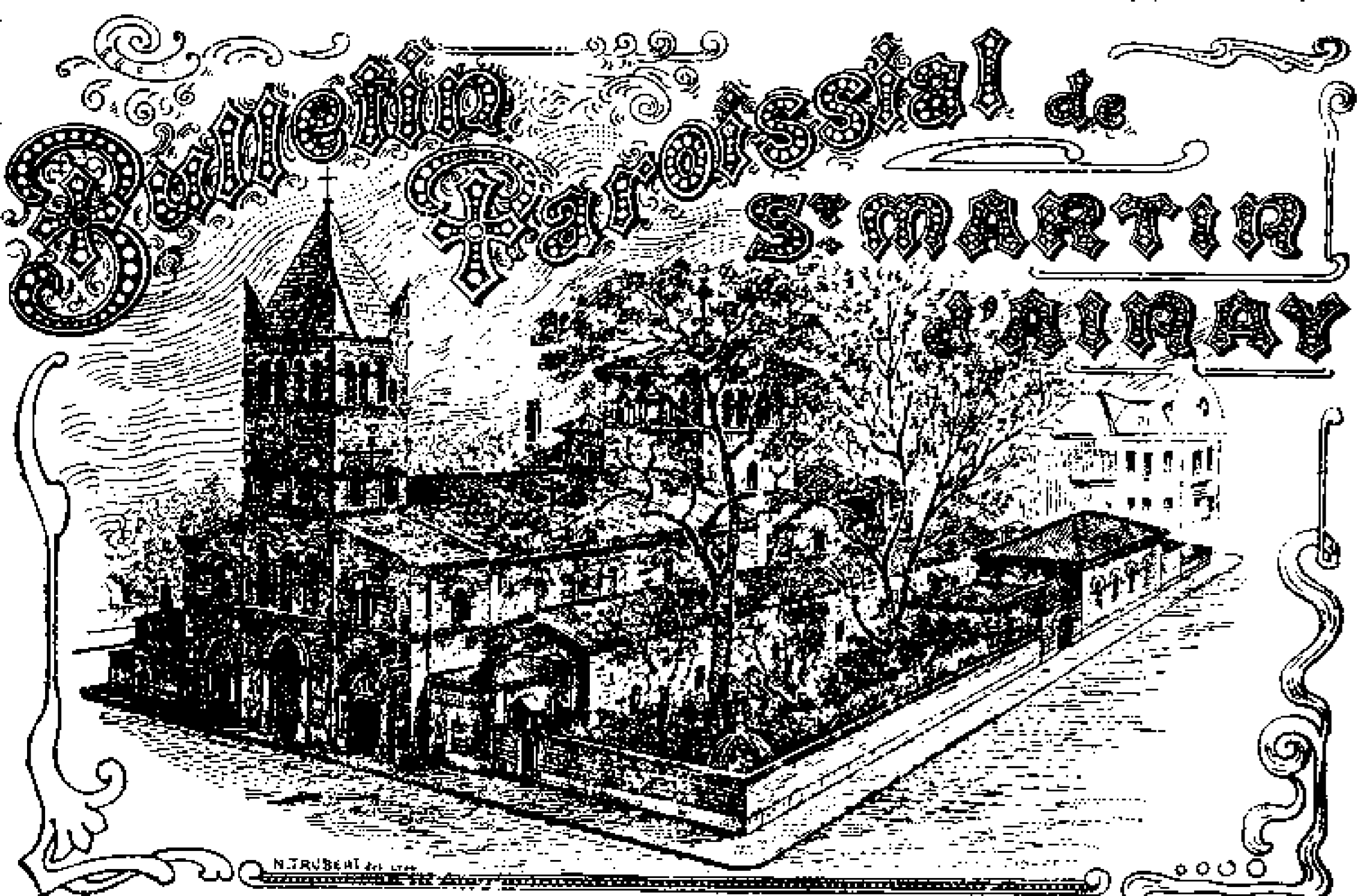
De la Douleur, par MGR BOUGAUD : *Les Consolations de la douleur.*

Le Gérant : P. PAQUET.

Imp. VV^e M. PAQUET 50, R. de la Chapelle, L^y 4



Octobre 1919.



APPEL

de

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon
aux Electeurs Catholiques du Rhône et de la Loire

Qui donc a contesté à l'Eglise le droit de diriger et de juger les actes « civiques » de ses fidèles ? Il y a pourtant une morale chrétienne du citoyen comme il y en a une de la vie privée, et les pasteurs de l'Eglise sont les interprètes et les gardiens de l'une comme de l'autre. Assurément, il ne leur appartient pas, et jamais non plus ils n'ont élevé la prétention de s'ingérer dans les affaires politiques qui ne sont que cela, c'est-à-dire qui ne mettent en jeu que des intérêts temporels. Mais du moment qu'un geste du citoyen — et c'est le plus souvent le cas du geste électoral — est destiné à avoir une repercussion certaine et grave sur l'avenir de la religion, ils failliraient à leur mission, s'ils ne rappelaient aux chrétiens qui vont l'accomplir certains principes dont l'oubli risquerait de grever leur conscience de lourdes responsabilités. Ces principes ne seront taxés ni d'étroi-

tesse, ni d'intolérance. Ils ne tendent à priver le citoyen catholique d'aucune indépendance légitime d'opinion ni de choix. Ils circonscrivent simplement les limites entre lesquelles sa liberté électorale peut évoluer à l'aise, mais qu'il ne saurait outrepasser sans une véritable apostasie pratique.

On les trouvera exposés dans l'appel, que nous reproduisons ci-dessous, de son Eminence le Cardinal-Archevêque. Et qu'on veuille bien remarquer quelle force et quelle autorité singulières ce document tire du fait qu'il a été contresigné par avance par tout l'épiscopat français. Car il n'est que le commentaire, appuyé des considérants les plus irréfutables, de la déclaration solennelle formulée par nos Evêques, dans la lettre collective qu'ils adressaient aux catholiques de France, le 7 mai dernier : « C'est un devoir de conscience, pour tous les citoyens honorés du droit de suffrage, de voter quand ils y sont appelés, et de voter honnêtement, sagement, uniquement en vue du bien du pays. Le citoyen relève de la loi divine comme le chrétien. De nos votes comme de toutes nos actions, Dieu nous demandera compte. Le devoir électoral engage d'autant plus gravement la conscience que de son bon ou de son mauvais exercice dépendent les plus graves intérêts du pays et de la religion. »

Que nos électeurs chrétiens de la paroisse méditent ces avertissements et qu'ils s'en inspirent pour les votes qui leur seront bientôt demandés et qui fixeront pour de longues années la composition et l'esprit de nos assemblées publiques. Et que, dans ces heures critiques où, d'une manière moins poignante, mais non moins décisive que naguère sur les champs de bataille, se joueront autour des urnes les destinées de la Religion et de la Patrie, tous — ceux qui sont électeurs et ceux qui ne le sont pas — prient beaucoup, afin que les élections prochaines préparent une France plus prospère, plus unie, plus chrétienne, plus digne de tout point des héros qui ont versé leur sang pour la sauver !

CHERS ÉLECTEURS CATHOLIQUES,

L'heure approche où vous aurez successivement à accomplir plusieurs actes très importants de la vie civique, auxquels sont étroitement liés les intérêts de l'Eglise et de la France.

Le droit de vote que vous reconnaît la Constitution, la conscience vous impose le devoir de l'exercer et de bien l'exercer.

S'abstenir serait le plus souvent une faute.

Mal voter serait une faute plus grave encore.

Comment et pour qui faut-il voter ?

Les actes devant marcher d'accord avec les convictions, un catholique ne peut habituellement voter que pour des candidats prêts à respecter et à défendre les droits de Dieu, de la Religion, de la conscience, les intérêts de la Patrie, l'honneur de la famille, et à ne pas ignorer systématiquement l'Eglise et son Chef.

« Je suis républicain — dites-vous — et j'entends ne donner ma voix qu'à des hommes que je saurai ne devoir faire aucune opposition au régime qui a mes préférences. »

— C'est votre droit, mais à la condition expresse que ces hommes se garderont de confondre la République avec les lois prétendues intangibles qui, loin d'être de son essence, vont à l'encontre des principes sur lesquels elle déclare vouloir s'appuyer comme sur son plus solide fondement :

Liberté — Egalité — Fraternité

La vraie liberté et l'égalité condamnent toutes les lois d'exception. Serait-ce respecter *la liberté*, que d'obliger à s'expatrier de nouveau, pour mener une vie conforme à leur idéal, les religieux qui, à l'appel de la France, sont revenus de l'exil et dont l'attitude a été si belle sur les champs de bataille ? Serait-ce respecter *la liberté*, que de continuer à interdire l'enseignement, parce qu'ils sont liés par des vœux dont la législation civile n'a pas, en soi, à connaître, à des hommes munis des diplômes exigés par les lois, qui ont versé leur sang et reçu les plus glorieuses blessures pour leur Patrie ? — Serait-ce respecter *l'égalité*, que d'exiger des pères de famille qu'ils paient deux fois l'impôt scolaire : et pour l'école qui ne saurait donner satisfaction à leur conscience, et pour celle qui seule répond à leurs convictions ?

Pendant l'horrible guerre, ceux qui tenaient en mains les destinées de la France ont fait appel à *l'union sacrée*. Cet appel, les catholiques l'ont entendu et, à l'instigation des évêques et des prêtres, oublieux de tout un passé de haine et de persécution, ils ont donné leur or et leur dévouement à la défense nationale. Au lendemain de la victoire, seront-ils de nouveau l'objet de vexations, et faudra-t-il que, muets, ils reçoivent les coups d'adversaires auxquels la guerre n'aurait rien appris ?

Dans un pays divisé comme le nôtre au point de vue des idées, l'union sacrée exige que la législation assure la recon-

naissance de tous les droits et, en outre, le respect de toutes les libertés qui n'ont rien de contraire au droit naturel et à l'ordre public.

Chers électeurs catholiques, si vous vous trouvez en présence d'une liste de candidats prêts à défendre intégralement l'idéal de justice et de progrès social proposé par la doctrine catholique, aucune hésitation n'est possible.

Si, au contraire, aucune liste n'y répond de façon absolue, vous gardant bien de vous abstenir ou de pratiquer ce qu'on est convenu d'appeler la politique du pire, vous choisirez, tout en vous entourant des garanties nécessaires, celle dont le programme se rapproche le plus du vôtre.

Il m'appartenait de rappeler aux catholiques de mon diocèse leur devoir électoral. Cette mission remplie, voulant éviter avec le plus grand soin de descendre dans l'arène politique, je me bornerai à demander à tous les fidèles d'unir leurs prières aux miennes pour que Dieu suscite les candidatures qui répondent le mieux aux intérêts de l'Eglise et de la France, et qu'il inspire aux électeurs de les faire aboutir.

Annonces et Avis

Rentrée des Classes.

Elle aura lieu le mercredi 1^{er} octobre, à 8 heures, dans toutes nos écoles libres paroissiales :

Ecole maternelle et classe enfantine pour petits garçons et petites filles jusqu'à 7 ans : 12, rue Vaubecour.

Ecole libre de garçons avec classe supérieure : 16, rue de l'Abbaye d'Ainay.

Ecole libre de filles. External. Cours préparatoire aux brevets : 5, rue Adélaïde Perrin.

Catéchismes.

Les catéchismes préparatoires à la Communion solennelle durent deux ans et ont lieu trois fois par semaine : *pour les garçons, les lundis, mercredis et vendredis ; — pour les petites filles, les mardis, jeudis et samedis.*

Tous ces catéchismes se font à 11 heures, sauf celui du

jeudi, qui a lieu à l'issue de la messe de 8 heures, à laquelle tous les enfants, garçons et filles, sont tenus d'assister. Les catéchismes de première année se font dans la chapelle St-Michel, ceux de deuxième année, à la crypte.

Les catéchismes des garçons s'ouvrent le lundi 20 octobre, ceux des petites filles, le mardi 21 octobre.

Les enfants admissibles en première année sont ceux — garçons et filles — qui sont nés en 1910.

Les enfants qui auraient suivi le catéchisme une année dans une autre paroisse doivent nous apporter une attestation d'un prêtre de cette paroisse.

Tous nous remettront leur acte de baptême le plus tôt possible.

Nous invitons très instamment les parents à envoyer leurs enfants au Catéchisme dès le jour de l'ouverture.

Les enfants de première année devront se procurer le nouveau catéchisme du diocèse, qui vient de paraître. Ils le trouveront soit à la librairie Ville, place Bellecour, 3, soit à la librairie Level, rue Vaubecour, 12.

Outre les catéchismes préparatoires à la Communion solennelle, la paroisse offre également :

1^o Aux enfants au-dessous de 9 ans, deux *Petits catéchismes*, l'un pour les petits garçons (chaque vendredi, à 4 h., à la crypte) ; — l'autre pour les petites filles (chaque mercredi, à 4 h. 1/2, à la crypte).

2^o Aux jeunes gens et jeunes filles qui ont fait leur Communion solennelle, plusieurs *Catéchismes de Persévérance* :

Catéchisme de Persévérance pour les garçons (des indications plus complètes à son sujet seront données ultérieurement) ;

Catéchisme de Persévérance des jeunes filles, pour les deux années qui suivent la Communion solennelle : chaque lundi à 4 h. 1/2, à la crypte ;

Cours supérieur de Religion, pour les jeunes filles plus âgées : tous les dimanches, à 7 h. 3/4, à la crypte.

Les Petits Catéchismes aussi bien que les catéchismes de Persévérance ne commenceront pas avant le mois prochain. Pour la date précise d'ouverture, consulter le Bulletin de Novembre.

Patronages.

Nous accueillons dans ces œuvres, avec le même empressement, les élèves de toutes les écoles. Elles se recommandent spécialement aux parents qui se croient obligés de mettre leurs enfants dans les écoles communales et à qui s'impose le devoir grave de remédier aux lacunes religieuses ou même à l'influence antireligieuse de l'éducation que l'on donne dans ces écoles.

Patronage des garçons, 16, rue de l'Abbaye d'Ainay, le jeudi à partir de 1 h. 1/2 et le dimanche après vêpres. Rentrée le jeudi 2 octobre.

Patronage des jeunes filles, 10, rue de Castries. Rentrée le dimanche 12 octobre.

Ouvroirs : 10, rue de Castries.

La date de la rentrée sera indiquée par les annonces du dimanche.

Congrégations.

Les enfants qui ont fait leur Communion solennelle sont invités, pour assurer plus efficacement leur persévérance, à se grouper dans des œuvres de piété, qui sont :

Pour les garçons, la *Congrégation de S. Louis de Gonzague* : réunion à la crypte, le deuxième dimanche de chaque mois. Ouverture le dimanche 12 octobre à 1 h. 1/2.

Pour les filles, la *Congrégation des Saints-Anges* : réunion, le 3^e dimanche du mois. Ouverture le dimanche, 26 octobre, à 8 h., à la crypte, par une messe et une communion générale.



LE MOIS DU ROSAIRE

C'est le mois des grandes supplications mariales. — Les derniers papes ont vu une analogie frappante entre notre époque et l'époque où les religieux de Saint Dominique et de Saint François ont eu à restaurer le monde chrétien qui croulait ; et c'est pourquoi, en péril identique, recourant aux mêmes armes, ils ont orienté puissamment la masse des fidèles dans le sens de la dévotion du Rosaire. C'est Léon XIII surtout qui, avec le coup d'œil du génie, a perçu cette analogie ; et si l'on veut comprendre son œuvre, c'est à cette

lumière qu'il la faut examiner. Dans la dernière période de son long pontificat, chaque année à peu près, le retour des mois d'octobre amenait une nouvelle encyclique sur le Rosaire.



Depuis la guerre — tout en gardant à nos supplications leur caractère universel que retient toute prière indiquée, encouragée, bénie par l'Eglise, nous avons plus immédiatement en vue le salut de la patrie, la délivrance de son territoire envahi, sa victoire.

Cette année, nous n'aurons pas à prier pour la victoire et pour la paix : nous avons la victoire et la paix.

Mais voici que la patrie, débarrassée de l'ennemi allemand, se voit menacée d'un nouveau péril, d'un péril plus grave. Un ennemi qui celui-ci ne pèse pas sur les frontières, ne déferle pas sur le territoire, un nouvel ennemi plus terrible que le premier, vise l'âme de la patrie, toutes les sources — physiques et morales — de la vie.

Au parlement français même, où l'aveuglement a établi son quartier général, et où la flagornerie à l'adresse du peuple est une des nécessités du métier — en pleine Chambre des Députés on a parlé de cette « vague de paresse et de sensualisme qui passe sur le pays » submergeant tout, emportant tout, tarissant tout.

Les étrangers le voient et le disent. L'opinion catholique du monde entier commence à se montrer de nouveau sévère pour la France.

Voici ce qu'écrit Mgr Baudrillart : Une détente morale a succédé à l'héroïque effort ; un invincible besoin de repos, et, chez un trop grand nombre, une soit intense de plaisir, ont envahi les âmes lassées. Nous le déplorons, nous le réprouvons ; nous constatons d'autre part et nous déclarons que cet affaissement ou ces entraînements ne sont pas le fait de la majorité ; loin de là ! qu'au surplus il existe une élite très nombreuse et très admirable qui garde dans la paix les vertus dont elle a témoigné pendant la guerre. N'importe, et sans tenir compte de ce qui se passe ailleurs, on va répétant : « Voyez, la France est toujours la même ; elle a été capable d'un effort militaire parce qu'elle a cela dans le sang ; mais ce n'est qu'un soubresaut ; dès que la vie ordinaire la reprend, elle se retrouve légère et immorale : la famille n'y est pas meilleure ni plus solide qu'avant la guerre : le théâtre et les romans continuent à distiller le même poison ».

C'est cette élite dont parle Mgr Baudrillart qui doit être pour la nation le principe du salut — être le levain qui fait fermenter la masse — et cette élite est constituée essentiellement par les catholiques, les vrais, ceux qui le sont non

pas seulement par la pratique extérieure, mais à fond et dans toute leur vie.

Au mal dont la France paraît mourir ils apporteront le remède, le remède adapté ; et le remède, c'est la vertu qui sort des mystères du Rosaire, soit que l'application de cette vertu se fasse par la prière et la dévotion elle-même du Rosaire — soit qu'elle se fasse par l'exemple qu'ils donneront en reproduisant en eux, dans leur vie, les mystères.

Les mystères joyeux ! C'est le secret des vrais joies qui ne souillent pas — celles du monde, celles à la poursuite desquelles, hélas ! s'acharne la grande masse de nos contemporains, souillent et corrompent. Les mystères joyeux, ce sont les sources inattendues mais profondes des joies qui ne déçoivent pas, qui sont pures et qui demeurent. La joie n'est pas dans le plaisir ; le plaisir ment, le plaisir tue !

Les mystères douloureux ! c'est la souffrance sanctifiée et changée en bénédiction — c'est la souffrance devenant purificatrice, rédemptrice, glorificatrice, et entretenant ardent le foyer du véritable amour.

Les mystères glorieux ! c'est l'espérance, celle qui ne sera pas confondue et dans laquelle aucun des appétits de la bête qui est en nous ne trouve son compte, l'espérance chrétienne dont le terme est au-delà des frontières de cette vie, au sein d'une autre vie qui est la vie éternelle. Et vers ce terme, on va à travers cette vie par le chemin du renoncement, de la patience, de l'effort, du labeur jusqu'à la fin.

.

Vous connaissez le mal : il est immense, profond, monstrueux : la vague d'un océan de paresse et de sensualisme.

Et vous avez entendu le remède, son sens et sa vertu. Dites-moi si ce remède n'est pas le remède pleinement adapté, et si n'importe quel remède qui ne serait pas celui-là, peut avoir quelque chance de guérir ?

Donc, que chacun de nous, dans toute la mesure possible, entre dans la dévotion du Rosaire, prenne part aux prières et aux exercices du Rosaire ; que chacun de nous s'efforce de reproduire en soi dans sa vie, la réalité des mystères du Rosaire.

~~~~~

## LIVRE D'OR ET CITATIONS

Le lieutenant Joseph **Lepercq** a été décoré de la Croix de guerre de Belgique, avec le motif suivant :

« Officier plein de courage et de dévouement, blessé. S'est dépensé sans compter pendant la victorieuse offensive d'automne 1918 »



## Chronique Paroissiale

### Inscriptions aux registres de catholicité

(du 15 juillet au 15 septembre 1919)

#### BAPTÊMES.

|    |            |                                                                 |
|----|------------|-----------------------------------------------------------------|
| 20 | juillet,   | <i>Provens, Renée-Marie.</i>                                    |
| 22 | —          | <i>Jeannin, Andrée-Adrienne-Fernande.</i>                       |
| 27 | —          | <i>Blanc, Marcel-Antoine.</i>                                   |
| 2  | août,      | <i>Gleyvod, Michel-Louis-Marie.</i>                             |
| 3  | —          | <i>Echallier, Jean-Léon-Marie.</i>                              |
| 4  | août       | <i>Soulier, Lucie-Marie.</i>                                    |
| 9  | —          | <i>Arnaud, Paul-Marie-René Henry.</i>                           |
| 15 | —          | <i>Billon, Jeanne-Joséphine (supplément aux cérémonies).</i>    |
| 24 | —          | <i>Lieberguth, Marcelle-Renée (supplément aux cérémonies).</i>  |
| 25 | —          | <i>Mousson, Reymonde-Rollande.</i>                              |
| 28 | —          | <i>Perrot, Paul-Hippolyte-André (ondoïem.).</i>                 |
| 30 | —          | <i>Courtois, Simone-Augusta.</i>                                |
| 31 | —          | <i>Bret, Yvette-Marie-Gilberte (supplément aux cérémonies).</i> |
| 2  | septembre, | <i>Blanquer, Francine-Marie-Rose.</i>                           |
| 9  | —          | <i>Jobert, Claudette-Marie-Jeannine.</i>                        |
| 10 | —          | <i>Rendu, Christian-Hedwige-Jean.</i>                           |

#### MARIAGES.

|    |          |                                                                             |
|----|----------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 16 | juillet, | <i>M. Jean Dutheil et Mlle Marie-Antoinette-Amélie Bazin.</i>               |
| 19 | —        | <i>M. Maurice Boudet et Mlle Catherine Saur.</i>                            |
| —  | —        | <i>M. Armand Pierre Marsac et Mlle Marie-Eugénie-Clotilde Silvestre.</i>    |
| —  | —        | <i>M. Gustave-Louis Haon et Mlle Maria Souche</i>                           |
| —  | —        | <i>M. Pierre Dussurgey et Mlle Marie Antoinette Gonzalve.</i>               |
| —  | —        | <i>M. Jules-Louis Montagnon et Mlle Marie-Louise Lambert.</i>               |
| 26 | —        | <i>M. Prosper Stanislas Vallin et Mlle Joséphine-Aimée Bohn.</i>            |
| —  | —        | <i>M. Jean Beaupied et Mlle Marie-Dominique-Catherine Costa.</i>            |
| 29 | —        | <i>M. Félix-Jules Dumont et Mlle Jeanne-Thérèse-Virginie Coulurier.</i>     |
| 4  | août,    | <i>M. Léon-Marie-Baptiste Mathomé et Mlle Suzanne-Marie-Louise Bonnier.</i> |

|    |            |                                                                                             |
|----|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5  | août       | M. Camille-André <i>Piquet</i> et Mlle Marthe-Marie <i>Gauthier</i> .                       |
| —  | —          | M. Hippolyte <i>Martinet</i> et Mlle Virginie <i>Barbero</i> .                              |
| 7  | —          | M. Gabriel <i>Gauthier</i> et Mlle Marie Philiberte <i>Bouchut</i> .                        |
| —  | —          | M. Henri-Jean <i>Gondin</i> et Mlle Camille <i>Faure</i> .                                  |
| 9  | —          | M. Eugène Paul <i>Laviron</i> et Mlle Lucie-Marthe <i>Kimmel</i> .                          |
| 13 | —          | M. Gabriel <i>Descombes</i> et Mlle Marie-Noémi <i>Fanget</i> .                             |
| 14 | —          | M. Jacques-François <i>Filippi</i> et Mlle Claudine <i>Veyret</i> .                         |
| 20 | —          | M. Pierre-Marc-Adrien <i>Caville</i> et Mlle Madeleine-Marie-Joséphine <i>Chantre</i> .     |
| 22 | —          | M. Désire Henri-Joseph <i>Rondelli</i> et Mlle Joséphine-Jeanne <i>Orsat</i> .              |
| —  | —          | M. Gustave <i>Rozée-d'Infreville</i> et Mlle Marie-Louise-Joséphine-Eugénie <i>Ollion</i> . |
| 28 | —          | M. Antonin <i>Dutertre</i> et Mlle Jeanne <i>Brun</i> .                                     |
| 3  | septembre, | M. Roland-Marie-Joseph <i>Forissier</i> et Mlle Thérèse-Marie-Philiberte <i>Jullien</i> .   |
| 6  | —          | M. Etienne <i>Peurière</i> et Mlle Amélie <i>Brunet</i> .                                   |
| —  | —          | M. Jean-Auguste <i>Moëne</i> et Mlle Marie-Séraphine-Antoinette <i>Bonnet</i> .             |
| —  | —          | M. Joseph <i>Casson</i> et Mlle Maria-Virginie <i>Gonon</i> .                               |
| 11 | —          | M. Paul-Gilbert <i>Bocquet</i> et Mlle Péronne Eugénie <i>Gardet</i> .                      |
| —  | —          | M. Marius-Georges <i>Joly</i> et Mlle Marie-Magdeleine <i>Pralong</i> .                     |
| 13 | —          | M. Eugène <i>Kieffer</i> et Mlle Marguerite-Jeanne-Marie <i>Rochette</i> .                  |
| 15 | —          | M. Paul-Louis <i>Fougeront</i> et Mlle Marie-Jeanne-Henriette <i>Flacher</i> .              |

#### SÉPULTURES.

|    |          |                                                            |
|----|----------|------------------------------------------------------------|
| 18 | juillet, | M. Jean <i>Driant</i> , 4 mois.                            |
| 27 | —        | Mme Françoise <i>Linage</i> , née <i>Rogeat</i> , 71 ans.  |
| 28 | —        | Mme Victorine <i>Penaud</i> , née <i>Brémond</i> , 48 ans. |
| 29 | —        | M. Antoine <i>Poidebard</i> , 76 ans.                      |
| 2  | août     | Mme <i>Rambaud</i> , née <i>Vaux-Bidon</i> , 80 ans.       |
| 3  | —        | M. <i>Mancini Vitanius</i> , 38 ans.                       |
| 5  | —        | M. <i>Guillot</i> Théophile, 74 ans.                       |
| 6  | —        | Mlle Marie <i>Arzallier</i> , 45 ans.                      |

- 15 — Mme Marie *Truffly*, née *Fauchet*, 51 ans.
- 16 — M. Hippolyte *Paradis*, 84 ans.
- 23 — Dr Jean *Birot*, 70 ans.
- 26 — M. Eugène *Bureau*, 1 ans.
- 28 — Mlle Marguerite *Flquier*, 69 ans.
- 10 septembre, Mlle Marie *Auroux*, 30 ans.

A UN DÉMOBILISÉ

## TES MÉDAILLES

Tes médailles, ami, qu'en as-tu fait ? Sont-elles encore dans ta poche, dans ton portemonnaie, à ton cou ?

Non, peut-être. Je les devine, sur un coin de rayon, dans un placard ou une armoire, accrochées à des débris d'obus ou de grenades rapportées des tranchées. Tu as repris le train-train de ton existence calme d'avant-guerre : tu te baignes dans la liberté d'aller et de venir sans l'angoisse de mourir dans un instant. Ces débris de grenades ou d'obus qui auraient pu te blesser ou te faire éclater le cerveau ou te percer le cœur, ne t'intéressent pas plus que le cauchemar d'une ancienne maladie. Ils restent dans un coin, parce qu'ils y sont. Tu les regardes cent fois sans les voir.

Il en est de même pour tes médailles. Comme tu y tenais cependant ! Tu étais sûr qu'elles te protégeaient. Diverses personnes te les avaient données. Ta mère t'en avait donné une de la Sainte Vierge ; ta femme, une du Sacré-Cœur ; la Sœur de l'Ouvroir où va ta petite fille, le jeudi et le dimanche, une de saint Benoît ; ton curé, une remplaçant le scapulaire ; une dame de la Croix Rouge, quand tu entraais en gare pour retourner au front, une de Jeanne d'Arc... Combien en avais-tu ? Plus que je ne sais.

Et quand la mort planait, tu touchais tes médailles et tu accomplissais ton devoir avec moins de peur. Quand tu étais solitaire et sans sommeil, que tu repensais aux cadavres frôlés le long des parapets, aux camarades enterrés, tu touchais tes médailles et tu remerciais ceux dont l'image y est gravée de t'avoir protégé.

Ces morceaux de métal étaient comme un point de rencontre de la matière et de l'esprit. Quand tu les touchais, ce qui est spirituel et religieux envahissait ton âme. Des émotions, des idées se levaient, venaient de loin. Tu revoyais ceux qui t'aimaient, mère, femme, enfant, curé de la paroisse.

amis, se demandant de tes nouvelles, s'associant dans la prière et dans l'espoir pour que tu sois épargné.

Et tu l'as été. Le danger ne te survole plus à toute heure. Vas-tu rejeter tes médailles, parce que tu n'endosses plus une vareuse et ne te coiffes plus d'un casque ou d'un bonnet de police ? Tu ne vois plus la mort se filmer comme un spectre devant tes yeux de poilu. Tu jouis de la vie. Le soleil d'avril, les fleurs de mai, le cinéma après ton travail, en compagnie de ceux qui ne se lassent pas de te posséder, la vie du foyer, l'amour et l'amitié t'enveloppent.

Mais Dieu, mais la Vierge de tes médailles, mais les Saints protecteurs, gravés sur le nickel, crois-tu qu'ils aient cessé de veiller sur toi ? Ils t'ont protégé pour une noble tâche, pour des devoirs successifs qui n'exigent pas le don de ta vie en une seule minute, mais qui ne l'exigent pas moins. N'as-tu pas besoin encore de leur protection ? Dieu reste, si le danger est parti. Sa loi t'enchaîne encore. Tu t'es donné souvent à Dieu pour qu'il te conserve. Tu lui appartiens encore, avec ceux que tu aimes et pour qui tu fus protégé.

Garde tes médailles. En les touchant, tu repenseras à l'honneur dont ta vie de poilu t'éclaire, au bonheur familial qui t'est échu. En les touchant, tu penseras qu'il faut aller à la messe chaque dimanche remercier Celui qui veillait et qui veille encore sur toi, qui t'a ménagé une vie heureuse à présent. Et sans Lui, sans l'obéissance à sa loi, ton bonheur présent n'est-il point fragile ?

Et que de douleurs imprévues, que de malheurs peuvent survenir !

Tes médailles t'épargneront encore. Grâce à elles, tu n'as pas commis de lâchetés quand tu étais poilu, et civil maintenant, tu n'en commettras point, grâce à elles.

Tu goûtes, n'est-ce pas le bonheur d'être vivant, aimé, respecté, glorifié. La mélancolie ne hante plus ton âme comme avant la libération, au souvenir de ceux qui sont restés immobiles dans l'ombre, au soir des batailles. Tu gardes pour eux un culte, c'est certain : mais du moins tu te réjouis quand le soleil te fête à son lever comme à son coucher, en apportant des rayons de gloire à ton front,

Pour que ta joie, ton bonheur soient protégés de Dieu, qui t'auréole de son soleil, Poilu, garde tes médailles.

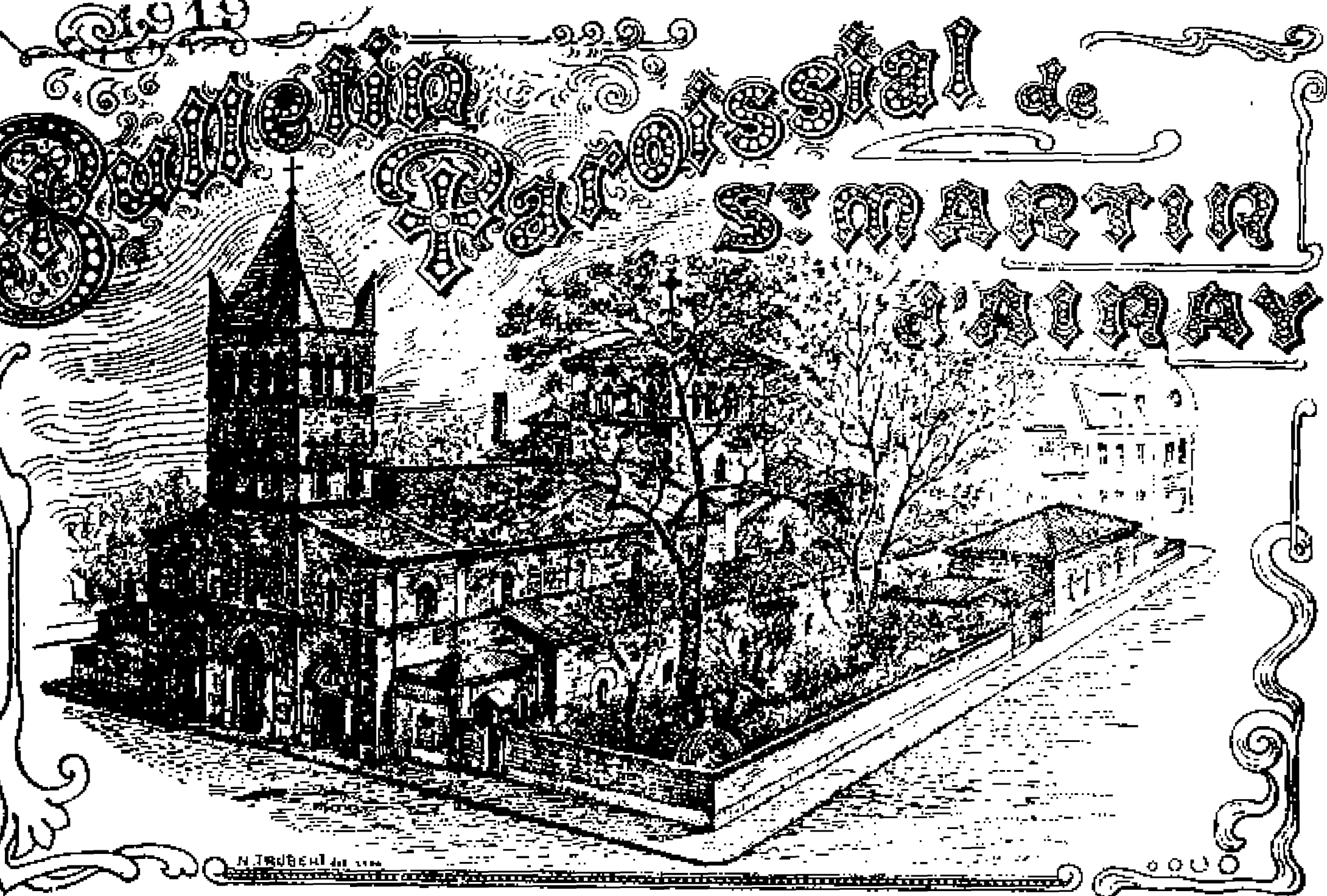
Dieu t'a donné une douce vie où l'on peut choquer son verre plein d'un bon vin contre celui des amis, à leur santé comme à la prospérité de la France, pour qui tu as tant souffert.

Tu appartiens toujours à Dieu. Garde tes médailles.



LE POT LEGAL  
Rhône  
n° 253  
1919

Novembre 1919.



## Le Monument des victimes de la Guerre

MES CHERS PAROISSIENS,

Vous vous demandez sans doute où en est le projet du monument destiné à perpétuer la mémoire de nos chers héros morts à la guerre : le moment est venu de répondre à votre désir.

Notre première idée, vous vous en souvenez peut-être, était modeste : simplement des plaques de marbre portant les noms avec, en plus, un motif décoratif très sobre. Nous vous avons fait part de cette pensée, en vous demandant les moyens de la mettre à exécution. La souscription ouverte à cet effet a produit la somme de 2.337 francs : elle se trouvait presque suffisante

Mais je dois vous dire que notre ambition s'est haussée à une conception nouvelle, et je ne doute pas que vous l'approuviez pleinement. Il nous a semblé qu'il serait extrêmement intéressant d'avoir dans notre église l'image de ces héros, de l'un d'entre eux du moins qui tiendrait la place de tous. Un

soldat couché, mourant dans le geste de l'oblation : ce serait une représentation touchante du sacrifice de ces nobles jeunes gens, qui ont donné leur sang à la Patrie et qui l'ont sauvée. Chaque famille frappée verrait en celui-là *le sien*, celui qu'elle pleure. Notre hommage à ces chers héros serait plus complet, et leur mort ainsi représentée prêcherait à tous le courage et le dévouement et servirait encore les grandes causes qu'ils ont défendues.

Nous avons confié cette pensée à un artiste chrétien qui l'a accueillie avec empressement. La maquette du personnage symbolique s'achève en ce moment ; nous la reproduirons en photographie dans le numéro de Décembre. Mais il fallait dès à présent vous annoncer ce projet, mes chers Paroissiens, pour que vous nous fournissiez les nouvelles ressources nécessaires à sa réalisation. On ne peut les estimer à moins de 8.000 francs. Nous devons faire savoir qu'un bon nombre des soldats inscrits sur nos listes n'ont pas laissé sur la paroisse une famille connue, ou qui soit en mesure de verser une contribution. Tous les frais retombent donc sur les personnes plus fortunées. Que les familles qui ont été heureusement préservées veuillent bien témoigner à Dieu leur reconnaissance en prenant à leur charge une partie de ces frais ! Et que, par le généreux concours de toutes les bonnes volontés, il nous soit donné d'élever dans notre basilique un monument digne de « ceux qui se sont offerts pour la Patrie ! »

P. VIGNON,

*Curé d'Amay.*

NOTA. — Un **service solennel** pour les soldats de la paroisse morts au champ d'honneur pendant la guerre sera célébré dans la basilique le **mardi 4 Novembre, à 8 heures.**

Nous invitons instamment toutes nos familles chrétiennes à s'y faire représenter.

Une quête y sera faite pour le monument commémoratif.



# Nécrologe paroissial de la Guerre

La liste ci-dessous comprend, rangés par ordre alphabétique, *tous* les noms des soldats de la paroisse qui ont été jusqu'ici portés à notre connaissance comme tombés au champ d'honneur pendant la Grande Guerre.

Il se peut qu'elle soit encore incomplète, notamment en ce qui concerne *les disparus*, que leurs familles ont craint pendant longtemps de nous signaler prématurément comme perdus sans retour, mais sur le sort desquels il n'est plus permis maintenant, hélas ! de conserver d'illusion ..

Pour plusieurs des morts qui y sont inscrits, on voudra bien remarquer le manque de l'une ou de deux des indications que nous nous proposons de faire graver sur les tables du monument commémoratif touchant chacun de nos héros. Ces indications nécessaires et suffisantes sont : son nom — son prénom *principal* — son grade (*pour les officiers seulement*).

Il se peut également que notre liste présente quelques inexactitudes, par exemple des incorrections d'orthographe.

Afin de nous permettre d'arrêter — aussi complet et aussi exact que possible en tous ses détails — le glorieux nécrologe de la paroisse, tel qu'il sera confié bientôt au ciseau du sculpteur, nous prions instamment tous les abonnés, tous les lecteurs du *Bulletin Paroissial*, ainsi que toutes les personnes à qui ils auront la bonne pensée de communiquer notre appel, de vouloir bien sans retard :

1° Nous faire connaître les nom, prénom et grade de tous les soldats morts pendant la guerre dont ils auront constaté l'omission sur la liste ci-dessous ;

2° nous indiquer, là où ils manquent, le prénom principal et, éventuellement, le grade des morts déjà portés sur cette liste ;

3° inversement, là où le nom est précédé de plusieurs prénoms, nous désigner le prénom *usuel*. Nous avons fait imprimer en italique celui que, sauf avis contraire, nous sommes dans l'intention de retenir et de faire graver ;

4° enfin nous signaler toutes autres erreurs ou inexactitudes que nous aurions pu laisser passer.

Toutes les rectifications devront être adressées à M. le Curé d'Ainay avant le 30 novembre, date à laquelle le Nécrologe paroissial, que nous publions pour la dernière fois sera considéré comme définitivement clos.





|                                        |                                   |
|----------------------------------------|-----------------------------------|
| Adolphe GUILLERMET                     | Pierre PAYEN                      |
| Sylvain GUISCHET                       | Louis PELNARD                     |
|                                        | Pierre PERRAUD                    |
| Lieut' Joannès L'HERMINIER             | Joanny PETETIN                    |
| Louis HONNORAT                         | Jean PETIT                        |
| François HOPPENOT                      | S.-lieut' François PEYNAUD        |
|                                        | S.-lieut' Paul PIATON             |
| Antoine IGONIN                         | François PICOT                    |
| Louis ISAAC                            | Maurice PITAVY                    |
| Joseph ISAAC                           | Edouard PONTAL                    |
|                                        | Marius POUZACHE                   |
| Colonel Henri JACQUAND                 | Albert PRÉTET                     |
| Augustin JACQUET                       | S.-lieut' Paul PRÉTET             |
| Symphor JETTE                          | Pierre PRÉTET                     |
|                                        | Louis PUGNÈRE                     |
| Antoine LACOMBE                        |                                   |
| Benoît LANCERON                        | Marcel RAMBOSSON                  |
| Joseph LANÇON                          | Lieut' Louis Antoine Régis de     |
| Auguste LANTHELME                      | RENÉVILLE                         |
| Francisque LAVALLÉE                    | Robert de RIBEROLLES              |
| Philibert LEGROS                       | Pierre RICHARD                    |
| Francisque LEPAGE                      | Ferdinand RIGAUD                  |
| Abbé Georges LEPERCQ                   | Alexandre RIGONNAUX               |
| Lieut' ? LIBARELLI                     | Joseph ROBERT                     |
| Capit <sup>ne</sup> André LORRAIN      | Eugène ROBESSON                   |
| S.-lieut' Paul LUCIEN-BRUN             | Lieut' Alfred Simon de la Ro-     |
|                                        | CHETTE                            |
| Henri MAGNIEN                          | S.-lieut' Ferdinand de la Ro-     |
| Léon MALFROY                           | CHETTE                            |
| Pierre MANHÈS                          | Théodore ROURE                    |
| Julien MAZENOT                         | Jean ROUX DE BÉZIEUX              |
| Léopold MAZOYER                        | Marius RUMELHARD                  |
| Comm' Théodore MÉHU                    |                                   |
| S.-lieut' Marie-Pierre MORAND          | Jules SAINT-ANDRÉ                 |
| S.-lieut' Edouard MORIN                | Henri SALÉON-TERRAS               |
| Charles MOTHIER                        | Gaspard SALIGNAT                  |
| Marcel MOURGUE                         | Lieut' François SAUZEY            |
|                                        | Lieut' Jacques SAUZEY             |
| René NEYRAND                           | Capit <sup>ne</sup> Marcel SAUZEY |
| Capit <sup>ne</sup> Philippe NOUVELLET | S.-lieut' Joannès SAVINEL         |
|                                        | Maurice SONNERY                   |
| Lieut' Paul PAGNON                     | S.-lieut' Henri Paul SOVICHE      |
| Abbé Emmanuel PAYEBIN                  | René TAREL                        |
| S.-lieut' Louis PAYEN                  |                                   |

Pierre TARDIVOT  
J.-Bapt. THIOLIERE

Henri VERTADIER  
Lieut<sup>e</sup> Pierre VIGNON

Lieut<sup>e</sup> Louis VIGNON  
Lieut<sup>e</sup> François de VILLAIN  
Louis de VILLAIN  
Lieut<sup>e</sup> ? B. DE VILLIERS  
Louis VITET

## Annonces et Avis

### Saison d'Hiver.

A dater de la Toussaint :

Nous rétablissons, le dimanche, *la messe de midi*, que l'insuffisance numérique du clergé paroissial nous avait obligés à supprimer pendant la guerre ;

Nous rétablissons aussi, en principe, mais sans pouvoir la garantir absolument, *la messe de 10 heures*, la semaine. Cette messe sera reportée à 11 heures, ou même supprimée, lorsque les nécessités du service paroissial viendront à l'exiger.

A dater de la Toussaint également : pour répondre au désir de Son Eminence de voir développer toujours davantage l'enseignement religieux, nous ajouterons, aux prônes traditionnels de la messe de 7 heures et de la Grand'messe, *une courte instruction* :

à la messe de 6 heures,

à celle de 9 heures,

à celle de 11 h. 1/4.

### La Messe des Hommes.

Interrompue pendant la saison des vacances, elle a recommencé depuis le mois dernier. Elle a lieu le premier dimanche de chaque mois à 7 heures. Le concours de l'organiste, des chants à l'unisson, en particulier celui du *Credo*, lui donnent toute la solennité et tout l'attrait possibles. Pour leur édification mutuelle et pour celle de la paroisse, nous invitons instamment tous nos bons chrétiens d'Ainay à y assister, non pas dispersés dans toute l'église, mais groupés dans le chœur et les bas-côtés contigus. Et si quelquefois il leur arrivait d'oublier qu'on les y attend, nous donnons procuration à leurs mamans, à leurs femmes, à leurs sœurs, à leurs filles pour leur rafraîchir — gentiment! — la mémoire.

## Grande commémoration de tous les fidèles défunts.

Cette fête, qui se célèbre régulièrement le lendemain de la Toussaint, a été reportée, cette année, au surlendemain, car elle ne doit pas coïncider avec un dimanche. Afin d'opérer le soulagement d'un plus grand nombre d'âmes du Purgatoire, Sa Sainteté le Pape Benoît XV a autorisé, depuis quelques années, tous les prêtres à célébrer ce jour-là **trois** messes pour les fidèles défunts. La meilleure preuve, en effet, de notre piété à l'égard des morts n'est pas de leur prodiguer des fleurs éphémères et de vaines couronnes, c'est de prier pour eux et surtout de faire offrir, à leur intention, le Saint Sacrifice de la Messe.

## Confrérie de l'Adoration perpétuelle.

N.-S. a daigné nous gratifier de sa présence réelle dans l'Eucharistie.

N'est-ce pas une indication suffisante de son grand désir d'avoir des adorateurs ?

Nous invitons les dames ou jeunes filles de la paroisse à s'agréger nombreuses, pour répondre au désir du divin Maître, à la Confrérie de l'Adoration perpétuelle. Une heure par mois est demandée aux associées.

Prière de donner son nom à Mme Sognier, 14, rue Général Plessier ou à la Sacristie.

## La Bibliothèque paroissiale.

Que les lecteurs et les liseuses de la paroisse ne se réjouissent pas trop vite ! Notre bibliothèque n'est *pas encore* assez abondamment pourvue pour suffire à toutes les convoitises. Un jour viendra — nous l'appelons de tous nos vœux et le préparons de notre mieux — où elle sera en état d'ouvrir plus largement ses vitrines à *tout le monde*. Pour hâter encore davantage ce jour si souhaité, puisse le bon Dieu inspirer à beaucoup de personnes la généreuse pensée de nous aider, soit par des dons de livres, soit par offrandes en argent qui nous permettront d'en acheter !

En attendant, comme par le passé, notre bibliothèque de la rue de Castries n° 10, tient ses livres à la disposition *exclusive* des fillettes et jeunes filles de nos écoles libres, de nos catéchismes et de nos œuvres de persévérance. Par une extension traditionnelle du privilège, les parents de ces jeunes filles sont admis à en profiter.

Jusqu'ici, la participation à la Bibliothèque était absolument gratuite. Il ne nous semble pas possible de maintenir cette gratuité sans frapper la bibliothèque d'impuissance à se renouveler et à s'accroître. Dans l'intérêt général, elle demandera donc désormais à sa clientèle le versement d'une *cotisation annuelle*.

Cette cotisation est fixée à *un franc par personne inscrite*. On voudra bien convenir qu'elle n'est pas ruineuse ! Elle donnera droit à l'attribution et au renouvellement d'un volume par quinzaine.

La bibliothèque est ouverte tous les dimanches, 10, rue de Castries, de 9 h. à 11 h. 1/2.

## Instruction religieuse.

On lira ci-dessous les derniers renseignements relatifs à l'ouverture et à l'horaire des *Petits Catéchismes* et des *Catéchismes de Persévérance* de la paroisse. On voudra bien prêter une attention spéciale et se conformer exactement aux jours et heures indiqués, qui, pour plusieurs de ces catéchismes, sont différents des jours et heures usités les années précédentes et publiés dans le *Bulletin* d'octobre.

Nous n'avons pas besoin d'insister auprès de nos parents chrétiens sur l'importance de ces catéchismes, qui forment, les uns le prélude, les autres le complément de l'instruction religieuse « minima » rigoureusement exigée par les lois de l'Eglise. Plus que jamais, il est nécessaire d'armer nos enfants contre les dangers, toujours plus nombreux et plus redoutables, qui menaceront leur foi et leur persévérance dans la vertu. Pour arriver à ce résultat, leur éducation chrétienne ne saurait être ni commencée trop tôt ni trop longuement perfectionnée.

Puissent tous les parents comprendre de plus en plus à quel point leur bonheur, *en ce monde et en l'autre*, dépend du soin qu'ils auront pris de l'âme de leurs enfants.

## Petits catéchismes (pour les enfants au-dessous de 9 ans).

*Catéchisme des petits garçons* : une fois par semaine, le vendredi à 4 heures, à la crypte.

Ouverture le vendredi, 14 novembre.

Catéchiste : M. l'abbé Dalud.

*Catéchisme des petites filles* : une fois par semaine, le lundi à 4 h. 10, à la crypte.

Ouverture le 10 novembre.

Catéchiste : M. le Curé.



## Catéchismes de Persévérance.

1<sup>o</sup> Pour les jeunes filles pendant les deux premières années qui suivent la Communion solennelle.

Tous les mercredis à 5 h. 10, à la crypte.

Ouverture le 5 novembre.

Catéchiste : M. le Curé.

2<sup>o</sup> Cours supérieur de Religion : Le Directeur (M. l'abbé Dalud), adresse l'appel suivant aux jeunes filles qui se préoccupent de compléter leur instruction chrétienne :

Mademoiselle,

Nous renouvelons chaque année notre appel en faveur du Catéchisme de Persévérance de Jeunes Filles.

L'instruction religieuse, comme les sciences profanes, n'est qu'à l'état d'ébauche à l'âge de 13 ans. Il y a pour une âme chrétienne intérêt capital à approfondir les vérités de la foi, à étudier la morale dans ses applications pratiques, si multiples et si délicates, en un mot à se fortifier dans la vraie doctrine catholique pour pouvoir réfuter les objections du jour.

Le Catéchisme de Persévérance établi à Ainay et réunissant les jeunes filles de 13 à 20 ans répond à ces exigences.

Dieu bénisse les jeunes filles qui, inscrites à ce cours, le suivent fidèlement chaque dimanche ! Il se fait à 8 h. 1/4, immédiatement après la messe.

L'ouverture des conférences est fixée au dimanche 2 novembre, à 7 h. 3/4 à la crypte. La messe sera dite par M. le Curé. À cette messe sont invitées également les jeunes filles du Catéchisme de persévérance de M. le Curé.

Cette année, les trois premiers commandements de Dieu feront l'objet principal de notre étude, au catéchisme du dimanche.

---

## AUX JEUNES FILLES

Si j'avais en ce moment, près de moi, une jeune fille vraiment jeune, neuve, une de ces bonnes volontés qui ne sont pas nombreuses, même dans la jeunesse, je lui dirais :

Quelle que soit votre vocation, que vous deviez être religieuse, vieille fille ou mère de famille, soyez savante en religion. Vous aurez tant de conseils à donner, surtout si vous vous mariez ! Tant de sottises à relever, d'ignorances à suppléer, de faiblesses à soutenir ! Je jouis souvent de ce spectacle, d'un homme important et sectaire, très décoré, renommé dans une certaine science, nul en tout le reste, et

que devine, démasque, réfute, confond, empêche de nuire, d'un seul mot, une petite femme dont il ne se défiait pas, et qui sait son catéchisme.

Si vous avez le goût du latin, devenez bachelière : tout au moins sachez comprendre l'office, suivre un enfant dans ses premières classes d'humanités. Lisez les bons livres, dont la réputation est faite, beaucoup d'histoire de l'Eglise et d'histoire de France, des biographies de grands personnages, de la critique, de la philosophie bien choisie et qui ait le sens commun, des poètes, peu de romans, parce que le romanesque est déjà en vous. Surtout n'essayez ni à présent, ni plus tard, d'être « au courant ». C'est une entreprise tout à fait folle, inutile, dangereuse pour l'équilibre de l'esprit, d'un ennui plus certain encore.



Ne vous attristez pas du peu de fortune de vos parents ou de votre fiancé. La pauvreté rend toute chose difficile ; mais la médiocrité est un merveilleux départ pour un être de courage. Deux qui n'ont qu'un petit avoir, qui s'aiment et qui travaillent, c'est la plus belle vie, pleine de conquêtes, d'échecs réparés, de recommencements, de preuves évidentes d'une bonté qui nous suit. Le grand Michel-Ange écrivait à son neveu Léonard qui allait se marier : » Ne te soucie pas outre mesure de la beauté... Ne sois exigeant que sur l'excellence de la famille, la santé et la bonté. Ne te chagrine pas non plus si elle est peu fortunée ; elle ne rougira pas de regarder aux écuelles de la maison, et elle te laissera la paix. Tandis qu'une jeune fille riche te traînera aux fêtes, aux noces, aux repas et à toutes les folies de ce genre.



Soyez joyeuse. Qu'on ne pleure pas chez vous, du moins quand vous êtes là ! Vous avez le devoir de répandre la joie. Vous l'aurez toute votre vie. Le secret ? on a dû vous le dire : c'est de s'oublier dans la distribution du bonheur. La devise n'est pas facile à suivre. C'est celle du sacrifice fréquent. Mais ceux qui ont pu observer ces mères, ces sœurs aînées, de qui rayonne tout le bonheur d'une famille, ont reconnu qu'elles étaient joyeuses, d'une joie très supérieure à celle du monde, et qu'il ne comprend pas.

Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme qui est ainsi oublieuse de soi.

Et les foyers semblables ont été, jusqu'ici, nombreux en pays de France.

René BAZIN

## Chronique Paroissiale

### Inscriptions aux registres de catholicité

(du 15 septembre au 15 octobre 1919)

#### BAPTÊMES.

|              |                                                                |
|--------------|----------------------------------------------------------------|
| 27 septembre | Jacqueline-Juliette-Andrée <i>Bladier</i> .                    |
| 28 —         | Roger-Fernand <i>Duplat</i> .                                  |
| 29 —         | Paul-Hippolyte-André <i>Perrot</i> (supplément aux cérémonies) |
| 5 octobre    | Jeanne-Marie <i>Kupfer</i> .                                   |
| 8 —          | Anne-Marie-Noëlle-Frédérique <i>Benoit</i> .                   |
| 8 —          | Jean-Eugène-Marius <i>Baloffier</i> .                          |
| 9 —          | Pierre Victor-Henri <i>Myrel</i> .                             |
| 12 —         | Madeleine-Jeanne <i>Casanova</i> .                             |
| 12 —         | Michel-Pierre-Marie <i>Mazas</i> .                             |
| 15 —         | Jean-André <i>Cabul</i> .                                      |

#### MARIAGES.

|                         |                                                                                              |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16 septembre            | M. Jean-Marie <i>Revol</i> et Mlle Sophie-Eugénie <i>Outhier</i> .                           |
| 18 —                    | M. Francisque-René <i>Denos</i> et Mlle Justine-Emma <i>Vernède</i> .                        |
| 20 —                    | M. Joanny <i>Delorme</i> et Mlle Marie-Célestine <i>Rabatel</i> .                            |
| 22 —                    | M. Joannès <i>Gorel</i> et Mlle Eugénie <i>Charbonnier de Lascombes</i> .                    |
| 25 —                    | M. Jean <i>Jacquier</i> et Mlle Gabrielle <i>Morin</i> .                                     |
| 27 —                    | M. Jean-Joseph <i>Lainé</i> et Mlle Marie-Jeanne-Françoise <i>Guinot</i> .                   |
| 1 <sup>er</sup> octobre | M. René <i>Martine</i> et Mlle Germaine <i>Sorlin</i> .                                      |
| 2 —                     | M. François-Joseph-Louis <i>Tronel</i> et Mlle Marguerite <i>Richard</i> .                   |
| 4 —                     | M. Emile <i>Perrin</i> et Mlle Antonia <i>Barbier</i> .                                      |
| 9 —                     | M. Joseph-Alphée-Robert <i>Phélip</i> et Mlle Victorine-Laure-Marie-Louise <i>Billioud</i> . |
| 9 —                     | M. Jeaa-Marius <i>Barberis</i> et Mlle Anne-Elora-Virginie <i>Duvernay</i> .                 |
| 11 —                    | M. Lucien-Pierre-Joseph <i>Creuzet</i> et Mlle Marie-Adrienne <i>Clerc</i> .                 |
| 11 —                    | M. Jean-Auguste <i>Brun</i> et Mlle Marie-Antoinette <i>Dumas</i> .                          |
| 11 —                    | M. Joseph <i>Bargel</i> et Mlle Céline-Marie <i>Cret</i> .                                   |

- 14 — M. Eugène-Lucia *Hochedez* et Mlle Gabrielle-  
Antoinette *Dorland*.  
15 — M. Jean Jules *Seguy* et Mlle Marie-Charlotte  
*Malfoy*.  
15 — M. Jean-Etienne *Chazottier* et Mlle Jeanne-  
Germaine *Descombes*.  
15 — M. Joseph *Roux* et Mlle Rose-Marguerite  
*Vital*.

#### SEPULTURES.

- 18 septembre M. Philibert *Sagel*, 62 ans.  
24 — Mme Marie *Coste*, née *Buffard*, 53 ans.  
25 — Mlle Antoinette *Bouchery*, 40 ans.  
4 octobre M. Charles *Duval*, 55 ans.



## Prêtre et Malades

### Quelques objections

#### Mais la vue du prêtre va le frapper.

C'est possible, surtout si c'est un homme qui fréquente peu les prêtres. Mais s'il y a un premier mouvement de surprise, cette émotion passagère ne tardera pas à faire place à une vraie satisfaction, car les malades sont toujours très touchés de la sympathie qu'on leur témoigne, et les visites leur font du bien. Nous avons vu cent fois des malades, d'abord un peu interloqués à notre arrivée auprès d'eux, nous remercier avec effusion l'instant d'après, insister pour que nous revenions, et quelquefois nous supplier de ne pas les abandonner.



#### Mais le médecin a dit qu'il ne fallait pas d'émotion.

Le médecin a dit cela. Mais êtes-vous bien sûr d'abord qu'il n'a pas parlé en sectaire, désireux d'éloigner le prêtre par ce mot fatidique? Le médecin a dit cela. Alors les personnes qui ont à redouter les émotions violentes, les nerveux, les cardiaques, sont donc condamnés fatalement à se passer de prêtre! Alors, pour éviter une émotion éphémère, qui, dans la plupart des cas, sera plutôt salutaire et agréable, vous allez exposer votre pauvre et cher patient à cette émotion autrement irréparable de paraître devant Dieu sans y être préparé!

(A suivre)